TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 629 — SAMEDI 19 JUIN 1982

EN R.F.A.

Le gouvernement fédéral menacé par la défection des libéraux en Hesse

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 L. ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

La chute du général Galtieri ouvre en Argentine une période d'incertitude

La démission, le jeudi 17 juin, du général Galtieri, chef de l'État argentin, imposée par ses pairs, ouvre une période d'incertitude en Argentine. On n'exclut pas, dans certains milieux, que des civils puissent être associés à la nouvelle équipe dirigeante. Mais c'est un militaire hostile à l'ouverture, le général Nicolaides, qui succède au général Galtieri à la tête de l'armée de terre. Le général Saint-Jean assure l'intérim de la présidence de la République. Les dirigeants paraissent, d'autre part, disposés maintenant à accueillir les quelque dix mille prisonniers de guerre des Malouines.

De notre envoyé spécial

Buenos-Aires. — Il faut savoir terminer une guerre, et le général Galtieri, responsable de celle des Malouines, apparemment, ne le savait pas. Trois jours après la chute de Port-Stanley, deux jours après avoir laissé entendre qu'il était prêt à continuer les hostilités, il a été contraint par ses pairs de donner sa démission.

Les Argentins qui manifestaient contre lui, mardi, sur la place de Mai ont gagné plus vite qu'ils ne le croyaient. Le général est la première victime d'une défaite qu'il refusait de reconnaître.

Sa démission a ouvert une période d'incertitude.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 8.)

Le bouc émissaire

Personne, en Argentine et dans le monde, n'aurait prêté beaucoup d'attention au général Galtieri si ce militaire sans charme ni prestige n'avait décidé, le 2 avril dernier, de jouer tout son avenir sur un seul coup de dés en donnant le feu vert à l'opération « reconquête des Malouines ».

Lourd, brutal, entêté, piètre orateur, n'ayant jamais eu dans les casernes la réputation d'un homme « politique », apparemment peu tenté par le pouvoir, le général Galtieri, chef de l'État depuis seulement six mois, était le sixième en date des militaires ayant eu la charge du pouvoir à Buenos-Aires depuis quinze mois. Commandant en chef de l'armée de terre — celle qui compte sur les bords du rio de La Plata — par le simple jeu des promotions depuis 1979, le général était un successeur « possible » du général Viola lorsque celui-ci fut « remercié » par ses pairs en novembre 1981.

Installé à son tour à la Casa Rosada, le 11 décembre, par les chefs de l'armée, qui voyaient en lui le plus petit dénominateur commun, il avait dans un premier temps tenté sans grand succès de jouer une carte « populiste ». Il est aujourd'hui à son tour renié par la caste militaire qui avait à peu près unanimement applaudi, il y a deux mois et demi, à l'envoi de plusieurs milliers de jeunes conscrits sans expérience dans un archipel revendiqué par l'Argentine depuis un siècle et demi.

La chute du général Galtieri est logique. Responsable suprême aux yeux de tous, et d'abord du peuple argentin, d'une aventure militaire commencée dans l'exaltation nationaliste, mais qui a mal tourné, il apparaît pourtant victime de son obstination, bien plus que d'un revers dont le gouvernement de Buenos-Aires n'a jusqu'à présent ni admis l'ampleur ni mesuré toutes les conséquences. Ne voulait-il pas, faisant fi de tout bon sens, continuer la guerre, non déclarée avec la Grande-Bretagne, malgré le désastre de Port-Stanley ?

Le président destitué est un bouc émissaire commode. Ce serait faire preuve de beaucoup d'optimisme de penser que son départ de la Casa Rosada ouvre nécessairement la voie à une véritable libéralisation d'un régime militaire responsable, depuis 1976, de la faillite économique et d'une répression féroce qui s'est soldée par des dizaines de milliers de morts et de « disparus ».

Le général Galtieri, qui a rêvé pendant quelques semaines de jouer les Peron sans en avoir la taille et l'habit, n'a pas été chassé par les foules en colère ou par les pressions de partis politiques, faibles et divisés, qui réclament régulièrement et sans succès un retour à un régime démocratique.

Une période d'incertitude est ouverte en Argentine, dont il est encore malaisé de prévoir l'issue. Seul le général Lami Dozo, commandant en chef d'une aviation qui s'est battue avec courage et honneur, préconise un vrai « changement » et une ouverture démocratique. Et l'armée de l'air, malgré son prestige tout frais, n'a pas la primauté politique dans cette complexe institution des forces armées. Il faudra sans doute beaucoup de lucidité et d'humilité à une armée, habituée à traiter les « civils » avec mépris, pour que la guerre perdue des Malouines permettre le retour des libertés en Argentine.

L'O.L.P. est disposée à négocier son futur statut au Liban

Malgré un cessez-le-feu de quarante-huit heures proclamé unilatéralement par Israël à partir de minuit, les tirs d'artillerie se sont poursuivis toute la nuit du jeudi au vendredi 18 juin tant dans la grande banlieue sud de Beyrouth que dans la montagne du Chouf, au sud-est de la capitale.

Le répit, très relatif, est destiné, semble-t-il, à favoriser les tractations que mène le médiateur américain, M. Habib, pour obtenir le désarmement simultané des fedayin, des forces progressistes libanaises et des milices chrétiennes. L'O.L.P. paraît disposée à négocier son futur statut au Liban.

Le président de l'O.L.P., M. Arafat, a dénoncé jeudi la « lâcheté » de certains gouvernements arabes face à l'invasion israélienne. Il « avait le droit de s'interroger », a-t-il déclaré, sur les raisons qui empêchent ces gouvernements de recourir à « leur énorme potentiel économique, militaire et humain pour faire face à Israël ». Le cas échéant, a-t-il conclu, « nous ferons de Beyrouth un Stalingrad arabe ».

Éviter le pire...

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — Six kilomètres à peine du nord au sud, de la vieille terrasse du Dbaibo où l'on s'en vient encore suçoter le marguilé pour mieux goûter les tiédeurs du soir, jusqu'aux barragues en ruines d'Ouzaï, 4 kilomètres d'est en ouest, des plaies béantes du vieux centre jusqu'au front de mer que lorgnent au loin les vedettes ennemies. C'est Beyrouth — peau de chagrin, la dernière poche d'une guerre trop inégale, le dernier carré d'un camp vaincu. Une capitale défaite qui attend sa dernière bataille. Sans illusions...

On s'y agite en tous sens pour conjurer le sort. On voudrait négocier en hâte et démêler l'inextricable écheveau qui en sept ans n'a nourri que d'incessantes batailles. Un Américain inlassable fait la navette entre tous les bords. Un octogénaire sunnite joue les bons offices entre ceux qui s'ignorent. On discute en sous-marin, on se perd en tractations. Et on prépare la guerre...

Sauver Beyrouth ? Les plans foisonnent. Il y aurait presque surenchère. Mais c'est un peu comme s'il fallait déjà se dédouaner d'un drame et rejeter sur l'autre les responsabilités d'une suite et fin fatale. Pourtant on compte les jours de trêve, se surprenant parfois à les vivre comme l'amorce d'une paix, grapillant ça et là les lueurs d'espoirs.

L'espoir, jeudi, est venu des hauteurs du Chouf. Reclus depuis les premiers jours de la bataille dans sa citadelle de Moukhtara, M. Walid Joumblatt, seigneur d'un djebel druze investi sans coup férir par les Israéliens, est enfin redescendu à Beyrouth, « escorté » par un diplomate américain.

DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 3.)

Le gouvernement entend maîtriser l'évolution des salaires jusqu'à fin 1983

Aucune décision n'a été définitivement arrêtée à l'issue de la « table ronde » réunie par M. Mauroy le 17 juin. Il est cependant probable que le gouvernement déposera un projet de loi afin de bloquer les salaires pendant quatre mois, en dépit des réserves exprimées par les syndicats. La rupture a toutefois été évitée, et de nombreux rendez-vous ont été pris. A cette occasion, M. Mauroy a proposé la mise en œuvre d'une politique visant à maîtriser par voie contractuelle l'évolution des salaires jusqu'à la fin de l'année 1983.

Ni feu vert, ni feu rouge pour le premier ministre. Ce sont des feux clignotants qu'ont allumés les syndicats et le patronat sur la difficile route de la rigueur que M. Mauroy propose aux Français d'emprunter.

Fort de la belle unanimité des partenaires sociaux pour lutter contre l'inflation, — ce n'est pas une surprise — le gouvernement, après la table ronde qu'il a organisée, a gagné un premier mais bien petit pari : personne n'a claqué la porte.

Des perches lui ont même été tendues pour éviter une suspension législative de la loi du 11 février 1950 sur la liberté des négociations que tous les syndicats veulent préserver.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 36.)

Meilleurs indices

Deux résultats économiques meilleurs viennent interrompre une longue série noire en matière de statistiques. Le premier concerne l'indice des prix de détail qui, selon les premiers calculs de l'INSEE, aura augmenté, en mai, de 0,8 %. Le second concerne le commerce extérieur, dont le déficit a considérablement diminué, en mai également.

Les prix de détail avaient augmenté très fortement depuis le début de l'année : 1 % en janvier et février, 1,2 % en mars et avril. L'INSEE avait prévu une hausse de 6,2 % au premier semestre, ce qui laissait attendre deux hausses inférieures à 1 % en mai et juin. Le résultat provisoire, qui vient d'être connu pour le mois dernier, confirme ces prévisions. Cela étant, nous en sommes encore à un rythme annuel d'inflation de 13,5 %, qui aurait été plus fort si les honoraires médicaux avaient été relevés en cette période comme c'était souvent le cas.

Le déficit du commerce extérieur s'est considérablement réduit, revenant de 10,1 milliards de francs en avril à quelque 3 milliards en mai, à cause notamment d'une forte réduction des achats de pétrole. Si l'on cumule ces deux déficits, on aboutit à un chiffre de 13 milliards de francs sur deux mois, correspondant à un déséquilibre mensuel de 6,5 milliards de francs, ce qui est assez exactement le déficit que prévoient aussi bien l'INSEE que les services de M. Jobert jusqu'à la fin de l'année.

Les statistiques mensuelles doivent toujours être interprétées prudemment. Leur côté spectaculaire déforme souvent des situations qui, pour être difficiles, n'en sont pas pour autant dramatiques.

La vérité est que le mois de mai corrige ce qu'avaient d'excessifs les résultats d'avril. Elle est aussi que l'inflation reste forte en France et la balance commerciale déséquilibrée.

Page 19

LE PLAN DU P.S. POUR LA RÉFORME DU TOURISME

Un entretien avec M. Michel Jobert

« Le côté caricatural des notions droite-gauche est accentué par la présence, à nos portes, des grands empires »

Ancien ministre de Georges Pompidou, fondateur du Mouvement des démocrates, M. Michel Jobert, qui entend se situer « ailleurs » sur l'échiquier politique, s'est joint aux « forces du changement » pour devenir, au lendemain de la victoire de M. Mitterrand, l'un des quatre ministres d'État du gouvernement Mauroy.

Répondant à Gilbert Comte, il évoque les problèmes économiques — en particulier le commerce extérieur dont il a la charge —, mais aussi la situation de la France, un an après l'élection présidentielle et les notions droite-gauche dont, dit-il, « le côté caricatural est accentué par la présence, à nos portes, des grands empires ».

« Bornons notre propos d'aujourd'hui au ministre d'État que vous êtes, parmi les autres ministres de François Mitterrand. Sur le plan de la philosophie, de l'histoire comme sur celui de l'ironie dont vous faites volontiers usage, quel effet cela vous fait-il de retrouver M. Fiterman ou M. Hernu à la place où vous entendiez naguère M. Giscard d'Estaing ou M. Jacques Chirac inquiéter les socialistes ou les communistes ?

— Cela me fait un effet ? J'en doute. A vrai dire, ce qui m'a toujours intéressé, et à quoi je consacre mon attention, ce sont les grands enjeux et leurs interprètes. Pour le reste, je ne vous répondrai pas comme le Général que ce ne sont que péripéties, d'autant que toutes les personnes en cause sont très honorables, se consacrant pour la plupart, essentiellement et avec cœur, à leurs responsabilités.

» Non, dans cette affaire, je n'ai vu, moi, que la continuité de la France. Elle aurait pu d'ailleurs continuer avec ceux que vous avez cités : Giscard et Chirac. Mais ce n'est pas avec eux qu'elle a voulu continuer. Ce n'est donc pas là, au fond, qu'est notre affaire.

En définitive, la République a un président très bien élu, ayant confirmé son image, aux prises avec des difficultés, ce qui n'est pas insolite, et cherchant sa voie sur un terrain fortement embrumé. C'est donc cela qui m'intéresse : cette imagination en œuvre, cet effort, la perspective qu'ils ouvrent à la France. Quant aux remarques humoristiques, elles ne sont guère indispensables.

Propos recueillis par GILBERT COMTE.

(Lire la suite page 13.)

M. CHEVÈNEMENT INVITÉ DU « GRAND JURY » R.T.L.-« le Monde »

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre d'État, ministre de la recherche et de la technologie, est l'invité de l'émission « Le grand jury » organisée par R.T.L.-« le Monde », qui sera diffusée dimanche 20 juin (de 18 h. 15 à 19 h. 30).

Le ministre, qui défendra à partir de lundi devant l'Assemblée nationale le projet de loi de programmation et de développement de la recherche, sera interrogé par les journalistes de R.T.L. et du « Monde ».

AU JOUR LE JOUR

Consolation

Le Mundial, c'est le monde à l'envers : les petits donnent des leçons aux forts.

L'Allemagne, l'Espagne, la Tchécoslovaquie, ont été ridiculisées par l'Algérie, le Honduras et le Koweït.

Les grands qui vacillent peuvent toujours se consoler en s'associant aux succès de leurs anciens colonisés. En France, par exemple, l'Algérie ne compte désormais que des amis et admirateurs ! Oubliés les rancœurs, les haines, le racisme : l'Algérie est française.

Le Mundial, c'est l'histoire à l'envers.

BRUNO F⁻APPAT.

LE DOLLAR A PLUS DE 6,80 F

(Lire page 42)

LA QUARANTIÈME BIENNALE DE VENISE

Entre avant-garde et réaction

La quarantième Biennale des arts visuels de Venise a été inaugurée officiellement le 13 juin en présence du président de la République italienne, M. Sandro Pertini, et de plusieurs ministres de la culture des pays latins qui colloquaient à la Fondation Cini (*le Monde* du 16 juin).

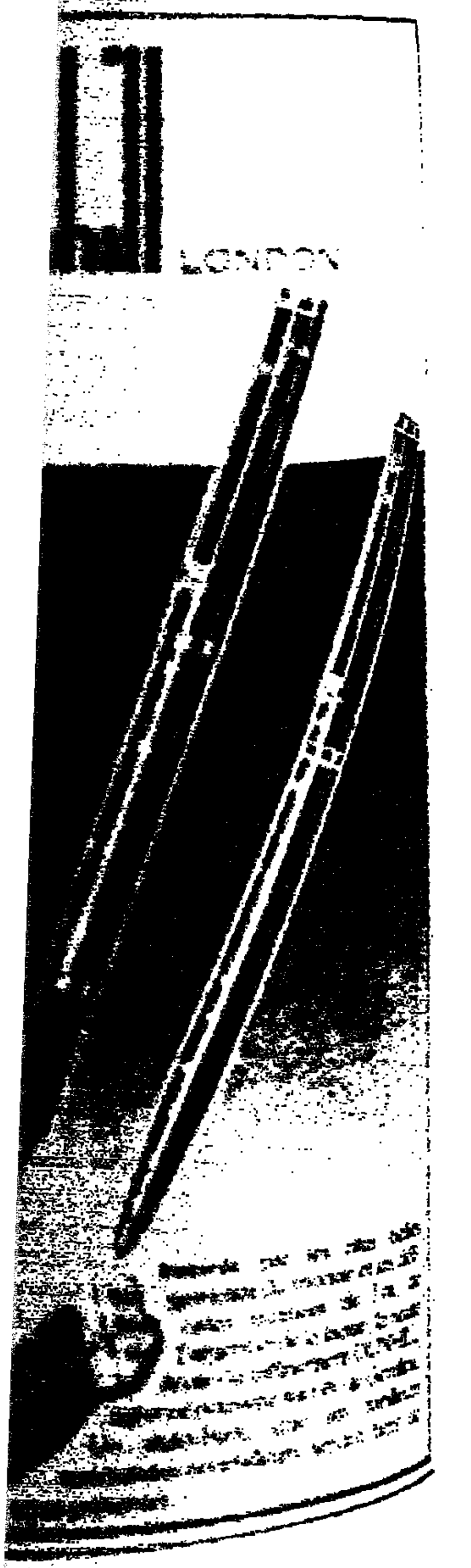
Sous la pluie et pour la forme, quelques manifestants attendaient le cortège officiel à l'entrée des Giardini qui abritent les pavillons de la Biennale, avec banderolles et pancartes, pour protester contre les dépenses occasionnées pour la réfection des lieux d'expositions (chantiers navals, magasins du sel, notamment), au détriment selon eux, de l'amélioration de l'habitat dans les quartiers, ou pour protester contre la guerre du Liban.

Cette Biennale aura certainement été encore plus difficile à mettre sur pied que les précédentes : la mort, en décembre dernier, de son président — Luigi Carluccio, qui en avait fait sa chose et provoqué ainsi, de son vivant, pas mal de polémiques — n'a rien simplifié aux habituels conflits politiques et chassés-croisés entre les démocrates-chrétiens, les communistes et les socialistes.

Si on ajoute à cela l'extrême confusion dans laquelle se trouve la scène artistique internationale depuis la défaite reconnue des avant-gardes, et la coïncidence de cette Biennale avec la plus grosse rencontre d'art contemporain, qui a lieu tous les quatre ans à Kassel, en Allemagne fédérale, la Documenta, difficile depuis longtemps à concurrencer, on comprendra que tout n'aille pas pour le mieux sur la lagune.

GENEVIEVE BREERETTE.

(Lire la suite page 30.)



idées

Désarmement

A la veille de la « Marche de la paix » du 20 juin, l'amiral Sanguinetti, signataire de l'« appel des cent » en faveur de cette marche, assure que s'il y a déséquilibre des armements, à l'heure actuelle, il est en faveur de l'Occident. Ricardo Frailé, de son côté, dégage la portée de l'adhésion de la France à la convention sur l'interdiction des armes biologiques.

GÉNÉRAUX CONTRE LA GUERRE

par l'amiral ANTOINE SANGUINETTI(*)

DANS l'immense mouvement contre le surarmement qui déferle sur les Etats-Unis après l'Europe, nous sommes un certain nombre de généraux. Et nous avons subi tant d'insinuations frisant la calomnie que cela nous donne comme un droit de réponse.

On dit de ce mouvement qu'il est antimilitariste, pacifiste et manipulé par les communistes ou même le K.G.B., pour le plus grand profit de l'impérialisme soviétique. C'est de la désinformation caractérisée. Le mouvement comprend sûrement des antimilitaristes, des pacifistes et des communistes – au nom de quoi les rejeter ? – mais aussi des chrétiens de toutes confessions ; en Europe, des socialistes et des syndicalistes ; aux Etats-Unis, des hommes aussi peu suspects que Ted Kennedy ou McNamara, ministre de John Kennedy. Et puis des généraux.

Personne ne nous prétendrait antimilitaristes sans friser le ridicule. Nous ne sommes pas non plus pacifistes. Nous nous sommes tous battus, dans les guerres de nos pays, plus sans doute que ceux qui nous accusent ; et si, par malheur, nos peuples étaient à nouveau engagés, nous serons là, sans comptes en Suisse ni positions de repli à l'étranger.

Nous ne sommes ni antiaméricains ni prosoviétiques. Nous avons tous servi loyalement dans l'OTAN, parfois jusqu'à des fonctions très élevées. Nous étions donc insoupçonnables, et insoupçonnés. Nous ne défendons pas les Soviétiques dans leurs manifestations d'impérialisme. C'est leur problème, pas le nôtre. Nous estimons simplement, face à des dossiers truqués, avoir un devoir de mise en garde à partir de nos connaissances, supérieures à celles de beaucoup parce qu'il s'agit de notre métier, et plus crédibles parce que nous n'avons rien à y gagner.

Nous sommes peu – *« entre une et deux dizaines »*, a-t-on dit, – mais notre nombre va croissant, tant il est vrai que l'on ne pourra pas indéfiniment enchaîner les consciences. Nous appartenons à presque toutes les nations de l'alliance.

Nous ne sommes certainement pas *« les seuls intelligents et honnêtes »*. Disons simplement que, dans les dernières années, ceux d'entre nous qui n'ont pas eu la prudence de s'en tenir au discours dicté par l'OTAN l'ont parfois durement payé ; et cela jette comme un doute sur le silence des autres. Quant à l'honnêteté, si le K.G.B. tente de nous manipuler, il n'est jamais rien apparu à ce sujet au-delà des insinuations. Mais j'ai pour ma part le souvenir vivace d'un général français ayant occupé les plus hautes fonctions, député de Paris de la majorité d'alors, qui est mort sous les roues d'un autobus le jour où la presse a révélé qu'il était appointé par sept sociétés américaines. Je me souviens aussi d'une affaire Lockheed qui a éclaboussé de dollars à travers toute l'Europe bien des tenants « purs et durs » de l'atlantisme. Que ceux qui prétendent nous faire la leçon balaient d'abord devant leur porte.

Une analyse globale

En fait nous sommes dans ce combat en vertu de nos analyses personnelles, hors de toute propagande d'un bord ou de l'autre. Aux affirmations falsifiées de l'OTAN, à usage des seuls Européens, nous opposons les documents publiés à Washington pour les Américains. Les conclusions y sont très différentes : on n'y parle pas de l'OTAN, mais de la puissance américaine ; on n'y découpe pas les forces ni les matériels en tranches isolées ; on y fait une analyse globale. Le Pentagone n'y envisage en aucun cas une infériorité des États-Unis dans quelque domaine que ce soit : tout au plus de conserver, ou de rétablir, leur marge de sécurité. Nous regrettons que tout cela n'ait jamais donné lieu en France à une véritable discussion publique, contradictoire et documentée.

Il y apparaîtrait que la notion même d'équilibre, au niveau d'armements atteint, n'a plus aucun sens militaire. S'il y a désormais de quoi détruire dix fois le monde, c'est au moins neuf de trop pour l'un et l'autre camp. Dans cette redondance, il y a place pour réduction immédiate sans aucun besoin préalable d'en rajouter. C'est d'autant plus impératif que la défense va bien au-delà du militaire, et que le gigantesque gaspillage à fonds perdus qu'est le surarmement n'est certainement pas étranger à la crise mondiale, à l'inflation et au chômage. Si le but profond est d'acculer l'adversaire à la déstabilisation politique par la faillite économique, le procédé agit en boomerang.

Cela dit, si l'on tient absolument à dégager un déséquilibre, il n'est pas dans le sens prétendu par tant de gens en Europe, mais bien au profit de l'Occident. Au plan nucléaire stratégique, la supériorité américaine reste énorme, quoique passant passagèrement par un point bas. De même au plan nucléaire tactique. Même dans le domaine conventionnel, où l'on spécule sur le grand nombre des chars russes, la supériorité soviétique est largement contestable dès lors que l'on étend l'analyse au niveau technologique – où l'Occident maintient cinq à sept ans d'avance, – aux armes modernes dites intelligentes – en particulier antichars, – aux enseignements des derniers conflits, aux avions d'attaque, aux effectifs des armées, à la maîtrise des mers, à la longueur des frontières ou à la surface des territoires à défendre, à la situation géostratégique en général.

Une étape décisive vers le découplage

Pour les euromissiles, personne ne prétend justifier les SS-20 dont nous sommes les premiers à réclamer le démantèlement. Mais le seul excédent de plusieurs milliers de têtes stratégiques des États-Unis, dont une partie est affectée à cet effet, contrebalance très largement ces SS-20 quand bien même ils seraient tous déployés contre l'Europe, ce qui n'est pas le cas. Dans ces conditions la mise en place des euromissiles de l'OTAN est aussi injustifiée. On peut craindre qu'elle ne marque justement *« l'étape décisive vers le découplage entre la défense de notre continent et le système stratégique américain »* annoncé au demeurant en 1975 par le secrétaire à la défense de Nixon, James Schlesinger.

C'est cela qui porte *« le coup fatal à la dissuasion »* craint par nos détracteurs, et qui favorise la tentation de *« guerre nucléaire limitée en Europe »*, dont Ronald Reagan a avoué qu'elle devenait *« possible, et même probable »*. Nous affirmons au contraire, par notre expérience des explosions nucléaires, qu'un tel conflit n'est pas envisageable sur un continent de population aussi dense que la nôtre, où sont déjà stockées en première ligne 12 000 armes atomiques de combat. Ce serait peut-être possible sur les territoires américain et soviétique, parmi les moins peuplés de la planète, au point qu'on a déjà pu y pratiquer sans dommages près d'un millier d'explosions expérimentales. En Europe au contraire, quand bien même il n'y mourrait selon Reagan que cent millions d'individus – soit un sur quatre, – tous les autres seraient estropiés, brûlés, irradiés ou aveuglés, sans possibilité de secours ou de soins et enviant les morts.

Voilà pourquoi, hors des partis, cent personnalités françaises, de tous horizons, dont deux généraux, appellent le peuple à témoigner dans la rue contre ce qui pourrait se préparer. Il ne s'agit pas de refuser le principe normal de défense, mais un holocauste, sans espoir de survie, antinomique de la défense. Un discours prononcé à l'Assemblée nationale après la décision OTAN sur les euromissiles, et diffusé par le *le Poing et la Rose* de janvier-février 1980, résume parfaitement nos positions sur la base *« ni Pershing ni SS-20, négocier pour désarmer »* :

« Pour conclure, je répéterai : ni glacis atlantique, ni glacis soviétique, ni fusées de mort russes, ni fusées de mort américaines. Solidarité avec nos alliés, oui ! Soumission à ses intérêts, non ! Amitié avec l'U.R.S.S., oui ! Soumission à ses intérêts, non ! Désarmement, oui ! Surarmer, non ! Et surtout, exerçons la pression de la conscience des peuples ! »

La pression de la conscience des peuples, ce sont ces marches de la paix qui se sont déroulées un peu partout. Espérons que cette conscience va enfin s'éveiller en France.

(*) Signataire de l'« appel des cent ».

LA FRANCE ET LES ARMES BIOLOGIQUES...

par RICARDO FRAILÉ (*)

(*) Secrétaire général du Centre d'étude et de recherche sur le désarmement (Université de Paris I).

APRÈS dix années de refus, la France a confirmé, au cours de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies sur le désarmement, qu'elle allait adhérer à la convention internationale sur l'interdiction des armes biologiques. Quel intérêt présente une telle décision ?

En 1925, les nations se sont engagées à ne jamais employer de telles méthodes de guerre. Prohibition conventionnelle recouverte par la règle coutumière. Le désarmement biologique paraît le complément essentiel de la prohibition d'emploi. Les négociations de Genève sur cette question, ouvertes réellement en 1968, ont eu un caractère inhabituel. Afin de favoriser la conclusion d'une convention, le président Nixon ordonna aux États-Unis de cesser toute production d'armes biologiques, de détruire les stocks existants et de ne conserver que les agents nécessaires aux besoins de protection. L'important centre de recherche sur la guerre biologique de Fort-Detrick fut converti en centre d'avant-garde pour la recherche sur le cancer.

Une dimension terrifiante

Ces dispositions ne restèrent pas sans écho. Plusieurs pays prirent de semblables décisions. La France déclara qu'elle ne possédait pas de stocks d'armes biologiques et qu'elle n'envisageait pas d'en constituer. Le consensus rapidement dégagé permit, en 1972, d'ouvrir à la signature une convention internationale qui entra en vigueur en 1975. Par cet accord, ne sont pas seulement visés les agents biologiques, mais aussi les toxines – substances chimiques sécrétées par un organisme vivant (plantes, animaux, etc.) que l'on suspecte d'être actuellement employées en Asie du Sud-Est.

La France n'a pas signé cet accord, arguant que les armes chimiques n'étaient pas incluses et qu'aucun mécanisme de contrôle n'était prévu. Il y avait aussi et surtout que la convention est le produit du Comité de Genève, auquel la France refusait de participer pour montrer son désaccord avec le système de coprésidence américano-soviétique et le manque de représentativité de cet organe. Ces anomalies ont été corrigées en 1979. La France, pour ne pas ignorer l'œuvre de désarmement biologique, s'est liée par une loi nationale du 9 juin 1972, dont le texte équivaut globalement à celui de la convention.

La menace que ferait peser l'existence d'arsenaux biologiques revêt une dimension terrifiante. Pendant les années 60, les Etats-Unis ont procédé à plusieurs expériences avec des agents supposés inactifs afin de tester la vulnérabilité du pays à une agression biologioique : dissémination d'agents « infectieux » dans le métro new-yorkais, dans les circuits d'aération de la Maison Blanche et du Congrès américain, au large de San-Francisco, etc.

Ces opérations, une fois révélées, soulevèrent l'indignation et aussi une profonde inquiétude du fait de l'efficacité des résultats obtenus. Il apparut qu'une grande puissance ne disposait d'aucun moyen de se protéger contre de telles armes, que des groupes de saboteurs pourraient utiliser. Selon les experts, une agression biologique coûterait la vie à des dizaines de millions d'Américains, et la possession d'armes de ce type par de petites nations romprait l'équilibre stratégique réalisé avec les armes nucléaires.

Si l'on omet les préparatifs et les expériences de l'armée japonaise pendant la seconde guerre mondiale, plusieurs facteurs ont permis jusqu'à présent de préserver le monde d'une guerre de cette nature. D'abord la puissante réprobation qui entoure l'usage de telles armes est renforcée par de puissantes inhibitions psychologiques. Et aussi l'existence du protocole de Genève de 1925. L'aspect militaire couramment évoqué ne semble pas devoir prédominer. Les agents biologiques entraînent des effets dont l'étendue demeure difficilement maîtrisable. Sauf cependant s'ils étaient utilisés sur un champ de bataille, on ne voit pas quels risques courrait un agresseur employant l'arme biologique contre un pays situé à plusieurs milliers de kilomètres. Il pourrait d'ailleurs parfaitement « doser » un emploi d'agents biologiques sélectionnés et, à défaut de pouvoir en mesurer précisément les effets, les contenir dans les limites voulues. Il ne serait pas même besoin de recourir à des formes hautement virulentes de maladies pour « paralyser » tout un pays et bouleverser ses objectifs et priorités économiques, politiques ou sociales, en raison d'impératifs sanitaires (1). Les progrès de la biologie, avec les perfectionnements futurs des techniques de l'ingénierie génétique, renforcent certaines craintes.

Un bilan positif

La prochaine adhésion de la France à l'accord international autorise une certaine satisfaction. Bien sûr, la convention n'est pas exempte de lacunes. Ainsi, les recherches demeurent licites en raison de la difficulté de déterminer la finalité de ces activités. Restent également autorisés les agents de types et en quantités destinés à des fins prophylactiques de protection, ou à d'autres fins pacifiques. Les forces armées peuvent donc mettre au point de nouveaux agents hautement virulents afin de leur trouver un antidote. Conscients de l'échappatoire offerte, les États-Unis et l'Union soviétique ont clairement fait savoir que cette disposition ne pouvait être interprétée comme permettant la préparation de nouvelles formes de guerre biologique.

Au-delà de ces quelques omissions, les aspects positifs de la convention l'emportent largement. Les États ne peuvent mettre au point, fabriquer ou stocker tout agent biologique ou toxine définis et doivent détruire les stocks qu'ils possèdent. Ils s'interdisent également de transférer à qui que ce soit, et de quelque façon que ce soit, les agents, armes ou appareils interdits et s'engagent à ne pas aider, encourager ou inciter qui que ce soit à les fabriquer ou à les acquérir.

La bonne application de ces engagements doit, bien sûr, pouvoir être contrôlée. Or aucun système extrêmement poussé de vérification n'est prévu. Il n'en demeure pas moins que, si les États le souhaitent, des procédures de contrôle peuvent être mises en œuvre : qu'il s'agisse d'une plainte déposée au Conseil de sécurité ou, afin de respecter l'égalité des parties au traité, d'une demande d'enquête auprès du secrétaire général des Nations unies. Ainsi lorsque, en 1979, éclata à Sverdlovsk, en U.R.S.S., ce que l'on a supposé être une épidémie d'anthrax due à une fuite au centre de guerre bactériologique, les États-Unis alléguèrent une violation de la convention de 1972.

L'affaire s'arrêta là, faute d'une volonté politique des États parties de réclamer une enquête au moyen des procédures internationales appropriées prévues à l'article V. Aujourd'hui, afin d'enquêter au sujet des allégations d'emploi d'armes chimiques en Asie du Sud-Est et en Afghanistan, une commission a été créée sur la base d'une violation éventuelle du protocole de Genève de 1925. Une enquête pourrait également être menée sur la base de la convention de 1972 puisque les accusations font état de l'usage de toxines, ce qui impliquerait leur fabrication, leur stockage et, très certainement, leur transfert, activités formellement proscrites. Il y aurait certes des améliorations à apporter au texte de la convention de 1972. Cependant, si les États le veulent réellement, ils peuvent efficacement recourir aux moyens de contrôle esquissés par les dispositions existantes.

La France a certainement un meilleur profit à escompter d'un engagement international, même imparfaitement conçu, que d'une renonciation unilatérale qui la prive des effets d'un important principe de droit international : celui de la réciprocité. Ainsi, le décision des autorités françaises, qui depuis quatre années maintenant occupent leur siège à Genève, répond au souhait formulé en 1972 par les sénateurs socialistes et communistes. Est-il permis d'espérer semblable conformité en d'autres domaines du désarmement ?

(1) Cf. H. Marcovich, H.H. Mollaret, « La variole : arme biologique de demain ? », *le Monde*, 15 juin 1980. J. Royer, Communication faite à l'Académie de médecine, 27 mars 1979.

RECTIFICATIF. – Dans nos dernières éditions (*le Monde* du 18 juin), une bévue de mise en page nous a fait attribuer à l'écrivain Henri Guillemin la qualité... d'éditeur. Nous le prions, ainsi que nos lecteurs, d'accepter nos excuses.

Le Monde

étranger

L'invasion du Liban par Israël

Les Etats arabes, qui ont observé un silence presque général depuis le début de l'invasion du Liban, ont commencé à réagir tandis que l'Europe accroît sa pression sur Jérusalem.

● A BEYROUTH, M. Arafat, dans une émission radiodiffusée, s'est adressé, jeudi 17 juin, aux forces palestiniennes et à leurs alliés progressistes libanais. « Nous résistons depuis quatorze jours, a-t-il déclaré, et la bataille ne fait que commencer. Nous ferons de Beyrouth le tombeau des envahisseurs et le Stalingrad des Arabes. » Un premier groupe de cinq cents volontaires iraniens a pris position sur le front de Souk el Gharb.

● A DAMAS, où se trouve depuis jeudi soir M. Ali Akbar Velayati, ministre iranien des affaires étrangères, des avions soviétiques TU-22 et des appareils de transport libyens se posent régulièrement à l'aéroport depuis le début de la semaine pour livrer du matériel militaire. Il s'agit, selon le Pentagone, de batteries de missiles Sam-6, destinées à remplacer celles qui ont été détruites par les Israéliens.

● AU CAIRE, le gouvernement a interdit aux groupes de l'opposition d'organiser une manifestation de masse contre la politique israélienne et américaine, mais a donné son accord pour une action de protestation plus limitée. D'autre part, M. Saïd Kamal, ancien adjoint de M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P. et membre du Conseil national palestinien, a déclaré : « Nous avons aujourd'hui besoin de l'Egypte, de son peuple, de ses forces politiques, de son poids stratégique et de l'engagement qu'elle a pris à notre égard dans le processus de paix. »

● A TUNIS, des centaines de Tunisiens, ouvriers et étudiants notamment, se sont portés volontaires pour aller combattre au Liban, nous signale notre correspondant. Trois convois auraient déjà quitté le pays à destination de Damas. A la Chambre des députés, des voix se sont élevées pour demander la rupture des relations diplomatiques avec les Etats-Unis et les pays occidentaux qui soutiennent Israël.

● A ALGER, le président Bendjedid a révélé jeudi que l'Algérie avait pris des « mesures concrètes » pour aider les victimes de l'invasion. Deux jours plus tôt, à l'ouverture de la session du comité central du F.N.L., il avait estimé que l'invasion du Liban résultait notamment « de la faiblesse arabe, conséquence des déchirements, de la dispersion des rangs, des slogans creux et des discours pompeux qui ne sont suivis d'aucune application sur le terrain », rapporte notre correspondant.

● A BRUXELLES, M. Tindemans, président du Conseil de la Communauté, répondant à un appel du secrétaire général de l'Organisation de la conférence islamique, rappelle que, le lundi 14 juin, les Dix ont remis « sine die » la signature d'un protocole financier avec Israël et précise que, le 21 juin, ils examineront les possibilités d'entreprendre d'autres actions dans le cas où Israël continuerait à ignorer les résolutions du Conseil de sécurité appelant au retrait immédiat de ses forces du Liban ; il a accusé Israël de « violation flagrante du droit international et des principes humanitaires les plus élémentaires ».

● DEUX ASSEMBLEES EUROPEENNES, le Parlement européen, à Strasbourg, et l'Assemblée de l'U.E.O., à Paris (Belgique, France, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas R.F.A.), ont pris position jeudi. Par cent neuf voix (démocrates-chrétiens, libéraux, conservateurs et gaullistes), contre quatre-vingt-dix, le Parlement européen « condamne l'action armée d'Israël (...) et, parallèlement, toute action terroriste contre Israël ». Une résolution socialiste rappelant la demande des dix gouvernements d'un « retrait immédiat et inconditionnel » d'Israël a été repoussée. Pour sa part, l'Assemblée de l'U.E.O., par trente-quatre voix contre quatre, condamne « sans réserve la présente agression israélienne », demande le retrait de toutes les forces étrangères, sauf celles de l'ONU, et rappelle le droit des Palestiniens à l'autodétermination « sur un territoire national » et celui d'Israël à l'existence.

Quand les Phalangistes trouvent les Israéliens un peu... envahissants

De notre envoyée spéciale

Beyrouth-Est. — Un papillon collé sur la caisse indique 100 chekels = 20 livres libanaises. Le supermarché de Baabda s'est mis à l'heure israélienne, et les soldats de Tsahal font leurs emplettes comme chez eux. Le gérant s'inquiète un peu de cette masse de chekels qui s'amoncellent, mais — confie-t-il — philosophe : « Je n'avais pas le choix. »

La présence des chars israéliens aux portes de Beyrouth-Est est acceptée comme une fatalité par une population écœurée de la guerre et qui ne souhaite qu'une chose : se retrouver enfin seule. « Je préfère de beaucoup les Israéliens aux Palestiniens, nous dit une étudiante chrétienne : ils nous protègent, mais j'aimerais encore mieux que tous les étrangers quittent le pays. »

Les Libanais, qui en ont vu d'autres, prêtent à peine attention aux voitures à plaque jaune d'Israël circulant dans certains quartiers de Beyrouth. Ils renseignent obligeamment les officiers qui ne trouvent pas toujours leur chemin dans cette ville inconnue. A 800 mètres d'un carrefour qui marque le passage entre Beyrouth-Est et Beyrouth-Ouest, la guerre semble lointaine. La circulation est dense, et c'est à grands coups d'avertisseur que les jeeps de l'armée essayent de se frayer un passage à travers les embouteillages.

Les soldats de l'armée régulière libanaise règlent la circulation à l'ombre des chars israéliens. « C'est eux qui contrôlent, qui décident ! », lâche, désabusé, le lieutenant qui surveille le secteur. Avant de pénétrer dans le quartier chrétien, il faut franchir le barrage des phalangistes que l'on ne distingue des Israéliens que par leur béret noir, puisqu'ils portent le même uniforme. Des phalangistes qui commencent à s'inquiéter de la pesante présence israélienne sur leurs terres.

Pour ceux que nous avons pu rencontrer, de bienfaiteurs à Jérusalem, les Israéliens sont devenus des envahisseurs à Beyrouth. Tout ne semble pas aller pour le mieux sur le terrain entre les Phalanges chrétiennes et les Israéliens. « Nous avons beaucoup de problèmes », avoue un jeune phalangiste qui refuse cependant de s'expliquer à l'arrivée d'un officier israélien. « Nous ne ferons pas le « sale boulot », c'est-à-dire écraser l'O.L.P. à Beyrouth à leur place, nous dit un autre. Nous sommes Arabes et nous devons régler notre problème entre Arabes libanais. Nous avons besoin des Israéliens mais pas à Beyrouth. »

Cette prise de conscience explique peut-être pourquoi les Israéliens n'ont pas autorisé les journalistes étrangers, dont ils contrôlent tout mouvement dans la partie occupée du Liban, à aller au quartier génér des Phalanges. Trois heures, en raison des nombreux convois militaires qui circulent, séparent aujourd'hui la frontière israélienne de la capitale libanaise, qu'on atteint en venant d'Israël par de petites routes de montagnes défoncées par le passage des blindés.

Tout le long du chemin, au nord de Damour, subsistent des traces de combats et, aux abords de l'aéroport dont les pistes paraissent intactes, des réservoirs de carburants continuent de brûler en dégageant une âcre fumée noire. La situation aux alentours de Beyrouth n'est pas sûre et, jeudi matin, une roquette palestinienne est tombée à proximité du pont de Damour, à quelques kilomètres d'une piste de l'aéroport de Khalde. Cinq Palestiniens ont été faits prisonniers par les Phalanges et ils attendaient d'être pris en charge par les Israéliens. Toute la région, et en particulier la ville de Damour, a été très durement bombardée. A Damour, aucune construction ne semble épargnée et la ville est pratiquement déserte. On n'y pénètre pas, les Israéliens craignant qu'elle ne soit minée par endroits. Les combats ont été très violents et, au dire des Israéliens, les Palestiniens qui y étaient installés en force se sont violemment défendus.

Le long de la plage, l'armée israélienne est installée en masse, avec une cinquantaine de chars d'assaut et presque autant d'autochenilles Velda des paras-commandos. A quelques kilomètres du front, les soldats bivouaquent dans la plus grande décontraction. Certains pique-niquent, confortablement installés à l'ombre de leurs chars ou abrités sous un parasol multicolore. D'autres profitent de la plage de sable fin pour piquer une tête dans la Méditerranée.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Jérusalem semble attendre plus de profit d'une négociation que d'une coûteuse victoire

De notre correspondant

Jérusalem. — Le climat a quelque peu changé dans l'ensemble des milieux politiques, y compris les plus proches du gouvernement. On y discute moins des chances ou des risques d'une opération militaire (israélienne ou phalangiste) contre Beyrouth-Ouest que souhaitent les uns et craignent les autres. Ce sont les efforts amorcés par les dirigeants libanais et l'émissaire américain, M. Philip Habib, pour la recherche d'une solution négociée qui retient surtout l'attention.

Ces efforts sont suivis dans une atmosphère de relatif optimisme, qui tranche sur celle des jours précédents durant lesquels était réapparue cette vieille crainte, pour ne pas dire hantise, d'une majorité d'Israéliens : être frustrés à la table des pourparlers d'une victoire militaire, sous la pression de l'étranger. Le commentateur de la télévision a souligné, jeudi 17 juin, que, malgré les démentis de l'O.L.P., tout indiquait que les organisations palestiniennes étaient entrées en contact indirect avec les dirigeants libanais et M. Habib, afin d'éviter un assaut contre leur dernier bastion et d'envisager « une nouvelle forme de leur présence au Liban ». Cette démarche pourrait amener les fedayin à déposer les armes.

Cette dernière éventualité suscite évidemment le plus d'intérêt à Jérusalem, où certains considèrent qu'elle permettrait de faire l'économie d'une coûteuse bataille. Si plusieurs journaux ont effectivement fait état à ce sujet, vendredi matin, de leur « optimisme », ils n'en ont pas moins fait remarquer que le processus politique et diplomatique qui vient de s'engager sera long, difficile et semble pour le moment tout à fait incertain. La presse met, d'autre part, en valeur le fait que M. Walid Joumblatt, après avoir d'abord refusé, a accepté d'engager des discussions avec le gouvernement libanais et de rencontrer, dans sa résidence de Moukhtara (occupée par l'armée israélienne), M. Pérès, président du parti travailliste israélien, en mission d' « information », au nom de l'Internationale socialiste.

Toutefois, au sein de l'opposition comme de la majorité, mais pour des raisons différentes, on continue de penser qu'une reprise des combats demeure probable. Al Hamishmar, l'organe du Mapam, qui représente l'aile gauche de l'alliance formée avec le parti travailliste, estimait, le 18 juin, que le cessez-le-feu déclaré par Israël « n'était pas encore la fin de la guerre ».

A l'égard des Américains, les Israéliens manifestent de l'amertume. Dans les milieux proches du cabinet, on admet que le gouvernement de Washington, en laissant planer un doute sur le maintien de la rencontre entre MM. Reagan et Begin (prévue pour le 21 juin), et en différant la présentation au Congrès d'un projet de livraison de soixante-quinze avions F-16 à Israël, a bel et bien fait comprendre qu'il ne devait pas être question d'une attaque israélienne ou phalangiste sur Beyrouth-Ouest, au moins pendant la durée du séjour de M. Begin aux Etats-Unis et la mission de M. Habib à Beyrouth. Cette « pression » américaine est jugée « insupportable » par l'éditorialiste du Yedioth Aharonoth, qui invite presque M. Begin à riposter en menaçant de ne pas se rendre à la Maison Blanche.

De retour de Paris, le ministre des affaires étrangères, M. Shamir, s'est montré très satisfait. Il a déclaré, jeudi, que son voyage avait eu une « importance particulière », dans la mesure où il avait donné au gouvernement israélien l'occasion d'expliquer « dans une grande capitale européenne » sa position, et il a souligné le retentissement de sa visite dans la presse française et européenne. Il a affirmé que la communauté juive en France n'était pas divisée : « J'ai vraiment ressenti, a-t-il dit, son soutien total, sa totale solidarité et son identification avec Israël. »

A propos de ses entretiens avec les dirigeants français, il a déclaré : « J'ai eu le sentiment que si le gouvernement de la France était sollicité par celui du Liban, il serait prêt à participer à la recherche d'une solution politique [au Liban]. » Il a précisé que la France pourrait envisager, à la condition que Beyrouth en fasse la demande, l'envol d'un contingent dans une nouvelle force internationale. Mais l'optimisme de M. Shamir a été tempéré par des rumeurs propagées par la presse, selon lesquelles la France, avec la Grande-Bretagne, agissait au sein de la Communauté européenne, pour que celle-ci décide de prendre des sanctions économiques contre Israël.

FRANCIS CORNU.

Eviter le pire...

(Suite de la première page.)

Son refus de participer au « comité de salut national » proposé par le chef de l'Etat libanais avait jusque là bloqué toute issue politique. Son retour dans la capitale laissait donc supposer que, cédant aux pressions de ses partenaires au sein du Mouvement national, il ne ferait plus d'obstacle à l'ultime chance d'une entente libanaise, même limitée et précaire.

Il a fait la moitié du chemin. Acceptant de ne plus voir les soldats du Tsahal qui campent aux abords du palais présidentiel, il admet le principe du comité proposé, mais refuse sa composition qu'il juge non représentative de l'ensemble des tendances en présence. Il entend y voir associer des maronites hostiles aux Phalanges (ceux du nord, fief de M. Soleiman Frangié et d'autres, indépendants, tel M. Eddé (1) ainsi que d'autres musulmans, tant sunnites que chiites. « Malgré l'occupation israélienne et la défaite que nous devons admettre, » explique le dirigeant druze, « je continue de refuser le diktat de Bechir Gemayel ».

Des priorités opposées

A-t-il pourtant un autre choix ? Les divers dirigeants de l'ouest ne tiennent pas, par tant d'intransigeance, à porter demain la responsabilité de la « bataille de Beyrouth ». Et les Palestiniens eux-mêmes poussent au compromis, préférant encore négocier demain leur défaite avec un interlocuteur libanais reconnu que de risquer une inéluctable liquidation par « l'ennemi sioniste ».

Le « salut public » peut donc encore prévaloir. Mais avant même qu'il ne voie le jour, il en est plus d'un pour douter que cela suffise à bouleverser la donne et à éviter le pire. Pour l'Ouest, l'Etat libanais à demi rafistolé par une telle entente devrait d'abord s'empresser de condamner l'occupation israélienne et exiger le retrait des « troupes sionistes », le reste — repli syrien et nouveau statut pour les Palestiniens — se négociant ensuite.

Mais côté chrétien, les priorités sont évidemment inverses. Le scénario proposé par les Phalangistes verrait le « comité de salut national » se transformer et s'élargir très vite en un véritable gouvernement qui ferait aussitôt entrer l'armée libanaise à Beyrouth-ouest.

Viendrait alors, en condition préalable absolue, l désarmmnt ds milices progressistes et des Fedayin, les Kataëb acceptant de faire de même dans leur propre secteur. « C'est une affaire de jours, pas de semaines, affirme-t-on à l'état-major phalangiste. L'armée ne devra plu slaisser la moindre douchka (2) se promener sur Hamra. Nous l'avons toujours exigé. Mais aujourd'hui ce sont les sunnites eux-mêmes qui le réclament. » Et les retraits syriens et israéliens ?

Les Palestiniens sans illusions

« Ils sont d'un autre ordre, même si, pour la forme, on peut assurer un minimum de simultanéité avec la reddition palestinienne. »

Car il n'est ici, bien sûr, question que de reddition. « Les Fedayine n'ont plus qu'un choix », affirme un proche collaborateur de Béchir Gemayel : « Se rendre sans armes à Reagan et aux Saoudien, ou, les armes à la mains, sous les canons de Sharon et de Eytan... » Les Palestiniens, en privé, ne se font guère plus d'illusions. Cherchant à maintenir à tous prix le contact avec les américains, ils veulent encore espérer le sauvetage de leur existence politique. A Beyrouth, où ils peuvent s'exprimer, et non dans ces capitales arabes où ils savent trop bien qu'ils seraient muselés. Certains de leurs dirigeants semblent prêts pour cela aux ultimes concessions sur le plan militaire. Les autocritiques sévères sur les responsabilités de la résistance dans sa propre défaite courent tout Beyrouth. Trop tard ?

« Nous avons des contacts avec eux et nous sentons leur volonté de survivre, affirme M. Karim Pakradouni, t ête pensant des Kataëb. Mais Israël est là aux portes et, d'évidence, n'a pas envie de les laisser survivre, ni militairement ni même politiquement. En outre, quoi qu'ils disent ou fassent, les Américains et les Européens ne seraient pas non plus fâchés d'en finir avec ces Palestiniens. Comment toutes ces tractations pourraient-elles donc aboutir ? »

— Peut-on pourtant évaluer ses chances de succès ?

— « Le comité de salut national verra le jour. Le gouvernement, qui doit en émaner ? Disons une chance sur deux. Quant à la présence de l'armée libanaise sur le terrain et au désarmement, c'est encore beaucoup moins. Les routh. Un changement purement politique n'est pas suffisant pour répondre à la situation. »

Il n'est plus un quartier où l'on ne se livre, à demi-impuissant devant le compte à rebours, à ce jeux cruel des pronostics. Comme si, déjà, la page devait être tournée. A l'heure où dans les ruines désertes des banlieues sud, de jeunes fedayin dressent des murs de terre et minent les accès à leurs derniers sanctuaires, les dirigeants phalangistes, dans leurs antichambres refaites à neuf, construisent le Liban de demain. Celui qui dirigera leur candidat à la prochaine élection présidentielle, — « Cheikh Béchir », bien sûr — « un Etat fort et moderne que l'on bâtira bientôt avec les musulmans libanais libérés... »

Avec lui seul ? Sous le grand porche du conseil militaire Kataëb, une voiture civile est passée devant nous, imatriculée à Jérusalem. Les sentinelles ont salut, garde à vous, et ponctue le geste d'un simple mot : « Shalom... »

DOMINIQUE POUCHIN.

(1) Dans une déclaration faite à l'A.F.P., M. Raymond Eddé a indiqué qu'il refusait d'être représenté par qui que ce soit dans le comité de salut national « car toute personne qui accepterait d'en faire partie sera appelé tôt ou tard à collaborer avec Israël et serait aussi coupable que l'a été en France Pierre Laval, qui a été condamné et exécuté pour avoir collaboré avec les nazis ».

(2) Mitrailleuse lourde de fabrication soviétique dont disposent les Palestiniens.





L'INVASION DU LIBAN

MM. Begin et Sharon sont-ils « fascistes » ?

MM. Begin et Sharon sont-ils des fascistes ? La question est posée à deux personnalités de l'opposition israélienne qui font face, à Paris, à une salle comble de journalistes, d'hommes politiques et d'intellectuels français, venus s'enquérir de la guerre du Liban. La conférence de presse s'émaille de dialogues imprégnés d'émotion. Sereins, MM. Mattitiahu Peled et Ouri Avnery répondent en termes soigneusement pesés aux questions posées parfois avec passion.

M. Avnery, chef du mouvement Shelli et directeur de la revue à grand tirage Haolam Haze (Notre monde), *expliquait au début de la réunion que son compagnon et lui-même estimaient de leur* « devoir patriotique » *d'alerter l'opinion* étrangère, de témoigner de la *profonde inquiétude d'un nombre non négligeable de leurs compatriotes devant* « une guerre immorale et préjudiciable à l'avenir du peuple israélien ».

Après que le professeur Maxime Rodinson, qui présidait la conférence de presse, ait rappelé que Ben Gourion, l'un des fondateurs de l'Etat juif, avait le premier, traité autrefois M. Begin de « fasciste », *M. Avnery a déclaré :* « Il ne sert à rien de décerner des étiquettes. Je m'abstiendrai, pour ma part, de qualifier MM. Begin et Sharon. Je peux vous dire, en revanche, que ce dernier est un homme très, très dangereux pour l'Etat d'Israël. »

Le directeur de Haolam Haze *rappelle qu'il a publié, il y a neuf mois, dans le détail, le déroulement et les objectifs de la guerre en cours. Il ne le dit pas mais on sait par ailleurs que son informateur n'était autre que le général Sharon lui-même. Préméditée de longue date, soutient-il, l'invasion n'a en réalité aucun rapport avec la sécurité des Israéliens en Galilée ou avec l'attentat contre l'ambassadeur Argov, à Londres, qui n'ont servi que de « prétextes » au déclenchement des hostilités.*

L'enquête de Scotland Yard a confirmé que le responsable de l'attentat est un dissident de l'O.L.P., Abou Nidal, qui a quitté Damas pour Bagdad il y a quelques semaines, et qui s'était déjà rendu coupable de l'assassinat de plusieurs responsables de l'organisation de M. Arafat. Personnage plus que louche, accusé d'être manipulé par des agents du Mossad (services de renseignements israéliens) et de la C.I.A., Abou Nidal — rapporte M. Avnery — aurait agi, selon une hypothèse circulant dans les milieux politiques israéliens, pour le compte de l'Irak qui cherchait, pour sa part, une diversion à la guerre avec l'Iran. Quoi qu'il en soit, conclut-il, Abou Nidal a fourni à M. Sharon, au moment opportun, la « raison » de déclencher la guerre.

Le « feu vert » américain et l'« alignement » de la France

Quels sont alors les véritables objectifs de l'opération dite « Paix en Galilée » ? Le général Mattitiahu Peled, ancien membre de l'état-major général, l'un des vainqueurs de la guerre des Six Jours, actuellement président du comité Israël-Palestine, répond que le tandem Begin-Sharon est déterminé à installer à Beyrouth « une dictature phalangiste », « un gouvernement fantoche » *qui* conclurait *la paix avec Jérusalem et céderait à Israël, par la même occasion, une portion, longtemps convoitée, du Sud-Liban.*

La « destruction de l'O.L.P. » *à Beyrouth, soutient-il encore, n'est que l'un des volets d'une politique visant à briser les Palestiniens en tant que peuple. Le gouvernement Begin, le général Sharon en particulier, tenteront de les refouler, par centaines de milliers, hors du Liban, mais aussi hors de Cisjordanie où* « la colonisation juive sera intensifiée prochainement ». *On espère, à Jérusalem, que beaucoup d'entre eux, désespérés par l'élimination de leurs dirigeants, iront se réfugier en Syrie ou en Jordanie. Les deux conférenciers, qui admettent entretenir des rapports suivis depuis sept ans avec des responsables de l'O.L.P., affirment que si celle-ci devait être détruite — ce dont ils doutent — l'événement constituerait une* « catastrophe » *pour les deux peuples, israélien et palestinien. L'élimination de l'option politique ouvrirait la voie à l'extrémisme et au terrorisme de groupes épars et incontrôlables, perspective — avance M. Avnery —* « qui réjouit certains de nos dirigeants, déterminés qu'ils sont à écarter toute solution de compromis ».

Le général Peled et M. Avnery affirment que l'invasion du Liban s'est produite avec le « feu vert » *américain que le général Sharon a obtenu à Washington quelques jours avant le déclenchement de l'opération « Paix en Galilée ». Les dirigeants de Jérusalem savaient aussi qu'ils n'avaient rien à craindre de l'Europe, de la France en particulier, comme l'a confirmé la « réaction molle » des sept puissances occidentales représentées à Versailles. L'évaluation de la conjoncture internationale a dès lors pesé, d'une manière peut-être décisive, dans la décision prise de déclencher l'offensive, ont-ils ajouté.*

« Quelles que furent les intentions louables du président Mitterrand et la manière avec laquelle sa visite à Jérusalem a été perçue chez vous, *a déclaré le général Peled,* le gouvernement et l'opinion d'Israël l'ont interprété comme un soutien à la politique de M. Begin, comme une sorte d'alignement sur les positions des Etats-Unis. » *Les conférenciers ont regretté vivement, à ce propos, qu'aucun officiel français n'ait jugé utile de les recevoir, malgré les démarches qu'ils avaient entreprises.*

En réponse à des questions concernant les mauvais traitements — notamment des tortures, selon la revue Israël-Palestine (1), *publiée à Paris par deux Israéliens, MM. Maxime Ghilan et Louis Marton, — aux Palestiniens capturés au Liban, MM. Peled et Avnery ont qualifié* d'« absurde » *la décision de leur gouvernement de ne pas appliquer la convention de Genève sur les prisonniers de guerre à* « de vaillants combattants au courage desquels nos militaires, interrogés à la télévision, ont rendu hommage ». *Le général Peled trouve* « très alarmant » *que les autorités israéliennes fassent le* black-out *sur tous les aspects de la guerre tandis que M. Avnery fait remarquer que* « très peu » *de combattants palestiniens sont faits prisonniers, la plupart des internés étant des civils* « suspects de collaboration » *avec l'O.L.P.*

Les deux conférenciers ont « déploré », *enfin, que M. Mendès France,* « très respecté dans tous les secteurs de l'opinion israélienne », *n'ait pas élevé la voix dans ces circonstances dramatiques.*

ÉRIC ROULEAU.

(1) B.P. 130-10, 75463 Paris cedex 10.

« Une invitation en France de M. Arafat serait la meilleure riposte à l'invasion »

nous déclare M. Ibrahim Souss, représentant de l'O.L.P. à Paris

M. Ibrahim Souss, représentant de l'O.L.P. à Paris a souhaité, dans un entretien qu'il nous a accordé, que la France invite M. Yasser Arafat en visite officielle à Paris pour mieux marquer sa condamnation de l'invasion israélienne au Liban.

« *L'attitude de la France,* nous a-t-il dit, *a été positive. Il y a eu condamnation claire et nette de l'action israélienne par M. Mitterrand. Mais cela ne suffit pas. Nous souhaitons maintenant une action de la France plus active sur la scène internationale afin de donner plus de poids aux efforts actuellement déployés pour trouver une solution à la crise.*

— Souhaitez-vous une action militaire de la France sur le terrain ?

— *Il n'en est pas question. Nous ne demandons pas à la France d'envoyer des troupes au Liban pour séparer les belligérants. Mais plutôt une prise de position politique qui pourrait se concrétiser par une reconnaissance officielle de l'O.L.P. par Paris.*

» *Dans cette perspective, une invitation officielle adressée à M. Arafat constituerait la meilleure réponse à l'invasion du Liban. Une telle démarche serait non seulement très utile, mais elle permettrait également à la France de jouer un rôle plus actif au Proche-Orient.*

— Certains pays voient dans les combats au Liban l'occasion d'une solution « à chaud » de la crise libanaise. Partagez-vous cet avis et quelles seraient les concessions que l'O.L.P. pourrait consentir à cet effet ?

— *Nous ne voyons aucune lueur d'espoir ou de possibilité de négociations, tant que l'occupation israélienne du Liban n'aura pas pris fin. Pour l'instant, notre préoccupation essentielle est de mettre, avec l'aide de nos frères libanais, un terme à cette occupation. Il est donc prématuré de parler maintenant de concessions. Nous sommes toutefois prêts à discuter avec un Etat libanais que nous souhaitons fort et souverain, mais pas avant le retrait inconditionnel des troupes israéliennes.*

— Etes-vous disposés à accepter une formule qui réglementerait strictement la présence militaire palestinienne au Liban ? En d'autres termes, accepteriez-vous de rester au Liban sans armes ou bien avec des armements limités ?

— *Il n'est pas question de désarmer les Palestiniens. Notre expression politique dépend de cet armement. On ne peut demander à un mouvement de résistance de mettre bas ses armes tant que ses aspirations et objectifs ne seront pas réalisés.*

— On parle cependant de négociations sous l'égide des Etats-Unis auxquelles participeraient les Palestiniens.

— *Malheureusement les Etats-Unis ont été jusqu'à présent hostiles à tout dialogue avec l'O.L.P. Ils ont encouragé l'agression israélienne. Je ne vois pas comment ils modifieraient d'opinion et donneraient satisfaction aux justes demandes de l'O.L.P. : un Etat palestinien et l'autodétermination de notre peuple.*

— Comment expliquez-vous l'apparente passivité des pays arabes ?

— *Malheureusement, le monde arabe est impuissant. Mis à part quelques pays et régimes, la majorité des Etats arabes assistent en spectateurs au drame libano-palestinien. Notre peuple et le peuple libanais se sentent seuls dans cette bataille.*

— Avez-vous l'impression d'avoir été « lâchés » par les Syriens ?

— *Je ne pense pas que la Syrie a renoncé au combat. On sait qu'elle a subi de graves pertes au cours des premiers jours du conflit. Mais la guerre n'est pas finie et les Syriens savent qu'ils sont aussi menacé que nous par l'agression israélienne.*

— Dans quelle mesure l'U.R.S.S. est-elle disposée à vous aider ?

— *Les Soviétiques nous accordent un appui diplomatique, politique et militaire que les autres grandes puissances nous refusent. J'estime qu'il ne faut pas prendre à la légère l'avertissement que Moscou a adressé à Israël et aux Etats-Unis. Mais il faudrait également prendre en considération le délicat rapport des forces entre les grandes puissances au Proche-Orient. Par son action, Israël a mis en danger non seulement la paix dans cette région mais également dans le monde entier qui se trouve soudain au bord de l'abîme. Il est donc normal que les Soviétiques tentent d'éviter une confrontation soviéto-américaine.* »

Propos recueillis par
JEAN GUEYRAS.

INVITÉ SANS L'ÊTRE

M. Arafat sera-t-il invité à Paris comme le souhaite son représentant en France, M. Ibrahim Souss ? L'est-il déjà ? Le président de la République a-t-il rabroué M. Chevènement, qui, en conseil des ministres, suggérait une démarche explicite ? Le Matin, *qui, sur ce dernier point, avait publié une information, la maintient ce vendredi 18 juin en dépit du démenti publié la veille par l'Elysée sur de* « prétendues indiscrétions dénuées de toute valeur (le Monde du 18 juin). » *Toutefois, la mise au point du* Matin *vise uniquement les propos sur l'économie prêtés à M. Rocard.*

Dans ces incertitudes, M. Mitterrand n'a pas porté la lumière au cours de sa conférence de presse de Vienne. « M. Arafat, *a-t-il dit,* peut comme quiconque se rendre en France. Il n'y a pas de problème de relations. Quant à discuter, c'est une autre affaire. »

Sans être expressément invité et sans parler politique. L'heure serait-elle au tourisme ?

MARCHE POUR L'IRAN A PARIS

Plusieurs personnalités françaises et iraniennes, dont MM. Laurent Schwartz, Jean Dresch, Vladimir Jankélévitch, Guy Aurenche, Nasser Pakdaman et Ali Ashgar Hadj Saïd Djavadi, ont apporté leur appui à une marche organisée par les sympathisants des Moudjahidin du peuple le samedi 19 juin à 17 h 30, de la République à l'Opéra.

Les signataires de l'appel soulignent que cette marche a pour but de commémorer la « *répression sanglante de la grande manifestation populaire du 20 juin 1981* », qui a marqué en Iran « *le début de l'entreprise d'élimination physique de toute opposition* ».

UNE DÉCLARATION DE MATHÉMATICIENS FRANÇAIS

Cinquante mathématiciens, dont certains ont des relations professionnelles suivies avec les universités israéliennes, nous ont adressé la déclaration suivante :

« L'invasion du Liban par l'armée israélienne et les conditions barbares de cette intervention, créent une situation nouvelle devant laquelle il est impossible de ne pas crier notre indignation, et nous forcent à réviser les bases sur lesquelles étaient fondées jusqu'ici les relations officielles des communautés scientifiques françaises et israéliennes.

» En effet, ce qui était déjà visible de la politique du gouvernement israélien en Cisjordanie, a malheureusement pris un tour spectaculaire : la décision préméditée d'anéantir ou, à tout le moins de disperser de façon définitive la communauté palestinienne. Cette politique ne recule plus devant aucun moyen : les massacres de population civiles au Liban en témoignent, sans commune mesure avec les excès auxquels ils sont censés répondre.

» Nous lançons un appel solennel aux scientifiques et intellectuels israéliens, en particulier aux mathématiciens avec lesquels beaucoup d'entre nous ont entretenu jusqu'ici des rapports étroits afin qu'ils se désolidarisent de cette politique insensée, et qu'ils la condamnent publiquement.

» Dans l'état actuel des choses, nous demandons à nos collègues scientifiques de suspendre les relations officielles avec les institutions scientifiques israéliennes. »

On relève parmi les signataires les noms des professeurs : L. Boutet de Monvel et J.-L. Verdier (Normale Sup.), C. Bardos, C. Houzel, J.-F. Mela et P. Schapira (Paris-Nord), G. Iooss et J. Morgenstern (Nice), J.-P. Labesse (Dijon), Lê Dung Trang (Paris-VII), M. Mendès-France (Bordeaux), Y. Meyer (Polytechnique), N. Sibony (Paris-Sud), de MM. J.-P. Bourguignon et J.-P. Labesse (C.N.R.S.), et de M. M. Balabane, maître-assistant à Paris-Nord.

PÉTITIONS ET MANIFESTATIONS EN FRANCE

Pétitions et manifestations de protestation se multiplient à la suite de l'opération israélienne au Liban. Citons notamment :

— *Des associations de solidarité franco-arabe et franco-palestinienne appellent à une manifestation,* vendredi 18 juin à 18 heures, du métro Barbès à l'Elysée.

— *M. Lionel Jospin,* premier secrétaire du P.S., s'élève contre « *la liquidation de la résistance palestinienne* » et a demandé le « *retrait immédiat et sans préalable* » des troupes israéliennes du Liban.

— *L'Association socialisme et judaïsme,* nous demande de signaler que si certains de ses membres ont participé à la manifestation hostile à M. Begin devant l'ambassade d'Israël (*le Monde* du 17 juin) elle n'avait pas signé l'appel à ce sujet qu'elle jugeait excessif. (Il en est de même pour le Hatchomer Hatzaïr).

PAR LES FORCES ISRAÉLIENNES

LA FIN DE LA VISITE DE M. MITTERRAND A VIENNE

« Plus on cherchera à détruire le peuple palestinien, plus on soulèvera une vague de terrorisme »

DÉCLARE M. CLAUDE CHEYSSON

Vienne. — L'actualité internationale, tout particulièrement les événements du Liban, ont donné à la visite de M. Mitterrand dans la capitale autrichienne, terminée jeudi soir 17 juin, un caractère particulier, dont risquait de pâtir la relance des relations bilatérales.

Les attaches de M. Kreisky avec le monde arabe, et notamment palestinien, le voyage de M. Mitterrand en Israël, des propos sévères du chef du gouvernement autrichien pour M. Begin, dont l'attitude a été qualifiée de « *semi-fasciste* » à plusieurs reprises, tout concourait à faire que ce tête-à-tête soit davantage *consacré au* Proche-Orient qu'à un examen de la coopération entre Paris et Vienne. MM. Kreisky et Mitterrand ont évité ce double écueil. Non seulement cette coopération doit faire l'objet d'une relance importante et rapide, mais on a pu aboutir sur le drame libanais à une déclaration commune.

Ce sont finalement des rapports Est-Ouest qu'on a le moins parlé. M. Mitterrand a pourtant insisté sur le fait que les négociations de Genève ne devaient pas aboutir à des faux-semblants. Ce n'est pas, a-t-il dit, parce que l'Union soviétique retirera symboliquement quelques SS-20 que les conditions fondamentales

De notre envoyé spécial

d'une détente et d'une sécurité *authentiques*, l'*équilibre* des forces et l'esprit de négociation, seront remplies.

M. Kreisky a dit de son côté que les événements de Varsovie *sont pour la paix une menace* beaucoup plus grave qu'on ne le croit. Ce n'est pas — a-t-il ajouté — en accroissant les difficultés du camp soviétique que les Occidentaux aideront au retour de la détente entre l'Est et l'Ouest, ni entre les autorités militaires polonaises et la population. Le *scepticisme* de M. Mitterrand paraît *cependant intact*.

« On ne raye pas un peuple de la carte du monde »

Les relations bilatérales ont fait l'objet d'un examen approfondi. Elles étaient jusqu'à présent, selon le président français, « *bonnes mais pas très actives* ». La commission mixte, jusqu'alors assez ronronnante, va être réactivée. L'Institut franco-autrichien va être totalement rénové. Certaines actions pourraient être entreprises en commun en faveur du tiers-monde, notamment en Afrique, où, a souligné M. Kreisky, « *l'expérience de la France est irremplaçable* ».

Des événements du Liban, M. Cheysson s'est entretenu dès jeudi matin avec son collègue autrichien, M. Pahr. Le ministre des relations extérieures a déclaré qu'aux yeux du gouvernement français, *toute solution* qui méconnaîtrait le droit des Palestiniens à disposer d'une patrie serait à plus ou moins long terme vouée à l'échec « *On ne raye pas comme ça un peuple de la carte du monde*, a-t-il dit, *et le peuple juif, qui a subi lui-même une tentative d'extermination abominable, devrait être le dernier à l'oublier.* » Pour M. Cheysson, « *plus on cherchera à détruire le peuple palestinien, plus on soulèvera une vague de terrorisme implacable. Et il y a suffisamment de gens dans le monde qui ont intérêt à ce que le terrorisme fasse des ravages pour ne pas lui donner de raisons supplémentaires de se manifester.* »

Au cours de sa conférence de presse, M. Mitterrand a insisté sur le fait que la France sans evenir en rien sur le droit d'Israël à des frontières garanties, ne pouvait que condamner l'invasion du Liban et appeler au retrait de toutes les forces étrangères, sauf celles qui pourraient être constituées pour rétablir la paix par la communauté internationale avec l'accord « *du gouvernement légal et légitime* » de Beyrouth. Le président de la République a dit qu'il n'avait pas eu d'entretien téléphonique avec *M. Arafat ni reçu du chef de* l'O.L.P., de message direct. Mais *il a reçu « des messages indirects par la voie publique, des messages de personnalités du monde arabe, comme celui du secrétaire général de la ligue arabe* ». Il a confirmé que M. Guttman, secrétaire général du Quai d'Orsay s'était entetenu, près de Beyrouth avec un adjoint de M. Arafat. Il a ajouté que M. Aafat pouvait, « *comme quiconque* » se rendre en France, le fait de discuter étant « *une autre affaire* ».

En publiant une déclaration commune sur le Liban, le président et le chancelier ont obtenu un double résultat. Le premier est d'avoir manifesté publiquement la préocupation des Européens devant le drame du Proche-Orient en général, et du Liban en particulier. Le second est de réduire la portée des affirmations selon lesquelles MM. Mitterrand et Kreisky ne partagent pas la même analyse sur le Proche-Orient.

En outre, M. Mitterrand, en co-signant avec M. Kreisky — qui passe, à bon droit, pour un ami des Palestiniens — un texte qui met l'accent sur les droits de ces derniers et du Liban, n'est sans doute pas mécontent de corriger quelque peu son image d'homme d'Etat plus compréhensif que d'autres vis-à-vis de Jérusalem. On pourrait d'ailleurs prêter au chancelier autrichien l'arrière-pensée exactement inverse. Le vieil « *enfant terrible* » du camp occidental, reçoit en effet, en signant en *commun* avec M. Mitterrand une déclaration sur le Proche-Orient, une caution de modération.

BERNARD BRIGOULEIX.

La déclaration franco-autrichienne :

UNE NOUVELLE DEMANDE DE RETRAIT DES ISRAÉLIENS

Voici le texte de la déclaration commune sur le Liban publiée jeudi 17 juin à Vienne et signée par les présidents français et autrichien, MM. Mitterrand et Kirchläger, et le chancelier Kreisky.

« *Nous souhaitons voir rétablies dans leur réalité la souveraineté, l'intégrité et l'unité du Liban.*

» *Nous demandons que soient respectées les résolutions 508 et 509 du Conseil de sécurité (1) sur le cessez-le-feu et le retrait des forces israéliennes du territoire libanais, de même que nous souhaitons le départ du Liban de toute armée étrangère, sauf décision contraire de la communauté internationale ayant l'agrément du gouvernement légitime du Liban.*

» *Nous demandons que soient assurées la sauvegarde et la protection des populations libanaise et palestinienne et que le secours aux victimes des récents événements puisse leur parvenir sans entrave.*

» *Nous lançons un appel pour que soient reconnus et respectés les droits légitimes du peuple palestinien.*

» *Nous demandons que soient respectées et garanties les frontières internationalement reconnues de chacun des pays de la région.*

» *Les deux gouvernements agiront conformément à ces principes.* »

(1) Ces deux résolutions ont été adoptées les 5 et 6 juin après les bombardements, puis l'invasion du Liban par Israël. La seconde « *exige qu'Israël retire immédiatement et inconditionnellement toutes ses forces* » du Liban.

Après l'assassinat de deux Palestiniens à Rome

L'O.L.P. RÉCLAME JUSTICE AU GOUVERNEMENT ITALIEN

Rome *(A.F.P.)*. — L'O.L.P. ne veut pas de « vengeance », mais s'en *remet* à la *justice* italienne, a déclaré, jeudi 17 juin, à Rome, M. Niemr *Hammad*, représentant de cette organisation, après l'assassinat de deux Palestiniens, dont l'un des dirigeants de l'O.L.P. à Rome, M. Kamal Hussein (*le Monde* du 18 juin).

M. Hammad a exprimé son *inquiétude sur le sort des ressortissants* palestiniens, dont certains, a-t-il précisé, ont reçu par téléphone des menaces de la part d'interlocuteurs inconnus.

Sur les auteurs de ces deux attentats, l'O.L.P. n'a aucun doute, a dit M. *Hammad. Il s'agit* de tueurs israéliens. Les soupçons de l'O.L.P. *se portent* tout particulièrement sur la section italienne de la Ligue de défense israélienne, organisation « extrémiste » dont l'un des responsables, selon l'O.L.P., serait le rabbin américain Kahane.

Le ministre italien des *affaires* étrangères a déclaré à une délégation des *ambassadeurs* en *Italie* des pays arabes qu'il « *déplorait vivement* » ces meurtres et « *condamnait sévèrement* » leurs auteurs. « *Tout sera mis en œuvre pour assurer le respect de la loi de la part de tous* », a-t-il ajouté.

[A New-York, un correspondant anonyme affirmant parler au nom d'un groupe intitulé « Résistance juive armée » se présentant comme dissident de la Ligue de défense juive, a *revendiqué* le double attentat. Cependant, cette affirma*tion a été démentie par le président* de la Ligue de défense juive, M. Meir Jolovitz, qui a, toutefois, souligné que la Ligue avait « des contacts avec des groupes européens qui défendent notre politique de mesure pour mesure, et terreur pour terreur ».]

CORRESPONDANCE

Une protestation du CRIF

Nous avons reçu le message suivant de M. Alain de Rotschild, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) :

Le CRIF, porte-parole de la communauté juive française organisée, vous exprime, au nom de ses constituants, sa *stupéfaction* et son indignation devant le texte infâme paru sous couvert de publicité et en pleine page dans *le Monde* du 17 juin. Sous prétexte d'antisionisme et d'anti-israélisme ce texte met en cause le judaïsme depuis ses origines en osant écrire notamment : « *La postérité d'Abraham est ainsi définie d'une manière raciste non par la communauté de la foi mais par la continuité du sang.* »

Comment des chrétiens peuvent-ils accepter, sous prétexte de reconnaître la validité de la promesse, la « *logique sanglante de ses conséquences* » ? Ce placard de plus est publié à l'occasion des douloureux événements du Liban qui n'ont rien à voir avec les assertions haineuses qui y figurent.

[Le texte dont il s'agit était signé de M. Roger Garaudy, du Père Michel Lelong et du pasteur Etienne Mathiot. Publié clairement sous la forme d'une page publicitaire payante, il n'engage que ses auteurs.]

DIPLOMATIE

LES DÉBATS DE L'ONU SUR LE DÉSARMEMENT

M. Reagan propose une conférence internationale sur les dépenses militaires

Le discours prononcé jeudi 17 juin devant l'Assemblée générale de l'ONU sur le désarmement par M. Reagan a été aussitôt dénoncé par Radio-Moscou, qui, dans une émission en anglais, y a vu une « grossière propagande antisoviétique » et une « falsification intentionnelle » de la politique de l'U.R.S.S. Dans le même temps, l'agence Tass condamnait la déclaration publiée la semaine dernière à Bonn par le sommet de l'OTAN comme « fausse d'un bout à l'autre ».

M. Gromyko n'en aura pas moins, ce vendredi à New-York, un entretien avec M. Haig, le premier depuis janvier.

De notre envoyé spécial

New-York. — La session de l'ONU sur le désarmement avait réservé toute sa matinée de jeudi à M. Reagan. Celui-ci est arrivé en grande pompe, au milieu d'un service d'ordre exceptionnel, mais il n'a pas soulevé l'enthousiasme de l'Assemblée par un projet ou même un slogan nouveau. Visiblement, ce n'est pas à cette session de l'ONU, considérée par Washington comme un forum du tiers-monde, que les choses doivent se décider.

L'Union soviétique s'était engagée, l'avant-veille, à ne pas utiliser la première les armements nucléaires. On attendait donc une réponse de Washington, tout en sachant qu'elle serait négative, car la position de l'OTAN est connue depuis longtemps. Or M. Reagan a passé sous silence la proposition de Moscou, au risque d'embarrasser les alliés européens qui, pour la plupart, avaient déjà pris la parole à cette session. Reviendra-t-il à Mme Thatcher — assez mal placée depuis quelques semaines pour parler du désarmement — d'expliquer pourquoi les Occidentaux ne veulent pas renoncer au « premier tir » ?

Le silence de M. Reagan a été expliqué ainsi par un responsable américain : « *Ce discours était prêt, on n'allait pas y ajouter des réactions et entrer dans des débats. Ce que nous voulions, c'était présenter notre propre programme.* » Quant à la proposition de Moscou : « *Il faut toujours se rappeler que les Soviétiques possèdent une nette supériorité en armes conventionnelles en Europe. Ce sont les moyens qui comptent, non les déclarations. Or l'U.R.S.S. a les moyens de faire usage la première de l'arme nucléaire, compte tenu des forces dont elle dispose et de leur localisation. Notre but n'est pas de prévenir seulement la guerre nucléaire, mais la guerre en Europe.* »

Présentant son pays comme le promoteur du désarmement depuis la fin de la seconde guerre mondiale, M. Reagan a rappelé ses quatre propositions des derniers mois : élimination totale des forces nucléaires à moyenne portée en Europe, réduction d'un tiers des ogives placées sur missiles balistiques, diminution substantielle des forces terrestres et aériennes de l'OTAN et du pacte de Varsovie, nouvelles garanties pour réduire les risques d'une guerre accidentelle.

S'y ajoute une cinquième proposition : réunir une conférence internationale sur les dépenses militaires, pour que chacun sache exactement à quoi s'en tenir sur les intentions du voisin. « *Nous exhortons l'Union soviétique en particulier à se joindre de bonne foi à cet effort, à revoir les chiffres universellement discrédités qu'elle publie* », a dit M. Reagan.

Mardi, M. Gromyko n'avait pas été tendre pour les Etats-Unis. M. Reagan lui a rendu la pareille sans prendre de gants. « *Nous sommes profondément inquiets de la conduite soviétique* », a-t-il dit, avant de passer en revue le « *record de tyrannies* » : du mur de Berlin à l'Afghanistan en passant par la Tchécoslovaquie et la Pologne, sans oublier les guérillas et le terrorisme en Amérique, en Afrique, en Europe, au Proche-Orient... « *L'oppression des Soviétiques n'est pas limitée aux pays qu'ils envahissent,* a ajouté M. Reagan. *Au moment où l'U.R.S.S. manipule le mouvement pacifiste en Occident, elle étouffe un mouvement pacifiste naissant chez elle.* » Une autre grande accusation a été rappelée : l'usage d'armes chimiques, dont les Soviétiques et leurs alliés auraient fait usage au Laos, au Cambodge et en Afghanistan. Enfin, pour M. Reagan, Moscou a profité de la détente pour procéder au « *plus massif renforcement militaire de l'histoire* ».

Présent dans la salle, M. Gromyko n'a pas bronché. L'ambassadeur tchécoslovaque devait dire : « *C'est un très, très mauvais discours.* » Plusieurs délégués du tiers-monde se sont montrés déçus pour une autre raison. Ils ont eu le sentiment d'assister à un règlement de comptes américano-soviétique, sans la moindre allusion à leur propre thèse, selon laquelle la sécurité de la planète dépend d'abord de la transformation des structures économiques et sociales.

ROBERT SOLÉ.



EUROPE

R. F. A.

La défection des libéraux en Hesse menace le gouvernement fédéral

De notre correspondant

Bonn. — Le sort du gouvernement Schmidt vient-il d'être tranché ? Partenaires de la coalition gouvernementale à Bonn, les libéraux du F.D.P. ont décidé, le jeudi 17 juin, d'abandonner cette alliance au niveau du Land de Hesse, où doivent avoir lieu des élections régionales le 26 septembre, et d'entrer à Wiesbaden dans une coalition dirigée par les chrétiens-démocrates.

Certes, cette stratégie suppose que le F.D.P. franchisse la barre des 5 % de voix nécessaires pour être représenté au Parlement de Wiesbaden, ce qui n'est pas certain si l'on en juge par leur échec aux élections de Hambourg, où ils viennent pour la deuxième fois d'être éliminés de l'Assemblée parlementaire. Mais s'ils y parviennent et rentrent dans un gouvernement de coalition dirigé par la C.D.U., ce renversement d'alliance aura des effets psychologiques importants et pourrait, selon certains, préfigurer un changement de gouvernement à Bonn. D'autres font valoir cependant que le prestige personnel de M. Schmidt reste indéniable, tandis que les dirigeants chrétiens-démocrates ne cessent de s'entre-déchirer. Un redressement de la situation économique dans les mois à venir ou un succès international — dans le domaine du désarmement par exemple — ne suffirait-il pas à redorer un peu le blason de son gouvernement ?

Dans l'immédiat, la seule chose certaine est que rien ne va plus entre F.D.P. et S.P.D. Les dirigeants des deux partis passent leur temps à s'accuser mutuellement. Les libéraux ont été choqués — ou ont fait semblant de l'être — par le congrès de Munich en avril, qui a adopté un programme « socialiste ». De leur côté, les sociaux-démocrates et le chancelier ne cessent de proclamer qu'ils ne toléreront pas plus longtemps d'être empêchés d'agir contre le chômage par l'opposition du F.D.P. à toute intervention étatique et sa confiance exclusive dans les « *lois du marché* ».

L'épreuve-test est déjà engagée. D'ici le début de juillet, le gouvernement doit approuver les grandes lignes du budget de 1983. Il doit auparavant trouver les quelque 7 ou 8 milliards de marks qui manquent dans le budget de l'année en cours. C'est là une occasion pour les libéraux de partir en guerre contre tout nouvel endettement de l'Etat et de réclamer une réduction des dépenses sociales. Programme auquel s'opposent la plupart des parlementaires du S.P.D.

Cette controverse servira-t-elle de prétexte aux uns ou aux autres pour provoquer une rupture décisive au sein de la coalition au pouvoir depuis treize ans ?

Beaucoup de sociaux-démocrates sont fatigués des compromis et rêvent d'une « cure d'opposition » qui ferait retrouver sa pureté au S.P.D. Le chancelier pour sa part ne cesse de proclamer qu'il n'est pas question pour lui de jeter l'éponge.

M. Genscher, le chef du parti libéral, tranchera, ces jours prochains peut-être. Le choix est pour lui délicat. Le F.D.P. fait de moins en moins figure de parti indispensable pour former un gouvernement à Bonn. Il est possible que lors des élections de 1984 les listes « écologistes-alternatifs » lui fassent définitivement perdre son rôle d'arbitre au sein du Bundestag. Les sondages ne permettent pas non plus d'exclure que les chrétiens-démocrates remportent en 1984 une majorité absolue. Dans une telle perspective, les libéraux ont intérêt à changer de camp sans attendre que leur appui se révèle superflu.

Mais les risques d'un tel revirement sont considérables. Si l'électorat du F.D.P. semble y être favorable, l'appareil du parti en revanche reste largement attaché à la coalition avec les sociaux-démocrates. Certains observateurs estiment néanmoins que les libéraux « franchiront le Rubicon » dès le 7 juillet, date à laquelle doivent être prises les décisions budgétaires.

JEAN WETZ.

Espagne

Le malaise grandit entre le gouvernement et les forces armées

Madrid (*A.F.P.*). — Le parti gouvernemental espagnol (U.C.D.) est confronté à une nouvelle crise grave, tandis que le malaise des militaires, mécontents des critiques du gouvernement contre les sentences prononcées le 3 juin contre les putchistes de février 1981, grandit.

Deux parlementaires ont quitté, mercredi 16 juin, l'Union du centre démocratique, qui ne compte plus que 149 députés sur 350, contre 168 au début de la législature. La majorité relative dont dispose le gouvernement s'amenuise. Plusieurs autres députés ont annoncé leur intention d'abandonner l'U.C.D. pour créer un parti populaire démocrate-chrétien qui rejoindrait la coalition de droite de l'ancien ministre franquiste Fraga Iribarne.

Pour tenter de mettre un frein à cette hémorragie dans les rangs centristes, le chef du gouvernement, M. Calvo Sotelo, le président du Congrès, M. Lavilla, et l'ancien président du gouvernement, M. Suarez, se sont rencontrés et auraient décidé de confier la présidence du parti à M. Suarez et de désigner M. Lavilla comm futur chef du gouvernement. M. Calvo Sotelo renoncerait, en mars prochain, à tout rôle prépondérant. Ces décisions doivent encore être ratifiées par la direction du parti.

D'autre part, selon un ministre qui a préféré garder l'anonymat, un secteur des forces armées a manifesté son « irritation » face aux réactions du gouvernement, qui a jugé trop indulgentes les sentences prononcées contre les putschistes. Le gouvernement, dit-on dans ces milieux militaires, devrait s'estimer satisfait de la condamnation à trente ans de prison des deux principaux accusés. De source proche du ministère de la défense, on indique que les sondages réalisés dans les unités militaires reflètent ce même sentiment de « critique sévère » contre la classe politique.

● *L'amiral Justo Carrero et le général José Barcina,* membres du conseil suprême de justice militaire et connus pour leurs sentiments d'extrême droite, ont été mis aux arrêts jeudi pour avoir « manqué de respect » au président de ce conseil, le général Gomez de Salasar. L'incident a eu lieu au cours d'une réunion du conseil qui devait décider d'accorder le droit ou non à trois capitaines, condamnés le 3 juin dernier à trois ans de prison pour leur participation au putsch manqué du 23 février 1981, d'accomplir ces peines à leurs domiciles. — (*A.F.P.*)

AFRIQUE

Tchad

APRÈS SA VICTOIRE A N'JDAMENA

M. Hissène Habré va tenter d'obtenir le ralliement d'un Sud profondément divisé

De notre envoyé spécial

N'Djamena. — *Un peu plus d'une* semaine après l'entrée à N'Djamena sans combat, des Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré, la capitale tchadienne a retrouvé son *aspect à la fois paisible et désolé.*

Alors que, en décembre 1980, M. Goukouni Oueddeï avait eu du mal après sa « victoire » à faire régner un minimum d'ordre dans la *ville, cette fois les exactions et règle*ments de comptes ont été pour l'essentiel évités. Les tentatives de pillage ont été jugulées dès le *premier* jour, leurs auteurs pris en flagrant délit étant fusillés sur-le-champ.

Après avoir passé quelques jours à Kousseri, sur la rive gauche du Chari, *évacuée* vendredi 11 juin par la trentaine de militaires français qui étaient venus du Centrafrique à la fin du mois *dernier, pour parer* à toute éventualité, les employés des organisations de charité internationales — qui constituent le groupe étranger le plus important de la *capitale à nouveau en fonction,* — comme les agents de l'ambassade de France — dont une bonne partie, l'ambassadeur, M. Claude Soubeste, en tête, — étaient d'ailleurs restés sur place.

Des appuis extérieurs

Ce nouveau maître sinon du pays du moins de la capitale est, de toute évidence, un « patron », et tous ceux qui ont vécu les affrontements de *1980 à N'Djamena se souviennent* très bien de l'ordre remarquable qui, en dépit des difficultés du moment, continuait à régner à l'époque dans les quartiers qu'il contrôlait, alors que *la pagaille la plus* complète prévalait chez ses adversaires.

Mais il n'en est pas moins certain que les FAN *n'auraient* pas repris N'Djamena, en tout cas aussi rapidement, sans un concours de circonstances favorables et sans des appuis extérieurs directs ou indirects, notamment des États-Unis qui, pour contrer le colonel Khadafi, avaient suscité au bénéfice des vainqueurs d'aujourd'hui une aide *multiforme* du Maroc, de l'Égypte et peut-être même d'Israël.

L'aide française à M. Goukouni Oueddeï, bien peu efficace et qui était une contrepartie des *efforts* déployés pour obtenir le retrait libyen, est-elle de nature à peser durablement sur les rapports franco-tchadiens ?

Le nouveau chef de l'État, en dépit des vives critiques adressées à Paris dans sa première conférence de presse (*le Monde* du 12 juin), aurait été sensible au message que lui a transmis à ce sujet, de la part de M. Guy Penne, conseiller de M. Mitterrand pour les affaires africaines, un diplomate français reçu discrètement quelques heures après son entrée dans N'Djamena.

Le pouvoir de M. Hissène Habré ne sera pas solidement établi, toutefois, aussi longtemps qu'il n'aura pas réussi à rallier les chefs des principales factions qui l'ont combattu. S'il sait se montrer magnanime, ce ne devrait pas être trop difficile en ce qui concerne son adversaire le plus valeureux, aujourd'hui replié au Nigeria, M. Acyl Amat, ancien ministre des affaires étrangères du GUNT (Gouvernement d'union nationale de transition), et surtout *chef incontesté des populations* arabisées du centre du pays. Si les forces de celui qui fut longtemps l'allié le plus efficace du président Goukouni, rassemblées jusqu'à *présent sous* l'égide *du* Conseil démocratique révolutionnaire (C.D.R.), acceptent *loyalement* de s'amalgamer aux FAN, un pas décisif sera franchi dans la reconstitution d'une *véritable armée nationale et d'un* appareil d'Etat, aujourd'hui entièrement anéanti.

Le ralliement du Sud — qui représente l'essentiel de la richesse économique *immédiatement exploitable* du pays (coton, sucre, céréales), au moins la moitié de la population et la grande majorité des cadres et des fonctionnaires — n'est pas moins indispensable à M. Habré. *Mais il risque* d'être beaucoup plus difficile à obtenir du fait des rivalités complexes qui opposent entre eux les différents dirigeants dans cette partie du Tchad.

Reste M. Goukouni Oueddeï. Pour l'heure, le fils du dernier Derdeï (dignitaire religieux) du Tibesti est vaincu et en fuite, mais, ni plus *ni moins que l'était, il y a dix-huit* mois à peine, son ancien compagnon d'armes, qui vient de le supplanter à N'Djamena. Désarmé, il est passé au Cameroun avec une centaine de fidèles rescapés des FAP (Forces armées populaires), en pleine déconfiture.

Reste *enfin, au-delà des rivalités* ethniques, de clans ou de personnes, l'essentiel : les ruines qu'il s'agit de relever, l'Etat tchadien à reconstruire, l'économie à relancer, alors que tout fait défaut. Pour remettre en état les locaux et le matériel indispensables à un fonctionnement *minimal de l'administration, pour* payer mois après mois les fonctionnaires, sans parler des besoins sociaux les plus criants, il va falloir trouver rapidement des dizaines de *milliards* de francs C.F.A. La France peut en fournir une partie. Les Etats-Unis, la C.E.E. et quel*ques pays arabes conservateurs* aussi. Mais ces efforts conjugués seront-ils suffisants, et surtout seront-ils déployés avant que la désillusion ne s'empare à nouveau des Tchadiens ?

PIERRE BIARNÈS.

Éthiopie

Quatre mois après son déclenchement

L'offensive gouvernementale en Erythrée marque le pas

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Plus de quatre mois *après son déclenchement*, la « campagne de développement révolutionnaire », « Étoile rouge », contre la rébellion érythréenne semble s'enliser. Engagée dans une offensive sans *précédent, l'armée tarde* à *marquer* des points. Il est trop tôt pour dresser le bilan politique d' « Étoile rouge ». D'emblée, l'offensive s'annonçait comme une entreprise de *longue haleine aux objectifs ambitieux* : écraser militairement la rébellion, mais, surtout, entreprendre la reconstruction économique de la province. Il faudra du temps pour *évaluer* les premiers *résultats* de cette œuvre de « pacification ».

Il n'empêche que les cent vingt *mille soldats gouvernementaux* avaient pour tâche immédiate de mettre à genoux la guérilla et de récupérer toute l'« *Érythrée utile* ». Sans succès militaires, la campagne était vouée à l'échec. En amorçant un mouvement en tenaille autour de Nakfa, dernière ville aux mains du Front populaire de libération de l'Érythrée (F.P.L.E.) depuis cinq *ans, les divisions éthiopiennes* avaient pris pour principale cible cette localité dont la chute porterait valeur symbolique à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

Or, Nakfa « tient » toujours. Selon le témoignage d'une délégation britannique appartenant au Comité de soutien à l'Érythrée, qui se trouvait récemment à Nakfa, la ville est un amas de décombres, *seul le* minaret de la mosquée est encore debout. Alentour, le paysage n'est que ruines et cratères de bombes.

Une concession du Soudan

L'artillerie et l'aviation éthiopiennes *poursuivent leurs pilonnages* quotidiens, tandis que les avant-postes se trouvent à six kilomètres seulement de Nakfa. Mais les combattants du F.P.L.E., enterrés dans *leur réseau de tranchées autour de* cette ville-fantôme, sont pratiquement invulnérables. Faute d'informations officielles susceptibles de faire équilibre aux communiqués de *victoire du F.P.L.E., il est difficile* de savoir ce qui se passe sur les autres champs de bataille. Selon le F.P.L.E., l'armée éthiopienne ne maintiendrait plus que deux fronts sur les *quatre initiaux*, et le moral des soldats serait au plus bas.

La délégation britannique a visité *deux camps de prisonniers.* Trois mille d'entre eux sont des « *anciens* », capturés lors des offensives précédentes. Les mille quatre cents autres ont été faits prisonniers depuis le début de la campagne « Étoile rouge ». La plupart appar*tenaient à la 21e division engagée* dans la vallée de la Barka, au nord-ouest de l'Érythrée. Cette division est — avec la 22e — l'une des deux unités légères spécialement conçues pour la campagne en cours.

Les prisonniers semblent, selon les témoins, bien nourris et bien traités. *Les plus anciens se plaignent* surtout de l'inaction du Comité international de la Croix-Rouge. Une *équipe du C.I.C.R. leur avait rendu* visite à la fin de 1979 et aurait promis une aide alimentaire et médicale. Depuis, ils n'auraient reçu que des sardines en boîtes et des jeux de cartes. Toute *initiative* du C.I.C.R., en vue de leur libération, souhaitée par le F.P.L.E., se heurte à un obsta*cle politique, car le gouvernement* d'Addis-Abeba se refuse à traiter avec une guérilla qui ne rassemble à ses yeux que des « *bandits sécessionnistes* ».

Dès le lancement d'« Étoile rouge », il était clair que l'opération ne pourrait s'éterniser sans risque pour *son initiateur*, le lieutenant-colonel Mengistu Haïlé Mariam, chef de l'Etat.

Le dernier aspect de la stratégie du colonel Mengistu est diplomatique. Sur ce plan, l'Ethiopie a renforcé ses positions. Aux termes d'un accord conclu, fin mai, avec le Soudan, les deux gouvernements s'engagent à expulser de leurs territoires respectifs « *tous les dissidents et sécessionnistes* » agissant au détriment du pays voisin et à fermer leurs bureaux. Un comité commun sera bientôt créé pour mettre en œuvre ces décisions. Derrière cette ap*parente réciprocité*, l'accord représente une indéniable concession du président Nemeiry. En effet, tous les adversaires du régime éthiopien — Fronts érythréens, Front popu*laire de libération du Tigré, Front de* libération de l'Oromo, etc. — ont pignon sur rue non seulement à Khartoum, *mais aussi* dans plusieurs villes soudanaises, Kassala et Port-Soudan, notamment. En revanche, l'Ethiopie n'abrite aucun mouvement sérieux d'opposition à M. Nemeiry.

JEAN-PIERRE LANGELIER.

AMÉRIQUES

LES CONSÉQUENCES DU CONFLIT DES MALOUINES

Buenos-Aires : une période d'incertitude

(Suite de la première page.)

Réunis sans désemparer pendant quarante-huit heures, les principaux chefs militaires continuaient, dans la nuit du jeudi 17 au vendredi 18 juin, à délibérer, pour savoir quel serait le successeur. L'intérim de la présidence sera assuré par le ministre de l'intérieur, le général Alfredo Saint-Jean.

Le nouveau commandant en chef de l'armée sera, à partir de ce vendredi, un homme qui n'est pas précisément réputé pour son libéralisme : le général Cristino Nicolaides, qui commandait jusqu'à présent le premier corps d'armée, dont le siège est à Buenos-Aires.

« Je m'en vais parce que l'armée m'a retiré son appui. Je ne suis pas de ceux qui abandonnent le navire au milieu de la tempête », a dit en sortant de la Maison Rose celui qui n'était président que depuis six mois. Arrivé au pouvoir après une révolution de palais dirigée contre son prédécesseur, le général Viola, il le quitte dans les mêmes conditions.

Sa chute a commencé mardi soir. Ce jour-là, il réunit les dix généraux de division qui forment le haut commandement de l'armée. Depuis la veille, le général Mario Benjamin Menendez et les quelque dix mille hommes qu'il commandait à Port-Stanley sont prisonniers des Anglais. Le problème est de savoir s'il faut cesser les hostilités.

Le général Galtieri affirme que non. Il refuse d'admettre la reddition. Il veut poursuivre la guerre sur tous les fronts, diplomatique, politique et militaire. Pour s'adresser à ses compagnons d'armes, il emploie un ton agressif, triomphaliste, comme celui qu'il a utilisé, peu auparavant, dans un message à la nation.

Deux hommes lui tiennent tête: le général José Antonio Vaquero, chef d'état-major, et le général Liamil Reston, qui commande, dans la Pampa, le quatrième corps d'armée. Le premier rappelle que, deux semaines avant la défaite, douze des quatorze généraux de brigade qui composent l'état-major se sont prononcés pour un cessez-le-feu et des négociations avec les Anglais. Il estime, *a posteriori*, que ses compagnons avaient raison.

Le haut commandement se réunit à nouveau mercredi soir: sept des dix généraux de division présents se prononcent contre le général Galtieri. La fin des hostilités, disent-ils, est la seule façon d'obtenir le retour des prisonniers que les Britanniques gardent en otages. Ils craignent, en outre, les conséquences d'une guerre prolongée : l'armée britannique cantonnée aux Malouines refuserait d'être exposée en permanence à d'éventuelles attaques aériennes. Elle prendrait les devants, et bombarderait les bases de Mirage et de Skyhawk situées en Patagonie. Enfin, ils estiment que la situation économique ne permet pas de continuer les hostilités. Même les armes seraient difficiles à trouver, sauf en Afrique du Sud et en Israël, comme ce fut le cas ces dernières semaines. A moins de les acheter dans l'autre camp.

Désavoué par les généraux de plus haut grade, le général Galtieri l'est aussi, à l'aube de jeudi, par les quatorze généraux de brigade qui forment l'état-major et qui demandent, à l'unanimité, sa démission. Le chef de l'Etat se met en colère ; selon certaines versions, il se montre mèm insultant. Il quitte le bâtiment qui abrite le haut commandement de l'armée, pour se retirer dans sa résidence, à 15 kilomètres de là, dans la garnison de Campo-de-Mayo.

L'après-midi, un communiqué du commandement en chef de l'armée annonce que le général Galtieri *« passe volontairement à la retraite »* et donne le nom de son successeur. C'est dans un deuxième temps que le démissionnaire doit abandonner ses fonctions de président de la République. Revenu à la Maison Rose, dont le dispositif de sécurité a été renforcé, il reçoit les ministres, qui lui offrent leur démission. Les habitants de Buenos-Aires apprennent la nouvelle en sortant des bureaux ; la plupart poussent un soupir de soulagement : celui qui avait perdu les Malouines après les avoir « récupérées » était devenu vraiment impopulaire.

Jusqu'au bout, il aura montré son obstination. On a appris jeudi qu'il venait d'opposer une fin de non-recevoir au gouvernement de Londres, qui lui demandait, par l'intermédiaire de l'ambassade de Suisse, de déclarer expressément la fin des hostilités. Autre facteur qui a joué contre lui : ce qui s'est passé mardi sur la place de Mai. Après avoir convoqué la population, pour entendre le message qu'il devait prononcer du balcon de la Maison Rose, il avait donné l'ordre de la répression. Ses pairs se sont alors demandé, dit-on, s'il avait gardé toute sa raison. L'armée de l'air a, en tout cas, jugé bon de se désolidariser de la violence policière.

Le général Lami Dozo pour le changement

Au moment même où la crise éclate, les deux autres membres de la junte sont réunis avec leurs subordonnés. L'amiral Anaya tient un langage assez proche de celui du général Galtieri, en invitant les marins à garder *« l'esprit combatif »* en vue de l'objectif principal, qui est la *« récupération complète de la souveraineté »* sur les Malouines. Il propose de partir en même temps que le chef de l'Etat, mais ses officiers refusent sa démission.

Dans l'armée de l'air, le ton est différent. Le commandant en chef de l'aviation, le général Lami Dozo, a multiplié les prises de position ces dernières semaines. Il le fait une nouvelle fois jeudi. De la réunion qu'il tient avec les aviateurs sort, dit-on, un véritable programme politique et social pour l'Argentine d'après les Malouines... et d'après Galtieri.

« Le changement doit commencer ici et maintenant », dit le général, qui pense d'abord à une nouvelle politique économique. *« Le pays ne peut plus être le laboratoire de modèles économiques venus d'ailleurs* (allusion à la politique monétariste appliquée par les élèves argentins de l'école de Chicago. *L'effort doit se faire sans sacrifices sociaux injustes (...). Nous voulons un pays sans privilégiés ni opprimés, un pays juste, démocratique, libre et noble. »*

Au cours du débat, les aviateurs vont même plus loin : ils veulent reconstruire l'appareil productif, délabré par la politique du « laissez-faire », et en finir avec une activité financière purement spéculative. Ils se prononcent, en outre, pour un accord avec les partis politiques, afin de hâter la démocratisation. Ils estiment que des élections générales devraient avoir lieu à la fin de 1983

Un tel langage n'est pas fortuit. Le général Lami Dozo fait partie des « présidentiables ». Chef de l'armée de l'air depuis six mois, il s'est révélé un homme intelligent, modéré, soucieux d'« ouverture ». Il n'aurait pas approuvé, affirme-t-on, l'aventure commencée le 2 avril avec l'invasion des Malouines. Ce sont les deux autres membres de la junte qui auraient pris la décision. En revanche, comme les pilotes se sont couverts de gloire depuis deux mois, son arme est la seule qui sorte grandie du conflit, et lui en même temps.

Avec l'amiral Anaya, il reste dans la junte militaire, l'organe suprême du pays. Le nouveau venu, le général Nicolaides, n'est pas un inconnu. Avant de commander à Buenos-Aires, il a dirigé le corps d'armée de Cordoba. Là-bas, il a eu maille à partir avec la classe politique. C'est un « dur », qui ne jouit pas, aux dires de certains, d'un prestige incontesté. S'il devait suivre les traces de son prédécesseur, et devenir chef de l'Etat, le *golpe* du 17 juin n'aurait peut-être rien changé.

CHARLES VANHECKE.

● *Le général de division Christos Nicolaides*, nouveau commandant en chef de l'armée de terre, est sorti en 1947 du Collège militaire comme sous-lieutenant du génie. Il a commandé la quatrième division de Cordoba en 1966, puis a été nommé, en 1970, attaché militaire à l'ambassade d'Argentine au Paraguay. Général de brigade en décembre 1975 et chef d'opérations de l'état-major général de l'armée de terre, il a été promu général de division en 1979.

● *La démission* de M. Eduardo Roca, chef de la mission permanente argentine à l'O.N.U., a été acceptée, a annoncé jeudi 17 juin le ministère argentin des affaires étrangères. — *(A.F.P.)*

PANIQUE DES PRISONNIERS ARGENTINS A PORT-STANLEY

Port-Stanley *(Reuter)*. — Des centaines de prisonniers argentins ont cédé à la panique et se sont répandus en courant dans les rues de Port-Stanley, mettant le feu à une école et à un magasin, parce qu'ils craignaient que le *Canberra* chargé de les rapatrier, parte sans eux. Les prisonniers faisaient partie des milliers d'Argentins qu'on achemine par groupes de deux cents, sous la surveillance de soldats britanniques, de l'aérodrome de Port-Stanley vers la jetée. Les renforts britanniques appelés à la hâte ont mis une heure pour rétablir l'ordre.

Un résident de Port-Stanley, réveillé à 2 heures du matin par les Argentins qui couraient de tous les côtés, raconte : *« Je n'ai pas pu les arrêter. Je n'avais pas d'arme. J'ai téléphoné à la police quand ils ont pénétré de force dans un magasin... Ensuite j'ai aperçu des flammes. »*

L'ARGENTINE EST OPPOSÉE A UN RAPATRIEMENT DIRECT DE SES PRISONNIERS

LONDRES (UPI). — L'Argentine ne souhaite pas que ses prisonniers de guerre aux Malouines soient rapatriés directement dans ses ports, a annoncé jeudi 17 juin, à Londres le porte-parole du Foreign Office.

Cette position argentine, qui « préoccupe » Londres, a été transmise à la Grande-Bretagne par l'intermédaire du Brésil, a précisé le porte-parole. Celui-ci a ajouté que la position argentine entraînerait inévitablement un retard dans le rapatriement des prisonniers qui devront transiter par un port neutre, tel que Montevideo (Uruguay).

LONDRES : satisfaction et réserve

De notre correspondant

Londres. — Si la presse britannique se montre satisfaite des événements de Buenos-Aires, ses préoccupations restent les mêmes. « Bien que nous nous souciions peu de l'Argentine, écrit le *Daily Mail* (conservateur), *c'est bien que Galtieri soit parti. »* Tous les journaux populaires titrent sur sa disgrâce mais c'est le *Daily Miror* (proche des travaillistes) qui a trouvé l'expression la plus vigoureuse : *« Galtieri reçoit un coup de pied dans le derrière. »* Le titre accompagné d'un dessin suggestif barre sa première page.

Le *Daily Telegraph* (conservateur) écrit de son côté : *« L'autorité britannique sur les Falkland reste le point de départ du débat, aujourd'hui comme hier. Si quelqu'un veut pleurer sur le peuple argentin, que ce soit sur ces pitoyables prisonniers qui semblent avoir été oubliés par leurs chefs. »*

Le sort des 10 600 soldats argentins

Le sort des prisonniers argentins reste le souci prioritaire des autorités de Londres. Ils sont officiellement dix mille six cent soixante ; cinq mille ont déjà été embarqués à Port-Stanley sur le paquebot *Canberra* qui attend l'autorisation de partir pour un port argentin. La *Grande-Bretagne a tenté d'obtenir pour ses bateaux une garantie de sécurité de la part des Argentins. Ces derniers n'ont d'abord pas paru très pressés d'accueillir les prisonniers, puis ils ont demandé qu'ils soient acheminés via Montevideo.* Les Britanniques ont alors proposé le port chilien de Punta-Arenas pour éviter un voyage de cinq jours. Les Argentins ont refusé et ont suggéré de partager avec les Britanniques le rapatriement des prisonniers. Idée accueillie avec méfiance au Foreign office où l'on souligne que les prisonniers de guerre sont placés sous la responsabilité du pays vainqueur.

Londres *espère que les nouveaux dirigeants de Buenos-Aires se montreront plus coopératifs que le général Galtieri.* Cependant, une partie des prisonniers, notamment les officiers, pourraient être *retenus en Grande-Bretagne aussi longtemps que le gouvernement argentin n'aura pas accepté la requête britannique d'une cessation totale des hostilités dans tout l'Atlantique sud.*

D. V.

● *Le gouverneur des Malouines*, M. Rex Hunt, a déclaré qu'il avait reçu six cents demandes de personnes de diverses nationalités désireuses d'aller se fixer sur l'archipel et d'aider à la reconstruction des îles. La plupart des candidats *sont* britanniques. — *(A.P.)*

PARIS ET BONN DEMANDENT LA LEVÉE DES SANCTIONS CONTRE L'ARGENTINE

La France et l'Allemagne fédérale, apprend-t-on de bonne source, ont demandé au président du conseil de la *Communauté européenne*, M. Tindemans, la levée des sanctions prises contre l'Argentine après l'invasion des Malouines par les forces de Buenos-Aires.

Le premier ministre néerlandais, M. Van Agt a déclaré lui aussi, jeudi 17 juin, qu'il était partisan de la levée *immédiate* des sanctions. *L'Italie* et l'Irlande *ont* déjà levé les sanctions.

El Salvador

Le vice-ministre de la défense est tué dans un hélicoptère abattu par la guérilla

San Salvador *(A.F.P., Reuter, A.P.)*. — La radio du Front Farabundo Marti de libération nationale (F.M.L.N.), Radio-Venceremos, a annoncé jeudi 17 juin la mort au combat du vice-ministre salvadorien de la défense, le lieutenant-colonel Castillo. Selon la radio, l'hélicoptère du vice-ministre qui allait inspecter une opération militaire dans le département de Morazan, à l'est du pays, a été abattu. Des insurgés, précise la radio, ont pu rejoindre le lieu où l'appareil s'est écrasé et ont trouvé deux cadavres, dont l'un portait des documents qui ont permis de l'identifier comme étant le lieutenant-colonel Francisco Adolfo Casitllo.

Le vice-ministre de la défense avait effectivement informé la presse jeudi de son intention de se rendre dans le département de Morazan pour inspecter « la plus importante opération anti-guérilla » dans laquelle trois mille soldats sont engagés.

Les porte-parole de l'armée, tout comme les guérilleros, affirment que les combats de ces deux dernières semaines dans le Morazan ont été extrêmement violents, avec un nombre élevé de pertes. *Le terrain très accidenté favorise* les guérilleros qui sont depuis longtemps implantés dans la région et connaissent parfaitement le terrain.

D'autre part, M. José Napoléon Duarte, ancien président de la junte, a accusé la droite d'essayer de saboter le programme de réforme agraire qu'il avait contribué à mettre en œuvre. Il a déclaré jeudi 17 juin que le parti conservateur de la conciliation nationale et l'alliance nationaliste républicaine (ARENA) d'extrême droite s'orientent vers un conflit sur ce sujet avec le président intérimaire, M. Alvaro Magana, indépendant. M. Duarte estime que l'armée soutiendra le président Magana dans une confrontation avec les partis de droite pour une réforme que les Etats-Unis considèrent comme vitale.

● *Une fête de solidarité avec les luttes des peuples d'Amérique latine et des Caraïbes* se déroulera les 26 et 27 juin à Massy (Essonne), à l'initiative du conseil municipal et de plusieurs organisations latino-américaines. M. Claude Germon, député, maire socialiste de Massy, estime que, *« face à une répression de plus en plus dure, la solidarité doit s'étendre pour aider les peuples d'Amérique latine à se débarrasser du joug de l'impérialisme »*. Cette manifestation, la première du genre en France, rassemblera plus de quatre-vingts organisations politiques latino-américaines et françaises, représentant notamment le Salvador et le Nicaragua. Le président de l'Assemblée nationale, M. Mermaz, prononcera un discours.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● *UNE DELEGATION REPRESENTANT LE DALAI LAMA*, ancien chef spirituel et temporel du Tibet, vivant en exil en Inde, a effectué récemment une visite de plusieurs semaines en Chine populaire, a-t-on appris, vendredi 18 juin, de source officielle chinoise. Cette délégation est la quatrième à visiter la Chine depuis que le Dalaï Lama et les autorités de Pékin ont décidé de rétablir les contacts en 1979.

Les représentants du Dalaï Lama — dont deux ministres du gouvernement tibétain en exil installé en Inde — étaient arrivés en Chine à la fin du mois d'avril. Ils en sont repartis le 4 juin. L'itinéraire de sa visite n'a pas été révélé. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● LE SECRETAIRE AU TRAVAIL EN DIFFICULTE POUR SES LIENS SUPPOSES AVEC LA MAFIA. — Des menaces de mort proférées contre des enquêteurs nommés par le Congrès pour scruter les antécédents du secrétaire au travail, ainsi que l'assassinat d'un témoin potentiel, mafioso notoire, qui avait été interrogé à plusieurs reprises par le procureur spécial désigné dans cette affaire, ont accru les soupçons qui pèsent sur M. Raymond Donovan. M. Orrin Hatch, sénateur républicain de l'Utah, vient de révéler d'autre part qu'un rapport du F.B.I., très sévère pour M. Donovan, n'avait pas été communiqué au Congrès, et les sénateurs démocrates ont demandé, le 15 juin, à M. Regan que M. Donovan abandonne son poste tant qu'il n'est pas blanchi par le procureur spécial. — *(A.F.P.)*

Mozambique

● SIX MOZAMBICAINS ET UN SUD-AFRICAIN ont été condamnés à être fusillés, jeudi 17 juin, par un « tribunal militaire révolutionnaire », qui les a jugés coupables notamment de *« trahison », rébellion armée et terrorisme »*, a-t-on appris à Maputo. Quinze personnes étaient jugées par ce tribunal, chargé de punir les *« crimes contre le peuple et l'Etat populaire »*. L'une d'elles a été condamnée à douze ans de prison, et sept autres, des jeunes, ont été jugées *« victimes de la propagande ennemie »* et remises en liberté pour *« réintégration dans la société »*. Toutes étaient accusées d'appartenir au mouvement rebelle Résistance nationale du Mozambique. — *(A.F.P.)*.

Namibie

● PRETORIA ET LE PLAN OCCIDENTAL DE PAIX. — S'exprimant, jeudi 17 juin, sur la base militaire d'Oshivello (nord de la Namibie), M. Pieter Botha, premier ministre sud-africain, a explicitement fait du retrait des troupes cubaines d'Angola un préalable à la mise en œuvre du plan occidental pour l'indépendance de la Namibie et annoncé que des *« élections internes »* y seraient organisées si ce plan n'avait pas abouti en mars 1983. Le retrait cubain d'Angola est *« le point le plus important »* de tout règlement du conflit namibien, a-t-il ajouté. — *(A.F.P.)*.

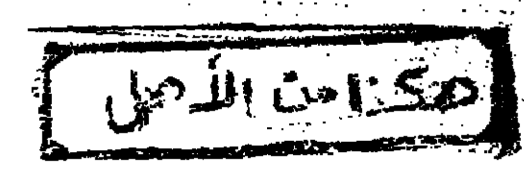
Pologne

● LES EVEQUES POLONAIS ESPERENT LA VENUE DU PAPE EN AOUT. — Dans un télégramme adressé le 17 juin au Vatican, les évêques déclarent qu'ils ont examiné la veille les négociations à entreprendre avec les autorités au sujet de cette visite et la *« préparation des fidèles à la rencontre avec le pape au mois d'août »*. — *(A.F.P.)*

Vietnam

● DEMISSION D'UN VICE-PREMIER MINISTRE. — M. Huynh Tan Phat, vice-premier ministre depuis 1976 et président du comité d'Etat des constructions de base, a abandonné ses fonctions pour *« assumer d'autres tâches »*, a annoncé, ce vendredi 18 juin, le *Nhan Dan*, quotidien du P.C. vietnamien. Le journal n'a pas précisé quelles seraient ses futures attributions. — *(A.F.P.)*.

[M. Phat, ancien architecte né en 1913 dans le delta du Mékong, avait été vice-président du F.N.L. sud-vietnamien avant de devenir, en 1969, premier ministre du G.R.P., poste qu'il avait occupé jusqu'à la réunification du Vietnam en 1976. Il était alors entré au gouvernement de Hanoï comme vice-premier ministre. Peu de temps avant la réunification, le 10 juin, il avait signé une directive — demeurée lettre morte — selon laquelle la « rééducation » des détenus politiques serait limitée à trois ans.]



Publicité

lettre d'Israël

"Je vous écris en écoutant le transistor qui vient d'annoncer que "nous" sommes en train d'"atteindre notre objectif" au Liban : assurer "la paix" aux habitants de la Galilée. Ces mensonges goebbelsiens me rendent fou. Il est clair que cette guerre sauvage, plus barbare que toutes les précédentes, n'a rien à voir ni avec l'attentat de Londres ni avec la sécurité de la Galilée; mais, si les leaders de l'opposition, des professeurs "respectueux", des journalistes soi-disant objectifs répètent tous comme des perroquets les slogans de Begin et de Sharon, que peut-on exiger de l'homme de la rue ? Pour le moment (mais je ne crois pas que ça tiendra à la longue), l'"unité nationale" est presque parfaite. "C'est la plus belle heure d'Israël", vient d'annoncer Begin à la Knesset, où trois mains seulement se sont levées contre la guerre (neuf autres - y compris les députés du Mapam - ont seulement osé ne pas participer au vote). Que reste-t-il à faire face à cette ivresse chauvine, partagée - avant que le chiffre de nos pertes et les conséquences politiques, désastreuses sans doute, soient connus - par tous nos ultra-patriotes ? Nous ne sommes qu'un tout petit groupe d'opposants. Nous ici, comme les Palestiniens là-bas, nous sommes complètement isolés, abandonnés même par nos proches, et... vaincus. Au moins à l'heure actuelle. A tout ça il faut encore ajouter l'appui scandaleux de Reagan et de ses complices. On ne parle plus d'une invasion limitée à 40 kilomètres de la frontière; c'est une véritable blitzkrieg, sans limites, sans front ni arrière, sans restrictions quelconques. J'entends sans cesse le bruit de notre aviation; ils passent jour et nuit pour bombarder des villages et des villes peuplées, des camps de réfugiés chassés déjà une fois de leurs maisons - et par nous-mêmes. Pas de pitié ! Des juifs, fils d'Abraham, "les miséricordieux", sans pitié ? Des juifs, victimes eux-mêmes de tant de cruautés, peuvent-ils devenir tellement cruels ? Quelle honte ! Le plus grand succès du sionisme n'est donc que ceci : la "déjudaïsation" (si un tel mot existe) des juifs.

Faites, je vous prie, chers amis, tout ce qui est en votre pouvoir pour que les Begin et les Sharon n'atteignent pas leur double objectif : la liquidation finale (j'emploie une expression qui est à la mode ici ces jours-ci) des Palestiniens en tant que peuple et des Israéliens en tant qu'êtres humains."

Benjamin Cohen, professeur à l'université de Tel-Aviv
(extrait d'une lettre datée du 8 juin adressée à P. Vidal-Naquet)

Pour permettre à des voix comme celle-ci de s'exprimer en Israël, adressez votre aide financière à Pierre Vidal-Naquet
11, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris - CCP Paris 12 954 15 R

OUTRE-MER

NOUVELLE-CALÉDONIE : les derniers feux de la Coloniale ?

A la suite du renversement de majorité intervenu en Nouvelle-Calédonie (*le Monde* du 18 juin), l'Assemblée du territoire a élu, vendredi 18 juin, un nouveau conseil de gouvernement – exécutif local – comprenant quatre élus indépendantistes, MM. Jean-Marie Tjibaou, André Gopea (Union calédonienne), Henri Bailly (Libération kanake socialiste), Mme Yvonne Hnada (parti socialiste calédonien), les deux conseillers centristes de la Fédération pour une nouvelle société calédonienne (F.N.S.C.) qui avaient déclenché le processus de crise en ayant démissionné de l'ancien conseil de gouvernement et retrouvent donc leurs sièges, MM. Gaston Morlet et Stanley Camerlynck, ainsi qu'un dissident du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (R.P.C.R.), M. Henri Wetta. Cette élection a été acquise par vingt-deux voix contre quatorze abstentions ou votes blancs (R.P.C.R., proche du R.P.R. métropolitain).

L'accord liant les partis associés au sein du nouveau conseil de gouvernement a été conclu pour un an. Il propose l'évolution en douceur de la Nouvelle-Calédonie vers plus de justice et d'égalité.

II. – *Le temps des compromis*

De notre envoyé spécial DOMINIQUE POUCHIN

Sarraméa. – Qu'ont-ils donc fait, ceux-là, que l'histoire semble aujourd'hui passer en profits et pertes ? L'Histoire à majuscule, soudain pressée d'effacer ses errements d'une fin de siècle, d'expier à jamais la bavure coloniale. Qu'ont-ils donc fait, qu'on voudrait les punir pour les péchés de l'ancêtre, amené sur cette île en fond de cale mais que nul n'est jamais venu rechercher ? Ils sont là, plantés sur leur bout de brousse, et leur histoire, sans majuscule, est écrite autour d'eux. Deux baraques d'un préfabriqué lépreux, deux Jeeps rouillées et un corral à l'ombre des cocotiers. Sous l'appentis, les selles des stockmen. Tout autour, des niaoulis et une terre ingrate.

Ils sont onze les Moglia, broussards de Sarraméa. Purs caldoches, purs produits du « caillou » et de ses mythes un peu frustes. Défricheurs et chasseurs de cerfs, cow-boys sans eldorado et amateurs de rodéos. Pourtant moins pionniers que paysans dans cette Australie du pauvre. Et la colère à fleur de peau...

Ils sont là, le vieux et ses fils, tricot de corps taché de sueur, bien décidés à faire la leçon à ce « haussaire » (on appelle ainsi le haut-commissaire) en balade qui parle de la terre, de cette terre-là, « *sans savoir* ». Cette terre qu'on veut leur prendre mais qu'ils ne quitteront, pour sûr, « *que les pieds devant* ».

Le père se contient encore pour expliquer que « *le grand chef de la tribu d'à côté est venu revendiquer la propriété avec des Canaques de l'île des Pins* », qu'« *ils reviendront sûrement* » mais que « *ça ne se passera pas tout seul* ».

« *Faut en finir avec leurs histoires d'ancêtres et de terres claniques*, s'emballe-t-il déjà. *Nous aussi, on a eu la féodalité, mais on a fait 89... Ils n'ont qu'à en faire autant. Sinon, c'est qu'on n'en fera jamais de vrais Français...* ». Le haut-commissaire, appelant à la rescousse ses souvenirs de pédagogue, fait doucement valoir les erreurs passées, les réformes trop longtemps ignorées, la nécessité de s'attaquer aux privilèges économiques...

Le privilège de la sueur

« *Privilège ?* coupe un des fils. *Faut pas confondre. Nous, on n'a jamais eu que celui de la sueur. Ce qu'on a, on l'a gagné et vous voulez nous faire passer pour des petits Lafleur.* » Lafleur... le député R.P.R. de Nouméa, la circonscription blanche. Un « *gros* » : lui, « *il savait* », il a vendu à temps son domaine et ses dix mille bêtes. « *Lui, c'est les affaires, pas la terre.* »

« *J'ai pas confiance*, reprend le vieux. *Non, plus confiance. J'ai rien contre les Canaques. Mes fils sont allés à l'école sur les mêmes bancs qu'eux. Mais aujourd'hui, c'est plus possible. Il y a des meneurs qui leur montent la tête. Des Blancs qui espèrent ensuite partager le gâteau. Plus possible, non. Moi, je dors avec mon fusil... et s'il faut un exemple, on s'en occupera...*

– Je ne vous laisserai pas faire, rétorque aussitôt le haussaire.

– *C'est eux qu'il faut empêcher de faire la loi. Ils le savent : je partirai les pieds devant...*

– Mais qui vous parle de partir ?

– *On a bien tout largué aux Hébrides.*

– On ne peut pas ignorer les revendications canaques. Même si l'on doit préserver la propriété. Reste à trouver un terrain d'entente. Et ça ne passe pas par la police ou la légion...

– *C'est pas la terre qu'ils veulent, c'est l'indépendance.*

– Vous ne pouvez pas interdire aux gens de la réclamer.

– *Ben nous aussi on va la prendre*, s'exclame un fils, tout de go. *Ras le bol des z'oreilles !* (1). Un fantôme rhodésien plane un instant sur Sarraméa...

– Vous ne pouvez pas demander en même temps le départ des z'oreilles et la protection de leurs gendarmes...

– *Qu'on arrête ceux qui leur montent la tête.*

– Il y a un front indépendantiste à l'Assemblée. Des gens qui sont élus...

– *Avant, ils n'auraient pas eu le droit.*

– Vous préférez la dictature ?

– *La dictature ? C'est eux qui la préparent.*

– Pourquoi ne garderiez-vous pas vos terres, en locataires par exemple ? »

Cette fois la mère, longtemps silencieuse, coupe court : « *Jamais ! Autant baisser la culotte tout de suite. Faites donc plutôt une loi pour abolir la propriété clanique.*

– Mais c'est impossible.

– *Alors ce pays est foutu.* Les fils se sont retournés, en haussant les épaules, fatalistes. *C'est toujours la même chose. Inutile d'insister. En attendant, les Canaques sont là...* ».

Le doigt pointe un fond de vallée sans horizon. « *Un de ces culs-de-sac qui ne voient jamais le soleil, même à midi* », qu'évoque souvent, en un léger murmure, M. Roch Pidjot, le vieux sage de Conception, l'autre député (apparantésocialiste). Celui de la circonscription noire...

Dialogue de sourds ? Le haussaire, avant de saluer alentour, est monté par un chemin tortueux jusqu'à la maison de l'aîné, un peu plus loin, au sommet d'une colline arrachée à la broussaille. Trois pièces à moitié nues et une véranda où veille un vieux Canaque : le beau-père, sorti de la tribu voisine. « *La preuve qu'on peut encore s'entendre* », glisse le maire de Sarraméa, dans un demi-sourire.

S'entendre sur la même terre ? Cette terre que le Blanc bichonne comme un bel outil, faite d'abord pour produire et nourrir. Et que le Canaque vénère comme lieu géométrique de son passé et de son identité. Des années maintenant que la Calédonie se déchire sur des réformes foncières échouant toujours à concilier profane et sacré, cultures et culture. Rien d'étonnant, dès lors, que la querelle des terres ait peu à peu mûri le développement du mouvement indépendantiste et sa radicalisation. Mais aussi l'émergence en son propre sein de tendances divergentes, voire opposées.

Frottés à l'Occident

Il y a, c'est évident, plus que des nuances entre les militants attachés au respect scrupuleux de la coutume, qui ne veulent rien d'autre que la restitution des terres ancestrales à leurs clans d'origine, et ceux, souvent plus jeunes, frottés à l'Occident, qui, sans renier la tradition, entendent que la satisfaction d'un droit légitime réponde aussi – surtout – aux exigences du développement économique.

Ainsi, les plus « coutumiers », nombreux dans les rangs de l'U.C., ne voient-ils pas d'un très bon œil les efforts que d'autres, notamment au L.K.S. (Libération kanake socialiste), déploient pour jeter les bases d'un mouvement coopératif, de la production à la consommation. L'ordonnance foncière établie par le gouvernement se garde bien d'arbitrer brutalement. Mais son souci – par la création d'un office public – d'éviter les conflits qui, çà et là, éclatent déjà entre clans ou tribus autour d'une même terre, prouve que la coutume, certes largement invoquée, est loin de constituer l'ossature même de la réforme.

Ces options offrent aussi, il est vrai, l'avantage de désamorcer par avance les critiques des leaders blancs les plus modérés, qui, plutôt ouverts au changement, redoutent que des réformes à marche forcée ne chamboulent tout trop vite, et, semant l'inquiétude, ne précipitent leur clientèle dans les bras grands ouverts des ultras.

L'impulsion donnée ces derniers mois a bousculé le jeu politique local, perturbé la répartition des rôles et finalement suscité, à droite, des reclassements fort importants. Certains, « sonnés » par « l'accident » du 10 mai, se sont ainsi dépêchés de prendre les devants : et l'on a vu soudain quelques bons patriotes, hier encore drapés de tricolore, à la moindre visite d'un secrétaire d'Etat, devenir les plus chauds partisans d'une Calédonie enfin « libre et majeure ». Les voilà parangons d'une « indépendance pluri-ethnique », mais pareil empressement trahit leurs intentions : plutôt l'ombrelle d'une Australie banche que la tutelle d'un Hexagone repeint en rose ! Créé à la hâte, le parti national calédonien a dû changer de bureau ; le premier, malencontreusement, ne comptait que des Blancs. On s'est vite enquis de le colorer un peu...

Ces « Rhodésiens » (une étiquette qui les fait sourire plus qu'elle ne les dérange) restent marginaux. Mais leur apparition témoigne à sa manière des turbulences qui agitent depuis un an la droite calédonienne. Melting-pot hybride de gaullistes historiques, de chiraquiens bon teint et de giscardiens ralliés, le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (R.P.C.R.), que préside M. Lafleur et que coiffent les familles possédantes de l'île, s'efforce, sans grand succès, de maintenir l'unité de ses troupes sous la bannière largement déployée de la « résistance », une résistance qui cache à peine ses buts...

Le magot en lieu sûr

Les établissements Ballande, véritables princes de cette économie de comptoir, dirigés sur place par le maire de Nouméa, M. Roger Laroque, n'ont-ils pas annoncé avec grand fracas que, faute de confiance, ils préféraient placer en lieu sûr une partie de leur magot ? 1,5 milliard de francs Pacifique (2) sont partis faire des petits du côté de Wallis... N'ont-ils pas aussi, plus discrètement, menacé de couper les livraisons de gaz en brousse si l'on ne majorait pas les prix, ne renonçant finalement que sous la menace d'une réquisition. Résistance encore, cette campagne bruyante pour boycotter l'impôt direct, le premier – fort supportable – que l'on paie en Calédonie.

Cette attitude, censée mobiliser l'électorat contre un pouvoir prêt à vendre le « caillou » aux indépendantistes, a fini par cristalliser, au sein même du R.C.P.R., des courants contraires. Des Mélanésiens s'y plaignent du peu de cas que l'on fait de leurs propositions. Certains seraient tentés par une « trêve politique ». D'autres claquent déjà la porte. Mme Marie-Paule Serve, élue du Rassemblement à l'Assemblée territoriale, a ainsi changé de banc, dénonçant un R.P.C.R. « *bloqué dans son refus de participer au jeu démocratique, sectaire et rétrograde* ». « *Le parti*, explique-t-elle, *a perdu de vue ses généreux engagements... et défend trop souvent les intérêts de quelques-uns au détriment de l'intérêt général... Il continuera bientôt son jeu tout seul, laissant à d'autres le soin de déterminer l'avenir* », car « *le temps est venu d'envisager les compromis souhaitables.* »

Les déchirements internes du R.C.P.R., la volonté ostensible des indépendantistes de rentrer activement dans le jeu institutionnel, ont largement favorisé l'évolution des centristes de la Fédération pour une nouvelle société calédonienne (F.N.S.C.). Ces autonomistes déclarés, groupe-charnière à l'Assemblée territoriale, ont d'ailleurs voté la loi fiscale contre le vœu de leurs alliés ; poussés en sous-main par le haut-commissaire, ils sont désormais, en rupture de ban, passés dans le camp du « changement », prêts à faire un bout de chemin avec les indépendantistes. Des inquiétudes pour leur électorat ? On n'ira pas aux urnes – sauf pour les municipales – avant 1984, et le glissement perceptible des communautés minoritaires de l'île – surtout les Walliisiens – vers un « *wait and see* » prudent, viendrait plutôt les encourager à engager le pari. Hier clients fidèles des partis de droite, ces minoritaires ne sont-ils pas, entre Canaques et Européens, arbitres de bien des consultations ?

Après un an de tâtonnements, d'hésitations et d'incertitudes, voilà que la Calédonie se donne, sans brader le tricolore, un gouvernement majoritairement indépendantiste « *pour les réformes et le développement* ». Qui donc aurait imaginé un tel scénario à l'heure où Canala s'insurgeait ? Reste pourtant les Cassandres, avides de se nourrir de la peur et du dépit. C'est encore un pari que de les affamer...

FIN

(1) Les « z'oreilles » sont, dans le langage caldoche, les métropolitains venus dans l'île.

(2) Un franc Pacifique = 5,5 centimes français.

Publicité

DIMANCHE 20 JUIN
MARCHE DE LA PAIX, A PARIS
DE MONTPARNASSE A LA BASTILLE

La course aux armements connaît aujourd'hui une dramatique accélération. L'équivalent d'un million de bombes d'Hiroshima existe déjà. L'arsenal nucléaire ne cesse de s'accroître. Chacun d'entre nous est concerné car il s'agit de la paix, de la sécurité, de la vie même des peuples. C'est pourquoi, par-delà la diversité de nos convictions et de nos croyances, nous tenons à exprimer ensemble notre profonde préoccupation.

Alors qu'il y a tant à faire pour répondre aux urgents besoins des hommes et des peuples, c'est une folie dangereuse de dilapider leurs richesses, leur travail et leur science dans l'accumulation des moyens massifs de leur propre destruction. Il est urgent de s'engager résolument dans la voie du désarmement. La session extraordinaire de l'ONU qui se tient en juin peut en être l'occasion.

La voix de millions d'êtres humains retentit en Europe et partout dans le monde pour formuler l'exigence de paix et de désarmement.

Nous, personnalités de tous horizons, considérons que la voix du peuple de France doit se faire entendre haut et fort pour dire :

— La ruineuse et dangereuse escalade nucléaire, cela suffit !

— Négociation et réduction de tous les armements, c'est la voie de la raison !

— Désarmement, progrès social et développement, nous choisissons !

C'est pourquoi nous appelons solennellement les femmes, les hommes, les jeunes de notre pays à exprimer cette volonté dans une grande marche de la paix, à Paris, le 20 juin, et nous exprimons le souhait que les organisations syndicales et sociales, les formations politiques, les mouvements les plus divers s'associent, sous les formes qu'ils choisiront, à cette initiative, pour lui donner toute l'ampleur que mérite cette grande cause humaine.

Andruet Jean-Claude
Aragon
Aubrac Lucie
Bataille Michel
Bazin Hervé
Béjart Maurice
Blanc Henri
Breton Denise
Butor Michel
Brochen Jean-Louis
Cavanna
Chambeiron Robert
Charles-Roux Edmonde
Chemetov Paul
Clément Catherine
Decaux Alain
Delarue Jean-Claude
Denis Jacques
Desgraupes Pierre
Mme Dorgelès Roland
Dubien Denis
Duclaux Sylvie
Duhamel René
Duraffour Paul
Escande Francine
Escande Paul
Mme Farge Yves
Ferrat Jean
Général Gambiez
Gebé
Germa Michel
Godelier Maurice
Gremetz Maxime
Groult Benoîte
Guilbert Edouard
Guinot Alain
Herrero André
Jacquart Albert
De Jaeger Jacques
Jankelevitch Vladimir
Jarry Robert
Kahane Jean-Pierre
Lacombe Bernard
Lacroix Daniel
Lajoinie André
Langevin Hélène
Langignon Michel
Lanoux Armand
Laroze Jean-Claude
Lefebvre Henri
Le Forestier Maxime
Lorenzi Stellio
Leroi-Gourhan André
Maffre-Baugé Emmanuel
Magny Colette
Maldonado J.-M.
Manessier
Marest Jeanine
Matta
Mercier Georges
Milliez Paul
Mésones Serge
Moncla François
Monory Jacques
Moustard René
Paul Marcel
Petronnet Annie
Piéplu Claude
Pignon Edouard
Platon Charles
Prou Suzanne
Rancillac Bernard
Rifiod Elisabeth
Pasteur Rognon René
Salacrou Armand
Sanguedolce Joseph
Santini Pierre
Amiral Sanguinetti
Schwartzenberg Léon
Séguillon Pierre-Luc
Séguy Georges
Sève Lucien
Stil André
Rol-Tanguy Henri
Taulelle Lucienne
Terrenoire Louis
Theret Gisèle
Thomas Bertrand
Tordi Bernard
Tournier Michel
Trintignant Jean-Louis
Vasarely
Vercors
Vigneron René
Vitez Antoine
Vovelle Michel
Wolinski Georges
Wolinski Maryse
Zarka Pierre
Zaoui Jean

Des milliers de personnes se sont jointes à cet Appel, notamment :

Patrick Abada, perchiste
José Aboulker, professeur de médecine
Jean-Michel Aguirre, international de rugby
Hélène Ahrweiller, professeur d'université
Francis Ampe, maire de Chambéry
Marcel Amont, chanteur
Mgr Ancel
Marcel Annequin, aumônier départemental de l'Action catholique
Hervé Aujac, directeur d'études à l'Ecole des hautes études
Jean-Michel Bellot, perchiste
Madeleine Barthélémy-Madaule, professeur d'université
Jean-Béranger, sénateur, maire de Marly
Dr Pierre Bernard, député du Tarn
Jacques Berque, professeur honoraire au Collège de France
Georges Bertrand, vice-président de la Fédération française des maisons de jeunes et de la culture
Jacques Blache, secrétaire national de la Fédération des gaullistes de progrès
Gérard Blain, cinéaste
Marcel Bluwal, réalisateur TV
Général de La Bollardière
Jacques Bonnitzer, ingénieur
Pierre Bourgeade, écrivain
J.-F. Caen, architecte près de la cour d'appel de Paris
Jacqueline Camus, pilote de ligne
Albert Cavaillé, vice-président du conseil général du Tarn-et-Garonne
César, sculpteur
Marie-Josée Chombart de Laune
Choron, dessinateur
Abbé Paul Clabeau
Bernard Clavel, écrivain
Eugène Cotton, physicien
Danielle Decure, pilote de ligne
Roger de Grelle, prêtre
Philippe Dintrans, international de rugby
Colette Djidou, réalisatrice de télévision
Bâtonnier Jean-Jacques Dumiot, maire-adjoint de Poitiers
Bâtonnier Duriez
André Duroméa, député-maire du Havre
Paul Emaer, secrétaire national de la Confédération syndicale des familles
René Ehni, écrivain
Jean Faucher, président de Tourisme et Travail
Bernard Faure, syndicaliste paysan
Georges Fischer, directeur de recherches au CNRS
Claude Frioux, professeur d'université
Chanoine Gaben
Pasteur Albert Gaillard
Pierre Ganz, journaliste radio
F. Grémy, professeur de médecine, président du MRAP
Eugène Guillevic, écrivain
Philippe Harrouard, journaliste TV
Henri Heinemann, écrivain, maire de Cayeux-sur-Mer
Jean-Maurice Hermann, journaliste, ancien délégué à l'Assemblée consultative
Philippe Houvion, perchiste
Bâtonnier Roger Hudon
Jean Huilier, président du Comité d'action viticole Languedoc-Roussillon
Raymond Jean, écrivain
Jean Lahougue, Prix Médicis
Robert Laffont, écrivain
Pierre Laque, astrophysicien, militant écologiste
Pierre Lartigue, écrivain
Tony Lainé, psychiatre
Claude Lamblin, maire de Reims
Brigitte Latrille, escrimeuse
Jean-Pierre Le Coadic, député-maire de Taverny
André Lejeune, député-maire de Guéret
Francis Lemarque, chanteur
Michel Lemerle, journaliste TV
Jacques Madaule, écrivain
Professeur Georges Mathé, directeur de l'Institut de cancérologie de Villejuif
Denis Maire, maire de Delle
André Mas, député du Tarn-et-Garonne
Jean Marcenac, écrivain
Marie Mauron, écrivain
Paul Michaillard, conseiller général
Marc Montagnon, procureur
Raymond Moretti, peintre
Gilles Morinière, footballeur
Georges Moustaki, chanteur
Oscar Niemeyer, architecte
Me Joe Nordmann, avocat à la Cour
Claude Ollier, écrivain
Christian Paul, capitaine du Stadoceste Tarbais
Louis Perillier, préfet honoraire, ancien résident général de France en Tunisie
Pierre Perret, compositeur, interprète
Jean Petite, syndicaliste enseignant
Marcel Prenant, professeur d'université honoraire, commandeur de la Légion d'honneur
Chanoine Pineau
Jean Prouve, architecte
Olivier Revault d'Allones, professeur d'université
Catherine Ribeiro, chanteuse
Emmanuel Robles, écrivain
Marcel Rosette, sénateur, président de l'Association nationale des élus communistes et républicains
Michel Sakka, professeur au Museum d'histoire naturelle
André Sainjon, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie (CGT)
Raoul Sangla, réalisateur de TV
Jean Schafer, militant du mouvement ancien combattant
Jacques Ségui, journaliste TV
Claude Sérillon, journaliste TV
Maurice Séveno, journaliste TV
Albert Soboul, professeur université Paris 5
Claude-Roland Souchet, avocat
Emilien Soulié, vice-président du MODEF
Alan Stivell, chanteur
R. Stora, directeur de recherchers au CNRS (CERN)
Marguerite Thibert
Xavier Tarrago, directeur de recherches au CNRS (Institut de physique nucléaire)
Roger Telo, journaliste TV
Jacques Toulat, maire honoraire de Chauvigny
Marcel Trillat, journaliste TV
Sœur Françoise Vandermeersch
Claude Vercoutère, délégué général des CEMEA
Marina Vlady, comédienne
etc.

Des centaines d'organisations départementales et locales dans l'ensemble des départements ont lancé des appels de soutien.

Se sont également jointes à cet Appel 85 organisations nationales, dont :

Association Française des Juristes Démocrates ; A.R.A.C. ; Association Nationale des Cheminots Anciens Combattants ; Association France-Amérique Latine ; Association des Volontaires pour l'Espagne Républicaine ; Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique ; Association des Résistants déportés, internés et emprisonnés politiques en Afrique du Nord ; Association France-Cuba ; Amicale Franco-Italienne ; Amicale des originaires du Portugal ; Amicale France-Turquie ; Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique ; Amis de la Vie ; Confédération Générale du Travail (C.G.T.) ; Conférence des catholiques européens (B.K.) ; Comité d'Information d'Hiroshima et de Nagasaki ; Comité de la Paix Turc en exil ; Comité Jeunesse du Mouvement de la Paix ; Centre Confédéral de la Jeunesse (C.G.T.) ; Comité français d'action et de soutien pour la réunification indépendante et pacifique de la Corée ; Comité fédéral de la fédération française des travailleurs du livre (F.F.T.L.) ; Comité d'éducation sur le Désarmement ; Fédération Espérantiste du Travail ; Fédération des Gaullistes de Progrès ; Francs et Franches Camarades ; Fédération des Résidents Universitaires de France ; Fédération Nationale des Déportés, Internés, Résistants et Prisonniers ; Fédération des Anciens Combattants Arméniens ; Formation et Démocratie ; Groupe ULTIM'ATOME ; Jeunesse Ouvrière Chrétienne (J.O.C.) ; Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine (J.O.C.F.) ; Jeunesse Indépendante Chrétienne (J.I.C.) ; Jeunesse Arménienne ; Mouvement de la Paix ; Mouvement National de la Jeunesse Communiste de France ; Mouvement National pour l'Environnement ; M.R.A.P. ; Parti communiste français ; Loisirs et Vacances de la Jeunesse (L.V.J.) ; Pionniers de France ; Paysans du Larzac ; S.N.E.S. ; Syndicat national de l'éducation physique de l'enseignement public (FEN) ; SNPES Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (FEN) ; Syndicat national de l'enseignement supérieur (FEN) ; Syndicat national des chercheurs scientifiques (FEN) ; Union Démocratique du Travail ; Union Nationale des Etudiants de France ; Union Nationale des Comités d'Actions lycéens ; Union des Grandes Ecoles ; Union Progressiste ; Union Générale des Ingénieurs ; Cadres et Techniciens (C.G.T.) ; Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide ; Union Pacifiste de France ; Union Nationale des Retraités et Personnes âgées (U.V.F.).

PROGRAMME

14 heures :

Départ de la Marche à Montparnasse, place du 18-juin, rue de Rennes, puis boulevard Saint-Germain, pont Sully, boulevard Henri-IV et place de la Bastille.

SCENE SAINT-GERMAIN-DES-PRES,
à partir de 14 h 30 :

CHRIST DOERK (RDA), variétés
TOKO BOYS (France), rock

SCENE MAUBERT,
à partir de 15 heures :

FREH KHODJA (Algérie), variété moderne

SCENE BASTILLE, *début du spectacle 14 h 30 :*

RAMBO (France), rock mélodique
12 DEGRES 5 (France), rock
DANIELLE KELDER (France), variété, folkore, jazz

17 heures :

CATHERINE RIBEIRO (France), rock, variété

Vers 17 h 30 :

Présentation de l'Appel final.
Election de la délégation à l'ONU

De 18 heures à 20 heures :

QUILAPAYUN (Chili), chansons politiques chiliennes
MIMI LORCA (France), rock
CARTE DE SEJOUR (France)
rock (un groupe de Vénissieux)

20 h 15 :

BIDON K (France), percussions
MARC OGERET (France), variété
BERNARD SZAJNER (France), musique électronique

Le Monde

politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les pouvoirs des chambres régionales des comptes

L'Assemblée nationale a adopté, *jeudi 17 juin*, après déclaration d'urgence, le projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et modifiant la loi du 22 juin 1967 relative à la Cour des *comptes*, ainsi que le projet relatif aux présidents des chambres régionales des comptes et au statut des membres de ces juridictions.

La loi de décentralisation a confié aux chambres régionales *trois sortes de missions* :

1) Elles exercent un contrôle juridictionnel sur les comptabilités des *collectivités territoriales*.

2) Elles participent à la procédure de contrôle des actes budgétaires.

3) Elles ont le pouvoir de faire des observations sur la gestion des collectivités soumises à leur gestion.

Du fait de la loi de décentralisation, la Cour des comptes, qui est une juridiction de premier et dernier ressort pour l'ensemble des comptabilités publiques, le demeure pour les comptabilités de l'État et de ses établissements *publics* : pour les *comptabilités* locales, elle n'est plus que juridiction d'appel.

Le projet donne compétence aux chambres régionales sur les filiales des organismes recevant un concours financier des collectivités locales. Leurs pouvoirs d'investigation *sont ceux* dont dispose la Cour des comptes dans sa mission juridictionnelle, étendus à l'exercice du contrôle des *actes budgétaires. Les magistrats* de ces chambres pourront disposer d'experts. Les chambres pourront condamner à l'amende les comptables *publics* qui n'auront pas, dans les délais prescrits, communiqué leurs comptes ou répondu aux injonctions *formulées dans* les jugements. *Le* projet étend à la Cour des comptes la faculté de recourir à la collaboration d'experts. Il *prévoit également* la fusion dans le rapport public annuel de la cour des comptes du rapport biennal qu'elle consacre aux *entreprises* publiques.

Le *second* texte, sur les membres des chambres régionales, prévoit des dispositions relatives à *la composition du corps des* magistrats des chambres régionales, au recrutement et à l'avancement de ses membres, enfin du régime *disciplinaire qui* leur est applicable. Le texte organise, outre un régime de recrutement permanent, un régime applicable au *cours* d'une période transitoire de quatre ans, de façon à pourvoir rapidement à tous les postes de conseillers et de présidents qui *seront* nécessaires au fonctionnement des chambres.

Les présidents des chambres seront recrutés, initialement, et *pour moitié*, parmi les conseillers-maîtres et les conseillers référendaires à la Cour des comptes. Les autres candidats devront *appartenir* à un corps de fonctionnaires de catégorie A, être âgés de quarante ans au moins *et justifier de quinze* années de services publics effectifs. Ils seront préalablement nommés en qualité de *conseiller-maître ou* de conseiller *référendaire* à la Cour des comptes. Les membres de ce corps sont qualifiés de magistrats, *bénéficient* de l'inamovibilité et sont soumis à un régime d'incompatibilité destiné à garantir leur indépendance.

Dans la discussion générale, M. Ségin (R.P.R., Vosges), résumant le point de vue de l'opposition, a *estimé que ces réformes* risquent d'être à la fois coûteuses et peu efficaces, et qu'elles mettent en cause l'indépendance de ces magistrats. Il a noté qu'« *il y aura concentration, sur ces institutions nouvelles, d'une masse de vérifications d'importance souvent secondaire* ». Partant alors de la création de six cents emplois pour les chambres régionales (*quatre cents magistrats*, deux cents assistants de vérification), il a souligné : « *Ces perspectives seront-elles confirmées dans la période de plus grande rigueur budgétaire que l'on prétend inaugurer ?* »

M. Séguin a relevé, au sujet des présidents des chambres, que les « agents » concernés feront désormais partie du corps de la Cour des *comptes*, « *sans avoir l'obligation d'y siéger ni même de s'y former* ».

M. Defferre, ministre d'État, ministre de l'intérieur et de la *décentralisation*, a justifié le fait que les présidents seront membres de la Cour des comptes en indiquant qu'ils *doivent avoir* « *une autorité morale et technique incontestable* ». Il a, d'autre part, indiqué que, selon lui, ces magistrats devraient relever de la tutelle du ministère de l'économie et des finances. Il a souligné que ces contrôles décentralisés devraient susciter « *des économies importantes* », qui, a-t-il espéré, dépasseront le coût de la réforme.

La discussion des articles

Dans la discussion des articles de ce projet, l'Assemblée a notamment *adopté* les *dispositions* suivantes :

Suppression de la mention, introduite par *le Sénat*, selon laquelle *les chambres régionales* seraient également compétentes en ce qui concerne les comptabilités des établissements publics *régionaux. Les députés ont* supprimé l'interdiction pour les experts d'exercer une activité d'ordre juridictionnel. Pour ceux *qui sont des agents publics*, l'obligation de recevoir l'accord de leurs chefs de service a également été supprimée.

D'autre part, les chambres régionales pourront entendre tous les fonctionnaires (le Sénat avait limité cette possibilité aux *directeurs et chefs de service*). Le secret de leurs communications et auditions est limité aux sujets portant sur les éléments *confidentiels des gestions* qu'elles ont à connaître.

L'Assemblée a supprimé la disposition selon laquelle la loi du *17 juillet 1978*, relative à la liberté d'accès aux documents administratifs, ne serait pas applicable aux jugements, *propositions et observations* des chambres régionales.

La loi du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes est *modifiée*, selon le texte du gouvernement, de la manière suivante : La Cour peut procéder à des vérifications « *sur pièces et sur place* » de la *régularité* des recettes et des dépenses publiques dans les comptabilités, et s'assurer du bon emploi des crédits, *fonds et valeurs* gérés par les services de l'État et par les autres personnes morales de droit public. Cette formulation permet à la *Cour des comptes* de procéder à des enquêtes dans les locaux mêmes des services soumis à sa juridiction.

L'article 18, modifié par la commission des lois, prévoit que le rapport annuel de la Cour des comptes, auquel sont jointes les réponses des ministres, des collectivités *territoriales*, des établissements, *sociétés, groupements* et organismes intéressés, sera publié au *Journal officiel*. Ces réponses, qui ne sont *susceptibles d'engager que la responsabilité* de leurs auteurs, devront être transmises à la Cour des comptes dans les délais prescrits *par elle*.

Dans la discussion des articles du projet relatif au statut des membres des chambres régionales, *l'Assemblée adopte, notamment*, les dispositions suivantes :

● *Les présidents de section* et les conseillers hors classe pourront accéder aux fonctions de président de chambre régionale.

● Les conseillers de première et de deuxième classe devront être *âgés de trente ans et justifier* de cinq années de service ; les conseillers hors classe devront être âgés de trente-cinq ans et *justifier de dix* années de service.

● L'Assemblée complète la composition de la commission d'intégration en y adjoignant le *procureur général* près la Cour des comptes et le directeur de l'ENA. Elle augmente par ailleurs le nombre de magistrats des *chambres régionales, pour* le porter à quatre, et précise qu'ils seront élus au scrutin proportionnel.

● Les députés ont également modifié la composition du conseil *supérieur des chambres régionales* qui, outre le procureur général près la Cour des comptes, comprend sept magistrats.

● A l'initiative de la commission des lois, il est décidé que *trois personnalités, désignées par* le président de la République, le président de l'Assemblée nationale *et* le président du Sénat, siégeront également au conseil supérieur. Les sept magistrats seront élus au scrutin proportionnel pour une durée de quatre ans. — L. Z.

Audiovisuel : le Sénat ne veut pas d'une haute autorité à caractère politique

Le Sénat a poursuivi, jeudi 17 juin, l'examen du projet de réforme de la communication audiovisuelle.

Il a adopté l'article 20 traitant de la composition de la haute autorité et de la durée du mandat *de ses membres*. Il a substitué aux dispositions proposées par le gouvernement et votées par l'Assemblée nationale (*désignation* par *le chef* de l'État *et* par les présidents des deux Chambres de trois personnalités, ces neuf membres ayant un mandat de neuf *ans*) les dispositions suivantes : deux membres (dont le président) désignés par le président de la République ; deux par *chacun* des présidents des Assemblées parlementaires ; un par le vice-président du Conseil d'État ; un par le *premier président* de la Cour de cassation et un par le premier président de la Cour des comptes. Le président de la haute autorité aurait voix *prépondérante*. La durée du mandat de ces neuf membres resterait de neuf ans.

Cette composition de la haute autorité, proposée par M. Pasqua (R.P.R., Hauts-de-Seine) au nom de la commission des affaires culturelles, a été approuvée par *197* voix contre *104* (P.C., P.S., M.R.G.) au terme d'un long débat qui a opposé le rapporteur et les orateurs de la majorité sénato*riale* (MM. Dailly, Miroudot, Chauvin, Romani, Mme Gros) au ministre de la communication, M. Fillioud, ainsi qu'à MM. Lederman (P.C.), Ciccolini (P.S.), Caillavet (M.R.G.).

Pour les premiers, la haute autorité ne doit pas apparaître comme une instance politique. Pour le ministre et les orateurs qui le *soutenaient*, la composition prévue par le gouvernement, calquée sur celle du Conseil constitutionnel, créera, précisément, les conditions d'une *séparation* entre le pouvoir politique et l'audiovisuel. L'expérience du Conseil constitutionnel a prouvé, *en effet*, estiment-ils, que des personnalités désignées selon ce modèle et exerçant une haute fonction sont capables d'indépendance, y *compris* envers ceux qui les ont désignés.

Auparavant, le Sénat a adopté les dispositions fixant les pouvoirs de la haute autorité. Par 196 voix contre 105, il a supprimé l'article 12 *bis*, issu d'une initiative du groupe communiste de l'Assemblée nationale, qui visait à proclamer la haute autorité garantie de l'ensemble des missions *ensuite définies* par le projet. Le Sénat a jugé cet article superfétatoire.

Par 196 voix contre 105, le *Sénat* a, au terme d'une ample discussion et contre l'avis du ministre, élargi la compétence de la haute autorité en fixant qu'elle « *approuve* » les cahiers des charges contenant les obligations de service public, et qu'elle est chargée de « *la répartition du produit de la redevance et de la publicité* ».

Pour la suppression du ministère de la communication

Mercredi 16 juin et jeudi 17 jusqu'à une heure avancée de la nuit, les sénateurs avaient examiné les premiers articles du projet.

ART. 2. — M. Pasqua (R.P.R., Hauts-de-Seine) fait adopter, comme rapporteur, le principe du « droit à une communication *audiovisuelle libre et pluraliste* ».

ART. 3. — Une disposition, due à l'initiative de Mme Brigitte Gros (Gauche dém., Yvelines), est *votée*, qui *tend*, selon l'explication de son auteur, à supprimer le ministère de la communication. L'amendement spécifie qu'il y aura « absence de toute tutelle gouvernementale » sur les services de l'audiovisuel. « *La suppression de ce ministère*, déclare *Mme Gros, permettrait d'affirmer l'indépendance du cinquième pouvoir.* »

MM. Fillioud, Perrein et Bourgine (*non-inscrit*, Paris) s'étaient opposés (vainement) au vote de cet amendement. « *Le service de la radio et de la télévision*, avait *notamment* dit M. Bourgine, *n'est pas la propriété de ceux qui s'y expriment. Le propriétaire, c'est le public que représente le gouvernement tant que la haute autorité n'aura pas pris le relais.* »

ART. 5. — Cet article définit les missions du service public de l'audiovisuel et *prévoit* (*implicitement*) l'extension de la publicité. Ce dernier point est l'occasion d'une ample discussion. M. Cluzel (Un. cent., Allier), rapporteur de la commission des finances, demande que la publicité de marque ne puisse excéder 2 % de l'ensemble du programme quotidien de chaque société nationale ou régionale. « *Il nous a paru essentiel*, dit-il, *que soit préservé l'équilibre financier de la presse écrite régionale et nationale.* »

Réponse de M. Fillioud, ministre de la communication : « *Le droit à l'information des citoyens ne gagnerait rien si la mise à disposition de moyens nouveaux d'expression avait pour conséquence de faire disparaître d'autres moyens : je pense à la presse écrite, car je sais bien que le document écrit est et demeure irremplaçable. Un certain nombre de titres sont dans l'embarras, faute d'avoir un accès suffisant au marché publicitaire (...). Si le gouvernement ne considère pas comme opportun de fixer dans la loi le plafond des ressources de publicité à la télévision, c'est qu'il considère que la loi de finances devra, chaque année, arrêter le volume de ces recettes (...). Votre amendement fixe à 2 % de l'ensemble des émissions, celles qui seront consacrées à la publicité de marque ; ce qui correspondrait à 14 minutes en 1982 sur TF 1 et A 2, alors qu'il y en a 17 à 18 minutes depuis l'application de la loi de 1974 ; à 6 minutes sur FR 3 et entre 40 secondes et 1 minute et 12 secondes sur les stations régionales. Ce serait une régression sur la situation antérieure.* »

« *Votre déclaration*, répond M. Cluzel, *est d'une extrême importance puisqu'elle affirme le droit du Parlement à voter chaque année le plafond des ressources publicitaires.* » En définitive, les sénateurs, sur proposition de ce rapporteur, se contentent de préciser que les recettes de publicité devront rester « *compatibles avec les principes de rentabilité et d'égalité du service public* ».

Jeudi, en séance de nuit, le Sénat, par 188 voix contre 109, a adopté la « question préalable » *opposée* à la loi de finances rectificative pour 1982. Ce vote, qui équivaut au rejet d'un texte examiné en seconde lecture par le Sénat, a *été précédé* d'explications au cours desquelles M. Blin (Un. cent., Ardennes), rapporteur général, a dressé un violent réquisitoire contre la politique économique et financière du gouvernement. « *Notre rejet*, a-t-il déclaré, *doit sanctionner l'inéquation de ce collectif budgétaire à la gravité de la situation, et son irréalisme dans le contexte de la dévaluation.* » — A. G.

Le sondage mensuel « France-Soir »-Ifop

M. MITTERRAND PERD SIX POINTS ET M. MAUROY TROIS

France-Soir, daté vendredi 18 juin, publie un *sondage* réalisé par l'IFOP, du 10 au 16 juin, auprès de mille huit cent cinquante-cinq personnes en âge de voter. Selon cette *enquête*, la cote de popularité de M. François Mitterrand a sensiblement fléchi : 48 % des personnes interrogées (*contre* 54 % *en* mai) se déclarent « *très* » ou « *plutôt satisfaites* » de l'action du président de la République. Le nombre des mécontents passe de 30 % en mai à 32 % en juin.

M. Mauroy, lui, perd trois points. Il recueille 45 % d'opinions favorables (contre 48 % en mai). *Le nombre des mécontents* passe de 34 % en mai à 33 % en juin.

LES DIRECTEURS DU « FIGARO » ET DU « POINT » CONDAMNÉS POUR INFRACTION A LA LÉGISLATION SUR LES SONDAGES

La 17e chambre correctionnelle de Paris a condamné le 17 juin, à 20 000 francs d'amende M. Max Clos, directeur du *Figaro*, et à 10 000 francs M. Olivier Chevrillon, directeur du *Point*, pour infraction à la loi du 19 juillet *1977* sur les *sondages* (*le Monde* du 5 juin).

Afin d'expliquer des fluctuations des cours de la Bourse de Paris, *le Figaro* avait fait allusion dans la semaine qui précédait le *premier tour* des élections législatives du 14 juin 1981 à de prétendues « rumeurs » selon lesquelles « *certains sondages confirmeraient une remontée de l'ex-majorité* ».

Le tribunal déclare : « *Révéler l'existence de sondages d'opinion, indiquer qu'ils sont favorables à la majorité ou à l'opposition, préciser que les fluctuations de la Bourse peuvent y trouver une explication, tout cela constitue bien le commentaire de sondage dont la publication est interdite pendant la semaine qui précède le scrutin (...). La violation de la loi est d'autant plus grave que le sondage commenté est occulte, voire apocryphe (...) Il ne pouvait échapper à M. Max Clos qu'une telle publication était de nature à influencer le choix de certains électeurs (...)* ».

Le 15 juin 1981, c'est-à-dire entre les deux tours, *le Point* se référait à un sondage qu'il avait publié le 6 juin précédent pour réaliser une « simulation » de la future Assemblée. Le tribunal remarque que l'article 11 de la loi de 1977 interdisant la publication d'un sondage au cours de la semaine précédente ne fait « *(...) en effet aucune référence à la date de réalisation du sondage tant il est vrai que limiter le domaine d'application de l'article 11 à la publication et à la diffusion de sondages réalisés pendant la semaine précédant le scrutin équivaudrait à admettre tous les artifices propres à vider la loi de sa substance et à porter atteinte au libre choix des électeurs (...).* »



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'OUTRE-MER

M. Emmanuelli envisage de réprimer « les abus de position dominante »

Dans les départements d'outre-mer la vie politique est dominée, depuis un an, par la controverse sur les projets socialistes en matière de décentralisation. L'action menée par le gouvernement en faveur du développement économique des anciennes colonies et de la réduction des inégalités sociales, qui y subsistent, plus criantes qu'ailleurs, passe généralement inaperçue. Dressant le bilan de la politique gouvernementale en ce domaine, jeudi 17 juin, le secrétaire d'État aux DOM-TOM, a estimé que la controverse était entretenue par les élus locaux de l'opposition à seule fin d'empêcher les réformes nécessaires et de préserver des « positions acquises ».

« *Je n'ai pas le sentiment d'avoir réalisé des miracles*, a notamment souligné M. Henri Emmanuelli, *mais beaucoup de choses ont été faites.* » Le bilan gouvernemental est en effet loin d'être négligeable, qu'il s'agisse de l'extension *immédiate* aux départements d'outre-mer des mesures sociales applicables en métropole, des décisions particulières prises pour lutter localement contre la crise économique (lancement d'une politique de grands travaux, renforcement de l'aide aux entreprises *en difficulté*, mise en vigueur d'une politique de fixation réglementaire des prix sous l'autorité des préfets, etc.) ou des efforts *de planification* générale (plan intérimaire, programme quinquennal européen de développement de l'agriculture) et particulière (plan agricole et agro-alimentaire des Antilles, poursuite des travaux de développement de la Côte-sous-le-Vent, en Guadeloupe).

L'objectif prioritaire du gouvernement est le développement des activités productives et des emplois, pour réduire la dépendance *des DOM à l'égard de la métropole*. Or, *en ce domaine-là*, tout reste à faire. Ce ne sont pourtant pas les idées qui manquent. M. Emmanuelli a rendu publiques, jeudi, les conclusions de la commission Combarnous — du nom du conseiller d'État chargé de la présider — installée en février dernier afin d'étudier les moyens de développer les investissements.

Parmi les propositions faites par celle-ci figurent notamment des *aménagements* techniques visant à perfectionner le système actuel des aides de l'État aux investissements mais surtout plusieurs « *voies de recherches* » visant à améliorer l'« environnement » économique : création d'une *caisse* d'investissements qui serait « *alimentée par les produits excédentaires de l'émission monétaire* », renforcement de la concertation *et de la contractualisation* entre les compagnies de navigation maritime et les chargeurs « *pour promouvoir une plus grande solidarité* » entre le fret des matières premières et celui des produits élaborés, la création de centrales d'achat dans les secteurs de l'agriculture et de l'artisanat et la « *répression des abus de position dominante* ».

Le secrétaire d'État n'exclut pas, en particulier, de proposer de réduire, voire supprimer, dès 1983, les abattements fiscaux consentis jusqu'à présent aux sociétés, si celles-ci n'acceptent pas, à l'avenir, d'investir pour créer des emplois. L'investissement *s'adresse* notamment à l'import-export.

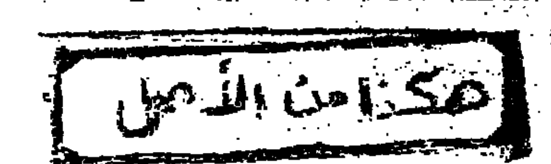
Ces propositions devraient faire l'objet de décisions lors d'un prochain comité interministériel, peut-être dès le 6 *juillet*. « *C'est à l'État de faire la démonstration de sa volonté* », souligne M. Emmanuelli.

Bibliographie

UNE REVUE CONSACRÉE A L'ÉTUDE DU COMMUNISME FRANÇAIS

Un groupe de jeunes chercheurs a créé, sous la direction de Mme Annie Kriegel et de M. Stéphane *Courtois*, une *revue semestrielle*, éditée par les Presses universitaires de France et consacrée au communisme français. *Communisme* publie, dans son premier numéro (1), des études sur l'action syndicale des communistes entre les deux guerres; des articles de Maurice Thorez, *qui* n'avaient pas été réédités depuis leur parution, en 1940, dans l'édition anglaise de la revue théorique de l'Internationale *communiste*, et le *témoignage* d'un journaliste sur les conditions dans lesquelles avaient été diffusées, le 2 octobre 1939, les positions du P.C.F. favorables à des *négociations* avec l'Allemagne. *Communisme* rend compte, d'autre part, sous forme de chronique, de bibliographie et de notes de lecture, de l'activité du P.C.F. et des recherches et publications y ayant trait.

(1) 214 pages, 78 F. Vente et abonnements : P.U.F., 12, rue Jean-de-Beauvais, 75005 Paris.



Un entretien avec M. Michel Jobert

(Suite de la première page.)

Dans l'actuel gouvernement, vous représentez ce qu'on peut appeler, faute de mieux, la sensibilité gaulliste, disons : des convictions nationalistes. Mais, alors que les autres ministres d'État s'appuient sur des partis puissants, votre Mouvement des démocrates semble demeurer marginal, et votre retour au pouvoir n'accentue pas spectaculairement son audience dans le pays. De plus, vous voyagez beaucoup, on vous voit davantage aux quatre coins du monde qu'à Paris. Ne craignez-vous pas de servir d'otage, de caution à l'actuelle majorité présidentielle et d'en devenir quelque peu l'alibi ?

– Votre question est un peu contradictoire ! Vous ne pouvez pas démontrer que je ne suis rien et, en même temps, affirmer que je sers de caution et d'otage ! Mais je vais vous accorder avec votre propre question : ma situation est bizarre, en effet. Mais elle est normale aussi. Réellement, je représente quelque chose et j'arrive même à m'en persuader ! Certes, les voies ne sont pas classiques, puisque les voies habituelles me sont en quelque sorte fermées par le système politique lui-même : organisation des pouvoirs publics et formes électorales. Cet édifice a été voulu. Je ne le récuse pas ; au contraire, je trouve très bien qu'une majorité gouverne, qu'un président de la République soit extrêmement responsable et que le gouvernement ait retrouvé, par rapport au passé, sa liberté d'action, en même temps qu'une responsabilité plus complète devant le Parlement.

Quant à moi, dans ce concert, je représente probablement plusieurs sensibilités : on en a répertorié quelques-unes, pas toutes. De là vient sans doute l'originalité de mon parcours.

Je ne me vante pas, mais je suis bien obligé de le constater. D'ailleurs, si je ne signifiais rien, je ne vois pas pourquoi M. François Mitterrand m'aurait appelé et je ne vois pas, non plus, pourquoi vous me poseriez cette question, dont, à bien des égards, je mesure la justesse comme la responsabilité dont elle m'investit.

– Pour l'essentiel, votre vie politique intérieure continue de tourner autour de la compétition entre la gauche et la droite, comme si la France ne pouvait pas davantage s'en affranchir que l'Europe ne parvient à se soustraire à l'hégémonie des Russes et des Américains. Voyez-vous un rapport entre les deux blocages ?

– Je ne m'étais pas posé cette question, mais, comme toujours, vos questions sont à la fois provocantes et lumineuses ; d'abord la droite, la gauche ! C'est ma stupéfaction constante qu'il y ait un tel refus de dialogue, une telle intolérance, que l'on ne puisse accepter que cette division-là. Ah ! elle est simple, commode. Elle reflète des réalités. Mais doit-elle s'imposer au cours entier de nos vies et à toutes les vies ? Dans la continuité de la vie nationale ou individuelle, tout ne s'éprouve pas à partir de ces notions de classification, à partir desquelles agissent les opérateurs politiques. Quant à la deuxième partie de votre question, c'est vrai que dans ce débat droite-gauche, la présence à nos portes ou sur notre dos de deux super-puissances ajoute encore de la nervosité et du conformisme. Encore faudrait-il savoir où est la gauche et où est la droite, en considération de ces Etats ? L'Union soviétique, dans ses manifestations, paraît souvent beaucoup plus à droite que les Etats-Unis, l'autre super-puissance. Laquelle subit d'ailleurs les poussées d'urticaire d'une longue tradition de droite, notamment en politique étrangère. Je suis d'accord avec vous : le côté caricatural de ces notions droite-gauche est accentué par la présence, à nos portes ou sur notre dos, des grands empires.

L'importance de l'Europe

– Ce qui me frappe, c'est que ni la France ni l'Europe ne trouvent en elles-mêmes l'énergie intérieure pour briser ces carcans ?

– Mais parce qu'ils sont commodes ; commodes dans l'ordre politique intérieure : les étiquettes servent à rassembler les gens, à les compter et à les classer ; ceux qui sont ainsi comptés et classés par les sergents recruteurs sont ravis d'endosser une armure qui dispense d'exercer des responsabilités et des choix trop fréquents. A l'échelon des nations européennes, réagir n'a pas été très facile ; d'abord, elles n'ont pas eu envie de réagir, du tout : l'alliance atlantique (1949) a été organisée par les Etats-Unis *à la demande des Européens.* Puis, quand deux grands empires s'attachent à dissoudre – ce qui est bien actuel – la volonté évanescente de pays européens, occupés pour la plupart pendant la dernière guerre, il n'est pas surprenant que la conscience collective de l'Europe soit lente à s'éveiller. D'autant qu'on a voulu l'éveiller au travers de schémas abstraits, qui ne prenaient pas en compte les pérénités nationales, les volontés biologiques à l'échelon de chacun des Etats. Depuis, ce rêve-là a montré ses limites et aussi ses effets pernicieux. Aujourd'hui, peut-être dans quelques États, sont rassemblés les éléments d'une saine réaction à l'égard des puissances. Et probablement plus qu'hier, une conscience de l'importance de l'Europe. Oui, de son importance.

– D'après certains commentaires, la nouvelle dévaluation signifierait que le gouvernement a raté la précédente. Pour quelles raisons ? Et que faudrait-il faire pour réussir ?

– Nous n'allons pas gloser sur ces sujets de façon extensive, n'est-ce pas ? Mais je peux avoir ma propre opinion et vous dire que de tout temps une dévaluation n'est jamais la meilleure et exclusive façon d'aborder les difficultés françaises – au-delà des nécessités. Une dévaluation, c'est une mesure de circonstance ou c'est un calcul, à plus ou moins long terme, mis en place au moment judicieux. Ainsi, dans la conjoncture européenne présente, ce qui était le cas de l'ajustement des monnaies européennes au mois d'octobre dernier et maintenant, l'opération est forcément collective, donc préméditée. S'il y a eu ratage, comme vous le prétendez, il aurait été d'abord politique car ce que vous dites de la France, vous pourriez le dire d'autres pays qui se trouvent aujourd'hui devant les mêmes questions, et y apportent ou y ont apporté la même réponse européenne.

– Le sommet d'Ottawa succède à celui de la Martinique, et celui de Versailles suit la rencontre d'Ottawa, avec chaque fois une insistance particulière à vanter l'importance de ces rencontres. Au point de complexité où en sont arrivées les affaires économiques mondiales, pensez-vous que les sommets veulent vraiment changer quelque chose et que les tours d'horizon, les examens ou confrontations qu'ils occasionnent justifient tant de confiance et de solennité ?

– Je ne suis pas un « fana » des sommets, mais j'en reconnais l'utilité, ne serait-ce que pour la préparation très active à laquelle ils donnent lieu. Chacun révèle ainsi ses pensées et ses arrière-pensées, en même temps qu'il prend une vue plus exacte de leur vanité ou de leur solidarité. Nous vivons dans une période un peu déboussolée où les hommes publics peinent à parvenir à l'exacte appréciation des réalités. Par conséquent ça ne peut pas faire de mal. Est-ce que ça peut faire du bien ? C'est la question que légitimement vous allez poser. Oui, si les pays ne se servent pas des sommets pour pousser des modalités trop précises de leur politique. Car il ne s'agit pas d'obtenir tellement la réussite d'une politique à l'arrachée mais de convaincre les autres. Par exemple, si le Japon a trouvé dans le sommet de Versailles l'occasion de pratiquer plus longtemps une politique de brouillard sur sa propre ouverture au commerce extérieur, il n'aura pas fait une bonne opération. Si les États-Unis ont vu dans ce sommet l'occasion de remettre sous leur houlette quelques-uns de leurs alliés ou de leurs obligés, ils auront aussi fait une erreur. Pour faire un bon usage des sommets, il ne faut pas chercher à l'emporter. Il ne faut pas, quand on est une grande puissance, chercher l'alignement des autres sur soi. Alors la conversation permet de mettre beaucoup ou peu de choses sur la table. Mais, dans la coulisse, on aura beaucoup débattu.

Malheureusement dans l'imagerie collective, mondiale, avec toute la concentration des moyens d'information, ces réussites un peu subtiles ne tiennent pas lieu de l'événement espéré. Finalement les hommes d'État sont influencés par le commentaire extérieur, forcés de réussir, en tout cas de ne pas échouer. Les sommets ne pouvant être l'échec des États, par quoi passe l'art de réussir ? Par l'affirmation de la liberté, même très anarchique, de commercer quand bien même les plus forts en profitent : par l'affirmation que rien de bon cependant ne se fera si le système monétaire international n'aménage pas une coresponsabilité des États ; par l'affirmation des formes modernes de la science et de la technologie, encore qu'elles soient très difficiles à créer et à dominer si l'infrastructure commerciale et monétaire n'existe pas.

– Le gouvernement souhaite vendre le T.G.V. Mais il entérine fort discrètement l'abandon progressif de Concorde. Cet échec symbolise de manière fort réelle les difficultés du nationalisme.

– Concorde a été, sur le plan technologique, une très grande réussite, dont les échos durent encore. La réussite commerciale de Concorde n'a jamais été assurée. Avec un carburant quatre fois plus cher que prévu, c'était l'échec. Le « nationalisme » n'a été ni le moteur ni l'écueil de cette affaire. Sinon il faudrait dénier à la France et à l'Europe toute industrie aéronautique. On voit vite pointer le bout de cette oreille !

Un cadre institutionnel éprouvé

– Après le 10 mai 1981, on a beaucoup parlé de changement. Certes, les mêmes hommes n'occupent plus les cabinets ministériels. Mais, à cette nuance près, avez-vous l'impression que la vie politique en France soit vraiment devenue intellectuellement plus honnête, plus intelligente, et qu'à défaut d'inspirer l'enthousiasme elle soit simplement moins médiocre et moins terne ?

– La politique est un ensemble de démarches approximatives, visant à s'accommoder des difficultés ou des avantages de la situation. Difficultés ou avantages que la plupart du temps on ne distingue pas bien au moment où l'on prend les décisions. Mais après, l'histoire est faite ! Il ne faut donc pas s'arrêter au côté approximatif des actions et à la nature même des acteurs.

En 1981, la France a voulu changer d'équipe, d'allure, a voulu davantage modifier que préserver. C'est un vœu. Encore faut-il prendre les moyens de l'exaucer, avec le risque. Voilà pour l'essentiel.

Le changement est donc fait, à l'intérieur des institutions. C'est-à-dire, à mes yeux, dans les meilleures conditions. Je me demande même si une partie de l'acquiescement maintenu et renforcé aujourd'hui autour de la personne du président de la République, M. François Mitterrand, ne s'explique pas par la démarche naturelle par laquelle le président élu s'est installé dans ce cadre institutionnel éprouvé qui correspondait cependant à l'action nouvelle qu'il entendait mener.

– Comme ministre du commerce extérieur, ne pensez-vous pas que les grèves à répétition dans l'industrie automobile nous désarment gravement devant la concurrence internationale au moment où les ventes de voitures étrangères se multiplient sur le marché français ?

– Le calme social, plus qu'en d'autres périodes, caractérise la France depuis le 10 mai : les grèves chez Citroën ont évidemment gêné production et vente, pour ce qui les concerne. Mais le véritable risque pour notre industrie automobile, à cette heure, réside dans l'attention de la clientèle, française et étrangère. Un détail suffit parfois à décourager : mauvaise climatisation par exemple en climat rigoureux. Attention, il faut être plus que parfaits. Impeccables !

Propos recueillis par
GILBERT COMTE.





MÉDECINE

L'AVENIR DE L'INDUSTRIE BIOMÉDICALE FRANÇAISE

La Compagnie générale de radiologie bouleverse sa politique industrielle et commerciale

- **La fabrication de scanographes est maintenue**
- **Commercialisation prochaine de matériel français d'ultrasons et de résonance magnétique nucléaire**

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie, et M. Jack Ralite, ministre de la santé, ont inauguré, jeudi 17 juin, sur le site du Commissariat à l'énergie atomique de Saclay, le cyclotron de l'Office des rayonnements ionisants.

Cette importante unité fabriquée par la Compagnie générale de radiologie (C.G.R.-M.E.V.) assurera la production de molécules radioactives destinées à être utilisées en milieu hospitalier, notamment, pour aider à formuler des diagnostics (1).

Les deux ministres ont longuement souligné, comme ils le font depuis plusieurs mois, la nécessité d'un développement important de l'industrie biomédicale française. « Acheter français, produire français, doit être notre souci de tout instant », *a déclaré M. Ralite qui a évoqué, à plusieurs reprise,* « la situation difficile » *que connait actuellement la C.G.R. La nouvelle direction de cette entreprise, — seul producteur français de scanographes —, filiale du groupe nationalisé Thomson, vient de proposer un plan qui devrait bouleverser la politique industrielle et commerciale suivie jusqu'alors. Un plan vivement contesté par la C.G.T. et critiqué par le ministre de la santé. Un plan qui impose notamment une compression d'effectif en France et à l'étranger d'environ un millier de personnes.*

Etonnante aventure que celle de la C.G.R. successivement bénéficiaire et victime de l'évolution des techniques de l'imagerie médicale. Constituée essentiellement sous l'impulsion de M. Serge Roger, ancien président-directeur général, cette entreprise est née de la fusion progressive de petites affaires artisanales de radiologie. C'est en 1963 que le « décollage » s'effectue. De 1963 à 1977 ce sera la période faste de la croissance exponentielle. La C.G.R. devient l'un des tout premiers constructeurs mondiaux de radiologie conventionnelle. Elle met parallèlement en place un important réseau commercial international. Installé dans plus de cent trente pays, elle va jusqu'à employer près de dix mille personnes. Durant cette période son chiffre d'affaires est multiplié par cent.

Six scanographes par mois

Progressivement d'abord, puis brutalement, c'est la crise. Les bouleversements technologiques qui surviennent dans le domaine de l'imagerie médicale (utilisation des ultrasons, de l'électronique, de l'informatique), le rapide développement du scanographe, un certain « laxisme » dans la politique commerciale — aujourd'hui vivement critiquée; — entraînent un important déficit : 220 millions de francs en trois ans. On réduit les effectifs (de mille trois cents personnes) et les capacités de production. La C.G.R. n'est plus cotée en Bourse et rentre dans le giron de Thomson C.S.F. En 1981, pourtant, le déficit atteint pratiquement 400 millions de francs. Celui de 1982 sera du même ordre. Au début de cette année, la nationalisation du groupe Thomson a été suivie de profondes modifications dans l'équipe de direction.

Un plan est aujourd'hui proposé par M. Jacques Fournier, directeur délégué de Thomson, chargé du « groupe d'activités médicales », qui s'intégrera dans la stratégie générale de Thomson. Ce plan prévoit notamment une totale restructuration industrielle et commerciale, l'arrêt des productions jugées « non rentables », une internationalisation des produits, la mise en place d'un outil de gestion et un accroissement de 50 % des crédits de recherche et de développement. La production des scanographes « corps entier » ne sera pas interrompue. Les récentes difficultés techniques ayant été résolues — une dizaine seulement de scanographes avaient été livrés en 1981 et aucun durant le premier semestre 1982, — on assure, aujourd'hui, que la production sera de six appareils par mois dès juillet.

Le budget d'étude consacré à la résonnance magnétique nucléaire (2) sera multiplié par trois. Un prototype français devrait être commercialisé dès l'an prochain. Un effort soutenu, assure-t-on, sera d'autre part entrepris pour les appareils à ultrasons en liaison avec les équipes de Thomson-C.S.F. spécialisées dans l'acoustique sous-marine. Tous les produits d'importation (95 % des ventes actuelles de la C.G.R.) seront remplacés par du matériel français avant la fin 1983. Les appareils à ultrasons pour l'obstétrique et la cardiologie, spécialités actuellement réservées par contrat à deux firmes américaine et japonaise, seront fabriqués et commercialisés en France.

Ce plan s'accompagne, néanmoins, de compressions d'effectifs qui touchent au total un millier de personnes, en France et à l'étranger. La C.G.T. — majoritaire dans l'entreprise — s'y oppose vigoureusement et appelle « l'ensemble des pouvoirs publics » à faire de même. Ce syndicat y voit notamment une « *stratégie de repli* » qui ajoutera au manque de crédibilité dont souffre depuis quelque temps la firme auprès du corps médical.

A Saclay, M. Ralite a abordé ce dernier point, trouvant là une explication au fait que sur les trente-trois scanographes dont il avait accordé l'installation depuis près d'un an, seuls six appareils ont été effectivement commandés à la C.G.R. Pour de nombreux observateurs actuellement fort inquiets, il est clair, compte tenu de la taille de cette entreprise, de son potentiel de recherche et de son réseau commercial international, que dans l'avenir de la C.G.R. se joue en grande partie l'avenir de l'industrie biomédicale française.

JEAN-YVES NAU.

(1) *Le Monde de la médecine* du 24 février 1982 a consacré un dossier à l'utilisation diagnostique et thérapeutique des cyclotrons. D'autre part, le professeur Jacques Roux, directeur général de la santé, a confirmé le 16 juin à Orléans la poursuite de l'expérience de neutrothérapie avec le cyclotron du C.N.R.S. situé à Orléans-La Source. Cette expérience faisait l'objet depuis quelque temps d'une vive polémique.

(2) *Le Monde* du 23 novembre 1981. La résonance magnétique nucléaire a pour objet de visualiser les zones de l'organisme placées dans un champ magnétique intense. Cette technique est aujourd'hui l'objet d'une vive compétition industrielle à l'échelle internationale.

JUSTICE

L'AFFAIRE PESQUET AUX ASSISES DU VAL-D'OISE

La mort de Madame

Il est arrivé à Bernard Pesquet le pire qui puisse arriver à un accusé de cinq meurtres : faire rire sans le vouloir. Ceux auxquels on a fait parfois abusivement référence à son propos, un Landru, un Petiot en leur temps avaient fait rire eux aussi par des répliques, mais elles étaient délibérées. Leur tempérament leur permettait à l'occasion de se faire meneurs de jeu et de renverser pour un profit éphémère une situation difficile. Ici rien de tel. Quand il a entendu ces rires auxquels n'échappaient ni les jurés ni la partie civile ni même ses propres défenseurs, le petit homme des assises du Val-d'Oise s'est retourné avec un visage furibond vers ceux qui y avaient cédé, ne comprenant vraiment pas. Et c'est vrai que cette hilarité était paradoxale. Car Bernard Pesquet n'a pas le moindre sens du comique, pas plus qu'il n'a celui du pathétique ou du romanesque. Comment dès lors résister à cette façon qui fut la sienne de raconter la mort des deux premières victimes mises à sa charge, sa femme et l'agent immobilier Henri Francqui dont les corps furent découverts enterrés dans sa cave ?

Disert à n'en plus finir sur mille détails, passant de la pluie et du beau temps à des comptes de ménage, faisant et refaisant sur les doigts de sa main le bilan des soucis du petit artisan peintre qu'il était devenu après ses vingt ans de prison de 1941 à 1961, il a livré ainsi de la fin de Christiane Ruaux, sa jeune épouse, une « mort de Madame » qu'aurait revue et corrigée un Harpagon ou un Père Grandet de banlieue.

« Brave fille »

Tout ce qu'il a retenu, tout ce dont il accable ses juges, c'est ce que lui coûtait cette épouse impossible : les 300 francs et 400 francs par semaine dont elle disposait, les voitures qu'il lui a payées selon ses caprices. Et pour quoi en retour ? Pour retrouver le soir quand il rentrait chez lui après ses journées de chantier, des hommes qu'elle invitait, et pour commencer cet Henri Francqui et même ce M. Bergaud qui sera lui aussi assassiné à Neuilly avec sa femme et sa domestique. « *Oui, oui,* insiste-t-il, *c'est arrivé plusieurs fois, je dis bien plusieurs.* » Crime passionnel alors ? Il ne va pas jusque-là. Mais « *c'était quand même difficile à supporter* ». De la morte qu'il entendait calmer seulement « *par quelques tapes ou quelques petits verres d'eau à la figure* », il dira : « *Une brave fille d'accord, mais je n'allais pas, alors qu'elle parlait de divorce, faire des travaux dans une maison que madame voulait à son nom.* »

Le récit tourne au vaudeville. Madame volage, madame fugueuse. On se croirait dans la chanson de Brel. Le voisinage la croyait tout à ses élevages de poules et de lapins, à ses fourneaux et à à ses confitures. A d'autres ! Lui Pesquet sait de quoi il parle. Est-ce des manières de filer comme elle l'avait fait trois ou quatre fois ? D'accord, elle était revenue mais tout de même. Car le 23 novembre 1974, alors qu'elle venait de décamper encore une fois et nuitamment elle est revenue. C'est lui qui n'en revenait pas de la trouver soudain dans son couloir. Il n'a rien oublié de ce qu'aurait été leur dialogue :

« *Qu'est-ce que tu fais là ? — Je ramasse mes affaires et je file. — Pour aller où ? Ça va pas non ! — J'en ai marre de toi ! — Marre de moi ? Avec la garde-robe que tu as et la télé couleur et tous les chèques que je te donne ! — Je veux m'en aller avec Henri. — Qui c'est encore celui-là ? — Eh bien c'est Francqui !* »

En quelque sorte du Feydeau à Pierrelaye. « *Elle était énervée, moi aussi. Elle a eu des mots qui ne me plaisaient pas. C'est vrai, je l'ai giflée. Mais là-dessus elle sort un revolver. Et là aussi c'est authentique, certifié. On peut me mitrailler tout de suite si c'est pas vrai.* » Empoignade. « *C'est comme cela que le coup est parti. Mais moi, je l'ai même pas vue tomber. La preuve, c'est qu'elle a filé. L'ennui c'est qu'à ce moment elle s'est pris les pieds dans le paillasson. Ça a fait toc, et une énorme bosse.* »

Le voilà aux petits soins. « *Elle avait un peu de fièvre et ça m'embêtait.* » Il jure avoir couru partout dans la nuit pour chercher du secours. Mais que faire avec ce téléphone public détraqué, cette pharmacie close ? Il revient. « *Elle ne donnait plus signe de vie. Et ça croyez-moi, c'est triste.* »

Alors comme si c'était la chose la plus naturelle du monde il a enveloppé le corps dans un plastique, « *quelque chose de propre au cas où par la suite on pourrait s'inquiéter* », l'a porté dans la cave et l'y a enterré.

A sa façon

« *C'était ma femme vous comprenez. Je voulais la garder avec moi. Je l'aimais à ma façon mais le vrai c'est qu'elle n'était pas faite pour le mariage.* »

C'est dans cette même cave qu'un an plus tard il placera aussi le corps d'Henri Francqui, mort tout aussi bêtement, parce qu'il était venu demander où était Christiane. « *Ça ne le regardait quand même pas. Il me file un coup de poing. Je me rebiffe. Il sort quelque chose de sa poche. Alors moi j'ai pris le revolver et j'ai fait feu. Dans le dos, oui c'est sûr. Le soir même je le tirais par les pieds dans la cave.* »

« *Vous vouliez aussi le garder avec vous ?* », a demandé avec ce qu'il fallait d'ironie le doux président, M. Limoujoux.

« *Que voulez-vous, il voulait se marier avec ma femme. C'était bien naturel qu'il se retrouve à côté d'elle.* »

Voilà pour ce qu'il reconnaît. Pour les trois autres meurtres, celui des époux Bergaud et de leur domestique, le 28 juillet 1976 à Neuilly, il les conteste. Et l'on sait déjà que lorsque les policiers seront à la barre, il va les accuser de la plus noire des machinations.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● *Deux auteurs d'attentats arrêtés à Toulouse.* — Après avoir commis neuf attentats et des incendies volontaires, deux jeunes Toulousains ont été arrêtés. MM. Philippe Sentis, vingt-trois ans, et Gérard Casabon, vingt-cinq ans, tous deux sans profession, ont été déférés au parquet jeudi 17 juin et inculpés de destruction de biens immobiliers. Du 28 décembre 1981 au 22 mai, ils ont déposé des cocktails Molotov afin d'incendier des établissements bancaires à Toulouse et dans sa banlieue, ainsi qu'un commissariat de police, causant d'importants dégâts. Se réclamant du « Mouvement 18 octobre », d'inspiration anarchiste, les deux incendiaires ont déclaré avoir agi seuls. — *(Corresp.)*

LA LIBERTÉ DE CRITIQUE DU CHRONIQUEUR GASTRONOMIQUE

A l'occasion d'un litige entre un chroniqueur gastronomique et un restaurateur, qui jugeait infondée une critique sur son établissement, la cour d'appel de Paris vient de rendre un arrêt qui détermine la liberté dont peut espérer jouir le journaliste dans l'exercice de son métier.

L'arrêt, rendu le 14 juin sous la présidence de M. Maurice Viennois, indique :

« *Le journaliste chargé d'une chronique gastronomique a pour mission d'informer ses lecteurs de la qualité des plats proposés dans les restaurants qu'il fréquente, de leur coût, de l'accueil réservé à la clientèle et du cadre dans lequel elle est reçue.*

» *Cette mission d'information ne peut être utilement remplie que si le journaliste dispose d'une large liberté d'expression et de critique observation étant faite que l'appréciation de la qualité de la cuisine servie dans un restaurant est, par nature, subjective, ce que le lecteur le moins averti n'ignore pas.*

» *Les termes employés peuvent être très sévères lorsque les reproches sont motivés, ne concernent que la qualité des plats consommés et ne visent pas la personne même du propriétaire de l'établissement.*

» *Pour particulièrement critiques et acerbes (...) qu'aient été les appréciations portées (...), il n'apparaît pas que ce journaliste ait outrepassé le droit à l'information du public et à la critique qui lui appartient comme à tout journaliste.* »

CORRESPONDANCE

Les inculpations de clients de Paribas

M. Hubert Baslay nous a fait parvenir, par l'intermédiaire de ses avocats, une lettre à propos d'un article sur des inculpations de clients de Paribas. Il écrit :

Un article du *Monde*, en date du 11-12 avril 1982, tend à faire croire qu'une inculpation aurait été prononcée à mon encontre pour une constitution illégale d'avoirs à l'étranger et pour un montant supérieur à 1 million de francs.

Je tiens à rappeler que les faits, faisant l'objet d'une instruction pénale, sont couverts par un secret absolu.

En l'espèce, les faits indiqués dans l'article du 11-12 avril 1982 sont en outre inexacts et une telle présentation est de nature à me causer un important préjudice.

Je tiens en effet à préciser : que les montants en cause, en ce qui me concerne, sont très exactement de 9 996 francs suisses (soit environ 28 000 francs français à l'époque des faits) ; que la constitution de cet « avoir » n'est en rien irrégulière ; que, sans préjuger de la décision du magistrat, cette affirmation devrait être confirmée par un non-lieu.

[M. Baslay tente de jeter un doute sur l'information que nous avons publiée mais, en écrivant qu'il espère un non-lieu, il confirme la réalité de son inculpation, inculpation qui, faut-il le rappeler, ne signifie pas condamnation.]

● *L'origine criminelle de l'incendie* qui s'est déclaré, durant la nuit du mercredi 16 au jeudi 17 juin, dans un immeuble vétuste de la rue Petit, à Clichy (Hauts-de-Seine), occasionnant de graves blessures à six locataires d'origine africaine (*le Monde* du 18 juin), ne fait plus de doute. Les policiers ont, en effet, découvert sur un palier des restes de chiffons et de moquette imbibés de produits inflammables.

Publicité

JOURS
DE
FRANCE



AU CAFÉ DU COMMERCE

Un député Socialiste :

Que pensez-vous de la guerre des Malouines ?

Un député R.P.R. :

Le jour où Mme Thatcher a expliqué devant la Chambre des Communes qu'elle allait faire la guerre pour reprendre les îles Malouines à l'Argentine, un représentant aux Communes lui a crié : «vous avez mis tous les fonds disponibles de la Défense Nationale dans les sous-marins nucléaires et vous n'avez pas le matériel conventionnel pour faire la guerre aux Argentins».

Ce qui revenait à dire : «bien que la victoire ne fasse pas de doute, cela vous coûtera cher en temps et en vies humaines».

Socialiste :

Ce serait tout de même mieux si on pouvait faire voter le désarmement.

R.P.R. :

Bien sûr, cela ferait de l'argent pour construire des maisons, des hôpitaux, des routes, des écoles dont tous les pays ont bien besoin. Seulement, le jour où un pays décide d'en annexer un autre que fait-on ?

Socialiste :

Evidemment, il faudrait qu'il y ait une force internationale à la disposition de l'O.N.U. qui puisse s'opposer aux contrevenants de l'accord sur le désarmement.

R.P.R. :

Vous avez raison, mais en attendant il serait souhaitable de disposer d'une force de dissuasion, non seulement nucléaire mais également conventionnelle.

La force de dissuasion avec les sous-marins nucléaires nous met à l'abri d'une attaque de l'adversaire par fusées stratégiques. Elle est donc indispensable. On a bien fait de la faire et il faut l'entretenir et la perfectionner tous les jours.

Mais si l'adversaire, au lieu d'attaquer avec des fusées nucléaires attaque avec des moyens conventionnels, que fait-on ?

Socialiste :

J'appuie sur le bouton.

R.P.R. :

Bien sûr c'est une solution, mais vous avez la riposte dans les minutes qui suivent et la France n'existe plus.

Ne vaudrait-il pas mieux que l'O.T.A.N. dispose de forces conventionnelles égales à celles de l'adversaire, ce qui nous permettrait de nous défendre sans avoir recours aux fusées stratégiques et il est probable qu'à ce moment-là il n'y aurait plus jamais de guerre ?

Mme Thatcher s'est engagée dans la guerre contre l'Argentine sans avoir de chasseurs bombardiers à long rayon d'action.

La marine anglaise, y compris les bateaux de débarquement, sont sous le feu des avions argentins et elle en souffre énormément, surtout lorsqu'il s'agit de bateaux de débarquement qui comprennent des centaines de personnes.

Socialiste :

Comment se fait-il que l'Angleterre n'ait pas de chasseurs bombardiers à long rayon d'action ?

R.P.R. :

L'Angleterre a mis au point un avion à décollage court ou à décollage vertical qui ne nécessite pas la construction de grands porte-avions très chers, mais de simples cargos munis d'une plate-forme.

Cependant, avec un avion à décollage court, le poids de l'appareil ne peut pas être supérieur à la poussée du réacteur. Par exemple, un réacteur de 9 tonnes correspond à un poids d'avion de 9 tonnes, alors que pour les avions classiques embarqués la poussée des réacteurs de 9 tonnes peut donner un avion de 14 ou 15 tonnes.

Dans l'avion à décollage court, pour économiser du poids on met moins d'essence, si bien que cet avion est un chasseur bombardier à court rayon d'action.

Mme Thatcher gagnera quand même sa guerre, mais que de temps et de vies humaines auraient pu être épargnés si elle avait disposé d'un chasseur bombardier possédant un rayon d'action de 1.200 km, une vitesse de Mach 2 (deux fois la vitesse du son) et de radars et d'engins ayant une portée de 80 à 100 km.

Ainsi, 6 appareils croisant autour de la flotte anglaise auraient pu surveiller tous les points de l'horizon et descendre les avions ennemis avant qu'ils n'aient pu faire usage de leurs armes à trop court rayon d'action, engins ou bombes.

Dans une mission offensive, de tels appareils pourraient descendre les avions ennemis en cours de ravitaillement en vol et les attaquer jusque sur leurs bases.

Le raisonnement serait le même pour les Argentins qui n'auraient pas besoin d'avions embarqués, du fait que leurs bases se trouvent à moins de 1 200 km du champ de bataille.

Socialiste :

C'est vrai, l'Angleterre ne dispose d'aucune protection de ses bateaux.

La France devrait faire en sorte de disposer d'une force de dissuasion conventionnelle intégrée à l'O.T.A.N. égale à celle de l'adversaire éventuel.

R.P.R. :

Je vois au café d'en face Mme la Présidente de la Croix-Rouge qui parle avec Monseigneur l'Evêque, nous pourrions aller leur demander s'ils trouvent une solution pour faire aboutir votre projet de désarmement.

Marcel Dassault
Député de l'Oise



LA DOUZIÈME COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Dans la lucarne

Sept millions de *récepteurs de télévision, sur* les seize millions *six cent trente-trois mille postes* officiellement recensés en France, étaient, selon le Centre d'études d'opinion (C.E.O.), allumés, mercredi 16 juin, à l'heure de France-Angleterre. C'est dire l'engouement que ce match a suscité, plus que ne le ferait n'importe quelle émission dramatique, artistique, politique, religieuse ou sociale. On peut être pour ou contre cet intense intérêt pour les jeux du stade. *On peut estimer qu'il masque des problèmes autrement cruciaux, qu'il sert d'exutoire ou d'échappatoire. Mais on ne peut pas* ignorer ce fait de société.

Dès lors, il est inévitable que cette télévision soit jugée. On sera sévère : compte tenu des formidables progrès techniques accomplis, ces dernières années, dans le domaine de l'audiovisuel, la télévision espagnole est à l'image de son *équipe nationale face au Honduras : médiocre. Absence quasi* totale de ralentis — on aurait, *pour prendre* le dernier exemple, aimé revoir le penalty très litigieux sifflé contre le Koweït, — plans beaucoup trop larges, qui réduisent les footballeurs à l'état de lilliputiens, caméras qui ont l'air de vagabonder, sautillant un peu dans tous les sens, fréquentes déficiences du son (une coupure de six minutes lors de Koweït-Tchécoslovaquie), déformations de la couleur.

On a *souvent*, trop *souvent*, *l'impression que* les cadreurs *espagnols sont pris au dépourvu*, pris de vitesse, dans un pays où l'on n'en est pourtant pas à son premier match de football en direct. Et l'on se prend à souhaiter que la Coupe du monde soit de nouveau organisée par l'Angleterre, pour revoir à l'œuvre la B.B.C.

On ne sera pas moins sévère avec les commentateurs français, anciennes vedettes du football, qui *« couplent »* les journalistes à l'antenne. Seul Jean-Michel Larqué (Antenne 2) — qui a, du reste, acquis sa carte de presse professionnelle, — fait mieux que tirer son épingle du jeu : il apporte des explications techniques, sur telle ou telle phase, sur telle ou telle tactique, qui éclairent le téléspectateur.

Henri Michel (TF 1) se contente de décrire les actions, comme le ferait n'importe quel journaliste débutant, sans talent et sans flamme. Mais il est encore supérieur à Robert Herbin (Antenne 2) : l'entraîneur de *Saint-Etienne se borne à répéter, d'une voix exsangue (quel ennui !)*, ce que vient de dire Bernard Père.

Henri Michel et Robert Herbin prennent fâcheusement la place des véritables journalistes, sans en assumer la mission : comment pourraient-ils avoir le moindre sens critique quand ils croquent à pleines dents dans le ballon rond ?

MICHEL CASTAING.

Demi-deuil espagnol

De notre envoyé spécial

Alicante. — Le Cameroun, c'était sympathique. L'Algérie, ce fut amusant. Jusqu'à mercredi soir, les Espagnols trouvaient à ce Mundial exotique *une plaisante saveur épicée. Le Pérou, en échec, bravo !* Le grand méchant loup allemand battu, olé ! Mais l'Espagne mystifiée par qui, on n'ose à peine l'écrire, par le Honduras, équipe du football bananier, alors vraiment ce n'est plus drôle du tout. C'est un coup sévère, une *douche glacée qu'a reçue*, mercredi *16 juin, une opinion publique espagnole chauffée au rouge.*

Et la presse quotidienne qui, jusqu'à *cette partie, avait le dithyrambe facile, malgré des rapports délicats* avec l'entraîneur espagnol José Santamaria, a changé de ton. De *Diaro 16* qui parle d'un *« nul grotesque »* à *El País* qui évoque *« un faux pas ridicule »*, de la *Verdad* qualifiant le jeu espagnol de *« pauvrissime et délétère »* à *l'Alcazar* parlant d'*« une équipe sans idée ni système »*, la *critique est unanime, virulente. « Ou les Espagnols se reprennent contre la Yougoslavie, ou bien ils peuvent retourner à la maison. Le Mundial sera fini »*, conclut *El País*.

C'est le juste prix de la désillusion. Comment ? Tout était déjà joué pour ce premier tour. Un tirage au sort sur mesure après un sordide tripatouillage de boules *ouvertes et de boules fermées, un bon petit groupe « pépère »*, la Yougoslavie, *l'Irlande du Nord*, le Honduras, pour une qualification présumée sans problème. Tout avait été prévu, programmé, même cet avantage pour l'Espagne d'être, comme toutes les équipes têtes de série, la seule de son groupe à *jouer* ses trois matches sur un même *terrain, à Valence.*

« Marines »

Où serait l'avantage de jouer à domicile si le hasard n'était forcé par quelques petits coups de *pouce ?* Après tout, l'Angleterre en 1966, l'Allemagne fédérale en 1974, l'Argentine en 1978, ont bien établi une tradition de l'avantage au pays organisateur.

Mais une série de coups de pouce n'abolira jamais le hasard. Cette équipe hondurienne, faire-valoir présumé, traitée ici avec la sym*pathie apitoyée qu'on concède aux victimes expiatoires*, a *fait une manière de « golpe »*, un joli coup d'Etat surprise. Avant le match, le public espagnol rêvait d'un score à la hongroise, une dizaine de buts pour faire bonne mesure. Salvador, Honduras, même débâcle.

On sait ce qu'il advint. D'ailleurs, Chelato Ucles, l'entraîneur hondurien avait déclaré, la veille : *« Si mon équipe devait battre l'Espagne, ce serait carrément fête nationale au pays. »* Ce sera donc demi-fête au Honduras et demi-deuil en Espagne.

Mais certainement un demi-deuil agité. *Car la préparation de l'équipe espagnole était devenue ici affaire d'Etat*. Les *joueurs*, depuis un *mois* et demi, avaient pris position dans un grand hôtel de la région de Valence. Là, sous la protection de la garde civile elle-même, défendant l'accès des lieux dans des postes à vitrage blindé, les *joueurs s'entraînaient, à la dure, dit-on, sur une pelouse aménagée contre l'hôtel.*

Pas de sortie, pas de temps morts, des contacts planifiés avec la presse, conférence chaque jour à midi et photos sur rendez-vous. En somme, la classique histoire de fou, l'école de guerre du football, *avec projection dans les chambrées d'un film vidéo sur l'équipe hondurienne* et extinction des feux à 21 heures. L'entraîneur espagnol, José Santamaria, avait tous pouvoirs sur ses « marines ». Et il résumait d'un mot l'ambition espagnole : *« Je ne m'occupe ni du jeu ni des buts. Seule la victoire nous intéresse. »*

La victoire finale, évidemment. Car toute l'Espagne soumise à un matraquage journalistique et publi*citaire* insensé — ils sont partout ces joueurs, hommes publics, hommes-sandwiches, immortalisés dans la presse, « postérisés » sur des panneaux dans tout le pays — s'était prise à rêver d'un titre *mondial*.

Au nom de cela, de l'avenir grandiose de la seleccion, la presse et l'opinion publique avaient même accepté de faire l'impasse sur une phase mercantile de la préparation, sur ses marchandages assez sordides menés par les joueurs pour obtenir des salaires et des primes exorbitants.

Ces derniers jours, Luis-Miguel *Arconada*, le *goal espagnol, idole en son pays et rude négociateur*, a mené le combat. Bien que les clauses en soient tenues secrètes, peut-être parce que scandaleuses, l'accord aurait fini par se faire. *Il porte sur des sommes considérables. Pour le premier* tour, chacun des vingt-deux sélectionnés devrait recevoir environ 65 000 F. Pour le second, 100 000 F. La demi-finale a été estimée à 130 000 F. Et, toute gloire méritant salaire, la finale serait rémunérée 260 000 F. *A cette somme, 555 000 F* de primes *au total* par joueur, *s'ajoute une* répartition égalitaire des *recettes* publicitaires, 5 millions de F en tout.

A ce prix-là évidemment, le match nul contre le Honduras, devant le *roi* et tout un peuple, restera bien *la gifle la plus* chère de ce tournoi.

PIERRE GEORGES.

RÉSULTATS

GROUPE II

A OVIEDO : Autriche b. Chili, 1-0.

● *CLASSEMENT* : 1. Algérie, 2 ; 2. Autriche, 2 ; 3. Chili, 0 ; 4. R.F.A. 0.

GROUPE IV

A *VALLADOLID* : *Tchécoslovaquie et Koweït, 1-1.*

● CLASSEMENT : 1. Angleterre, 2 ; 2. Koweït, 1 ; 3. Tchécoslovaquie, 1 ; 4. France, 0.

GROUPE V

A SARAGOSSE : Yougoslavie et Irlande du Nord, 0-0.

● CLASSEMENT : 1. Espagne-Honduras, Irlande du Nord et Yougoslavie, 1.

Koweït-Tchécoslovaquie (1-1) : les pétro-joueurs

De notre envoyé spécial

Valladolid. — L'ancienne capitale de Castille a adopté les *Koweïtiens. La démarche* n'était pas au départ vraiment désintéressée. Du maire socialiste de la ville aux commerçants locaux, chacun s'était mis à rêver lors *de la désignation du Koweït dans* le groupe de l'Angleterre, de la Tchécoslovaquie et de la France. La venue de cinq mille supporters annoncés ne pouvait qu'*inoder* la ville de pétrodollars. Il fallait être prêts à les ramasser et recruter arabe, des interprètes aux cuisiniers. *El Norte Castilla*, le *quotidien local*, avait *même* décidé de publier quatre pages en arabe durant le premier tour de la Coupe du monde.

A l'arrivée de la délégation et de ses supporters, la déception était à la hauteur des espérances. Les cinq mille annoncés n'étaient plus que quelques centaines et, s'ils avaient le pourboire facile et la boulimie des souvenirs du Mundial, *tous n'étaient pas des* émirs. Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, la population pouvait toujours les considérer avec sympathie. Représentants des *mille six cents* footballeurs et des quatorze clubs, ne sont-ils pas les « Petit Poucet » de la Coupe du monde ? Voués à ce rôle, les Koweïtiens avaient pourtant vu grand. Président de la fédération de football et frère de l'émir, le cheik Fahd Al Ahmad Al Javer Alsabah avait fait allouer par le gouvernement *3,5 millions de dollars (21 millions* de francs) pour la préparation de l'équipe. De quoi partir en stage dès le 11 avril, au Portugal puis au Maroc, et inviter *à-bas comme partenaires d'entraînement* quelques-unes des meilleures équipes de club européennes. Le bilan de ces matches avait un peu surpris : une seule *défaite pour quatorze* rencontres, et des résultats nuls contre *Nottingham Forest ou Aston Villa* encore toute auréolée de sa victoire en coupe d'Europe. De là à penser qu'ils avaient aussi acheté les résultats...

A Valladolid, l'ouverture de la Coupe du monde, jeudi 17 juin, n'avait pas provoqué la moindre poussée de fièvre. A l'heure du coup d'envoi, le *nouveau stade* Jose-Zorrilla, construit pour la circonstance, était aux trois quarts vide. Les quelques centaines de Koweïtiens, en *dishdacha* et kieffieh, tentaient de créer une ambiance avec un orchestre, sous le regard impassible des deux cents supporters tchécoslovaques, *qui* avaient dû payer 23 000 couronnes (huit fois le salaire mensuel moyen) pour suivre leur équipe au premier tour.

Avertissement pour la France

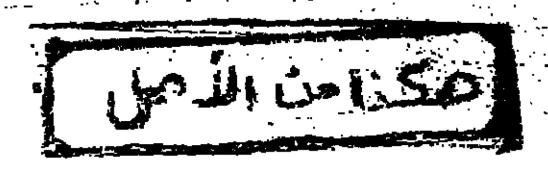
Dispersés pour la plupart derrière les buts, les quelques milliers d'Espagnols semblaient se désintéresser totalement de ce match où *aucune* des deux équipes ne voulait se livrer, jusqu'à la vingt et unième minute, où deux joueurs se télescopèrent dans la *surface de réparation koweïtienne.* Petite obstruction du défenseur koweïtien ou tentative de passage en force du Tchécoslovaque ? A la surprise générale — y compris des Tchécoslovaques, — l'arbitre ghanéen, M. Kwabena Dwomoh, désignait le point de penalty. Antonin Panenka le transformait *sous les huées* du public espagnol qui venait de choisir son camp et n'allait pas le regretter.

Bien regroupés, avançant par petites passes courtes, les Koweï*tiens s'assuraient*, au fil des minutes, le monopole du ballon en surprenant par leur vivacité de gestes et leur virtuosité technique une équipe tchécoslovaque bien vieillissante. Pour progresser, les Koweïtiens se sont mis, il est vrai, à l'école brésilienne. Carlos Alberto, l'actuel entraîneur, a *succédé* à Mario Zagalo, le responsable de la sélection brésilienne à la Coupe du monde 1974. Trois de leurs compatriotes opèrent aussi dans les clubs de l'émirat.

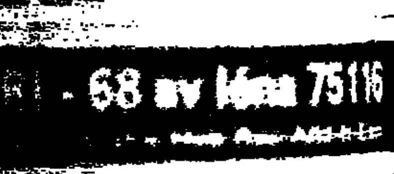
Multipliant les tournées et les stages à l'étranger et les matches internationaux, à raison d'une trentaine par saison, depuis sa *prise de fonctions en 1978*, Carlos Alberto a réussi à donner à la sélection koweïtienne les réactions d'une équipe de club, mais surtout un *style parfaitement adapté* à la *morphologie* des joueurs et aux conditions climatiques du pays. A cet égard, la canicule qui règne sur l'Espagne depuis le dé*but de la Coupe du monde* n'est peut-être pas étrangère à la réussite d'équipes comme l'Algérie, le Cameroun, le Honduras ou le *Koweït*. Mieux préparées et *mieux expérimentées qu'autrefois*, elles ont surtout des styles de jeu qui s'accommodent mieux des fortes chaleurs auxquelles les organismes de joueurs sont de surcroît habitués. L'*emprise koweïtienne* sur le match n'a pas cessé en fait de s'accentuer après l'égalisation de Faisal Al Dakhi (58e minute), tandis que les Tchécoslovaques, réduits à des contre-attaques, étaient d'ailleurs le plus souvent piégés en position de hors-jeu.

Le piètre comportement des Tchécoslovaques serait plutôt rassurant pour les *Français*, s'ils n'avaient réussi, au cours des trois derniers mois, à tenir en échec le Brésil (1-1) et l'Argentine (0-0) à l'occasion d'une *tournée sud-américaine, avant de* s'incliner (2-1) sur un penalty imaginaire en R.F.A. Donnés au départ comme comparses, les Koweïtiens peuvent croire eux aussi à leur chance de *qualification* pour le deuxième tour. A défaut d'assurer une place qualificative, le match France-Koweït du lundi 21 juin à Valladolid *condamnera* déjà le vaincu.

GÉRARD ALBOUY.



ÉDUCATION



Le concours général

Nous avons publié les résultats du concours général des lycées dans nos éditions du 18 juin. On pourra lire ci-dessous le portrait d'une lauréate, Sophie Le Normand, premier prix « ex aequo » de dessin, et celui d'un professeur de Thionville (Moselle), M. Bernard Clément, dont deux élèves ont obtenu respectivement le premier prix de géographie (Pierre Poinsignon) et le troisième prix (Pascal Vilge), le deuxième n'ayant pas été attribué.

Un professeur comblé

De notre correspondant

Metz. — A l'annonce des résultats du concours général, le lycée Charlemagne de Thionville a pavoisé. Si certains élèves de M. Bernard Clément se sont déjà distingués dans cette épreuve, c'est la première fois que l'un d'eux décroche un prix. On se réjouit d'autant plus que le professeur qui avait en charge la classe de première C est encore stagiaire. Il a fêté, l'an dernier, sa réussite au CAPES (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré). Aujourd'hui, il prépare l'agrégation où il vient d'être déclaré admissible.

M. Michel, proviseur du lycée, parle de son jeune professeur avec beaucoup d'admiration : « *La qualité de son travail est incontestable. C'est un battant. Il fait preuve d'assurance devant ses élèves. Il est vrai qu'il maîtrise parfaitement son sujet. Je n'ai qu'un seul regret : il nous quitte à la prochaine rentrée.* »

A trente-quatre ans, M. Bernard Clément voit s'ouvrir devant lui les portes du succès. Ce Messin d'origine a fait toutes ses études au lycée Louis-Vincent avant de s'inscrire à la faculté de géographie de Metz. Mme Arens, le professeur qui a suivi son stage, apprécie beaucoup son travail : « *M. Clément met à la disposition de ses élèves un nombre impressionnant de documents choisis avec une rigueur pertinente. Sa principale qualité est son honnêteté intellectuelle : il n'avance rien qu'il n'ait vérifié. M. Clément a, de plus, le souci que tous comprennent. Au cours de l'année, il a travaillé avec toute sa classe, sans privilégier les deux lauréats.* » Bien qu'il veuille rester modeste, M. Bernard Clément n'en est pas moins ravi : « *Je dois reconnaître que le niveau de la classe était excellent et que la tâche m'a ainsi été largement facilitée.* »

Pierre Poinsignon, brillamment récompensé, est un fou de géographie que son succès n'a pas surpris : « *M. Clément m'a donné un moral de vainqueur, sans compter son aide technique.* » Il a « planché » sur l'agriculture et ses bouleversements depuis les années 60, jugeant l'évolution générale positive malgré « *de nombreuses disparités entre les régions, dues essentiellement à l'archaïsme du matériel et des méthodes de production* ».

Pierre Poisignon et Pascal Vilge font partie des dix-huit potaches lorrains distingués par le concours général 1982. Ce ne sont certainement pas eux, ni leurs professeurs, qui critiqueront son existence vieille de deux cent trente-cinq ans.

JEAN-CHARLES BOURDIER.

Un grand carré de rêve

Comme son nom ne l'indique pas, Sophie Le Normand est née à Toulon, voici dix-neuf ans. *Menue, brune, vive, elle réussit* le petit miracle d'apparaître en même temps parfaitement décontractée, voire rêveuse — *en dépit* de ses bracelets un tantinet provocants : deux boîtes de conserves et un ressort à boudin.

Elle a reçu la nouvelle de son succès dans l'épreuve de dessin du Concours général en plein bac, sur sa copie de géo, sans en être le moins du monde perturbée. Ravie, bien sûr. Enchantée, mais nullement grisée. Au fond, sans tendre le menton ni durcir le masque, elle sait depuis longtemps ce qu'elle veut faire, ce qu'elle fera : styliste de mode. Entre une mère et un père (architecte) qui ont tous deux fait les Beaux-Arts, elle a manié crayons et pinceaux dès son enfance. Elle aime.

Pour le concours, il fallait, en quatre heures, *donner à voir ce* qu'avait dit Verlaine dans *la Bonne Chanson* : « *La blanche vision qui fait mon cœur joyeux. Quand son train courait à travers la campagne.* » Sophie a montré l'intérieur d'un compartiment : un *cadre de fenêtre, du métal*, des boulons, une réalité dure, tandis qu'un paysage fuit et que demeure *un grand carré de rêve* et de souvenir tout blanc.

En peinture, elle aime Mondrian ; en sculpture, les compressions de César, et chez les stylistes Jean-Paul Gauthier, Anne-Marie Baretta, Claude Montana. Alors, Paris ? Bien sûr. Armée de sa carte de visite toute neuve, elle va sans doute se jeter, dès cet été, sur les ateliers parisiens ? Ah ! non. Bac et vacances d'abord ! Elle n'a pas un instant arrêté de projets ni posé les moindres jalons de carrière. Elle avisera le moment venu, ce qui veut dire au moment choisi par elle. C'est bien ainsi, tout de suite, qu'on l'avait vue arriver du fond de la cour du lycée Dumont-d'Urville, sortant du bac, par 30 degrés à l'ombre, fraîche et décontractée, sans forfanterie aucune.

JEAN RAMBAUD.

POUR FAVORISER LA RÉNOVATION DE L'ENSEIGNEMENT

La formation continue des personnels de l'éducation nationale commencera dès la rentrée 1982

Le ministère de l'éducation nationale vient *de rendre publique la note relative à la formation* continue des personnels que M. Savary a adressée aux recteurs et inspecteurs d'académie le 24 mai. Le dispositif qui devra être mis en œuvre, dès la rentrée prochaine, est inspiré de certaines propositions de la commission animée par M. André de Peretti (« le Monde » du 20 mars). Il s'adresse à tous les personnels en fonctions, enseignants et non-enseignants, de l'éducation nationale — mais sur la base du *volontariat — en liaison avec les objectifs* de rénovation de l'enseignement (travail en équipe, lutte contre les inégalités, ouverture sur l'extérieur *notamment) fixés par d'autres textes*. La participation des universités à cette mission est affirmée de manière prépondérante.

***Les moyens existants devraient, selon le* ministère, permettre d'assurer le remplacement *des enseignants en formation*, puisqu'ils ne sont pas utilisés dans leur totalité. En fait, cette remarque vaut surtout pour les instituteurs, seule catégorie de fonctionnaires à bénéficier, depuis 1972, d'un dispositif de formation continue assorti de moyens de remplacement. Dans le second degré, le ministère fait état d'un millier de postes déjà *destinés aux remplacements*. Il sera fait appel en outre, dans les lycées et collèges, aux possibilités de travail *autonome des élèves dans les centres de documentation* et d'information (C.D.I.).**

La participation des enseignants aux stages *organisés pendant les vacances* par des mouvements pédagogiques est, d'autre part, encouragée, puisque les frais engagés par les *stagiaires seront remboursés*.

La rentrée scolaire 1982 marquera le début d'une *année de* transition, en matière de formation continue pour l'ensemble des personnels de l'éducation nationale. Dès cette année, dans chaque *académie*, une « *mission académique à la formation* » chargée d'élaborer les programmes de formation sera mise en place. La mission sera composée d'un tiers *d'universitaires* et dirigée par l'un d'entre-eux, les autres membres étant choisis parmi les responsables de centres de formation de l'éducation nationale dont toutes les ressources seront mobilisées. Il est recommandé, d'autre part, d'organiser les stages dans des locaux aussi proches que possible des lieux de travail des personnels.

Les actions de formation doivent être liées aux objectifs de « *rénovation du système éducatif* » et à « *la demande d'éducation permanente de tous les personnels* ».

M. Savary distingue, toutefois, deux types d'actions. C'est ainsi que les recteurs devront élaborer, d'une part, un « *plan spécifique de formation complémentaire pour les enseignants (...) qui n'ont pu bénéficier d'une formation initiale complète* » (lui-même lié au plan de titularisation des auxiliaires) : d'autre part, il convient d'adapter tous les personnels à « *l'évolution des objectifs, des structures et des contenus pédagogiques* ».

Si le ministre souhaite que les stages « *associent, autant que possible, des personnels ayant des activités diverses* », il dégage, néanmoins, des priorités correspondant à chaque étape de la scolarité. Pour l'enseignement élémentaire, ces priorités sont l'apprentissage de la lecture et les activités d'éveil. Dans les collèges, il s'agit notamment — en attendant que soient définies les orientations qui seront suivies dans ce secteur — de « *favoriser la coordination entre les différentes disciplines. (...) de promouvoir les enseignements artistiques et de développer les enseignements technologiques* ». Dans les lycées, l'accent sera mis, d'une part, sur la mise en place des classes de première et de terminale rénovées ; d'autre part, sur l'organisation et les contenus des classes de quatrième et de troisième préparatoires des lycées d'enseignement professionnel. Pour les personnels administratifs, ouvriers, techniques et de service, la formation à l'usage des techniques modernes sera privilégiée.

M. Savary souhaite, aussi, le développement de stages permettant aux personnels de s'adapter à la diversité des publics scolaires, de favoriser l'orientation et l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Il attire particulièrement l'attention sur les enfants étrangers, les élèves handicapés et les très jeunes enfants (accueillis à deux ans en maternelle). Le ministre veut, d'une part, encourager, par la *formation*, l'ouverture des établissements scolaires sur l'environnement social, économique et culturel.

Enfin, les actions de formation devront contribuer à l'amélioration de la vie scolaire qui passe notamment par le « *travail concerté* » et la « *pédagogie de projet* » le « *décloisonnement des fonctions* », l'assouplissement de l'emploi du temps, la cohérence du suivi de la scolarité de chaque élève. Ce type d'actions suppose qu'elles associent l'ensemble des personnels dans des travaux d'équipes.

Tous les moyens de remplacement disponibles seront utilisés à la mise en place de ce dispositif, moyens affectés prioritairement au *remplacement des personnels* ayant le temps de service le plus lourd. En complément, le ministre suggère de recourir à une plus grande souplesse d'organisation de *l'emploi du temps scolaire* : assouplissement des horaires, appel à l'ensemble des équipes éducatives, travail de l'élève au C.D.I.

Les personnels volontaires pour suivre des stages en dehors du temps de service seront remboursés de tous leurs frais, les stages étant intégrés au programme académique de formation.

Quelques actions seront groupées, à l'échelon national, telles que les stages de formation des *formateurs*, certaines « actions expérimentales » ou celles qui portent sur les « technologies de communication », comme la presse.

C. A.

INFORMATIONS « SERVICES »

VIVRE A PARIS

14 Juillet en fête

Un feu d'artifice tiré depuis l'Arc de triomphe et un Son et Lumière sur la place de l'Hôtel-de-Ville marqueront les festivités organisées par la mairie de Paris à l'occasion du 14 Juillet.

La fête sera lancée samedi 26 juin avec soixante défilés de batteries et de fanfares qui auront lieu dans tous les quartiers de la capitale, où se produiront également des groupes folkloriques des provinces de France. A partir de 21 heures, ce même jour, dix-sept bals de quartier animeront les arrondissements.

Le dimanche 27 juin aura lieu la traditionnelle course des serveurs et garçons de café. Le départ sera donné à 15 heures, place de la Bastille et l'arrivée sera située place de l'Hôtel-de-Ville.

Le mardi 13 juillet, à 21 heures, sept grands bals seront organisés au pied du Centre Pompidou, place de la République, place de la Bastille, place Gambetta, place d'Italie, place Raoul-Dautry (gare Montparnasse) et place du Havre (gare Saint-Lazare).

A 22 h 30 débutera le Son et Lumière « Le grand siècle de l'Hôtel de ville » sur un texte écrit par André Castelot à l'occasion du centenaire de la reconstruction de cet édifice chargé d'histoire. Ce Son et Lumière permettra aux spectateurs d'entendre *« les vraies paroles prononcées en ces lieux »* par Lamartine, Robespierre, La Fayette ou Jules Grévy. Les grands moments de ce spectacle seront l'incendie de l'Hôtel de Ville en 1871, la libération de la capitale par Leclerc, l'arrivée du général de Gaulle.

Enfin, le mercredi 14 juillet, à l'issue du défilé militaire nocturne sur les Champs-Elysées, la mairie présentera un grand feu d'artifice exceptionnellement tiré depuis l'Arc de triomphe. C'est la première fois depuis la dernière guerre qu'un tel spectacle est donné du haut de ce prestigieux monument. Conçu pour mettre en valeur les caractéristiques architecturales de l'édifice, ce feu d'artifice sera non seulement tiré du sommet de l'Arc de triomphe, mais aussi depuis le terre-plein central. Le maire de Paris devait inviter le président de la République à assister à ce spectacle, dont la durée sera de quinze minutes.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 20 JUIN

« Coulisses de la Comédie-Française », 10 h 30, entrée, place Colette, Mlle Oswald.

« Château de Maisons-Laffitte », 14 h 30 et 15 h 45, entrée côté parc, Mme Hulot.

« Château de la Muette », 15 h, angle rues de Franqueville et Pascal, Mme Bachelier.

« Basilique de Saint-Denis », 15 h, intérieur, à la caisse, Mlle Brossais.

« Le Père Lachaise », 15 h, entrée boulevard de Ménimontant, Mlle Lemarchand.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Oswald.

« Ancienne École de médecine », 15 h, 13, rue de la Bûcherie, Mme Pennec (Caisse nationale des Monuments historiques).

« Au pays de la Toison d'or », 10 h, Grand-Palais (Approche de l'art).

« Château de Maisons-Laffitte 14 h 30, avenue Carnot à Maisons-Laffitte (L'Art pour tous).

« Hôtels de Beauvais, Sens, Aumont, Marais », 15 h 15, 22, rue de Beautreillis (Mme Barbier).

« Montmartre », 15 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Mme Camus).

« Canal Saint-Martin et Hôpital Saint-Louis », 10 h 30, métro Jacques-Bonsergent (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Services secrets (1939-1945) », 15 h, métro Invalides (M. Czarny).

« L'Ile Saint-Louis », 15 h, métro Saint-Paul (Mme Hauller).

« Notre-Dame », 15 h, portail central (Histoire et archéologie).

« Quartier Mouffetard », 10 h 30, métro Monge (P.-Y. Jaslet).

« Académie Française », 15 h, 23, quai Conti (M. de la Roche).

« Saint-Denis », 14 h 30, parvis (Lutèce Visites).

« Salons du Palais Royal », 10 h 30, place du Palais-Royal (Paris et son histoire).

« Le Père-Lachaise », 14 h 45, métro Père-Lachaise (Tourisme culturel).

« Synagogues de la rue des Rosiers », 16 h, 3, rue Malher (Le Vieux Paris).

LUNDI 21 JUIN

« La Butte Montmartre », 15 h, façade de l'église Saint-Pierre, Mme Allaz.

« Autour de la villa Montmorency », 15 h, devant la gare d'Auteuil, Mme Bachelier.

« Le Marais », 15 h, métro Saint-Paul, Mme Bouquet des Chaux.

« Quartier Saint-Sulpice », 15 , rez-de-chaussée nouveau magasin, Mme Hulot.

« Paris 2000 », 15 h, hall du R.E.R., porte K, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville (Approche de l'art).

« Montmartre », 15 h, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La fin du Moyen Age », 15 h, Musée des monuments français (Histoire et Archéologie).

« La Bourse », 11 h 15, métro Bourse (P.-Y. Jaslet).

« Église Saint-Julien-le-Pauvre », 14 h 45, façade de l'église (M. de La Roche).

« Le Marais illuminé », 21 h, métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« Grandes heures du jardin au Palais Royal », 15 h, 1, galerie Montpensier (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 20 JUIN

15 h : 163, rue Saint-Honoré : « Force et action de la pensée », par Natya.

15 h 30 : Centre G.R.A.C.E., 27, rue Copernic, M. C. Adam : « La violation des douze lois, poison de l'organisme et des cellules ».

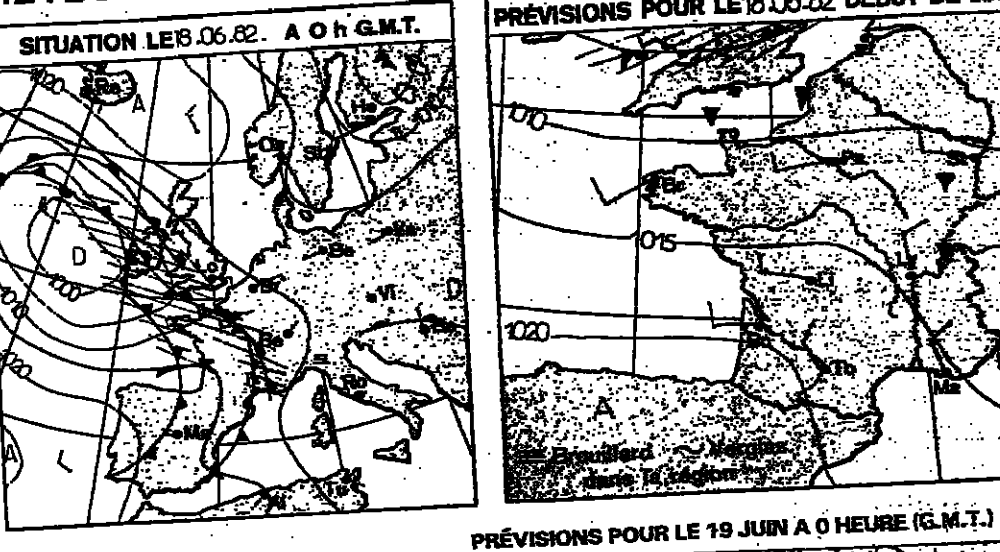
LUNDI 21 JUIN

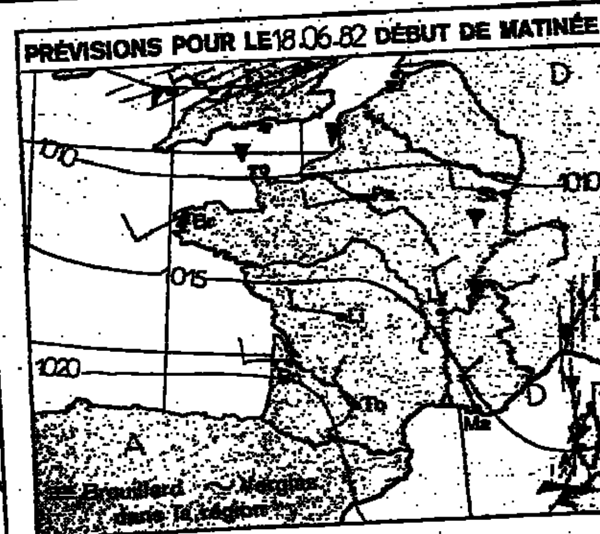
14 h 4 : Académie des sciences morales et politiques, 23 quai de Conti, M. P. Lépine : « Génie génétique, droits de l'homme et liberté ».

20 h 30 : 5, rue Largillière, M. F. Schwarz : « L'homme et la dialectique du vivant » (Nouvelle Acropole).

20 h 30 : 26, rue Bergère, M. J.-L. Siemons : « Réincarnation, renaissance » (L'homme et la connaissancre).

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 19 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 18 juin à 0 heure et le samedi 19 juin à 24 heures :

Une perturbation active circule à la latitude des îles Britanniques et provoque une circulation d'air humide et instable sur le nord du pays. Toutefois, une hausse du champ de pression se produit par le sud-ouest apportant ainsi une amélioration.

Vendredi : les passages nuageux parfois accompagnés d'averses seront nombreux le matin de la Normandie, aux régions du nord et de l'est.

Sur le reste de la France, les éclaircies matinales seront fréquentes, principalement près de la Méditerranée et sur l'Aquitaine où quelques bancs de brouillard et de nuages bas pourront localement se former. Ils se dissiperont rapidement. Dans la journée, les périodes ensoleillées prédomineront, malgré des passages de nuages plus importants au nord d'une ligne Nantes, Bourges, Genève, et quelques averses résiduelles se produiront sur le nord-est, les Vosges et le Jura. Les vents d'ouest modérés, seront assez forts temporairement sur la moitié nord de la France. Les températures maximales seront voisines de 19 à 26 degrés du nord au sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 18 juin à 7 heures, de 1 011,3 millibars, soit 758,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 juin ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18 juin) : Ajaccio, 25 et 15 degrés ; Biarritz, 35 et 16 ; Bordeaux, 32 et 15 ; Bourges, 28 et 14 ; Brest, 24 et 12 ; Caen, 25 et 14 ; Cherbourg, 20 et 13 ; Clermont-Ferrand, 29 et 17 ; Dijon, 25 et 16 ; Grenoble, 29 et 18 ; Lille, 20 et 12 ; Lyon, 28 et 18 ; Marseille-Marignane, 30 et 20 ; Nancy, 21 et 11 ; Nantes, 32 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 22 et 19 ; Paris-Le Bourget, 23 et 16 ; Pau, 35 et 16 ; Perpignan, 28 et 20 ; Rennes, 28 et 13 ; Strasbourg, 22 et 11 ; Tours, 28 et 13 ; Toulouse, 33 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 38 et 20 degrés ; Amsterdam, 17 et 9 ; Athènes, 25 et 18 ; Berlin, 16 et 8 ; Bonn, 20 et 9 ; Bruxelles, 19 et 10 ; Le Caire, 31 et 21 ; îles Canaries, 26 et 19 ; Copenhague, 15 et 4 ; Dakar, 27 et 24 ; Djerba, 34 et 21 ; Genève, 26 et 15 ; Jérusalem, 24 et 15 ; Lisbonne, 32 et 13 ; Londres, 24 et 12 ; Luxembourg, 19 et 10 ; Madrid, 31 et 13 ; Moscou, 13 et 6 ; Nairobi, 24 et 16 ; New-York, 25 et 19 ; Palma-de-Majorque, 35 et 16 ; Rome, 26 et 14 ; Stockholm, 17 et 8 ; Tunis, 33 et 23 ; Tozeur, 39 et 34.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde des loisirs tourisme » page 26.

BREF

COLLOQUES

A L'INITIATIVE DE L'ASSOCIATION POUR LA RUSSIE LIBRE. – Un colloque se tiendra le samedi 19 juin de 14 à 20 heures à la faculté Dauphine (amphithéâtre 5 et 6), place De Lattre de Tassigny Paris (XVIe) sur le thème « Les oppositions en U.R.S.S. et dans les pays du glacis soviétique ».

JEUX

DES CHIFFRES ET DES LETTRES. – Vient de se créer à Paris un Club des chiffres et des lettres présidé par Étienne Chazal, un des lauréats de la célèbre émission télévisée. Réunions hebdomadaires le mercredi à partir de 19 h 45 au Club des amis du bridge, 7, rue Lesueur, 75016 Paris.

★ C.P.O.C.L., 3, rue du Gros-Caillou, 75007 Paris. Tél. : 555-58-62 ou 331-95-48 (après 18 h).

STAGES

MUSIQUE A CALAIS. – Le Festival de la Côte d'Opale et l'École nationale de musique de Calais organisent, du 31 juillet au 6 août, à Calais, un stage d'orchestre de chambre destiné à des instrumentalistes à cordes (violon, alto, violoncelle, contrebasse) de niveau fin d'études et supérieur et un stage de chant choral, quel que soit le niveau musical. S'inscrire avant le 25 juin.

★ E.N.M. de Calais, 43, rue du 11-Novembre, 62100 Calais.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 18 juin 1982 :

DES DÉCRETS

- Modifiant certaines dispositions du code de la route.
- Modifiant l'article 60 du décret du 24 septembre 1960 portant statut particulier du personnel enseignant et hospitalier des centres hospitaliers et universitaires.

UNE LISTE

- De classement des auditeurs de justice de la promotion 1980 B.

LOTO

TIRAGE N° 24 DU 16 JUIN 1982

17 – 20 – 35 – 46 – 47 – 48

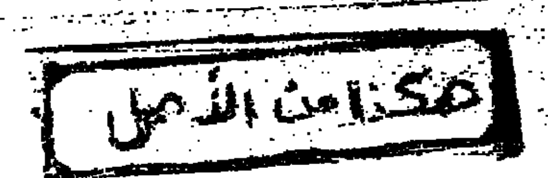
NUMERO COMPLEMENTAIRE : 29

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	2	5 976 532,80 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	20	298 826,60 F
5 BONS NUMEROS	1 040	17 239,90 F
4 BONS NUMEROS	86 853	206,40 F
3 BONS NUMEROS	1 962 697	13,10 F

PROCHAIN TIRAGE LE 23 JUIN 1982

VALIDATION JUSQU'AU 22 JUIN 1982 APRES-MIDI







LOISIRS ET TOURISME

CHANGER LES VACANCES !

Le petit monde du temps libre et du tourisme est entré depuis quelques semaines en effervescence. A cela, plusieurs raisons : l'immobilité réelle ou supposée de ses ministres de tutelle, la crainte de la récession économique et les effets des mesures fiscales prises par le pouvoir socialiste.

La grogne s'exprime tout naturellement dans les milieux professionnels, dont l'association Tourisme et liberté exprime ci-dessous les griefs. Mais elle couve aussi dans les rangs d'un parti socialiste qui souhaiterait plus et mieux pour les vacances des Français.

Le P.S. part à la reconquête du temps libre

ON réfléchit beaucoup au parti socialiste sur l'avenir du temps libre, des loisirs et du tourisme. On y réfléchit d'autant plus qu'on n'y est guère satisfait du style et des innovations — ou plutôt de l'absence d'innovations, hormis la création d'un titre-vacances — manifestés depuis un an par M. André Henry, ministre du temps libre, et par M. François Abadie, secrétaire d'État au tourisme. Sans conteste, le P.S. est, désormais, le parti politique français qui a arrêté la doctrine la plus élaborée en matière de loisirs. Ce qui n'exclut pas quelques faux pas. Nous commencerons par là.

Circulent ces temps-ci, dans certains milieux du tourisme, des *photocopies* d'un rapport «socialiste» frappé de la mention « confidentiel », intitulé « L'impact des nationalisations sur les organismes de tourisme » et daté du 24 février 1982. Les auteurs se sont penchés sur les participations de l'État et des entreprises nationalisées dans ce secteur. Ils ont constaté, grâce à des tableaux précisant la répartition du capital, que *« les participations détenues à présent par l'Etat — directement ou indirectement — dans de nombreuses sociétés intervenant dans l'économie touristique lui donnent* ipso facto *des moyens d'action considérables. Il peut ainsi dépasser l'opposition entre un « tourisme social » assisté, dont le développement adapté aux besoins serait infiniment coûteux pour les finances publiques, et un « tourisme commercial » largement prépondérant mais agissant exclusivement selon sa propre logique.» (Voir tableau ci-contre.)*

Et c'est vrai : l'État a retrouvé dans ses filets, au terme du processus de nationalisation, les sociétés du groupe Ribourel par exemple. Par le canal du Crédit du Nord, il détient 50 % des actions de Ribourel S.A. Grâce à Indo-Suez - La Hénin, il est propriétaire de 25 % du capital de Séritour. Dans les deux sociétés, le reste des actions est détenu par M. Jacques Ribourel lui-même.

Pourquoi ne pas faire contribuer ces sociétés aux objectifs gouvernementaux, *c'est-à-dire* au développement du tourisme social, à l'amélioration du territoire et aux créations d'emplois ? *« Pour faciliter la réalisation de ces objectifs, il conviendra d'adapter le secteur contrôlé en structurant deux ou trois grandes entreprises françaises de tourisme et en créant notamment un ou plusieurs pôles pour la billetterie d'affaires ».*

Le rapport formule quelques remarques liminaires : *« Les mesures suivantes doivent être prises avec précaution et discernement. Outre le fait que les entreprises doivent garder leur autonomie dans un environnement concurrentiel, écartant le risque d'un « Intourist à la française », leur fonctionnement actuel résulte d'un ensemble d'habitudes et de rapports avec un environnement qu'on ne saurait faire évoluer que lentement après analyse. »*

Une première étape devrait être la constitution d'un comité d'orientation et la mise en place de représentants du gouvernement dans les organes de contrôle : *« La priorité est de faire nommer des personnes sûres aux fonctions d'administrateurs ou de membres du conseil de surveillance, soit directement, soit en remplacement de personnes en place, inactives ou marquées politiquement. La majorité des postes ne serait visée qu'en cas de nécessité. »*

Deuxième étape : faire face aux situations d'urgence. *« Détecter le cas échéant les mesures récentes qui ont pu être prises au détriment des entreprises ou à l'opposé des directives gouvernementales et nommer, s'il le faut, de nouveaux responsables. »*

Troisième étape : établir un plan de restructuration.

Quatrième étape : mettre en œuvre ce plan.

Ces propositions ont mis en émoi les organisateurs de vacances, y compris certaines associations. Malgré les dénégations, n'était-ce pas le premier acte de la mainmise de l'État sur le tourisme français ? Ou bien devait-on interpréter ce document comme l'acte de naissance d'un État P.S., qui se traduirait par une répartition des postes intéressants entre « personnes sûres » ?

Nous avons demandé à M. Michel Pezet, président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et secrétaire national du parti socialiste à l'environnement, à l'urbanisme et au cadre de vie, de qualifier ce document. *« Il n'y aura pas de nationalisations rampantes, comme l'a promis le gouvernement,* a-t-il déclaré. *Nous n'envisageons aucun chambardement dans les sociétés touristiques. Le rapport dont vous faites état est le fruit de la réflexion d'une quinzaine de personnes, qui se réunissent dans un « sous-sous-groupe » de la commission tourisme de notre parti. Il n'engage qu'elles-mêmes. Il ne sera pas examiné par notre commission tourisme et je ne le rapporterai jamais devant notre secrétariat. »*

Ce démenti, on ne peut plus net, est conforté par les propos des auteurs eux-mêmes, qui jugent leur réflexion *« dépassée ».*

Ils renvoient au projet de loi en cours de rédaction sur *« la démocratisation du secteur public »* qui devrait mettre les filiales des groupes nationalisés à l'abri de l'étatisation.

Ces précisions valaient d'être dites, notamment à l'intention de tous les chefs d'entreprise du secteur des loisirs qu'effraient les décisions fiscales, économiques et budgétaires du gouvernement. C'est pourquoi le P.S. aurait pu manifester de façon plus solennelle que le 19 mai dernier, à Auch, ses importantes propositions pour donner au tourisme dynamisme et efficacité.

En les présentant, M. Michel Pezet avait déclaré : *« Ne décourageons pas l'esprit d'initiative et le goût d'entreprendre par des réformes mal comprises, et donc mal appréciées. »* Et encore : *« Notre ambition — le libre accès aux loisirs et le droit aux vacances de tous — ne peut être atteinte qu'à certaines conditions. En 1936, le gouvernement Leon Blum instituait ce droit aux vacances. Aujourd'hui, cet acquis fondamental doit demeurer l'affirmation de la liberté individuelle. Cette liberté ne saurait être aliénée par un encadrement politique d'Etat ou par la commercialisation outrancière du loisir conçu comme un simple produit de consommation. »*

Voici les propositions formulées par le P.S. pour parvenir à un tel résultat :

● *Organigramme du tourisme.*

— *Le comité local du tourisme et des loisirs* : sous ce label seraient regroupés les bureaux d'accueil, les syndicats d'initiative et les offices municipaux de tourisme. Ce comité aurait pour *fonction de regrouper, de coordonner et de supporter les initiatives locales en matière d'équipement, d'information, d'animation et de commercialisation.* Il serait composé d'élus, de membres de syndicats d'initiative et d'offices de tourisme, de représentants des associations de tourisme associatif et d'activités culturelles, de professionnels et d'artisans ;

— *Le comité départemental du tourisme et des loisirs* : ce serait l'exécutif du département dans le domaine des investissements touristiques. Il servirait de conseil technique et de soutien aux différents partenaires touristiques. Il participerait à l'élaboration de la promotion régionale. Il serait composé d'élus départementaux, de représentants des comités locaux du tourisme et des loisirs, de membres des chambres consulaires, de producteurs et de membres d'associations ;

— *Le comité régional du tourisme et des loisirs* : il serait l'outil de réflexion, de planification et d'exécution de la politique régionale en matière de tourisme et de loisirs. Il pourrait créer une banque de données, une bourse d'échange et des centrales de réservation. Il serait composé pour moitié d'élus régionaux, de présidents de comités départementaux, de représentants d'organismes consulaires, d'associations familiales et de représentants des syndicats professionnels du tourisme et de l'hôtellerie ;

— *L'administration centrale* : le P.S. *propose de mettre fin* à l'insuffisance chronique des moyens budgétaires, aux fréquentes réorganisations internes et à l'hétérogénéité des statuts d'un personnel peu motivé. Sous l'autorité d'un délégué général, *trois services* à vocation de coordination seraient constitués : un service des professions, un service de la promotion et un service de la recherche et du développement ;

— *Le comité interministériel du tourisme et des loisirs* : il s'agirait de réanimer cette structure déjà ancienne afin de sensibiliser la totalité des ministères concernés aux phénomènes touristiques ;

— *L'office national de promotion* : il permettrait de coordonner les dépenses des promotions du tourisme français en provenance de l'État *(50 millions de francs)*, des collectivités publiques (200 millions de francs) et des professionnels *(300 millions de francs).*

● *Aménagement du territoire.*

— *Le littoral* : l'accent serait mis sur un développement de l'arrière-pays proche du littoral. *Plaisance et tourisme fluvial* seraient encouragés ;

— *La montagne* : l'arrêt de la création de stations de haute *altitude permettrait de s'orienter* vers des centres de sports d'hiver de moyenne montagne *« sans qu'il soit nécessaire de définir des seuils d'altitude ».* Les équipements seront conçus pour démocratiser la clientèle et pour fonctionner été comme hiver ;

— *L'espace rural : il conviendrait* de poursuivre la politique des pays d'accueil tout en définissant un statut juridique et *fiscal de la pluriactivité* des agriculteurs-hôteliers ;

— *Les espaces péri-urbains et urbains* : la politique de création des bases *de plein-air et de loisirs* devrait être complétée par un effort en faveur des espaces et des parcs naturels, qu'il *conviendrait de doubler en dix ans.*

● *Fiscalité et financement.* Une refonte du régime en vigueur aboutirait à maintenir la balance égale entre le *tourisme* commercial et le tourisme associatif. Ainsi les subventions ne seraient-elles plus attribuées en *fonction du statut juridique de* l'organisme destinataire, mais en raison de l'impact social, de la localisation et de l'utilité du projet. Des entreprises privées pourraient donc en bénéficier.

Le parti socialiste s'est donc doté d'un solide corps de doctrines *touristiques. Celui-ci a d'ores et* déjà obtenu l'approbation — prudente — d'un certain nombre de promoteurs, d'agents de voyages et d'hôteliers. Il ne reste plus au P.S. qu'à convaincre les ministres compétents de la nécessité d'appliquer ses recommandations pour une politique vraiment nouvelle des loisirs.

ALAIN FAUJAS.

PRINCIPALES PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT, DES ENTREPRISES NATIONALISÉES ET DE LEURS FILIALES DANS LE SECTEUR DU TOURISME (1)

AGENCES DE VOYAGES	VOYAGISTES	TRANSPORTEURS	HOTELIERS	PROMOTEURS
Havas Voyages	Sotair	Air France	Méridien	Ribourel
CIWLT (D.C.T.)	Planète	Air Inter	Etap Hôtel	Val Thorens
Scac Friedland	Butetour	ACI	Arcade	S.F.I.T.
Bureau tourisme S.N.C.F.	Frantour Voyages	S.N.C.F.	Ibis	
Sotramat	Ferrytour	CIWLT (ferroviaire)	V.V.F.	
P.C.V.	V.V.T.	S.N.C.M.	P.L.M.	
C.G.T.T.	T.F.I.	Europcar		
Aviamarine	F.T.S.			
C.A.T. Voyages				
Dinars Voyages				

(1) *De 33 à 100 % du capital social.*

POINT DE VUE

Un ministre pour un vrai ministère

Nous publions ci-dessous une adresse à M. François Abadie, secrétaire d'Etat au tourisme, formulée par M. Bernard Fournier, restaurateur, président de l'association Tourisme et Liberté.

QUAND vous déclarez à un congrès hôtelier de fin avril 1982 que la taxation des frais généraux a des conséquences néfastes *pour* la profession et que vous en constatez *« chaque jour les méfaits »*, notamment sur l'emploi, nous vous approuvons *totalement*, surtout lorsque vous ajoutez dans un entretien donné ces jours derniers que *« le gouvernement reviendra sur les dispositions entraînant des effets négatifs ».* Toutefois, vous déclarez à travers ce même article qu'une taxe de 30 % non récupérable rapportant 5 milliards à l'État devrait augmenter l'autofinancement des entreprises. Il faudra nous expliquer à nouveau ce phénomène de passe-passe que le ministère du budget vous a *soufflé car* nous, exploitants, nous avions compris exactement l'inverse !!!

Quand vous déclarez, le 3 juin, que *l'impôt sur la fortune (nous* ne parlons que de l'impôt sur l'outil de travail que le président de la République s'était engagé *à ne pas taxer dans sa campagne* électorale) *« n'est pas sans conséquence »*, nous vous suivons, même si vous indiquez ensuite que *cet impôt, qui a été vivement* critiqué, ne pose plus de problème.

Quand vous déclarez à un congrès *professionnel que vous* vous êtes battu pour freiner l'action du gouvernement dans le cadre de la T.V.A. des hôtels de *catégorie* quatre *étoiles* et quatre étoiles luxe, nous vous approuvons, même si vous indiquez que les modifications actuelles de la T.V.A. procurent *« une trésorerie gratuite »* aux entreprises : nos restaurateurs avaient compris *qu'en achetant* à 5,5 % au lieu de 7 % et en vendant à 18,6 % au lieu de 17,6 %, ils devaient verser à l'État plus de T.V.A., et *donc* que leur trésorerie était amputée des deux bouts ; d'un côté parce que la récupération de T.V.A. est moindre, de l'autre parce que le versement de T.V.A. est plus important.

Vous avez derrière vous, monsieur le secrétaire d'État, quantité de professionnels : ceux de *l'hôtellerie de catégorie quatre* étoiles qui ont vu leur taux d'occupation baisser de 10 % depuis l'année dernière et qui n'ont pas pu répercuter l'inflation dans leurs prix de chambre.

BERNARD FOURNIER,
président de Tourisme et Liberté.

(Lire la suite en page 20.)

Un ministre pour un vrai ministère

(suite de la page 19)

Vous avez aussi derrière vous tous les restaurateurs dont la fréquentation s'est vue réduite de 30 % et qui doivent actuellement débaucher une partie de leur personnel pour éviter de fermer leur établissement, tous les agents de voyage spécialisés dans les voyages de stimulation, tous les organisateurs de banquets et de séminaires de nos hôtels qui ont vu leur clientèle diminuer également de 30 %.

Voilà l'impact des mesures générales que subissent toutes les entreprises, mais aggravées par toutes les mesures particulières touchant notre profession (majoration de T.V.A., taxe de 30 % non déductible sur les frais généraux, impôt sur l'outil de travail).

Vous avez déclaré encore que votre politique visait à *« créer des emplois et à concourir à l'équilibre de la balance des paiements »*. Or, les mesures fiscales conduisent à des suppressions d'emplois par la diminution d'activité et par les transferts de clientèles. Elles aboutissent à un renchérissement, donc à une perte de compétitivité. La politique du gouvernement est ainsi à l'inverse de vos déclarations.

En outre, vous devriez dénoncer avec nous une méthode qu'aucun gouvernement n'avait employée : *prendre des mesures sans concertation et déclarer ensuite que, si elles s'avèrent néfastes, elles seront corrigées.* Que fera-t-on alors pour les dix mille emplois qui auront disparu entre-temps, pour les entreprises qui auront fermé *(30 % de plus de faillites en 1982 dans notre profession)* ? Quel est *le bilan économique de ces mesures ? Si l'on considère*, en tout cas, l'industrie touristique, il est déjà certain que ce bilan est négatif. Autant sur le plan financier que sur le plan de la psychologie des professionnels, qui commencent à être découragés d'avoir adopté un métier *où il n'y a pas d'horaires, où leur dévouement s'exerce à des heures où les autres se distraient.*

Notre association, Tourisme et Liberté, est un regroupement de personnes, professionnels et consommateurs, qui a décidé de défendre et de promouvoir le tourisme, l'hôtellerie et la restauration. Nous ne représentons aucune faction, aucun parti, aucun syndicat et nos adhérents appartiennent à toutes les tendances.

Il est même remarquable de constater que, parmi nos membres, se trouvent *les représentants de tous les syndicats professionnels*. Et, pour qui connaît la profession, c'est une première !

Nous n'avons pas plus l'intention de défendre l'ancien gouvernement que d'attaquer le nouveau. Nous sommes un groupe de pression professionnel libre pour défendre la liberté d'exercer notre métier et la liberté de choisir ses vacances ; *nous entendons rester indépendants vis-à-vis de tout pouvoir quel qu'il soit.*

Nous sommes un mouvement jeune qui espère une politique dynamique du tourisme et nous réclamons la création d'un ministère du tourisme à part entière en raison du nombre d'emplois de notre secteur économique *(un million cinq cent mille emplois directs et indirects)*, en raison de notre place dans la nation (troisième activité nationale) avec 200 milliards de chiffre d'affaires et en raison de notre rôle d'exportateur (premier rang national avant l'automobile qui, elle, importe ses matières premières) avec plus de 30 milliards de recettes en devises par an.

Vous avez déclaré, *monsieur le secrétaire d'Etat*, à un congrès, qu'*« un ministre de gauche peut encourager des patrons »*. La seule façon de nous encourager — car vous l'avez bien compris, sans patrons, il n'y a plus de tourisme et il n'y a plus d'emplois, — c'est d'aller jusqu'au bout *de vos déclarations.*

Nous avons l'impression que, parfois, c'est le *secrétaire d'Etat au tourisme* qui s'adresse à nous, et nous ne trouvons guère de mots réconfortants dans son discours. En d'autres occasions, c'est le maire de Lourdes qui nous parle : nous apprécions alors beaucoup plus ses propos qui, notamment, concernent les nombreux *hôteliers de sa propre ville*. Pour garder l'homme qui comprend notre profession et pour que notre profession soit réellement défendue, nous vous demandons, monsieur Abadie, de rester le maire de Lourdes et de démissionner d'un gouvernement qui a condamné notre activité économique.

Vous pourrez ainsi adhérer à notre association qui a choisi de *faire reconnaître, de défendre et de promouvoir* l'industrie hôtelière et touristique.

BERNARD FOURNIER,

★ Tourisme et Liberté, 9, rue Barye, 75017 Paris. Tél. : 783-69-29.

A Thiers : les lames du passé

DEPUIS le début de l'année 1981, des représentants de l'association la Maison des couteliers, de Thiers (Puy-de-Dôme), se sont signalés : on les a vus tenir un stand à la Foire de Paris avec d'autres métiers d'art d'Auvergne. Les mêmes Thiernois étaient présents à Chambéry pour l'exposition *Autour de la coutellerie*, ainsi que dans plusieurs manifestations à Clermont-Ferrand. Pourquoi cette activité? Il s'agissait d'attirer l'attention et de faire connaître le projet de la Maison des couteliers qui doit ouvrir ses portes le 1er juillet prochain.

Daniel Groisne, directeur de la Maison des couteliers, s'est expliqué sur ce projet : *« Il s'agit de présenter ce qu'est aujourd'hui l'artisanat coutelier, de faire valoir nos espérances en l'avenir du métier et ceci, dans la tradition de la qualité artisanale telle que nous la concevons et la pratiquons. »*

L'association la Maison des couteliers veut donc être l'un des éléments essentiels de l'illustration et de la défense de la coutellerie *thiernoise. Les promoteurs de ce projet savent aussi très précisément ce qu'ils ne veulent pas : il ne sera pas question de* donner un ticket aux touristes de passage pour venir contempler *« les derniers couteliers thiernois au travail »*.

Partant du constat qu'actuellement, dans de nombreux domaines, on reconnaît la valeur *de l'artisanat et ce qu'il a d'irremplaçable pour une certaine* qualité du produit fabriqué, il s'agit de ne pas manquer ce tournant. Trois objectifs sont donc assignés à la Maison des couteliers : monter, produire, former. Plus précisément, les buts de l'association sont d'assurer la conservation et la transmission des *savoir-faire* des différents *métiers de la coutellerie* et particulièrement de l'artisanat *coutelier* traditionnel, de contribuer à la revitalisation économique de la coutellerie de la région thiernoise ainsi qu'à sa renommée nationale et internationale et enfin d'être un lieu de rencontre, de réflexion et de création.

La « clincaillerie » thiernoise, terme imagé s'il en est, désignait aux siècles passés les couteaux, ciseaux, rasoirs, canifs et aussi les clous, les épingles, les étuis à lunettes et les fourchettes. Au dix-septième siècle, on exportait surtout vers l'ouest du royaume, soit par bateaux, soit par mulets. Les envois partaient de Moulins et les caisses étaient débarquées à Nantes. Par voie terrestre, les mulets gagnaient Marennes ou La Rochelle, mais aussi, vers le sud-est, Beaucaire et Marseille. A la veille de la Révolution, un ouvrage sur la capitale coutelière précisait : *« Le commerce thiernois s'étend fort loin au-delà du royaume, aux Indes et surtout à Lisbonne et à Cadix où les négociants de Thiers ont des correspondants. »* C'est ainsi qu'aujourd'hui le modèle-type du sabre d'abattis thiernois autrement dit *« coupe-coupe »*, idéal pour ouvrir les noix de coco, est en vente chez tous les commerçants chinois du *Pacifique* sud.

Dans la maison « des Echevins »

Témoigner de l'histoire, ce sera le rôle du Musée de la coutellerie qui, dans des locaux appropriés (la maison « des Echevins » dans le vieux Thiers) et avec tous les moyens qu'offre la muséographie moderne, présentera au public les *collections de pièces finies du XVIe siècle à nos jours* que possède *déjà* la ville. Ce musée montrera également les techniques qui, au cours des époques, ont permis de les produire. On verra aussi les implications que le mono-artisanat coutelier a eues sur la vie locale, qu'il s'agisse d'architecture, d'ethnologie, de sociologie. Le nouveau musée constituera donc, d'une part, un attrait touristique important ; il sera, d'autre part, un centre de la *mémoire collective d'une population* et *un centre de documentation* pour la profession.

Fonctionnant en étroite collaboration avec le *musée*, la Maison des couteliers elle-même est *conçue pour assurer l'avenir.* Ses ateliers visitables seront le complément actuel et vivant du musée, la complémentarité et la continuité des deux équipements étant nettement affirmées puisque la salle d'exposition-vente de la Maison des couteliers sera intégrée aux salles d'exposition du musée et en constituera la conclusion. Le rôle de la Maison sera *donc* triple.

Former : des stages destinés aux jeunes désireux de reprendre le métier de coutelier seront animés par les meilleurs artisans, sous contrat de l'association.

Produire : il s'agira de concevoir, de fabriquer et de commercialiser de petites séries de pièces de très haut de gamme pour constituer une « vitrine » montrant la capacité thiernoise à produire une coutellerie de haut niveau technique et artistique ; c'est ainsi que l'on revalorisera sur le marché national l'image de marque de la production auvergnate. Le choix du haut de gamme permet d'amorcer la conquête du marché de luxe, à l'heure actuelle peu ou pas prospecté et qui peut fournir un débouché appréciable.

Enfin, il s'agira de bien montrer aux visiteurs la somme de travail que représente la confection d'un beau et bon couteau, et de donner à voir l'originalité des techniques mises en œuvre. C'est pourquoi les ateliers de fabrication seront ouverts à la visite et, dans le même temps, des équipes de démonstration se rendront dans les foires, salons, grandes *surfaces*, pour y faire *mieux connaître la coutellerie thiernoise.*

Thiers n'envisage pas de redorer un blason qui n'a jamais été terni, mais veut y ajouter deux nouveaux *fleurons* : le Musée de la coutellerie et la Maison des couteliers. Ce sera fait le jeudi 1er juillet.

CHRISTIAN LASSALAS.

★ Maison des Couteliers — Maison des Echevins — 58, rue de la Coutellerie, 63300 Thiers. Tél. : (73) 80-58-86. *Du 1er juillet au 30 septembre*, ouvert de 9 à 12 h - 14 h à 18 h. Fermé le mardi. Adultes : 12 F. Enfants de 4 à 10 ans : 5 F. Prix spéciaux pour groupes de dix personnes au minimum.

L'EUROPE BUISSONNIÈRE

La Suède ajuste sa couronne

« PAYS *splendide, mais très cher, froid et lointain.* » Telle a été pendant de nombreuses années l'image de marque touristique de la Suède. Une réputation, au demeurant, pas si fausse que cela, puisque des centaines de milliers de Scandinaves choisissent chaque année d'aller passer quinze jours, en charter, aux Canaries, à Rhodes ou à Sousse où le soleil est garanti et les prix plus accessibles.

Les tours-opérateurs offraient ici, au début du printemps, une semaine aux Baléares pour un prix correspondant à celui d'une nuit dans le meilleur hôtel de Stockholm... Quant aux touristes étrangers voyageant en Scandinavie, c'étaient jusqu'à présent en majorité des campeurs amoureux de la solitude et de la nature, ou des particuliers qui, après une soirée au restaurant ou dans un bar, commençaient à compter les devises qui leur restaient...

La Suède, il faut le dire, ne misait guère, jusqu'à il y a une dizaine d'années, sur le tourisme étranger et se souciait bien peu des devises qu'il rapportait. Celles-ci venaient s'ajouter à une économie qui, d'une façon générale, se portait bien. Mais les temps ont changé et, aujourd'hui, il n'y a plus de « petites économies » ou de « petites recettes » : la balance des paiements est au rouge et le solde touristique présentait, en 1981, un déficit de 5 milliards de couronnes. Les Suédois dépensent deux fois plus en dehors de leurs frontières que les étrangers en Suède.

L'objectif de la politique du Conseil national du tourisme à Stockholm a donc été, d'une part, d'inciter les Suédois à passer leurs vacances dans leur propre pays « aux 96 000 lacs » et, d'autre part, d'attirer un plus grand nombre d'étrangers, qui sont aujourd'hui en majorité — outre les voisins nordiques — des Allemands, des Hollandais et des Britanniques. L'offensive, axée sur les vacances familiales, a essentiellement porté sur les tarifs des transports et de l'hébergement.

Une série de mesures spectaculaires, non subventionnées par l'Etat ou les collectivités locales, ont été prises rapidement : réduction de 45 % des prix des billets de chemin de fer, et plus importante encore des billets d'avion, en dehors des jours et des heures de pointe ; possibilité de voyager en avion pour 125 couronnes, quelle que soit la longueur du trajet, pour les moins de vingt-six ans ; rabais importants en faveur des familles ; chèques-hôtel valables de mai à septembre dans plus de deux cents établissements ; exonération de la taxe à la valeur ajoutée (21,5 %) pour les visiteurs étrangers dans quelque mille magasins de quatre-vingts villes ; menu touristique à prix modéré et fixe (40 couronnes) dans quatre cents restaurants de juin à septembre ; baisse considérable des tarifs de location de voitures en été, etc.

Prix baissés en juin et juillet

L'idée était de baisser radicalement les prix en juin et juillet, période de vacances traditionnelle des Suédois et pendant laquelle des centaines d'hôtels, privés de la clientèle habituelle des voyageurs de commerce et des hommes d'affaire, se retrouvaient pratiquement vides. L'opération commence à donner des résultats (augmentation de 5 % des nuitées en 1981), mais l'objectif est ambitieux : doubler d'ici à 1990 le chiffre d'affaires du tourisme, qui ne représente actuellement que 0,27 % du produit intérieur brut. Il est aussi, bien sûr, d'effacer une image de marque jusqu'ici assez défavorable du point de vue des prix.

A la demande des responsables du tourisme à Stockholm, l'institut ouest-allemand Infratest a effectué une enquête comparative sur les prix des vacances, pour une famille « normale » composée de deux adultes et de deux enfants (neuf et douze ans).

Dans douze pays européens, on a tenu compte des prix du logement, de la pension, de la nourriture, des transports et des activités de loisirs dans la capitale et dans une station balnéaire « chic » de chaque pays : Deauville pour la France, Locarno pour la Suisse, Knokke pour la Belgique, Torquay pour l'Angleterre, Westerland pour l'Allemagne et Baastad pour la Suède, pour ne citer que quelques exemples.

Il ressort effectivement de cette étude menée auprès des hôteliers et des autorités nationales, en juillet et août 1981, que les vacances familiales en Suède ne sont pas aussi onéreuses qu'on le dit.

Les locations de chalet ou d'appartement à la semaine, le camping, sept jours à l'hôtel dans la capitale, les menus touristiques, une heure de planche à voile ou une heure de tennis, sont meilleur marché en Suède qu'en France ou en Suisse. En ce qui concerne les chemins de fer, la Suède se place également au bas de l'échelle des prix : seuls l'Irlande, les Pays-Bas et la Finlande offraient des tarifs plus intéressants.

Les statistiques sont, bien sûr, toujours incomplètes et quelquefois discutables : on pourrait regretter, par exemple, que les enquêteurs n'aient pas pris en compte les coûts du transport pour se rendre en famille d'un pays à l'autre : ce sont des dépenses souvent importantes pour les ménages car les pays sont parfois fort éloignés.

A Baastadt, on peut louer un « Jourdon », c'est-à-dire une maisonnette en bois de 82 mètres carrés, à 300 mètres de la plage : six lits plus un lit de bébé, cuisinière électrique, machines à laver le linge et la vaisselle, sauna individuel, T.V. couleurs, trois bicyclettes mises gratuitement à la disposition des locataires, piscine gratuite et tennis très bon marché (10 couronnes l'heure). Avec en plus la possibilité d'emprunter l'un des deux chevaux du centre, pour faire une promenade, si ceux-ci sont d'accord, bien entendu... tout cela, électricité comprise, pour 2 300 francs par semaine en juillet et août.

Les Suédois sont satisfaits : l'étude d'Infratest confirme que leur pays n'est plus aussi cher qu'on le dit pour les vacances familiales, en camping ou en location, si l'on sait profiter des formules les plus avantageuses de transport, d'hébergement et de restauration et en tenant compte du fait que la couronne a été dévaluée de 10 % en septembre 1981.

ALAIN DEBOVE.

★ Office de tourisme de Suède, hôtel de Marle, 11, rue Payenne, 75003 Paris, tél. 278-87-06.

Venise chez la reine d'Angleterre

LA lettre se trouve à Windsor. Dans la salle des archives du château fort bâti par Guillaume le Conquérant se trouve, en effet, une missive de Napoléon adressée au duc de Wellington après Waterloo, demandant l' « asile politique » à l'Angleterre. C'est sincèrement gêné que M. Geoffroy de Bellaigue, conservateur des œuvres d'art de la reine, évoque devant ses visiteurs français ces petites histoires qui ne redorent guère le blason de l'Empire. Français d'origine, cet Anglais d'adoption plus vrai que nature a sous sa garde une quantité impressionnante de trésors d'une valeur inestimable accumulés depuis deux siècles, notamment à Windsor.

A une demi-heure de Londres à peine, ce château est, avec Buckingham Palace et Holyroodhouse, à Edimbourg, l'une des trois résidences officielles de Sa Majesté. Restauré au dix-neuvième siècle par le roi George IV, Windsor ouvre les portes d'une partie des appartements royaux au public. Passées la maison de poupée de la reine Mary, construite en 1922, une étonnante miniature où même le vin contenu dans des bouteilles de la taille d'une petite phalange est un grand cru — l'inventaire des pièces de cette merveille a été un véritable calvaire pour le conservateur, — puis une remarquable collection de dessins de Léonard de Vinci, c'est l'entrée dans un univers entièrement voué à l'histoire de l'Empire britannique.

Le grand vestibule encombré de panoplies, d'armes, où même la balle qui terrassa Nelson à Trafalgar est soigneusement gardée, précède le salon qui commémore la victoire de Waterloo avec force tableaux.

Du très britannique « *à ma façon de penser* », dont M. de Bellaigue use fréquemment, au « *honni soit qui mal y pense* » d'Edouard III, devise du Grand Ordre de la Jarretière, il n'y a qu'un petit saut de six siècles dans le passé. Une fois l'an, les chevaliers de l'ordre se réunissent autour de la reine ici, dans la majestueuse salle qui leur est attribuée, et se dirigent en procession dans l'enceinte du château vers la chapelle Saint-Georges pour un office. Un répertoire précise que l'on en est au neuf cent soixante-neuvième élu...

Puis suivent les chambres-salles à manger de la reine et du roi. Une succession de toiles de maître, de meubles d'époque, certains en argent massif, qui prennent toute leur dimension dans ce cadre qui n'a pas bougé d'un pouce.

On comprend l'importance de l'endroit lorsque M. de Bellaigue confie qu' « *il y en a autant sinon plus* » de l'autre côté du jardin, dans les appartements que fréquentent assidûment la famille royale et ses invités. Notamment une collection de Canaletto, actuellement exposée à la Queen's Gallery, juste derrière Buckingham Palace.

Canaletto ! Venise au dix-huitième peinte comme un décor, comme si le metteur en scène allait crier « moteur ! ». Cinq ans de restauration ont été nécessaires pour rénover ces toiles rassemblées à l'époque par le consul Smith.

Ici, comme souvent ailleurs, la Wallace Collection que l'on refait en ce moment en témoigne, les Anglais ne cherchent pas, loin s'en faut, à ôter ce caractère vieillot, voire désuet, à leurs musées. Mais ils n'en innovent pas moins en proposant, par exemple, à la Queen's Gallery des expériences intéressantes : on choisit une toile et on la décompose en utilisant des photographies de détail pour en faire une étude analytique, tant sur le plan technique, historique que structurel. Une formule d'un enseignement tout à fait judicieux pour le public.

Le British Museum ? Le plus ancien et le plus riche... La National Gallery ? A l'origine, une vocation essentiellement patriotique. Le Victoria and Albert ? Une collection d'arts décoratifs du meilleur et du plus mauvais goût. M. de Bellaigue ne tarit pas de commentaires sur n'importe lequel des cent cinquante musées et galeries que compte la capitale britannique. Il vous conseillera aussi bien l'exposition d'art japonais à la Royal Academy, la plus courue actuellement, que le méconnu Saint John Soan Museum.

Dès 10 heures du matin, ce lundi, une longue file d'attente s'étire devant l'Hayward Gallery pour une « exhibition » dédiée à l'architecte Lutyens. Si le shopping, pardon, le chalandage, n'est plus ce qu'il était à Londres, la capitale britannique reste tout à fait dynamique et concurrentielle pour les amateurs d'art. Il n'est pas forcément utile de traverser l'Atlantique pour se rassasier. La Manche suffit.

ÉRIC WALTHER

★ Office du tourisme de Grande-Bretagne, 6, place Vendôme, Paris (75001). Tél. 296-35-52.



La planche dévoilée

Qui n'a pas sa planche à voile ? Avec l'évolution des techniques pédagogiques modernes, il suffit maintenant d'une demi-douzaine d'heures d'initiation pour arriver à tenir à peu près sur une planche à voile. Et vient le moment de rendre visite au marchand de planches — au « windshop », comme on l'appelle. Mais comment choisir ?

● *Quelle somme y consacrer ?*

Schématiquement, on peut dire qu'il existe trois catégories de prix. La planche très bon marché, généralement vendue dans les supermarchés ou par correspondance, vaut 2 000 F. Il s'agit d'un matériel simple, mais pas aussi mauvais que l'affirment les vendeurs spécialisés. Cependant, ce type de planche, conçue pour les débutants, risque de lasser une fois passé le stade de l'initiation. La planche « grand public » se vend environ 3 500 F. Pour ce prix, on obtient un matériel solide et assez performant pour donner longtemps satisfaction. Au-delà se situent les planches de classe, destinées à la régate... ou à la frime.

● *Quel type de planche?*

Aux deux extrêmes, on trouve la planche à carène plate et la planche ronde. La première est essentiellement stable et donc facile, l'autre est destinée à la régate et ses performances ont pour contrepartie une instabilité notable. Les planches dites « polyvalentes » se situent entre les deux, offrant un bon rapport stabilité-performances. Bien sûr, plus une planche est ronde, plus elle offre de volume. Or du volume dépend la capacité du flotteur à supporter le poids du planchiste : on peut prendre pour règle que 230 litres est le volume minimal d'un flotteur destiné à une personne pesant plus de 80 kilos. En revanche, le volume du flotteur ne constitue pas en lui-même un inconvénient pour un planchiste léger.

Et les funboards ? Il s'agit de planches destinées à naviguer par vent fort aux allures portantes. Pas question de les choisir comme première planche, car elles nécessitent un niveau déjà correct et, surtout, du vent. Les moins chères d'entre elles coûtent le prix d'une planche polyvalente, et les plus belles, une fortune...

● *Quel matériau ?*

Trois matériaux sont actuellement utilisés pour la fabrication des flotteurs : l'A.B.S., le polyéthylène et le stratifié de polyester.

— L'A.B.S. : la moitié environ des planches du marché sont produites en A.B.S. Dans une feuille de matière plastique chauffée, on moule les deux parties du flotteur (coque et pontage), que l'on assemble ensuite au moyen d'un joint. Le flotteur est alors rempli de mousse polyuréthane sous pression, qui lui assure rigidité et flottabilité (même en cas de trou). Ces flotteurs offrent un fini agréable : brillant, poli, de formes régulières. Ils sont solides et éventuellement réparables. Mais les rayons ultraviolets les ternissent, et comme le flotteur est fabriqué en deux parties on peut craindre à la longue des infiltrations.

— Le polyéthylène (dit rotomoulé, ou extrudé-soufflé, selon son mode de moulage) permet d'obtenir un flotteur d'une seule pièce, ce qui élimine tout risque d'infiltration. Le flotteur est aussi rempli de mousse. La plupart des planches en polyéthylène offrent une finition mate et peu flatteuse à l'œil. En revanche, elles se montrent particulièrement résistantes aux chocs et frottements sur le sable ou les cailloux. Attention, cependant, en cas de choc assez violent pour provoquer une fissure, seul un spécialiste pourra la réparer. Le polyéthylène est le matériau type des planches pour débutants, ou brise-tout : solides et très bon marché.

— Le stratifié de polyester. Mis en œuvre à la main, c'est le matériau des planches de qualité, produites en petites séries, et coûteuses. Il permet d'obtenir des flotteurs raides et légers, avec un fini flatteur et durable, car on peut réparer soi-même facilement rayures et traces de chocs.

● *Les détails qui font la différence.*

— La voile : la plupart des planches « grand public » sont gréées d'une voile dite « Hawaï » : c'est-à-dire adoptant la forme d'un simple triangle, d'environ 5,70 mètres carrés de surface. Certains modèles proposent une voile dite « jaugée » : il s'agit d'une voile plus grande (6,50 mètres carrés) et plus difficile à utiliser pour un débutant. Observez soigneusement la qualité du tissu employé, la finition des coutures et les renforts des trois angles de la voile.

— Le wishbone : il en existe encore de non gainés ; à éviter formellement, car ils font mal aux mains. Leur section est ronde ou ovale ; quoi que l'on en dise, les deux se valent.

— La dérive : choisissez de préférence une dérive pivotante, qui offre l'avantage de s'escamoter toute seule en cas de heurt contre les fonds. Vous éviterez de cette façon les chocs brutaux qui abîment la dérive et son puits (passage à travers le flotteur). Il en va de même pour l'aileron. Les uns sont fixes, maintenus en place à l'aide de vis, et les autres pivotants. Ces derniers se démontent pour le transport du flotteur, et se relèvent tout seuls en cas de choc. Vérifiez alors qu'il comporte une sécurité, afin de ne pas le perdre lors d'une arrivée un peu brutale sur une plage.

DOMINIQUE LE BRUN.

Heureuse F.F.C.K.

La Fédération française de canoë-kayak vient de fêter son cinquantenaire à Vichy. A cette occasion, la candidature de la ville thermale à l'organisation des championnats du monde 1985 a été présentée. L'anniversaire intervient à un moment de développement spectaculaire des effectifs de la Fédération : deux mille cinq cents licenciés en 1960, treize mille en 1977, vingt-cinq mille aujourd'hui. Mais ce chiffre reste relativement faible si l'on considère la masse des pratiquants indépendants estimée à trois cent mille. La fédération leur tend les bras...

L'UNION fait la force. Au nom de ce principe, le président de la F.F.C.K., M. Marcel Venot, quarante-deux ans, professeur de l'enseignement technique, lance un appel au peuple des rivières : « *Regroupons-nous*, dit-il en substance, *nous pèserons davantage auprès de nos interlocuteurs.* » Ceux-ci sont nombreux. De l'Etat aux propriétaires privés des berges en passant par les autres utilisateurs de l'eau, à commencer par les pêcheurs. Sur les 250 000 kilomètres de rivières praticables en France, le droit de navigation n'est qu'une tolérance. La construction de barrages par E.D.F. a compliqué l'existence du canoë-kayak. « *Cette difficulté ne se posait pas il y a une vingtaine d'années car les retenues n'étaient pas nombreuses et les pratiquants ne se bousculaient pas dans les endroits privilégiés* », explique un autre dirigeant. A une époque, les relations avec E.D.F. se nouaient au gré des humeurs de cette grande maison. Désormais, l'esprit de concertation prévaut. Chaque année, en octobre, une convention générale recense les besoins pour la saison.

Exemple récent, les 29 et 30 mai, à Treignac, en Corrèze, à l'occasion de la Coupe d'Europe de descente sur la Vézère, un des plus beaux parcours du monde, le cahier des charges prévoyait depuis longtemps un lâcher d'eau par an sur deux jours. Cette année, en raison de l'importance de l'épreuve, le barrage a ouvert ses vannes cinq jours. Du coup, la Vézère ne bouillonnera pas en 1983.

En 1979, la grande vogue des micro-centrales hydro-électriques tua notamment le fabuleux parcours de l'Eyrieu, dans l'Ardèche. Ces assauts anarchiques du privé ont également ému le ministre de l'environnement, M. Michel Crépeau. Sa circulaire restrictive du mois de mai lui aura fait gagner des voix parmi les kayakistes. Enfin, un protocole d'accord signé avec les pêcheurs stipule que les bateaux restent sur les berges le jour de l'ouverture.

Toutes ces données délicates à négocier expliquent la volonté de constituer le grand parti des kayakistes. Epineuse question que la cohabitation entre compétiteurs et touristes ! « *Il est vrai que l'accueil de ces derniers comporte à la fois du positif et du négatif*, reconnaît le directeur technique national, Daniel Curtil, *mais nous avons limité volontairement leur pouvoir électoral* ». En tout cas, les dirigeants de la F.F.C.K., dont la moyenne d'âge tourne autour de quarante ans, ont préféré saisir à bras-le-corps une évolution sensible dans tous les sports de plein air plutôt que de refuser d'organiser la pratique du plus grand nombre. L'été, les cinq cent cinquante clubs s'ouvrent à l'accueil des groupes et des individuels. La commission tourisme – plein-air multiplie les animations, confectionne des topo-guides à la manière de la randonnée pédestre.

Cependant, priorité reste à la pratique sportive et, dans ce domaine, la vitrine fédérale s'est remplie, notamment en deux ans : en 1980, aux Jeux olympiques de Moscou, Alain Lebas enlève la médaille d'argent en course en ligne ; en 1981, aux championnats du monde de descente en rivière (discipline non olympique), l'équipe de France rafle dix-sept médailles et sept titres ; cette année Claude Bénézit, en kayak, et Gil Zok, en canoë, sont sur le point de remporter la coupe d'Europe. Ces résultats, peu connus du grand public, confortent l'offensive promotionnelle lancée tous azimuts par la Fédération à l'occasion du cinquantenaire.

Avec les meilleurs

La compétition brasse cinq mille jeunes en France dans « *un canevas d'accession au haut niveau* », pour reprendre l'expression de Daniel Curtil qui est aidé par dix entraîneurs nationaux. Ce chaleureux garçon de trente-huit ans considère que, pour rivaliser avec les meilleurs étrangers (R.D.A. pour la course en ligne, R.F.A. et U.S.A. en rivière), l'élite doit disposer des mêmes moyens socio-professionnels. Avec le concours de l'Etat et par des aides personnalisées, les athlètes se consacrent à leur entraînement quotidien de quatre heures tout au long de l'année. L'Etat soutient financièrement à 100 % le haut niveau. Les 25 000 francs accordés par un fournisseur de bateaux marquent la seule intrusion du privé (1).

L'apparition de l'argent ne gâte pas encore l'environnement. Toutefois « *il faut rester attentif car j'ai noté quelques petits indices chez les athlètes* », note Daniel Curtil. Le canoë-kayak a été préservé jusqu'à présent de toute pollution publicitaire. Cependant, pour la première fois, en échange de 5 000 francs, une grande marque d'eau minérale a posé, discrètement il est vrai, quelques banderoles sur le parcours de Treignac.

LLIBERT TARRAGO.

(1) Le budget général de la Fédération s'élève à cinq millions de francs, dont 85 % financés par des crédits publics.

DES SPORTIFS

A PARIS : 100 kilomètres de chaussées pour les cyclistes

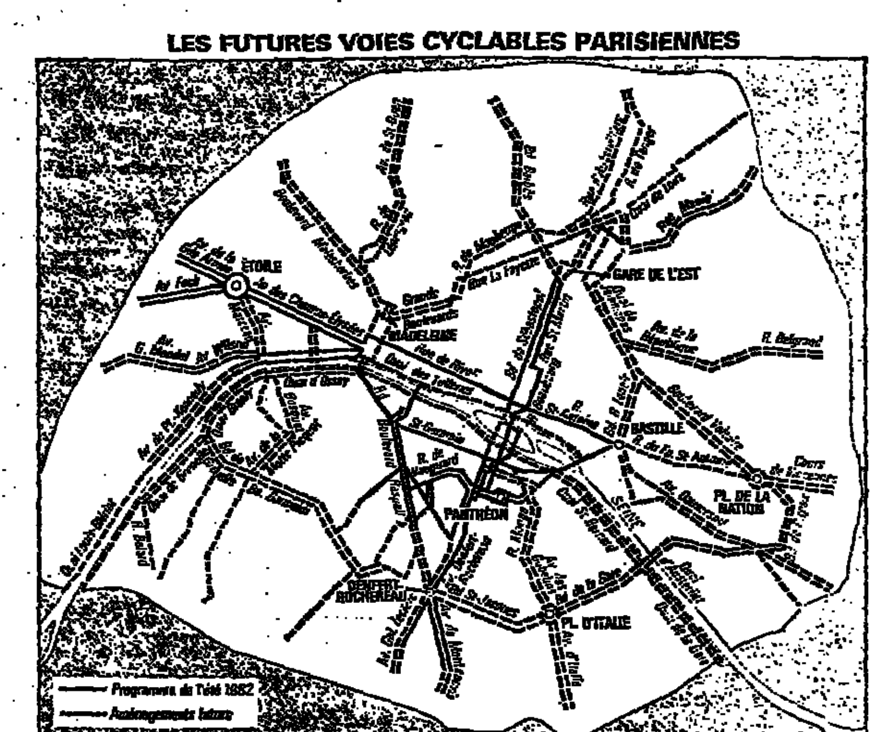
PARIS va-t-il enfin se réconcilier avec les deux-roues ? Il pourra s'y essayer, du moins, si les édiles de la capitale votent, le 21 juin, au cours de la séance du Conseil de Paris, les propositions de M. Jacques Chirac, qui veut créer une centaine de kilomètres de voies cyclables (dont 30 réalisés dès cet été), sur le macadam parisien.

Permettre aux deux-roues (bicyclettes et cyclomoteurs de *moins de 50 centimètres cubes*) de mieux circuler et, aussi, d'être mieux protégés, tel est l'objectif de l'opération lancée par le maire de la capitale. Mais ce pari ne pourra réussir sans un minimum de « connivence » avec les automobilistes, qui seront donc prochainement alertés sur cette question à l'aide de *grandes affiches apposées sur* les panneaux publicitaires de la ville.

Le parc parisien représente environ cent cinquante mille bicyclettes et soixante mille engins à moteur. Détracteurs et défenseurs des deux-roues s'affrontent depuis des années. Les premiers estiment qu'un milieu urbain aussi dense que celui de la capitale ne peut leur permettre de se déplacer sans danger ; les seconds réclament avec force *le droit de mieux* circuler grâce à des aménagements spécifiques.

En fait, et diverses enquêtes menées par les services de la Ville le prouvent, nombreux sont les Parisiens qui utilisent les deux-roues, quelles que soient les conditions météorologiques, pour se rendre au travail ou à l'école. Le faible coût de ce *mode de transport silencieux* et peu polluant, sa rapidité aussi par rapport à la voiture particulière et aux transports en commun constituent, en effet, des avantages *non négligeables*.

Mais le revers de la médaille inquiète aussi bien les utilisateurs que les pouvoirs publics. En 1980, par exemple, trois cents cyclistes et deux mille deux cent cinquante neuf cyclomotoristes ont été victimes d'accidents dans la capitale. Une action devait donc être *entreprise rapidement pour tenter* d'enrayer cette hécatombe. Elle implique d'abord la création de cheminements particuliers pour les deux-roues : pistes cyclables ou simplement bandes situées en bordure des trottoirs *sans terre-plein de séparation*. En milieu urbain très dense, et c'est bien le cas de Paris, l'espace public est très limité, et *toute* modification de sa répartition *entre les différents* utilisateurs est une opération délicate. Or, à l'évidence, donner davantage d'espace aux deux-roues conduit à en retirer aux automobiles, aux autobus qui bénéficient de couloirs réservés, aux véhicules en stationnement ou même aux piétons.



Le balisage de la voie

Réduire la chaussée au profit des bicyclettes et des cyclomoteurs ? La chose est possible. Mais comment, alors, aménager *certains carrefours*, et, *surtout*, les conséquences d'une telle décision sur la fluidité de la circulation risquent d'être particulièrement graves. Est-il opportun d'autoriser officiellement les deux-roues à emprunter les couloirs réservés aux autobus ? La R.A.T.P. y est hostile. Et il faut bien reconnaître qu'une telle initiative porterait atteinte à l'effort considérable entrepris depuis des années par la *Régie en faveur de la circulation des* bus.

Occuper une partie de la surface réservée au stationnement ? Est-ce raisonnable dans une *ville où la question posée par* le stationnement, licite ou illicite, demeure sans réponse ? Enfin peut-on utiliser les trottoirs pour aménager des pistes réservées aux *bicyclettes*, comme c'est le cas dans certains pays étrangers ? Cela semble impossible à Paris car les cyclomoteurs sont beaucoup plus nombreux que les cycles et il serait très difficile d'empêcher ces engins relativement rapides, présentant des risques pour les piétons, de circuler aussi sur les trottoirs. *Que faire ?*

Partant de cette analyse quelque peu pessimiste, les services de la mairie ont décidé de lancer la « *voie cyclable* ». Cette voie serait *large de 1,50* mètre et serait matérialisée à droite des trottoirs, de la file de stationnement ou des couloirs de bus, selon les cas. Elle serait délimitée par des marques au sol et une figurine représentant un deux-roues serait peinte sur *le macadam à intervalles réguliers*. Le balisage de la voie serait effectuée par la pose sur le sol de triangles verts.

De plus, il marquerait le *caractère* très particulier de cette réalisation aux yeux des automobilistes. Ceux-ci, en effet, ne pourront emprunter cette voie qu'avec beaucoup de prudence. « *Il s'agit là d'une action tout à fait originale ayant un caractère expérimental et, par conséquent, supposant le droit à l'erreur* », déclare-t-on à la *mairie*.

Selon le projet soumis aux conseillers de Paris, l'aménagement d'une centaine de kilomètres de voies cyclables dans *la capitale est prévu*. Dès cette année, ce sont 30 kilomètres qui seront réalisés de la Bastille à la porte Maillot et au bois de Boulogne, en passant *par la rue Saint-Antoine*, la *rue* de Rivoli, l'avenue des Champs-Elysées, la rue de Tilsitt et l'avenue de la Grande-Armée et l'avenue *Foch*. Un autre axe Sud-Nord partirait de la place Victor-Basch pour atteindre la gare de l'Est. D'autres itinéraires sont aussi prévus dans le quartier Latin pour assurer la desserte des établissements scolaires et, également, sur le boulevard Raspail et l'avenue René-Coty. Le coût de ces aménagements est estimé à 2,5 millions de francs.

Mais circuler n'est pas la seule préoccupation des usagers des deux-roues. Ils souhaitent aussi *pouvoir stationner dans de* bonnes conditions. Cinq mille emplacements répartis sur cinq cents sites ont été matérialisés au cours de ces dernières années. Mais *cette* simple matérialisation par « marques au sol » ne permet pas d'apporter une réponse pleinement satisfaisante aux différentes questions posées *par* les utilisateurs des deux roues, notamment pour assurer une protection contre le vol. Il sera donc fait appel, dans les prochains mois, à un nouveau mobilier urbain pour mieux « accrocher » son vélo ou son cyclomoteur sur les trottoirs.

Enfin, quatorze nouveaux parcs de stationnement vont être créés pour les deux-roues dans les cinquième, sixième et septième arrondissements, secteurs où se trouve une forte concentration d'établissements scolaires. Coût de l'opération : 1,7 million de francs. La *bicyclette retrouve le droit de cité*. Un grand retour.

JEAN PERRIN.

Hippisme

Un petit bout de phrase dans la poussière

ALLONS, là où passent les Rolling Stones, l'herbe repousse...

On peut le révéler, maintenant que la tourmente s'est dissoute : l'angoisse des dirigeants d'Auteuil — prêts, par ailleurs, à presque tout pour retrouver leurs 3 millions de francs (1) envolés dans la grève des P.M.U du *28 mars* — *était que l'enthousiasme musical* du public des Rolling Stones ne leur rendît, à cinq jours du Grand Steeple, un Auteuil dévasté, devenu impraticable pour sa clientèle habituelle. De là le luxe des précau*tions : les tribunes réservées à quelques invités*; les *lances* à eau face aux premiers rangs, oour rafraîchir d'éventuels élans dévastateurs ; un gorille tous les dix mètres...

Mais les publics vieillissent plus vite que les acteurs. Les spectateurs qui, voilà dix ans, avaient saccagé l'Olympia en avaient vingt de plus. Et, le soleil et les pluies de juin aidant, *il ne manquera pas, dimanche, un brin d'herbe à la piste, une* feuille de troène aux haies, pour le Grand Steeple.

Un Grand Steeple qui, à *la lecture de la liste des engagés, s'annonce sensationnel.* L'inusable *Lord Gag,* aux fins de courses fulgurantes ; le bouillant *Ardiern* ; le surdoué *Sambristan* ; le constant *Metatéro,* déjà virtuel vainqueur d'un Tour de France de l'obstacle en sept étapes ; le jeune géant *(cinq ans) Minou Royal, révélation du printemps ; Lepo d'Or, Azmi, Nébuleux AA...* Les champions sont presque tous là. Nous ne nous souvenons pas d'avoir vu rassemblés — même aux temps glorieux des *Quo Vadis*, des *Hyères III* ou des *Haroué* — pareille constellation de *cracks de l'open-ditch ou du rail-ditch.*

Comment expliquer un aussi exceptionnel rassemblement ?

Comme eût dit à peu près M. de La Palice, par le fait qu'il n'y aura pas d'absents. Le steeple est plaies et bosses, surtout au plus haut niveau — *auquel n'atteignent que des sujets d'expérience, donc âgés et fragiles.* Il n'y a pas de steeple-chaser dont les jambes ne soient, la moitié de l'année, couvertes d'emplâtres. Or le hasard — car on ne discerne pas d'explication logique — *a voulu que, en ce mois de juin, toutes les jambes fussent, en même* temps, exemptes de pansements. Saluons et apprécions cette conjoncture unique.

La conjoncture générale, celle qui ressort des chiffres et des recettes, *reste, elle, beaucoup moins heureuse. Le chiffre* d'affaires du galop plafonne à 5 % ou 6 % au-dessus de celui de 1981, ce qui est évidemment très loin de la dérive monétaire. A mi-parcours, l'exercice 1982 se solde déjà, pour la Société d'en*couragement,* par *un déficit de 30 millions de francs.* L'expédient qui a consisté à autoriser, en faveur du trot, des tiercés ou quartés supplémentaires, le samedi, n'a, *globalement, rien arrangé : on n'a fait que déshabiller l'un pour éviter la nudité à l'autre.*

Toutes les organisations professionnelles ont mis la tête dans le tiroir (-caisse) à la recherche d'ébauches *de solutions. Or, dans son tiroir, en grattant* bien sous les dossiers, Jacques de Saint-Sauveur, animateur d'une de ces organisations, a trouvé, entre deux planches mal jointes, un drôle de petit bout de phrase ; une disposition de la vieille loi du *15 avril 1930, créant le P.M.U., qui* prévoyait *: « Les frais d'organisation du Pari Mutuel... ne pourront être imputés sur les pourcentages attribués aux sociétés de course pour plus de 2 % du chiffre d'affaires... ; le complément desdits frais sera imputé sur les pourcentages attribués aux autres bénéficiaires... »*

Le fonctionnement du P.M.U.

Cette loi fut modifiée en 1974. Mais, de 1930 à 1974, les frais de fonctionnement du P.M.U., mis à la charge des sociétés de courses, ne furent jamais « plafonnés », et ils étaient déjà de 3 %. On imagine *la dette théorique que les « autres bénéficiaires »*, en l'*occurrence* l'Etat et — *pour une toute petite part* — la Ville de Paris, ont contractée envers les sociétés de courses.

Mais oublions le passé ; au demeurant, il doit y avoir prescription. On voit bien, du côté de *l'avenir, vers quoi pourrait voleter, si on le sortait de son tiroir,* le petit bout de phrase de Jacques de Saint-Sauveur.

Le fonctionnement du P. M. U., entièrement à la charge des sociétés de courses, absorbe actuellement près de 5 % du montant total *des enjeux. Il s'exerce, certes, au profit des sociétés, à qui revient,* net, environ 4,5 % de la masse, mais, davantage encore, au béné*fice de* l'Etat, *qui, lui, encaisse,* en moyenne, 15 %, sans aucunement contribuer aux dépenses.

« *Inique,* se récrient Jacques de Saint-Sauveur et ses amis. *Prélevons les frais de fonctionnement à la source, avant la répartition entre les différentes parties prenantes : parieurs gagnants, sociétés de courses et Etat.* »

La formule serait en effet plus équitable. Son application, même modulée, suffirait à sortir les courses de l'ornière : un prélèvement total des charges à la source aug*menterait d'un coup de 50 % les ressources des sociétés !* Hélas, les Etats, financièrement aux abois, entendent toujours beaucoup mieux les tintements de gros sous que la voix de l'équité.

Tout a déjà été dit, ou presque, *sur la mort de River Lady,* victime *d'une fracture, rapidement mortelle, du fémur, à 400 mètres de l'arrivée* du Prix de Diane. Cette pouliche de grande origine, qui, yearling, *avait établi un record de prix à* Deauville *(1 800 000 francs),* avait ébloui Longchamp le jour de la poule d'essai. Elle allait probablement gagner le Prix de Diane.

Il n'est pas toujours vrai que ce soient les meilleurs qui s'en aillent, *comme le prétend un dicton.* Mais il est exact que, sur les pistes — celle des chevaux comme celles des hommes, — les meilleurs courent davantage de risques : pour être le meilleur, il faut, chez les *hommes, dépasser la raisonnable : chez les chevaux, aller au-delà de* ce que les tendons, le squelette ou le cœur peuvent normalement supporter.

LOUIS DÉNIEL.

(1) *La* location du champ de courses aux organisateurs des spectacles Simon et Garfunkel et Rolling *Stones a rapporté 2 millions* de francs à la Société des steeple.



Philatélie

N° 1744

ENCORE TROIS JOURS POUR VISITER « PHILEXFRANCE 82 »

Il nous reste encore les journées des 19, 20 et 21 juin, pour aller au CNIT, à la Défense, par le R.E.R., afin de visiter « Philexfrance 82 ».

Ouvert de 10 heures à 18 heures. Entrée 18 F, avec deux entrées simples *droit d'achat d'un bloc-feuillet* à 18 F.

TOURISME ET PHILATELIE A PHILEXFRANCE 82

Parmi les stands de nombreuses *administrations postales étrangères* qui vendent — aux visiteurs — les timbres de leur pays à la valeur faciale, nous avons observé une évolution, à l'instar de la Hongrie (IBUSZ), tendant à associer le tourisme avec les timbres-poste. Le mariage des deux forme un complément heureux. *L'un* épaule harmonieusement l'autre, car, en somme, les deux sont des messages typiques d'un pays.

PREMIÈRE PARTIE DU PROGRAMME 1983

C'est seulement après l'inaugura*tion de « Philexfrance 82 »,* par M. Pierre Mauroy, premier ministre, le 11 juin, que M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il donna lecture de la première partie du *programme* des émissions déjà envisagée pour 1983. Apparemment *très copieux !*

Comme nous le disions dans notre chronique du 3 juin, parmi les futurs *timbres prévus* se trouvent de nombreux « impératifs annuels » qu'on ne peut éviter.

Aujourd'hui, vous prendrez *donc* connaissance de sept timbres avec surtaxe et de dix-neuf sans surtaxe, que l'*Imprimerie* des timbres-poste de Périgueux peut déjà étudier dans ses formalités de réalisation.

Souhaitons seulement, *en passant,* qu'il y en ait le moins possible en héliogravure. Et posons la question, à quand l'offset - taille - *douce* combiné ?

I. — TIMBRES-POSTE AVEC SURTAXE.

● Journée du timbre : La lettre dans l'art (suite : « Homme dictant une lettre », *de Rembrandt.*

● Personnages célèbres : André Messager (1853-1929) ; Gabriel (1698-1782) ; Max Pol-Fouchet (1913-1980) ; Hector Berlioz (1803-1869).

● Série Croix-Rouge : Deux sculptures en bois polychrome : Vierges à l'Enfant.

II. — TIMBRES-POSTE SANS SURTAXE.

● Série artistique. Œuvres de : Raphaël ; Gustave Doré ; Maurice Utrillo. — Création philatélique. Œuvres de : César ; Dewasne.

● Série « Europa » : *Sur le thème* « Grandes œuvres du génie humain » retenu par la Conférence européenne des administrations *des Postes* et Télécommunications (CEPT) : La photographie et *le cinéma.*

● Série touristique : Concarneau (Finistère) ; Brantôme (Dordogne).

● Commémoratifs *et divers* : Marseille (à l'occasion de la tenue du Congrès national de la Fédération des *sociétés* philatéliques françaises) ; 200e anniversaire du premier vol humain ; Centenaire de l'Alliance *française* ; Année mondiale des communications ; 50e anniversaire d'Air France ; Météorologie nationale ; *500e anniversaire de Martin* Luther (1483-1546) ; Métiers d'art : la bijouterie ; Renée Levy, Bertie Albrecht (à l'occasion *du* quarantième anniversaire de leur mort) ; Hommage à la femme : Danièle Casanova (dans le *cadre de* la Journée internationale de la femme).

« Boule de Moulins »

Des tentatives de moyen de transport du courrier pendant le siège de Paris, *entre fin* 1870 et *début* 1871, furent réalisées avec des boules en métal hermétiquement closes et avec des ailettes, *renfermant du courrier* et jetées dans la Seine. A Paris, avec des filets tendus à travers le fleuve, on tenta de les récupérer.

Malheureusement, la plupart se sont échouées et seulement quelques-unes furent repêchées *mais* après le siège. Depuis cent onze ans, au hasard des travaux, on les découvre un peu partout dans *le lit* et aux abords de la Seine. Ces « Boules de moulins » sont dans un état plus ou *moins abîmé.*

« Repères » des P.T.T. signale à ce propos :

« A la suite de la découverte d'une nouvelle « Boule de moulins » en Seine - Maritime, l'administration des P.T.T. remettra une récompense — 5 000 F plus un abonnement gratuit d'un an au document philatélique officiel — à l'ouvrier qui a fait cette importante découverte pour notre patrimoine historique.

» En ce qui concerne les plis trouvés à l'intérieur de la Boule, la *direction des services* postaux (D.S.P.) sera chargée de retrouver les éventuels descendants des destinataires, *et ce* pendant une période de deux ans. Passé ce délai, la Boule et les plis restants seront mis en dépôt au musée de la Poste ».

Elle *est* exposée à Philexfrance.

Pourvu que l'inventeur soit philatéliste ! A moins qu'il ne devienne au bout d'un an d'abonnement au document officiel !

FRANCE : les « Joliot-Curie ».

Enfin, un timbre-poste, demandé depuis fort longtemps, soulignera les mérites de Frédéric et Irène Joliot-Curie, *physiciens,* prix Nobel de 1935. Vente générale le 28 juin. (56*/82).



1,80 F, rose, violet et bleu.

Format 36 × 22 mm. Maquette et gravure de Claude Andréotto. Tirage *de dix millions d'exemplaires.* Réalisé en taille-douce par l'Imprimerie des timbres-poste de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 26 et 27 juin, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire, installé à l'Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles de la Ville de Paris, 10, rue Vauquelin, Paris (5e). Oblitération « P.J. ».

— *Le 26 juin, de 8 h. à 12 h.,* à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er ; de 10 h. à 17 h., au Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. — Boîtes aux lettres spéciales pour « P.J. »

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 40100 Dax (base Navalet), le 29 juin. — 1 000 000e heure de vol de l'Ecole de spécialisation de l'aviation *légère* de l'armée de terre.

⊙ 72000 Le Mans (circuit), les 19 et 20 juin. — 50e « les Vingt-Quatre Heures ».

⊙ 50140 Mortain (mairie), les 19 et 20 juin. — 9e centenaire de la collégiale.

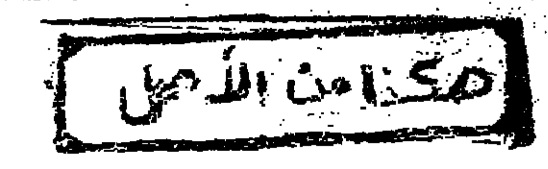
⊙ 69320 Feyzin (Centre culturel, pl. de la Bégude), les 25 et 26 juin. — Inauguration.

⊙ 80600 Doullens (Annexe du collège Montalembert), le 20 juin. — « *La* philatélie au collège et au lycée ».

⊙ 60100 Creil (Ile Maurice), le *20 juin.* — *Fête populaire.*

⊙ 97400 Saint-Denis (Hôtel de ville), le 23 juin. — 57e Conférence du 920e *district du Rotary* International.

ADALBERT VITALYOS.



Plaisirs de la table

L'AS DE CANNES

EN face du *Majectic* en nougat blanc, pièce montée de carême, le *Gray d'Albion* a l'air d'un pâté en croûte dessiné par *Picasso*. *Il n'empêche, son* restaurant, le *Royal Gray*, est le meilleur de Cannes, et de loin (avec le gentil *Croquant* du 18, boulevard Jean-Hibert, téléphone : 39-39-79, qui, désormais, n'est ouvert que le soir et le dimanche midi, mais où le panaché de salade au boudin fermier des Landes, les cagouilles aux cèpes, le cassoulet aux lentilles, le foie gras frais sont toujours délicieusement roboratifs).

Palace moderne, c'est-à-dire fonctionnel, le *Gray d'Albion* (38, rue des Serbes, téléphone : 48-54-54) avec sa discothèque, sa plage privée, son *coffee shop*, pourrait n'être qu'un palace comme les autres. Mais son directeur général, Georges Dargham, a su s'entourer d'une équipe de qualité, d'Alain Papiat (le clé d'or) à Robert Perrin, le barman, de J.-P. Rous, le chef sommelier, au cuisinier, Jacques Chibois. J'écris cuisinier en effet parce *que ce jeune chef est un* merveilleux créateur et que, dans son cadre de discrète élégance, le *Royal Gray* devient, grâce à lui, un des grands restaurants de la Côte. Les prix certes sont en rapport mais, pour une *salade de* saint-jacques tièdes à la julienne *d'endives et de fenouil frais* aux citrons verts, une escalope de filet de saint-pierre à la vapeur *de citronnelle, un cul* de lapereau braisé au basilic, un carré d'agneau rôti au four et deux fraises du pays, avec une demi-bouteille d'un honorable bordeaux, j'ai payé 626 francs à deux. Tant d'autres pour ce prix...

La carte des vins de J.-P. Rous avec celle des vieilles eaux-de-vie sont parfaitement étudiées. Au coffee shop, outre le menu *« autour d'un plat »* (65 francs service compris) et un vin conseillé par le sommelier à 23 francs, un chef libanais propose une quinzaine de spécialités de son pays : le tabbouleh, bien entendu, qui est fait de blé concassé, persil, menthe, oignon, tomate, citron et huile d'olive, *mais aussi des beignets frits de* viande de mouton (samboussak), *des brochettes de poulet mariné* (chichetaouk) et des crêpes à la crème, eau de rose et pistaches *râpées (katayef), entre autres.*

Mais revenons à la cuisine de Jacques Chibois, sa soupe d'écrevisses est *mitonnée aux mousse*rons de la Lozère, les petits rougets du pays sont grillés au fenouil sec et agrémentés de beurre de romarin, le rognon de veau est proposé avec crêpes d'épinards et de maïs et, dans les *desserts, certains sont amusants* comme ce fondant de chocolat à la confiture de Vieux Garçon.

Ce Gray d'Albion manquait à Cannes alors que le blockhaus du futur casino donne la sinistrose, *que la Mère Besson semble devenir* l'amère Besson, que la *Poêle d'Or* en a fait voir de toutes les couleurs à son chef, parti ailleurs.

LA REYNIÈRE.

MIETTES

● *Michel Frey*, ancien chef de la Poêle d'or de Cannes est au *Cabestan*, la jolie maison d'Odette Guérin, figure de proue d'une mer *d'azur* au Cap d'Antibes. Tout ce qui vient de la mer, bien sûr : marmite du pescadou, pageot sous *croûte de sel, sar grillé à l'ail*, mais aussi cet excellent saucier vous proposera son filet de bœuf poêlé au château Vignelaure, une canette à l'occitane et sa sauce au foie gras, un pigeonneau sauce au miel et surtout un remarquable *magret au vin de noix*. Beau chariot de pâtisseries et desserts. Pain « maison », au blé et gruau *au levain. Belle carte des vins* régionaux (château Ferry-Lacombe 80, Domaine de Lauzade 78). Menus 125 francs et 250 francs et carte prix nets. *Le Cabestan*, boulevard de la Garoupe au Cap d'Antibes. Tél. 61-77-70.

● *Cette Côte d'Azur* est la région de France comptant le plus grand nombre de bons sommeliers : de J.-P. Rous *(Grey d'Albion)* à *Melkonian (Voile d'or* à *Saint-Jean*-Cap-Ferrat), de Toscano *(la Bonne Auberge* d'Antibes) à Philippe *Cronenberger (au Chantecler* du Négresco de Nice). Et ce dernier a, pour adjointe, une jeune personne sortant du lycée hôtelier de Nice, Anne-Marie Quaranta, dont la science est déjà affirmée et tout à l'honneur de son professeur, M. Ballanche.

● *De même les « grands »* n'ont qu'à se bien tenir avec une pléiade de jeunes cuisiniers suivant les traces de *Maximim le* Maximum *(Négresco)*. Michel Frey déjà nommé, Jacques Chibois au *Royal Gray*, et aussi Michel Poltoux *qui s'affirme à l'Hôtel du Cap-Eden Roc* (ah ! cette mousse d'oursin avec les filets de rougets de *roche à la coriandre !) et Jean* Crépin *(la Voile d'or* de Saint-Jean-Cap-Ferrat) dont le mille-feuille de saumon *au* beurre de *cerfeuil est une merveille !*

● *Chantecler* mis à part, le meilleur restaurant niçois reste, champion de la pérennité, *la Poularde chez Lucullus* (9, rue Gustave-Deloye. Tél. 85-25-84). On peut y ajouter, également classique, *mais plus « poissonneux » Michel* (12, rue Meyerbeer. Tél. 88-77-42).

● *Repas admirables* à *la Bonne Auberge* d'Antibes (une terrine de *lotte aux légumes de Nice à la* gelée de soupe de poissons, entre autres) : aux *Hirondelles* de Saint-Jean-Cap-Ferrat où la bonne *« maman »* Venturino, fidèle au poste au chapitre des sardines farcies et des « moules à sa manière », *termina mon menu* par une tourte aux pommes à la cannelle ; au *Métropole* de Beaulieu *enfin... Mais est-ce la peine de le* redire ? Oui, pour ceux qui ne connaissent pas la feuillentine d'asperges à l'orange *et le rouget au* pissalat !

PARTICULES POUR PARTICULIERS

U*NE vieille bâtisse de près* de quatre-vingts ans, en bordure de la route départementale qui relie Aguessac à Sainte-Enimie, à l'entrée des gorges du Tarn, au pied des Causses, il n'en faut pas plus pour qu'une famille tombe follement amoureuse de l'Hôtel de la Muse.

Au mois de janvier 1978, Hughes de Leyssac, chargé d'études financières dans une grande banque, son épouse Dominique, *gestionnaire expérimentée*, décident de racheter cet hôtel. A l'origine propriété du Touring-*Club de France, puis entre les* mains de la famille Canac, l'hôtel traverse le siècle en se modernisant.

Pas tout à fait assez aux yeux d'Hughes de Leyssac qui, après une première saison prometteuse, *rénove les services ainsi que les seize chambres. Le 11 mars 1979*, à trois semaines de la réouverture, un terrible incendie détruit l'ensemble des bâtiments.

*La famille de Leyssac ne dé*sarme pas. On ne pourra rien sauver de l'ancienne demeure *mais, après une rencontre avec* deux jeunes architectes, Doucet Bon et Weber, de Saint-Affrique, les imaginations s'allient au courage pour redémarrer de zéro.

Un d'Harmonville au « piano »

Comme le disent, bien un peu pompeusement, les architectes, l'Hôtel de la Muse *« doit s'assimiler tout entier dans une relation symbolique avec la circonstance du site. Comme les eaux vertes du Tarn ont modelé les gorges, les bow-windows (verres miroirs) ciselent la masse de béton. Ces fenêtres tombent en cascades et, en retrait, s'enfoncent dans le béton, comme le Tarn dans le calcaire. Les formes et les masses de béton sont à l'image de l'érosion »*.

Ogives, colonnes, arches, galeries, un classicisme qui s'assume et s'intègre, on l'aura compris, dans le paysage des confins de l'Aveyron et de la Lozère. L'intérieur n'a pas été conçu avec *moins de soin et moins* d'imagination.

Trente-quatre chambres disposant chacune d'une salle de bains, une surface de 18 mètres carrés environ. Pour mémoire, on notera que les normes du classement hôtelier sont de 10 mètres carrés pour un trois étoiles, ce qui est le cas de l'Hôtel de la Muse. Ses propriétaires ont préféré, tout en restant un trois étoiles, la norme des quatre étoiles luxe, soit 18 mètres carrés. Quatre appartements d'une *surface* de 39 mètres carrés, chambre, salon et salle de bains complètent heureusement le choix.

Trois salles à manger, deux salons, une salle de télévision, une salle de séminaires, un bar et une *terrasse seront* autant de points de rencontres d'où l'on pourra passer sur une grande terrasse à l'aplomb du Tarn, salle à manger à la belle saison.

Deux mots de la table, pour conclure. La cuisine est pensée par Christian de Leyssac, le frère de Hughes, et préparée par son second, Marc d'Harmonville, un petit cousin, dont les Parisiens peuvent découvrir les talents au restaurant l'Ecrevisse, 212 bis, boulevard Pereire, à *Paris dans le dix-septième* arrondissement. Un avant-goût de vacances, fait d'esprit de créativité, *d'ambitions* et de promesses tenues. Décidément, deux excellentes adresses.

OLIVIER SCHMITT.

★ Hôtel de la Muse et du Rozier-*La Muse, 12720 Peyreleau*. Tél. : (65) 62-60-01. Prix de la chambre : *de 180 à 260 F*. Prix de l'appartement : 380 F. Prix moyens des séjours : une personne en pension complète : 350 F. Une personne en demi-pension : 260 F. Deux personnes en pension complète : 500 F. Deux personnes en demi-pension : 350 F.

MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE

ON vient de proclamer les Meilleurs Ouvriers de *France de cuisine 1982* (le concours a lieu tous les trois ans). Un jury — prestigieux — a dégusté les 117 plats des 39 finalistes. Huit lauréats *ont été proclamés* : Gabriel Biscay (du « Ritz »), Philippe Groult (de chez « Jamin-Robuchon »), pour Paris, Guy Lemercier (du « Bistro de Paris » à Laval), Roland Durand (du « Sofitel - Sèvres »), et Gilles Eteocle (« la Poularde » à Montrond-les-Bains). Avec aussi Jacques Borie (venu du « Tokyo ») et Yves Menes (venu de l'« Hilton » de Las Vegas). J'oubliais le huitième : Joël Normand *qui travaille* à l'Elysée où, on le sait, Le Servot dirige les cuisines.

Bravo, bien sûr !

Mais pourquoi faut-il que l'on aille chercher pour ce concours des plats ridicules (et que jamais plus ces lauréats ne referont, heureusement !) comme *cette chartreuse de riz de veau* signée Escoffier (qui devait être, en son temps, de la Nouvelle Cuisine) avec son champignon de Paris cannelé en décoration ?

On ne répétera jamais assez ces mots de Raymond Oliver, *en préface au « Grand jeu de la* cuisine » (Larousse) : « Donnez-moi à l'avance le sujet du concours et, en un mois de temps, je fais du dernier de *mes plongeurs un M.O.F. !*

L. R.





Jeux

échecs N° 974

LUMINEUX

(Tournoi de maîtres, *Odessa*, 1982)
Blancs : E. STURUA
Noirs : A. VYZMANAVIN
Défense : NIMZOVITCH

1. d4	Cf6	27. Fé4 !	Fc4 (s)
2. ç4	é6	28. Tc1 !	Tf-é2
3. Cç3	Fb4	29. Tç7 ! (t)	Fb5 (u)
4. Cf3	ç5 (a)	30. T×a7 (v)	Td8
5. Fg2	d5 (d)	31. a4	Fd3
6. Fg2	d5 (d)	32. Td1 !	T×é3
7. ç×d5	C×d5	33. F×d3	Td×d3
8. Fd2	ç×d4	34. T×d3 (w)	T×d3
9. C×d5 ! (é)	F×d2+	35. a5	Tb3
10. D×d2	D×d5	36. Tb7	Ta3
11. D×d4 !	Da5+ (f)	37. Rf2	Rh7
12. Dd2 !	Db6 (g)	38. Tb5	Rg6
13. 0-0	Cç6	39. T×é5	Rf6
14. Dç3 !! (h)	Fd7 (i)	40. Té3	Ta4
15. Tf-d1	Ta-D8 (j)	41. Tb3	Ré5
16. é3	h6	42. Ré3	Rd5
17. a3	Fç8 (k)	43. b5 ! (x)	T×a5
18. Cd2	Cé7	44. b6	Ta8
19. b4	Fd7	45. b7	Tb8
20. Cç4	Dç7	46. h4 !	h5
21. Td-ç1 !! (l)	Fb5 (m)	47. Tb1 ! (y)	Rç6
22. Dé5 !! (n)	D×é5	48. Ré4	Rd6
23. C×é5	f6	49. Tb2	Ré7
24. Tç7 !! (o)	f×é5 (p)	50. Ré5	Rd7
25. T×é7	Td2	51. Tb3	Ré7 (z)
26. T×b7	Tf×f2 (r)	52. Tb4	Dd7
		53. g4 !	b×g4
		54. T×g4	Té8 (aa)
		55. T×g7 +	Rç6
		56. Th7	abandon

NOTES

a) Sur la sortie du C-R Blanc, suite moins jouée que les variantes 4. é3 ; 4. Dç2 ; 4. Fg5 ; 4. a3, les Noirs ont le choix entre plusieurs idées, soit le retour à « l'Ouest-indienne » par 4...., Cé4 ; 5. Dç2, f5 ; 6. g3, b6 ; 7. Fg2, Fb7 ou apr 4...., b6, soit l'échange 4...., F×ç3+ suivi du fianchetto — D, soit la contre — action centrale 4...., ç5.

b) L'avance 5. d5 est jouable mais ne semble donner aucun avantage après 5...., d6 ; 6. Fd2, O-O ; 7. é3, Ca6 ; 8. Fd3, é×d5 ; 9. C×d5, C×d5 ; 10. ç×d5, F×d2+ ; 11. D×d2, Cç7 selon une analyse de Taimarov, de fianchetto — R, une idée chère à Romanischin, nous paraît supérieur à 5. d×ç5, 5. a3 et 5. é3.

c) Dans une partie Ubilava — Sturua (Tbilissi, 1980), on trouve la suite 5...., ç×d4 ; 6. C×d4, Cé4 ; 7. Dd3, Da5 ; 8. Cb3, C×ç3 ; 9. Fd2, *Cé4 ; 10. D×é4, F×d2+ ; 11.* C×d2, O-O ; 12. Fg2, Cç6 et, ici, Ljuboevic conseille 13. a3 avec un *petit avantage* aux Blancs. Ou 5...., Cé4 ; 6. Dd3 ou 6. Fd2 mais non 6. Dç2, ç×d4 ; 7. C×d4, Da5 !

d) Ou 6...., F×ç3+ ; 7. b×ç3, Da5 ; 8. Db3, d6 ; 9. O-O, Cb-d7 ; 10. Td1, Té8 ; 11. Cd2 é5 ; 12. d×é5, C×é5 ; *13. Cf1, Fg4 avec égalité (Liptay — Bukic*, Debrezen, 1970).

e) Meilleur que 9. C×d4 F×ç3 10. b×ç3, é5 ; 11. Cb3, Cç6.

f) L'échange des D laisserait les Noirs en nette infériorité sur l'aile — D ; de même, si 11...., Db5 ; 12. Cé5 !

f) Ici encore 12. ..., D×d2+ ; 13. C×d2 est avantageux aux Blancs ; par exemple, 13...., Cç6 ; 14. F×ç6 ! suivi de Tc1 — Cé4 et Cç5.

g) Maintenant les Noirs peuvent *penser* au *développement* de leur aile — D. Si 13...., Td8 ; 14. Dç2 menaçant *15. Cg5*.

h) Un coup ultra-positionnel superbe qui contrôle les cases noires et interdit l'avance é6-é5 ainsi que le développement du Fç8. Après 14. Cg5, b6 ; 15. Cé4, Td8 ; 16 Dç3, Cd4 ; 17. Tf-é1, Fd7 (Kuligovsky — Greenfeld, *New-York, 1981*), *les Noirs ont* la tâche infiniment plus facile.

i) Le commencement de petites difficultés. 14...., Té8 suivi de 15...., é5 était préférable.

j) La mauvaise T. 15...., Tf-d8 suivi de Fé8 valait mieux, mais les Noirs songent à donner à leur F-D un rôle plus actif en ç8.

k) Se résignant pour le moment à la modestie.

l) La bonne T pour les Blancs qui apprécient justement l'avenir de la verticale ç et délaissent la colonne d tout en évitant un échange de T possible.

m) Si 21...., Fç6 ; 22. Ca5!.

n) Forçant l'échange des D au bon moment, *déjà proposé* aux onzième et douzième coups.

o) Une entrée remarquable qui couronne la stratégie des Blancs.

p) Que faire d'autre ? Si 24...., *Cd5* ; 25. *T×b7, Fa6* ; 26. T×a7. Les Noirs sont obligés d'entrer en finale avec un *pion doublé*.

r) Une position intéressante que les Blancs ne pouvaient accepter qu'après une analyse approfondie.

s) Si 27...., T×h2 ; 28. Tç1 !

t) Si 29. T×ç4 ? Td1 (é1) mat.

u) Si 29...., Fd5 ; 30. Tç8+, Rf7 ; 31. Tç1-ç7+, Rf6 ; 32. Tf8+, *Rg5* ; 33. T×g7+ avec gain.

v) Menace mat.

w) Après ces échanges *forcés*, les Blancs ont une finale gagnante.

x) *La victoire n'est qu'une simple* question de technique. En rendant le pion, les Blancs forcent la T noire à se rendre en b8.

y) Il suffit d'attendre.

z) Si les Noirs prennent le pion b7, les Blancs échangent les T : le R Blanc prendra ensuite les pions noirs.

aa) Si 54...., T×b7 ; 55. T×g7+ suivi de 56. T×b7 et de 57. h5 et si 54...., Tg8 ; 55. T×g7+.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 973
A.P. KAZANTSEV, « 64 », 1976

Blancs : Rh5, Pç7, d6, d4, d3, g4, h6. Noirs : Rb2, Tg8, Fb3 et d2. Nulle.

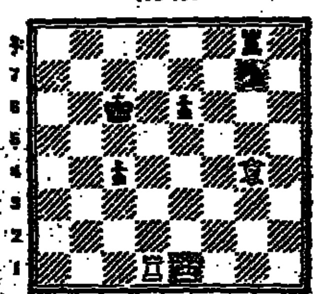
1. d7, Fg5 (menace 2...., Ff7 mat) ; 2. d8=C!, F×d8 (si 2...., Fa4 ; 3. Cç6!, F×ç6 ; 4. ç8=D!, T×ç8 ; 5. R×g5, Fb5 ; 6. d5, F×d3 ; 7. Rf6, Tg8 ; 8. d6, Tg6+ ; 9. Ré7 nulle) ; 3. ç×d8=C !! (et non 3. b7 ?, Ff7+), Fa4 ; 4. h7! (et non 4. Cf7?, Fé8 ; 5. b7, F×f7+ ; 6. Rh6, Tg6+ ; 7. Rh5, Fé8! ; 8. d5, Rç3 ; 9. d6, T×d6+ ; 10. Rg5, Tg6+ ; 11. Rh5, R×d3 ; 12. g5, Tf6+ ; 13. g6, T×g6+ avec gain), Fé8+ ; 5. Rh6, Tg6+ ; 6. Rh5, Rç3 ; 7. Cf7!, F×f7 ; 8. h8=C!!, Tf6+ ; 9. C×f7 (et non 9. Rg5?, Tf3 ; 10. C×f7, T×f7 ; 11. Rg6, Td7 ; 12. g5, R×d4 ; 13. Rh6, Ré5 ; 14. d4+, Rf5 avec gain), T×f7 ; 10. g5, R×d4 ; 11. g6, Tf1 ; 12. g7, Tg1 ; 13. Rh6, Ré5 ; 14. Rh7, Rf6 ; 15. g8=C+!! nulle !

On ne sera pas surpris d'apprendre que Kazantsev, qui trône dans l'Olympe des compositeurs d'études, est aussi un écrivain de science-fiction très populaire en U.R.S.S. La promotion de quatre C n'est pas évidente dans le diagramme de départ.

ÉTUDE

K. RYNKVIST

(1949)



BLANCS (3) : Ré1, Td1, Fg4.
NOIRS (5) : Rc6, Tg8, Cg7, Pç4, é6.

Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 971

LE FESTIVAL DE JUAN-LES-PINS

Ce chelem a été *joué* au cours d'un des festivals de Juan-les-Pins. Les chances de réussite *étaient très élevées*, mais la mauvaise répartition des atouts et la duplication de valeur dans certaines couleurs compliqua la tâche du déclarant.

♠ 9 7 3
♥ A V 2
♦ 9 7 6 5 4
♣ V 6

♠ V 5 / ♥ 10 5 / ♦ D V 10 / ♣ D 10 9 8 5 4 (Ouest)
♠ R 10 8 2 / ♥ 9 8 7 6 3 / ♦ 8 / ♣ 7 3 2 (Est)

♠ A D 6 4
♥ R D 4
♦ A R 3 2
♣ A R

Ann. : S. donn. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
2 ♣	passe	2 ♥	passe
2 SA	passe	3 SA	passe
4 ♦	passe	5 ♦	passe
6 ♦	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé la dame de carreau pour le 8 d'Est, Sud a pris avec *le roi* et *il* a *tiré* l'as de carreau sur lequel Est a défaussé un cœur. *Comment Delorme, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Réponse :

Voici comment le déclarant a raisonné : les atouts manquants étant 3-1, la mise en main s'effectuera à l'atout. *Cependant*, même si Ouest est contraint de rejouer pique dans as dame, il restera un pique perdant. Quelle est donc la distribution qui permet de gagner ? Il faut que l'impasse à pique réussisse et que Ouest n'ait que *deux* piques.

Ainsi, après l'as de carreau et le roi de carreau, Sud a tiré as *et roi* de trèfle. Il est ensuite monté au mort grâce au valet de cœur, et *il a joué le 3 de pique pour la dame* qui a fait la levée. Après, il a tiré l'as de pique et deux autres tours à cœur. Ouest refusa de couper le troisième cœur, et le déclarant joua *lui-même* pour la *dame* d'Ouest :

♠ 9 ♦ 9 7 6
♥ 10 ♣ D 10 9 — ♠ R 10 ♥ 9 ♣ 7
♠ 6 4 ♦ 3 2

Ouest dut rejouer trèfle pour la défausse du 9 de pique du mort et la coupe de Sud...

Promotion pour la chute

Même quand on n'a pas trouvé l'entame mortelle, il peut rester un moyen de faire chuter le contrat comme dans cette donne de la Coupe Caransa qui a lieu chaque année à Amsterdam.

♠ V 10 9 7 2
♥ D 4
♦ A R D 7
♣ R 5

♠ D 5 / ♥ A 10 / ♦ V 9 3 2 / ♣ D 10 9 6 2 (Ouest)
♠ R 6 4 3 / ♥ V 8 3 / ♦ 8 5 / ♣ A 8 4 3 (Est)

♠ A 8
♥ R 9 7 6 5 2
♦ 10 6 4
♣ V 7

Ann. : S. don.

Sud	Ouest	Nord	Est
V. Oppen	Krejns	V *Bisht*	*Vergoed*
2 ♦	passe	2 S.A.	passe
3 ♥	passe	4 ♥	passe...

Ouest ayant entamé le 10 de trèfle, Est prit avec l'as et il *contre-attaqua avec* le 3 de pique. Sud crut bon de prendre avec l'as, tandis que Ouest fournissait le *5 de pique. Le déclarant ayant* joué le 2 de cœur, *comment Krejns, en Ouest, a-t-il fait chuter* QUATRE CŒURS ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 2 carreaux » était l'excellent « deux carreaux arc-en-ciel » *(Multicoloured Diamond)* qui indiquait soit un deux faible dans une majeure, soit une main très forte de 22 à 23 points avec une distribution régulière ou avec une couleur mineure. La réponse de « 2 S.A. » de Nord était forcing.

COURRIER DES LECTEURS

La communication de Lattès (no 963).

« Il ne coûte rien, écrit J.-R. Maillard, *de se donner la chance supplémentaire du 10 de trèfle en faisant l'impasse au valet. »*

Le déclarant était pratiquement certain qu'Est n'aurait pas contre-attaqué trèfle s'il avait eu le valet, *et, en mettant le 10, il se serait* privé d'une précieuse communication à trèfle pour un squeeze éventuel.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 174

PAS DEVIN A BORDEAUX

Demi-finales
du championnat du monde
Zone de l'Europe de l'Ouest
Bordeaux, février 1982
Blancs : Jvd WAL (Pays-Bas)
Noirs : *AFFATATI (Italie)*
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	19-23	29. 50-44 (n)	13-18 (o)
2. 28×19	14×23	30. 23×12	7×18
3. 37-32	10-14	31. 35-30! (p)	18-22! (q)
4. 33-30	20-25 (a)	32. 44-40	8-12
5. 33-29	17-22 (b)	33. 33-29!! (r)	9-14 (s)
6. 31-27 (c)	22×31	34. 40-34	14×23
7. 36×27	11-17	35. 29×27!	31×22
8. 30-24	14-19 (d)	36. 32-27! (t)	21×41
9. 40-35	19×30	37. 42-37	41×32
10. 35×24	17-21	38. 38×7	1+12
11. 38-33 (e)	21-26	39. 47-41 (u)	36×47
12. 41-37	6-11	40. 43-39	47×20
13. 43-38 (f)	11-17	41. 25×5!!	26-31
14. 46-41 (g)	17-21	42. 48-42	16-21
15. 45-40	12-17	43. 39-33	21-26 (v)
16. 33-28! (h)	7-12	44. 5-46 (w)	12-17
17. 28×19	17-22	45. 34-29	15-20
18. 41×36	22×31	46. 30-24 (x)	20-25
19. 36×27	5-10 (i)	47. 29-23	17-22
20. 40-35	12-17 (j)	48. 23-19 !	(y) 3-9
21. 27-22 ! (k)	18×27	49. 33-29	9-14 (z)
22. 29-23! (l)	27-31	50. 19×10	4×15
23. 39-33	31-38	51. 46-41	31-36
24. 44-39	17-22	52. 41-5	26-31
25. 49-43	22-27	53. 5-46! (aa)	Abandon (bb)
26. 34-30! (m)	25×34		
27. 39×30	27-31		
28. 30-25	2-7		

NOTES

a) 4.... (17-21) ; 5. 30-25 (11-17) ; 6. 31-27 (7-11) ; 7. 33-28 (4-10) ; 8. 28×19 (14×23) ; 9. 25×14 (10×19) ; 10. 39-33 (5-10) ; 11. 33-28 (21-26) ; 12. 41-37 (10-14) ; 13. 43-39 (1-7) ; 14. 49-43 (17-22) ; 15. 28×17 (11×31) ; 16. 36×27 (7-11) ; 17. 39-33 (11-17) ; 18. 46-41 (17-21) ; 19. 33-28 (12-17) ; 20. 39-33 *(17-22)* ; 21. 28×17 (21×12), etc., [Gantwarg-Talpes, Amsterdam, décembre *1979*].

b) 5... (14-19) ; 6. 40-35 (5-10) ; 7. 31-27 (17-21) ; 8. 45-40 (21-26) ; 9. 41-37 (11-17) ; 10. 38-33 (17-21) ; 11. 43-38 (10-14) ; 12. 30-24 (19×30) ; *13. 35×24 (14-20)* ; 14. 48-43 (6-11) ; 15. 50-45 (12-17) ; 16. 38-31 (18-22) ; 17. 27×*18 (23×12)* ; 18. 31-37 (13-18) ; 19. 46-41 (17-22) ; 20. 41-36 (22×31) ; 21. 36×27 (*11-17*) ; 22. 33-28 (1-6) ; 23. 47-41 (17-22 !!) [un exemple éloquent de gambit décisif] ; 24. 28×17 (7-11) ; 25. 41-36 (11×31) ; 26. 36×27 (2-7 !) ; 27. 39-33 m (7-11 !) ; 28. 43-39 (12-17 !) ; 29. 49-43 mm (17-22 !), N+ [Drost-Wiersma, championnat des Pays-Bas, 1977, *le Monde* du 10 septembre 1977].

c) Dans la logique du système *Roozenburg après 33-29 et dans la* perspective d'attaquer le pion à 23 si les blancs parviennent à placer et à maintenir un pion taquin à 24.

d) Depuis quelques années, fréquemment on enchaîne par (14-20) [Ruesink-Lemmens, match Pays-Bas - Belgique, mai 1979, *le Monde du 18 août 1979*, Berends-Sterken, tournoi de Bakel, décembre 1979, *le Monde du 24 mai 1980*].

e) Et non 39-33 qui affaiblirait *l'aile droite dans le système Roozenburg*.

f) 13. 46-41, *sans craindre le coup de dame* qui se traduirait par un six pour six : 13.... (16-21) ; 14. 27×16 (26-31) ; 15. 37×26 (13-19) ; 16. 24×22 (12-17) ; 17. 29×18 (17×46) ; 18. 18-13 m (9×18) ; 19. 33-28 (46×40) ; 20. 45 ×34, égalité numérique et jeu équilibré.

g) L'attaque 14. 33-28 serait inopérante 14.... (1-6) ; 15. 28×19 (18-22) ; 16. 27×18 (12-14).

h) *Attaque très opportune* après (12-17) au temps précédent. Les Noirs vont dès *lors* connaître des moments difficiles.

i) Suicidaire serait le coup de dame, après (5-10) 20 29-23 (18×20) ; 21. 37-31 (26×28) ; 22. 19-14 (21×43) ; 23. 14×5 (28-33) ; 24. 49×29 (13-19) ; 25. 5×7 (1×12), N+.

j) Préférant, pour des raisons que seuls le maître italien et un devin pourraient donner, l'attaque sur l'aile gauche adverse à (1-7), pour placer ensuite le deux pour deux et rétablir l'égalité numérique par (18-22).

k) *Disloquant* la structure des Noirs avec une audace qui ferait *frémir bien des maîtres à la vue* des menaces sur l'avant-poste à 19.

l) Toujours l'empreinte d'un grand maître, dont les coups de patte, dans le style de ses compatriotes Wiersma (champion du monde), Bastiaannet, Clerc [Clerc-J. *Modagrishwili*, dans la *précédente* chronique], entre autres, demeurent souvent inexplicables pour l'adversaire, sur le vif.

m) Une poussée de géant pour renforcer la protection de l'avant-poste à 19.

n) 29. 43-39 (7-12) ; 30. 50-44 (12-17) ; 31. 39-34 livre le coup de dame gagnant *31.... (15-20)* ; 32. 25×3 (4-10) ; 33. 5×14 (9×49) ; 34. 19-14 (21-27) ; 35. 32×12 (49×10)...), N+.

o) Pour tenter d'isoler le pion à 19 puis de prendre cet avant-poste.

p) La défense de l'avant-poste : les Blancs ont presque tout prévu depuis le ... 17e temps.

q) Dans le cadre de la stratégie d'isolement du pion à 19.

r) Interdisant 33.... (12-18) ; 34. 29-23 *(18×29)* ; 35. 25×5, dame et +. Le coup du texte 33-29 a toutefois une tout autre dimension : l'amorce d'un diabolique piège en neuf temps.

s) Presque en désespoir de cause pourrait-on dire, les Noirs tombent dans le piège.

t) Premier temps de la combinaison pour promouvoir le pion 25 en dame.

u) *Le danger des envois à dame.*

v) Puis (4-10) 5×7... (31-37) 42×31 (26×37), petite chance de nulle.

w) Le plus sûr.

x) Place un pion noir dans une situation passive à la bande.

y) Accentuant leur offensive pour écarter les risques de nulle.

z) Le débordement sur cette aile s'avère *également impossible* du fait de la présence d'un pion à 29.

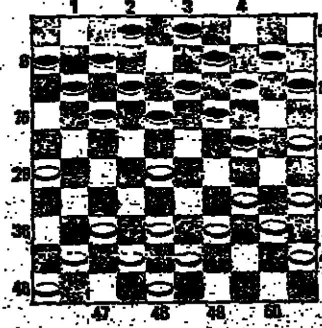
aa) Le gain ne peut plus échapper aux Blancs. *Voyons une variante* : 53.... (31-37) ; 54. 46×17... (36-41) ; 55. 42-37 *[entre autres marches de gain]* (41×32) ; 56. 17-33 (32-37) ; 57. 33-47 *(15-20)* ; 58. 24×15 (25-30) ; 59. 29-24 (30×19) ; 60. 15-10 (19-24) ; 61. 47×20... *(37-41)* ; 62. 20-47 (41-46) ; 63. 10-5 !, +[comme dans le final d'un problème].

bb) Superbe résistance du maître italien, dont le résultat ne pouvait toutefois faire de doute : la connaissance des références du grand maître néerlandais suffisait ; point n'était besoin de jouer les devins.

PROBLÈME

H. BAJOLLE

1967



Les Blancs jouent et gagnent en sept temps.

● SOLUTION : 35-30 ! (24×35) 28-23 (19×28*) 26-21 (17×26) 34-30 (25×34) 39×17 (11×22) 37-31 (26×37) 41×1 ! + réalisé par cet ancien maître national, en partie amicale, au DAMIER PHOCÉEN.

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

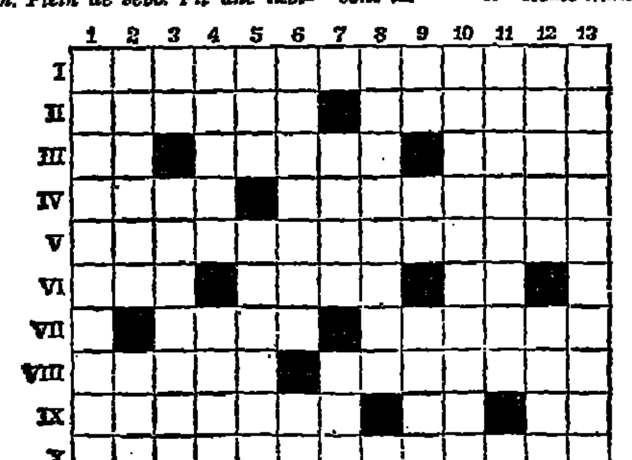
N° 202

Horizontalement

I. Complète fâcheusement le sacré. — II. A de l'allure. Fait de jolies fleurs, ou n'hésiterait pas à les manger. — III. Conjonction. Plein de sève. Fit une invitation. — IV. A l'œil. Si elles sont trop nombreuses, leur utilité devient douteuse. — V. « Italia, Italia », telle est leur devise. — VI. Saint. Quatre sur cinq. Possessif — VII. Lisse. Rejetée de droite à gauche. — VIII Sombra. Fait du surplace. — IX. Draps. Un peu de cire. Voyelles. — X. Les grands conduisent aux ruptures.

Verticalement

1. Là où l'on perd facilement le nord. — 2. Palais royal. Panaché. — 3 Cru. Devraient être crus sur parole. — 4. Trop élevée. On les a sautés. — 5. Prenons-le. Passons-la. — 6. Remontant au déluge. Préposition. — 7. Bât, sens dessus dessous. Un tas incohérent. — 8. Fait campagne loin de sa localité. — 9. Portion d'âge Conjonction. Pour niveler de bas en haut. — 10. Sa main travaille pour nos pieds. — 11. Est-il si malade puisque le Petit Larousse le croit mort ? — 12. Fille du rein. Frappée de bas en haut. — 13. Multiplient les garanties.



Solution du n° 201

Horizontalement

I. Saint-Nectaire. — II. Immoral. Islam. — III. Mime. Voracité. — IV. Ure. Prière. Er. — V. Larvée. Seth. — VI. Aliénées. Eure — VII. Tétin. Ras. Car. — VIII. Energies. Te. — IX. Urée. Poséidon. Ressortissant.

Verticalement

1. Simulateur. — 2. Amirale. Ré. — 3. Imméritées. — 4. Noé. Veines. — 5. Tr. Penne. — 6. Navrée. R.P.R. — 7. Eloi. Ergot — 8. Ressaisi. — 9. Tiare. Sées. — 10 Ascète. Sis. — 11. Ili. Huc. Da. — 12. Rate. Raton. — 13. Emergèrent.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS®

N° 202

Horizontalement

1. ACEILMOS. — 2. BDEGTU. 3. AEEILRSS (+ 3). — 4. AADELRUT (+1). — 5. CEEIRT (+ 4). — 6. AGHINSV — 7. ACEEINNN (+ 1). — 8. FINOST (+ 1). — 9. AEEINNOS. — 10. ABEEILLS (+ 2). — 11. EFINO[illegible]U (+ 2). — 12. EEGIOPT. — 13. AEERRST (+ 6). — 14. EEIIOSTV. — 15. ACEFIRT (1) — 16. AEE[illegible]NST.

Verticalement

17. ACDEIORS (+5). — 18. AEFNRU (+ 1). — 19. ACEEHNS (+ 1) — 20. AEIORST (+ 6). — 21. CEEEIRSV. — 22. IINORTT. — 23. BEEILNNO. — 24. AEGLNSU (+ 4). — 25. EINRST (+ 6). — 26. BEEFOTUU. — 27. CEINOTY. — 28. ADEGNNOR. — 2[illegible]. EEGNORT. — 30. CCEFIOU. — 31. [illegible]DEGIILT (+ 1). — 32. EEILMOSS.

Solution du n° 201

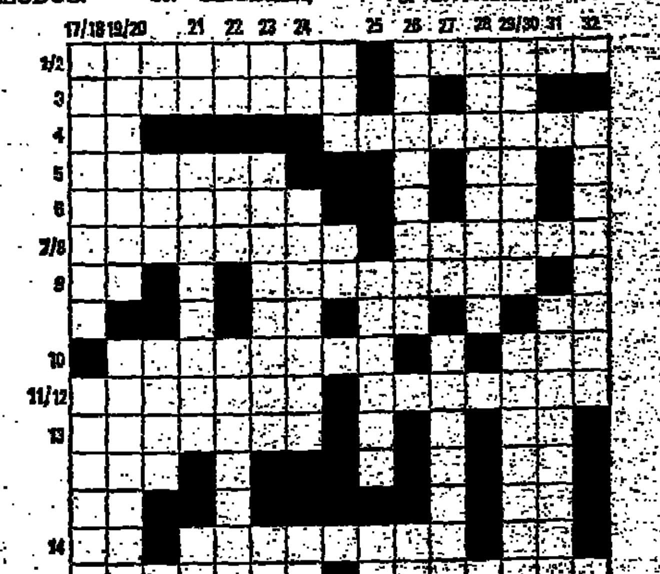
Horizontalement

1. OBSTRUE (BOUTRES BROUETS OBTURES ROBUSTE TOURBES BROUTES). — 2. TERYLENES. — 3. VACUOME, vacuoles d'une cellule. — 4. OPTIC[illegible] (TOPIQUE). — 5. ENTRISMES. — 6. AERONEF. — 7. SUSCITE. — 8. OPPIDUM. — 9. WELCHES, étranger (péjoratif). — 10. PIGEONNE. — 11. ATONIE. — 12. NATRUM (MURANT). — 13. EDILITE. — 14. PICAREL, poisson (CLAPIER PLACIER). — 15. NIRVANA (N[illegible]JARIN).

Verticalement

16. ORVIETAN, drogue (NOVERAIT RENOVAIT). — 17. EUNECTE. — 18. SUÇOTER (COU[illegible]TES COUTRES SECOURT CROUTES). — 19. OLEODUC. — 20. RHODIEN, de Rhodes. — 21. EPSIRE. — 22. MAFIOSI. — 23. ARKOSES, grès feldspathique. — 24. RUBICOND. — 25. ELYTRES, nom masculin. — 26. [illegible] à vif. — 27. ENUQUAI (une), rompis le cou. — 28. ESPEREE. — 29. CALMIRA.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



PRESSE

La vente de « France-Soir »

LA RÉDACTION RECUE PAR M. MAX THÉRET...

Sept représentants de l'intersyndicale des journalistes de *France-Soir* (C.F.D.T., F.O., S.N.J.) ont été reçus jeudi 17 juin sur leur demande, par M. Max Theret, candidat au rachat du journal. Celui-ci a confirmé qu'il entendait acquérir « *non seulement le titre, mais un certain nombre des moyens de son développement, notamment la régie publicitaire* ».

Les experts commis par M. Théret et ses amis s'emploient toujours à obtenir des précisions sur les comptes d'exploitation des trois dernières années et les contrats entre *France-Soir* d'une part, l'imprimerie « Paris-Print » et les services informatiques appartenant au groupe Hersant d'autre part.

Interrogé sur l'application de la clause de conscience — qui permettrait à certains journalistes de quitter leur emploi avec les mêmes indemnités que celles prévues en cas de licenciement — M. Théret a précisé qu'il ne s'opposerait pas en principe à ce qu'un délai de réflexion soit laissé à la rédaction pour éclairer le libre choix de chacun.

... et les ouvriers du Livre par M. Hersant

Le comité intersyndical du Live parisien C.G.T. et les élus du groupe Hersant Paris-Print, Presse Alliance *(France-Soir)* et Sirlo *(Le Figaro)* ont été reçus jeudi 17 juin par M. Robert Hersant. Réaffirmant leur position à propos de la vente éventuelle du quotidien de la rue Réaumur, les syndicalistes, dans un communiqué, précisent « *qu'en aucun cas il ne pourra être toléré le démantèlement de l'entreprise confectionnant* « France-Soir ». Ils estiment urgent d'obtenir une entrevue avec l'éventuel acheteur.

La délégation C.G.T. « *exige qu'avant toute signature d'un protocole de vente un accord soit obtenu sur le maintien des garanties actuelles des travailleurs de* « *Presse-Alliance* » (France-Soir) *tant au niveau régional que celui du groupe* ».

En conclusion, la délégation déclare « *alerter solennellement les pouvoirs publics sur la gravité de la situation créée à* « *Presse-Alliance* » *et leur demande d'intervenir pour éviter un conflit si les garanties demandées ne sont pas obtenues.* »

LES ÉLECTIONS A LA COMMISSION DE LA CARTE DES JOURNALISTES

Les élections triennales à la commission de la carte d'identité des journalistes professionnels ont eu lieu le mercredi 16 juin. Cinq listes étaient en présence. Les résultats, *par rapport à 1979, font* apparaître une nette progression de Force ouvrière (+ 7,6 %) et un recul *sensible* de la C.G.T. (— 2,8 %). Ont obtenu :

S.N.J. : 2 662 voix (29,2 %), moins 2,1 % ;

C.F.D.T. : 2 548 voix (27,9 %), plus 1,5 % ;

C.G.C.-C.F.T.C. (liste d'entente) : 1 506 voix (16,5 %) (en 1979 : C.G.C. 16,4 % et C.F.T.C. 4,0 %) ;

F.O. : 1 416 voix (15,5 %), plus 7,6 % ;

C.G.T. : 985 voix (10,8 %), moins 2,8 % ;

Les sièges se répartissent de la manière suivante :

● *Commission supérieure* : Titulaire : Michel Lemerle (S.N.J.). Suppléants : René Tendron (S.N.J.) et Roger Duret (C.F.D.T.).

● *Commission de première instance* (7 titulaires) :
2 S.N.J. (— 1) : Jacques Grall, Christian Dernoncourt ;
2 C.F.D.T. : Jean Debeicchi et Nicole du Roy ;
1 C.G.C. : Daniel Pautra ;
1 F.O. (+ 1) : Jean-Claude Boksenbaum ;
1 C.G.T. : Philippe Dominique.

● *Commission de première instance* (4 suppléants) :
1 S.N.J. (— 1) : Charles Jacot ;
1 C.F.D.T. : Roland Garel ;
1 C.G.C. : Jack Durvicq ;
1 F.O. (+ 1) : Robert Gesnot.

Sur les dix-neuf postes de correspondants régionaux à pourvoir, le S.N.J. obtient 14 sièges, la C.F.D.T. 4 et F.O. 1. (En 1979, le S.N.J. avait obtenu 15 sièges, la C.F.D.T. 2 et la C.G.T. 2.)

UN COLLOQUE SUR LE COUT DES BESOINS DE COMMUNICATION

La section française de l'International Institute of Communications et l'Association Téléqual organise, le mardi 22 juin, à l'Empire une journée d'études sur le thème « *Qui paie la communication ?* »

M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., et M. Georges Fillioud, ministre de la communication, ont accordé leur patronage à ce colloque qui tentera une approche des problèmes économiques et financiers nouveaux que vont poser les technologies mordernes de communication.

Une table ronde animée par M. Simon Nora, directeur de l'ENA, suivi d'un débat clôturera cette journée d'études.

CARNET

Naissances

— Raymond et Edith BERARD sont heureux d'annoncer la naissance de
Mathilde.
Londres, le 14 mai 1982.

— Maf et Bure MELANDER, Anne, Ingrid et Catherine, ont la joie d'annoncer la naissance de
Lisa.
Monaco, le 11 juin 1982.
12, rue Bosio,
MC 98000 Monaco.

— Marie-Christine et Philippe MITRANI, *et Jérôme*, ont la joie d'annoncer la naissance de
Raphaël,
le 16 juin 1982.
Paris, le 18 juin 1982.

— *Le docteur* Louis ROBINET et Mme, née Françoise Canyn, leur *fils Pierre*, ont *la joie d'annoncer* la naissance de
Anne et Mathieu.
Paris, le 29 mai 1982.

Décès

— Mme Talibon *Arrieu*,
sa mère,
Et toute la famille,
profondément touchées par les marques de sympathie témoignées lors du décès, le 6 juin 1982, à Paris-16e, de
M. René ARRIEU,
sociétaire
de la Comédie-*Française*,
chevalier de la Légion d'honneur,
prient toutes les personnes de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

— Chelles.
Mme Yves Barthélemy,
son *épouse*,
M. et Mme Jean-François Dulphy et *leurs enfants*,
Mlle Pascale Barthélemy,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Barthélemy, Monod,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Yves BARTHÉLEMY,
survenu le 14 juin 1982, dans sa soixantième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 17 juin 1982.
36, *avenue Germaine*,
77500 Chelles.

— Mme André Bourzeix,
son épouse,
M. et Mme Jean Bourzeix et leurs *enfants*,
M. et Mme Philippe Bourzeix et leurs enfants,
font part du décès de
M. André BOURZEIX
pharmacien,
survenu le 13 juin 1982.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, au cimetière de Margerides (Corrèze).

— Nous apprenons le décès, survenu le mercredi 16 juin 1982, à Strasbourg, de
M. Joseph CANALE,
compagnon de la Libération,
dont les obsèques seront célébrées le lundi 21 juin, à 10 h. 30, en l'église Saint-Aloyse, à Strasbourg-Neudorf.

[Né en janvier 1921 à Marseille (Bouches-du-Rhône), Joseph Canale a été *brigadier-chef* au 1er régiment d'artillerie qui a appartenu à la 1re brigade française libre, engagée en juin 1942 à Bir-Hakeim, en Libye, contre les forces allemandes du maréchal Rommel. Durant cette bataille, Joseph Canale perdit un bras et il fut fait compagnon de la *Libération le 9 septembre 1942*.]

— M. et Mme Henri Certner,
M. Luc Castel et ses enfants,
M. Georges Majerfeld et ses enfants,
M. et Mme Patrick Certner et leur fils,
Mlle Carole Certner,
M. et Mme Wartski,
M. et Mme Kuba Peled (Israël),
ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils,
son beau-frère et sa belle-sœur,
Et toute la *famille*,
ont la grande douleur d'annoncer le décès de
M. Henri GOLDBERG,
Réunion à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, le vendredi 18 juin 1982, à 10 h. 15.
Cet avis tient lieu de faire-part.
53 bis, rue François-Ier,
75008 Paris.

— M. et Mme Guy Le Corre,
M. et Mme Pierre Marquet,
M. et Mme Victor Chaves,
Mlle Laurence Marquet,
ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri LE CORRE,
survenu en son domicile, à Neuilly-sur-Seine, le 13 juin 1982, dans sa quatre-vingt-septième année.
Les obsèques ont été célébrées le 16 *juin, dans l'intimité familiale*, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.
Cet avis tient lieu de faire-part.
40, rue des Poissonniers,
92200 Neuilly-sur-Seine.
12, *rue de l'Ermitage*,
78000 Versailles.

Remerciements

— Mme Gérard Mang,
Et ses enfants,
profondément touchés par les témoignages de sympathie et d'amitié *qu'ils* leur ont *été donnés* lors du décès de
M. Gérard MANG,
expriment leurs sincères remerciements à *tous ceux* qui se sont unis à leur peine.

Anniversaires

— Il y a deux ans, le 19 juin 1980, disparaissait
M. Georges HUGON,
compositeur,
professeur au Conservatoire.
Une pieuse pensée est demandée à ses amis, anciens élèves et à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— Ce 19 juin est le huitième anniversaire de la mort de
M. Robert LESPAGNOL,
Ceux qui l'ont connu et estimé auront une pensée pour lui.

Communications diverses

— « La *France* et son passé » :

Dimanche 20 juin, HONFLEUR.

Eglises Saint-Etienne et Sainte-Catherine. Musée Eugène-Boudin, la ferme Saint-Siméon et les ruines de Jumièges.
Frais : 240 F. Déjeuner libre — départ : place *Colette* (métro : Palais-Royal), à 7 h. 30.

Samedi 26 juin, SENLIS.

Visite, conférence de la ville, découverte de l'église Saint-Frambourg.
Accueil par Giorgy et Soleïka Cziffra. Récital de piano offert par Istvan Kassai (œuvre de Liszt).
Départ : place Colette, à 8 heures.
Frais : 320 F (concert, déjeuner, vins et café compris).

Inscriptions : 781-21-29.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

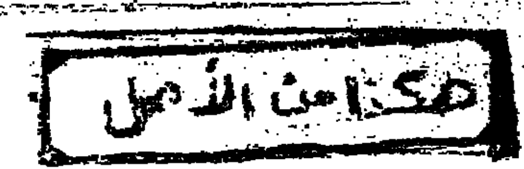
— Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), samedi 19 juin, à 14 heures, amphithéâtre Richelieu (Sorbonne), M. Olivier Zunz : « Croissance urbaine et mutations sociales dans l'Amérique industrielle ; Detroit de 1880 à 1920 ».

— *Université* Paris-IV (Sorbonne), samedi 19 juin, à 14 heures, amphithéâtre Descartes, Mme Marie-Françoise Baslez : « Les étrangers à Délos ; *formes* et évolution de la vie de relation dans un sanctuaire panhellénique ».

— Université Paris-IV (Sorbonne), samedi 19 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Denis Roques : « Synesios de Cyrène et la Cyrénaïque de son temps ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.







EUROPEAN UNIVERSITY OF AMERICA



LA TRADITION DES UNIVERSITÉS AMÉRICAINES

+

le management américain
adapté aux réalités économiques européennes :

SUMMER PROGRAM 12 JUILLET/12 SEPTEMBRE 1982	FALL AND WINTER PROGRAM 15 NOVEMBRE 1982/25 MARS 1983	FULL YEAR PROGRAM 15 NOVEMBRE 1982/5 SEPTEMBRE 1983	SPRING PROGRAM 18 AVRIL/17 JUIN 1983
• ECONOMIC ANALYSIS • FINANCE • INTERNATIONAL BUSINESS • MANAGEMENT SCIENCE • ORGANISATIONAL BEHAVIOR	• ACCOUNTING • ECONOMIC ANALYSIS • FINANCE • INTERNATIONAL BUSINESS • MANAGEMENT SCIENCE • MARKETING • ORGANISATIONAL BEHAVIOR • PUBLIC MANAGEMENT	• ACCOUNTING • ECONOMIC ANALYSIS • FINANCE • INTERNATIONAL BUSINESS • MANAGEMENT SCIENCE • MARKETING • ORGANISATIONAL BEHAVIOR • PUBLIC MANAGEMENT	• FINANCE • MANAGEMENT SCIENCE • MARKETING • ORGANISATIONAL BEHAVIOR
CLÔTURE DES INSCRIPTIONS **30 JUIN 1982** NIVEAU REQUIS : 1er CYCLE UNIVERSITAIRE OU ÉQUIVALENT	INSCRIPTIONS A COMPTER DU **25 JUIN** Clôture dans la limite des places disponibles compte tenu des quota réservés par pays NIVEAU REQUIS : 2e CYCLE UNIVERSITAIRE OU ÉQUIVALENT		

L'EUA organise pour les cadres d'entreprises un séminaire international en Californie :
L'implantation aux USA du 2 au 20 août 1982

Chaque programme conduit au

DIPLOMA OF GRADUATE STUDIES IN MANAGEMENT

Pour obtenir la documentation de l'« European University of America » :

EUA ADMINISTRATION OFFICE
1926 Leavenworth Street
SAN FRANCISCO 94133 U.S.A.
Tél. : (415) 673 6191

ou

CENTRE D'INFORMATION POUR L'EUROPE
8 rue de Lota
75116 PARIS - FRANCE
Tél. :(1) 704.93.72

Host faculties and associate members in Europe

- ☐ ALLEMAGNE
  Université Ludwig Maximilien - Münich
- ☐ BELGIQUE
  Institut catholique des hautes études commerciales - Bruxelles
- ☐ FRANCE
  Institut Supérieur de Gestion - Paris
- ☐ IRLANDE
  Institute of higher education - Limarick
- ☐ ITALIE
  Université de Pavia - Université de Roma
- ☐ LUXEMBOURG
  Institut universitaire international
- ☐ SUISSE - Université libre internationale - Genève





Le Monde

culture

EXPOSITIONS

La Biennale de Venise

« Arte come arte : persistenza dell'opera », « l'art en tant qu'art : persistance de l'œuvre », comprenne qui peut, ou qui veut, le titre de l'exposition internationale du pavillon central de la Biennale, aux Giardini. Ce n'est ni un thème *ni même un programme*, et, tout bien considéré, on *devrait pouvoir y faire entrer à peu près ce que l'on veut*, de l'abstrait au *figuratif, à quelques broutilles près, conceptuelles, minimalistes, d'art corporel ou de vidéo. En fait*, le choix *dont on ne saura probablement jamais s'il est de Carluccio, de Jean Clair arrivé sur la scène vénitienne en sauveur du dernier message artistique de l'historien d'art italien ou des deux*, avec *quelques éléments inévitablement venus d'ailleurs, va loin dans la rupture avec les habitudes prises aux Giardini, et le partipris de réaction à ce qui jusque-là y avait prévalu : l'image de la modernité via les formes d'avant-garde ou présumées telles*. Sont réunis une quarantaine d'artistes qui, au cours des vingt dernières années, ont travaillé, en principe, en marge du modernisme, dans la continuité des valeurs traditionnelles, du sujet, du faire, et n'ont jamais eu leur place sur la scène internationale. Presque tous sont figuratifs, beaucoup sont des réalistes.

On retrouve bien là les goûts particuliers de Jean Clair, auteur des « *Réalismes entre révolution et réaction* », au Centre Georges-Pompidou, et aussi de l'exposition du Festival *d'automne, à Paris en 1976, où il lançait, quitte à se faire haïr, la « nouvelle subjectivité », et dont la plupart des artistes qu'il exposait, en accord, pour certains, avec Carluccio, se retrouvent aujourd'hui à Venise (Lopez Garcia, Szafran, Mason, Arikha, Olivier Olivier, Guinan, Theimer, Tongiani).*

Sans nier l'intérêt du propos ni la façon un peu plus provocante qu'une autre d'opérer le repli aux arrières, que tout le monde est plus ou moins en train de chercher à justifier, même par la fuite en avant, il faut tout de même reconnaître que le résultat n'est pas si fameux que ça. Malgré la qualité indéniable de certains artistes *exposés. Le parcours n'est pas net, pas clair si l'on peut dire, sinistre même, où l'on peut avant tout inventorier diverses façons de figurer l'humain et l'humaine condition, pourvu qu'il y ait de la pâte travaillée, une facture, du bien lissé, de la touche*. Au nom de l'art et de la persistance de l'œuvre, nous voilà pris dans une étonnante tourmente de corps et de chairs pétris ou glacés, tortueux, torturés, tels que les artistes nordiques, d'Europe centrale et de l'Est (Horst Janssen, Marwan, Anderle, Nicodim, Norbert Tadeusz...) aiment à les dire, quand ce n'est pas dans l'ambiguïté d'un réalisme de choc (Johannes Grutzke), nostalgique des années 20.

On peut émettre pas mal de doutes sur l'intérêt de la moitié à peu près des artistes présentés. D'autres sont mal représentés (Kitaj, Music), ou pas toujours au meilleur de leur forme (Petlin), et tout cela fait planer un bien étrange climat sur l'ensemble de l'exposition, où les rapports de voisinage sont fatals à certains. La nuit et la pesanteur ambiante salissent par exemple la lumière des intérieurs aux pastels de Szafran, les fragments bucoliques de Martial Raysse, les petites folies d'Olivier Olivier, ou l'intimisme d'Arikha, et finissent par imposer une sorte de demi-deuil plutôt regrettable.

Et puis on a beau tourner et retourner les choses dans tous les sens, comment expliquer certaines présences : celles d'Ubac, de Rouan, *de Riopelle, d'Amado dans tout ça ? Et les hommages qui occupent le cœur de l'exposition ? Si à la rigueur l'hommage à Matisse, réduit à une citation en deux tableaux prêtés par l'Ermitage, et celui un peu plus substantiel à Egon Schiele peuvent se justifier comme étant représentatifs des deux versants de la figuration – la joie de vivre et l'angoisse existentielle – qui auraient dû mieux se dégager* dans le parcours de l'exposition, comment interpréter cet autre, en huit sculptures, à l'un des plus grands classiques de l'avant-garde : Brancusi ?

Pierres, galets, fossiles

C'est finalement avec un certain *soulagement qu'on se promène dans les pavillons nationaux, où l'on a l'occasion parfois de s'apercevoir que tout ce qui a pu naître des avant-gardes récentes n'est pas nécessairement vide et creux*. Barry Flanagan, que présente la Grande-Bretagne en un « *one man show* » qui doit se promener après Venise, est parti du rien, du presque rien, de la manipulation désordonnée de bouts de ficelle, de sacs de toile, de cailloux, de terre, mais en manifestant toujours beaucoup d'attention aux qualités propres de ces matériaux. Il a fini par faire des sculptures en dur, un peu comme si c'étaient des produits naturels, pierres, galets ou fossiles en colimaçon et gidouilles, ou les vestiges d'une société primitive. On découvre avec plaisir les pseudo-poteries, les cloches et les petits lapins acrobates *en bronze de ce monde de fantaisie, de poésie, parfois proche de Miro, frais, modeste et plein d'humour.*

Les Etats-Unis ont choisi Robert Smithson, qui est mort en 1973 à trente-cinq ans. Rétrospectivement, passé le flot des discours mercantiles et la folie verbale de la critique liés à l'art minimal et au *eart art*, dont elle procède, l'œuvre se tient, un peu trop sophistiquée toutefois. Faite de boîtes, de caisses métalliques, de verre de miroir, de cailloux, de sable, de cristaux de sel, elle échappa à l'esthétisme, *en se mesurant au paysage réel, par des tracés rituels.*

Côté français, Dominique Bozo et Alfred Pacquement ont fait un choix muséal. Ne nous en plaignons pas. Les grandes toiles de Hantaï, les sculptures de Toni Grand, simples et élémentaires par leur forme en gros tronc creux, précieuses et subtiles par le revêtement de résines colorées, assurent, dans le pavillon remis à neuf, une respiration spatiale rare que rien ne semble pouvoir perturber, et surtout pas les méchantes humeurs qui s'expriment à la Biennale. *Nous voilà très honnêtement représentés, ce qui ne s'était pas vu à Venise depuis un certain temps.*

Chez les Allemands de l'Ouest, on enregistre des options diamétralement opposées à celles de la Biennale précédente où l'expressionnisme triomphait avec Baselitz et Kiefer. Trois artistes sont exposés : Hanne Darboven, une artiste post-conceptuelle, un abstrait qui se croit obligé de rembourrer ses toiles pour leur donner du poids, et un petit jeune, Wolfgang Laib, qui fascine tout le monde, à commencer par Hantaï, avec sa dalle de faux marbre blanc, du lait en fait, que l'artiste doit changer tous les jours et surveiller (jusqu'à la fin de la Biennale ?) pour que nul ne vienne en troubler la surface, non loin d'un carré de pollen recueilli avec soin. La Suisse avec Dieter Roth et son journal de bord en méchantes photos et manuscrits raturés, la Hollande, avec Stanley Brouwn qui travaille au tracé sur le mur d'une ligne en rapport avec le mouvement de la marche, ne lâchent pas non plus un pouce de terrain aux modes d'expression traditionnels.

D'ailleurs dans les pavillons nationaux, où règnent, dans l'ensemble, *une certaine neutralité, une certaine discrétion dans les choix, il ne semble pas qu'on ait retenu particulièrement l'idée de l'exposition internationale, sauf au pavillon italien, en pleine reconquête de « la ligne italienne, dans la recherche des valeurs permanentes à travers plusieurs générations enracinées dans la culture euro-méditerranéenne et ouverte à l'avant-garde »* (je cite). Ce qui permet à Luciano Caramel de se fendre d'un concept spatial de Fontana (1956) et de naviguer de la peinture gestuelle d'Emilio Vedova à la figuration humaine fragmentée dans l'espace du quotidien d'Emilio Tadini, en passant par les signes de Del Pezzo, les brossages de Schifano et les œuvres de quelques autres artistes, plus intéressants que ceux présentés au pavillon central.

Aux chantiers navals aux magasins du sel

Comme il n'est pas question d'inventorier la trentaine de pavillons, et pour en finir avec les Giardini, disons *que l'ensemble n'est pas très palpitant ni très mauvais. Que bien peu de pays aient lâché leurs fauves et poulains associés aux « nouvelles images » bâclées (la Yougoslavie, le Canada et la République de San-Marino*, qui, mais oui, présente trois artistes tombés presque tout crus du cerveau d'Achille Bonito Oliva, le père, comme chacun sait, de la *« trans-avant-guardia »*, lequel devrait se réjouir de voir combien ses discours permettent à chacun de faire son choix, pour le meilleur et pour le pire).

Signalons, non sans perfidie peut-être, que pour une fois certains pays de l'Est, toujours réalistes, mais non plus tout à fait socialistes (au sens artistique du terme), sont dans le bain, grâce au pavillon central. Qu'un Japonais fait de jolies constructions de papiers volants, que le sculpteur autrichien Walter Pichler est quelqu'un d'intéressant. Finalement, là où la vie passe le mieux, c'est du côté des jeunes regroupés hors des Giardini, aux chantiers navals de *la* Giudecca et aux magasins du sel, selon la formule « Aperto 82 » inaugurée à la dernière Biennale. Quatre-vingts artistes, dont une moitié d'Italiens, ce qui est un peu beaucoup, donnent une image de la création d'aujourd'hui particulièrement confuse, mais dynamique et semble-t-il assez juste. Le jeu des citations, les références à l'histoire, le goût des allégories, de la mythologie, du pompiérisme, propre pour le moment à l'Italie, et qui vient de Rome (comme Oliva), s'y retrouvent avec les figurations sauvages, plutôt allemandes. Mais il y a aussi un peu partout des bricolages astucieux, *de l'humour ou de l'ironie, histoire de se mettre en réserve pour un avenir encore incertain.*

Enfin, bizarrement et sans complexe apparent, la Biennale assume deux autres expositions : l'une consacrée à Tapiès de 1946 à 1982 ; l'autre à Riccardo Tommasi Ferroni, peintre d'histoire, parodieur de première, sans doute réjouissant d'un point de vue littéraire, mais dont on n'aurait jamais imaginé, il y a encore très peu, qu'il puisse émerger *sur la scène internationale. A moins que la Biennale de Venise n'en soit plus tout à fait une.*

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ *Jusqu'au 12 septembre.*

CINÉMA

« LA DERNIÈRE VAGUE », *de Peter Weir*

Une fable australienne

La Dernière Vague, avant-dernier film du réalisateur australien de *Pique-Nique à Hanging-Rock* et *Gallipoli*, échappe au spectateur comme à l'auteur, Peter Weir. Traitant de la *prémonition, du rêve, d'une forme de prescience millénaire de la disparition* d'un continent, *l'Australie*, et à travers lui de nos certitudes les mieux fondées, *la Dernière Vague* progresse étrangement à travers deux écueils : concrétiser sur un écran des visions, *malgré l' « irréalité » supposée du cinéma, tient toujours de la gageure*, de la provocation un peu gratuite ; introduire franchement dans l'intrigue la référence à une « vision » aborigène du monde, incarner cette vision dans des aborigènes aujourd'hui, *eux qui se flattent presque de remonter aux origines de* notre civilisation, quelque cinquante mille ans en arrière – cependant qu'ils restent toujours ignorés de la quasi-totalité des occupants blancs du pays – déphase *encore plus un sujet « irréel » au possible, malgré* d'étranges rapports avec notre présent.

Un jeune avocat se trouve malgré lui mis en rapport avec un groupe d'aborigènes de Sydney, accusés du meurtre d'un des leurs. Le cas ne devrait présenter *aucune difficulté ; une bagarre au terme d'une* beuverie, *l'acquittement ou presque devrait* suivre sans trop de difficultés. Mais David, l'avocat, poussé par une intuition mystérieuse et ses propres visions – il a vu en songe, avant le *meurtre, le jeune aborigène Chris*, un des premiers accusés qu'il aura charge de défendre, – découvre progressivement son destin : venu d'Amérique latine, il descendrait lui-même d'une lointaine tribu qui visita autrefois l'Australie. David court inlassablement vers sa mort, la vision définitive, la rencontre de cette lumière qui l'aveuglera, le figera dans *la contemplation de cette dernière vague du titre qui s'apprête à balayer le continent.*

Peter Weir filme tout, *trace ses points de repère imparables, tel le* Petit Poucet égrenant ses cailloux. Constamment il est fait référence à la culture magique des premiers habitants qui ont gardé le souvenir vivant d'ailleurs immémoriaux, de la présence permanente du rêve au cœur *du quotidien. Il sauve sa mise, nous touche, par l'espèce de naïveté qu'il* apporte à traiter une histoire impossible. L'humour tacite fonctionne sur plusieurs degrés, et d'abord cette épouse blonde, d'origine anglaise, venue d'Angleterre, *si clean, si totalement inconsciente, avec son univers aseptisé de consommation à l'anglo-saxonne et ses chérubins* de chers petits, tout aussi blonds, toujours trottinant en quête de quelque Alice au coin d'un buisson.

Ce continent nu, ce désert toujours à conquérir, ne contiennent-ils pas les plus étonnantes richesses que l'homme pourra jamais concevoir ? Avec *une infinie candeur*, un total abandon à l'irrationnel le mieux fondé, Peter Weir jette un immense point d'interrogation, nous propose un gigantesque bateau que balaiera inexorablement la dernière vague du titre. Amateurs, *ne pas s'abstenir.*

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux. – *La Dernière Vague*, présenté en première mondiale en octobre 1977, a obtenu le prix spécial du jury, et fut couronné l'année suivante au Festival d'Avoriaz.

FESTIVAL

RENCONTRES NORD-SUD

Après le colloque méditerranéen d'Hydra (en Grèce), le Nouveau Théâtre de la Méditerranée, dirigé depuis peu par Jérôme Savary, fondateur et animateur du Grand Magic Circus qui s'est ainsi « décentralisé » dans le Languedoc-Roussillon, a organisé, du 4 au 14 juin, à Béziers, à Montpellier, à Arles, des « Rencontres Nord-Sud » qui s'inscrivent directement dans le cadre de la politique voulue par M. Jack Lang, ministre de la culture : rééquilibrer les échanges culturels entre les pays industrialisés et ceux du tiers-monde. Dix jours de spectacles (plutôt de qualité) et de débats (souvent confus) qui se sont achevés à Arles avec Maurice Béjart.

La force de l'habitude

La grande salle du Théâtre Grammont – un ancien chais, qui n'est pas encore entièrement transformé – était presque vide pour le concert de musique savante andalouse donné par l'orchestre algérien En Nahda. C'est dommage, c'était un beau moment. On a pu voir également le même soir un peu du travail accompli par Saïd Hamidi à Montpellier. Saïd Hamidi, qui a fait partie du Théâtre national d'Alger, a décidé de venir s'installer en France quand il a compris l'ampleur des difficultés (d'identité, d'intégration) des jeunes immigrés en France. Il a travaillé avec le centre dramatique de Limoges, puis à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Saïd Hamidi ne veut pas perpétuer les ghettos, il pense qu'il faut plutôt pénétrer les structures françaises pour qu'elles prennent en compte les immigrés, et en même temps pousser les jeunes à la création. *Il* vient de s'associer au Nouveau Théâtre de la Méditerranée, *il* a ouvert dans le quartier de la *Paillade (où 40 % des habitants sont des* Maghrébins) *des ateliers de danse* et *de musique traditionnels. Les élèves sont moitié* Français moitié Maghrébins. Ce sont eux que l'on a vus sur scène. C'est intéressant d'un point de vue social (et humain), un peu « folklorique » peut-être et assez amateur.

Puis il y a eu nettement plus de monde pour Kazuo Ohno. Ce Japonais de soixante-seize ans, grand maître de la danse Butho, a donné un spectacle stupéfiant qui a fait fuir des gens : suite de petits tableaux faussement rétros. Dernière danse d'une vieille poupée brûlante enragée à vivre, oiseau défoncé qui ne veut pas mourir, tango, piano, un individu brusquement mis à nu.

Pierre Akendengue (Gabon), Manu Dibango (Cameroun), Mahaléo (Madagascar), Martin Saint-Pierre (Argentine), la musique Sunda (de Java), le Koodiyattom (Inde), le baron von Keyserlingk (R.F.A.), Tuxedomoon, John Hassel (U.S.A.), Ghedalia Tazartes (France)... A côté de tous ces spectacles, des débats se tenaient tous les jours dans le domaine de Grammont. Destinés à rassembler des créateurs de disciplines et de nationalités très diverses, ils devaient permettre d'étudier des questions d'importance, comme les rapports des créateurs au pouvoir et à l'économie, *la manière dont s'exerce l'impérialisme des pays occidentaux* sur les pays du tiers-monde, les disparités qui existent dans le *domaine* de l'équipement, des salles, de la formation entre le Nord et le Sud (et comment y remédier). Est-ce parce qu'il n'y avait pas assez d'artistes, de participants représentant le Sud, est-ce parce que ceux du Nord n'ont pas encore renversé leurs habitudes mentales ? Les débats n'ont pas cessé de dévier du sens Nord-Sud au sens Nord-Nord. Contradictions nouvelles apportées par la gauche, dangers de la régionalisation, difficulté d'être un artiste de gauche, donc du côté du pouvoir, avenir incertain des cultures régionales, etc. Ce n'était pas forcément inintéressant, mais enfin ce n'était pas vraiment l'objet de ces rencontres. Même si l'on admet que l'on est toujours le Sud de quelqu'un.

CATHERINE HUMBLOT.

Conclusion avec Maurice Béjart

Pour Jérôme Savary, directeur du Nouveau Théâtre populaire de la Méditerranée, il s'agissait de finir *en beauté les rencontres Nord-Sud de la culture*. Qui choisir pour donner un spectacle à la mesure de débats axés sur une identité culturelle méditerranéenne, sinon Maurice Béjart, Marseillais d'origine, qui depuis trente ans a popularisé la danse et fait admettre son caractère universel ? Lui qui, à l'occasion de festivals à Baalbek, Avignon, Chiraz-Persepolis ou Athènes, a créé des ballets où il annexait et stylisait à sa manière les musiques et danses traditionnelles. Qui d'autre pourrait aujourd'hui – à part pour une corrida – prétendre drainer une foule de neuf mille spectateurs dans les arènes d'Arles ?

L'idée initiale n'était pas de présenter un simple ballet de commande mais de réunir Maurice Béjart et Antonio Gades dans un dialogue chorégraphique en partie improvisé et par là même plus vivant.

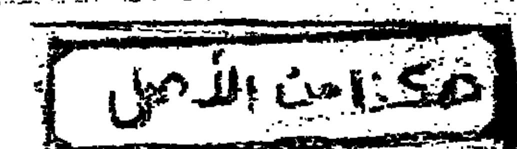
Gades a eu un accident, Maurice Béjart s'est retrouvé seul en lice. Vieux routier, il a réussi à mettre sur pied en peu de temps un spectacle varié, sinon original, où il reprend des séquences de ballets existants, les mêle à des pas nouveaux et évoque, sous le titre *Mare nostrum*, les influences réciproques des cultures islamique et chrétienne, non sans une large incursion à Venise, la ville de son cœur. *Homme du geste, Béjart est aussi l'homme du palabre. Il* a donc imaginé comme élément de *liaison* un texte sur la Grèce d'*Henry Miller* – très plat malheureusement dans sa traduction française – lu par Yan Le Gac.

C'est également sur une musique répétitive américaine de Phil Glass qu'il *ouvre la soirée par un solo ciselé sur place, sans doute pour suggérer la mer toujours recommencée. Au fil* du spectacle on retrouve des passages d'*Heliogabal*, d'*Illuminations* (danse des hommes singes sur des chants pygmées, pas de deux sur des tambours africains). Shonah Mirk reprend avec suavité le solo créé par Suzanne Farrel dans *Golestan*, où la rose dédiée à Farah Dibah resurgit cette fois dans un ciel socialiste. Il y a une très belle danse anguleuse et *hiératique* pour Pierre Gascar, *des tournoiements* de robes blanches, façon derviche, un pas de deux sur la musique de Theodorakis, bien découpé pour Gil Roman et Serge Campardon, des entrées de pulcinellas sur fond de mandoline. Jorge Don se balance mollement sur des mélopées d'Oum Kalsoum ; le *Clair de lune* de Debussy dansé par Patrice Touron fait une bizarre apparition dans ce monde méditerranéen peuplé d'éphèbes charmants où les femmes sont pratiquement absentes.

En homme de théâtre averti, Maurice Béjart a prévu deux temps forts pour stimuler son public : la danse napolitaine du soldat amoureux (extrait d'*Aqua alta*), enlevée par l'agile Martin Boiera, et le *Boléro* inusable mais un peu poussif et amorti, si l'on pense à sa création. Il clôturait dans l'enthousiasme une soirée mouvementée avec de petits nuages de pluie fine venant éclater par instants sur les projecteurs et sur une tribune officielle en proie à un happening – squatterisée bien avant le début du spectacle, elle ressemblait à un radeau en perdition. Le maire se démenait pour trouver une place au ministre de la culture, Jack Lang, tandis que M. Maurice Fleuret et les invités « descendus » *de Paris restaient agglutinés dans un coin de porte pendant les deux heures du spectacle, sous l'œil amusé de Jérôme Savary*. Il y avait longtemps que le préfet de région, le préfet de police et d'autres personnalités, ulcérés de voir leur place occupée, avaient battu en retraite.

MARCELLE MICHEL.





SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

GIACONDA ET SI YA-U, American Center (321-42-20), 21 heures.
LA FORET DES BIENFAITS, Espace Gaîté (327-95-94), 22 heures.
GUSTAVE PARKING, Lucernaire (544-57-34), 22 h 15.
LE MARIAGE DE FAUST, Malakoff, Théâtre 71 (655-43-45), 21 heures.
UNE SAISON EN ENFER, 20 heures ; LES GRANDES SARTREUSES, 21 h 15, Fanal (233-91-17).
L'HOMME MASSE PAR LE LIVING THÉATRE, Cartoucherie de l'Épée de Bois (808-39-74), 21 heures.
LORSQUE L'ENFANT PARAIT, Variétés (233-09-92), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : Marie Tudor.
Chaillot (727-81-15), Grand théâtre, 20 h 30 : les Géants de la montagne ; – salle Gémier, 20 h 30 : Schliemann. Grand Foyer 18 h 30, Liszt, Sonate en si mineur piano, Setrack.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : El Comediants.
Centre Pompidou (277-12-33), Débats, 19 h : Alain Coulange ; 20 h 30 : Poèmes et art en Chine ; Cinéma-Vidéo, 15 h : A propos de l'exposition Braque ; 19 h : Gianfranco Baruchello ; 18 h : Avant et après, Jacqueline et Ludovic.
Théâtre de la Ville (274-22-77), 18 h 30 : Ballet gitan Mario Maya ; 20 h 30 : Alwin Nikolais Dance Théâtre (Théâtre de Paris).
Carré Silvia-Monfort (531-28-34) : 21 heures : Phèdre.
Théâtre Musical de Paris (261-19-83), 20 h, 30 : Chants et danses de Bali.

Les autres salles

Astelle-Théâtre (202-34-31), 20 h 30 : les bonnes.
Atelier (606-49-24), 21 h : le Nombril.
Athénée (742-67-27), 20 h 30 : Le cahier brûle ; 21 h : En revoir.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h 30 : Ballade de la femme tambour.
Centre d'arts celtique (258-97-62), 20 h 30 : Appelez-moi Arthur.
Centre culturel du Marais (272-73-52), 20 h 30 : Boustifilles.
Centre culturel 17 (227-68-81), 20 h 30 : Maison de poupée.
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière (584-14-12), 21 h : Hystérie (dern.).
Cité internationale (589-38-69), Grand théâtre, 20 h 30 : Hors-jeu ; Resserre ; 20 h 30 : le Prix Martin.
Comédie italienne (321-22-22), 18 h 30 et 22 h 30 : Mamma Marcia ; 20 h 30 : la Servante amoureuse.
Comédie de Paris (281-00-11), 18 h 30 : Figaro solo ; 20 h 30 : Jafabule ; 22 h : Virage.
Deux Portes (361-24-51), 20 h 30 : le Pain de ménage ; le Défunt.
Escalier d'or (523-15-10), 21 h : Diableries amoureuses.
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : la Monette ; 22 h 30 : la Tour mystérieuse ; le Philosophe soi-disant.
Esplanade Champerret (758-21-34), 20 h 30 : Hamlet.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : Koudechapo ; 22 h ; le Jour le plus con.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30 : Entertaining Mr Sloane.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : l'Homme du sous-sol.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h 30 : l'Île des esclaves ; 20 h 30 : le Cratère de Chicago ; le Sang des fleurs ; 22 h 15 : Show Devant, Sylvie Joly. Théâtre Rouge ; 20 h 30 : Tchoufa. – Petite salle, 18 h 30 : Parlons français ; 21 h : le Fétichiste.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : l'Alouette.
Marie Stuart (508-17-80), 21 h : Architruc.
Marigny (256-04-41), 21 h : Amadeus.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 21 h : Joyeuses Pâques.
Montparnasse (320-89-90), 21 heures : Trahisons. – Petite salle, 20 h 30 : le Bleu de l'eau-de-vie ; 22 h : Hommage à Pierre Dac.
Nouveautés (770-52-76), 20 h 30 : Folle Amanda.
Œuvre (874-42-52), 20 h 45 : Qui a peur de Virginia Woolf ?
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France !
Péniche Opéra (670-11-61), 21 h : Actualité.
Poche (548-92-97), 21 h : Souvenirs du faucon maltais.
Potinière (261-44-16), 20 h 30 : Une fille drôlement gonflée.
Ranelagh (288-64-44), 20 h 15 : Pas sur la bouche.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h 45 : le Cœur sur la main.
Studio Fortune (21 h : C'est Fou.
Studio-Théâtre 14 (545-49-77), 20 h 30 : Pearl Harbour ou perles à rebours.
Taï, théâtre d'Essai (278-10-79), 22 h : l'Écume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre de l'Épicerie (258-70-12), 20 h 30 : l'Amant.
Théâtre du Lys (327-88-61), 20 h 30 : Histoires de bouffe.
Théâtre du Marais (278-50-27), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre Présent (203-02-55), I. 20 h 30 : Drôles de bobines ; II. 21 h : Apprendre à rire sans pleurer.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 : Opéras minute.
Théâtre des 400 Coups (633-01-21), 20 h 30 : les Pantins ; 22 h 30 : Escurial.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h : Articule ; 22 h : Gaspard.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h 45 : les Chaises.

Les cafés-théâtres

Au bec fin (256-29-35) 19 h : Théâtre chez Léautaud ; 20 h 30 : Tohu Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Vous descendez à la prochaine.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = Mc2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II. 20 h 15 : Embrasse-moi, idiot ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. – II., 20 h 30 : Praline et Berlingotte. – 21 h 45 : L'amour, c'est comme un bateau.
Coupe-Chou (272-01-73), 22 h : Par la fenêtre.
L'Écume (542-71-16), 20 h 30 : P. Pellerin.
L'Envol (347-33-66), 20 h 45 : F. Elkoubi.
La Gageure (367-62-45), 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : C. Aubron.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : Vincent B. : le Navigaterre ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis.
La Soupap (278-27-54), 20 h : les Impondérables ; 21 h 30 : Josy Coiffure.
Le Tintamarre (887-33-82), 18 h 30 : Contrejour ; 20 h 30 : Phèdre ; 22 h : l'Apprenti fou.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30 : C'est ça ou les îles Baléares ? 21 h 30 : Boulevard Dimey ; 22 h 30 : Cerise.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h 30 : A. Burton ; 22 h 30 : Fontaine et Areski. – Petite salle, 22 h : Catherine Zarcate.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
784.70.28 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 18 juin

La danse

Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h 30 : Below and above, Peter Goss dance company.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h 45 : Karunnaran et Nina.
Palais des Sports (828-40-90), 20 h 30 : Ballets Mazowsze.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : Nikolais Dance Theatre ; 18 h 30 : Ballet-théâtre gitan andalou.

Le music-hall

Casino de Paris (874-26-22), 20 h 45 : Daemonia.
La Tanière (337-74-39), 20 h 45 : Ph. Anciaux, J. Reynaerts, Robert.
Théâtre des 400 Coups (633-01-21), 18 h 30 : Abou Chihabi.
Trottoirs de Buenos-Aires (260-44-41), 23 h 30 : Sexteto Mayor.

Les concerts

Lucernaire, 21 h : J. Tuffet, Ph. Birds (Bach, Szymanovsky, Brahms).
Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : R. Jacobs (Rossi, Monteverdi, Haëndel, Schubert...). – Auditorium 105, 20 h 30 : Jeunes compositeurs et interprètes du Conservatoire national supérieur de musique de Paris.
Hôtel de Saint-Aignan, 21 h : J.-R. Gravoin, Cl. Maindive, A. Hewitt (Boieldieu, Saint-Saëns, Brahms).
FIAP, 20 h 30 : D. Le Mire (Bach, Beethoven, Chopin).
Eglise Saint-Roch, 20 h 45 : Maîtrise de la Sainte-Chapelle, Ensemble instrumental A. Stajic (Haëndel).
Cathédrale américaine, 20 h 30 : Chœurs de l'Église anglicane et de la cathédrale américaine, dir. : J. Eschbach (Fauré, Vierne).
Galerie N. Stern, 19 h 30 : D. Toister (Bach, Kodaly, Sheriff).
Théâtre du Rond-Point, 20 h 30 : Orchestre Colonne, dir. : A. Girard (Milhaud, Sauguet, Hindemith).
Ranelagh, 21 h : K. Ghosh, Sankarial (Musique classique de l'Inde).
Théâtre de la Ville, 21 h : R. Delosme (Pasquini, Scarlatti).
Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : Instrumental Les Dominos (Monteverdi, Carissimi, Haëndel).

Jazz, pop, rock, folk

Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h 30 : Patato y los Salseros.
Connétable (277-41-40), 20 h 30 : Diaphane Trio.
Dépôt-Vente (637-31-87), 22 h : Blues et Marshfield.
Dunois (584-72-00), 21 h : F. Tusques/P. Vollat.
L'Écume (542-71-16), 22 h : E. Caumont, Ph. Dardelle, L. Katz.
L'Envol (347-33-06), 19 h : P. Quirni.
Espace Gaîté (327-95-94), 18 h 30 : Amazonie ; 20 h 30 : P. Meige et Connection.
Feeling (271-33-41), 22 h : R. Rause, M. Graillier, A. Cullaz, G. Brown.
F.I.A.P. (707-25-69), 14 h : Spring H.S. et Andress H.S.
New Morning (523-51-41), 21 h 45 : Dollar Brand, C. Ward.
Olympia (742-25-49), 21 h : Mink de Ville.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Soul Quartet.
Petit Opportun (236-01-36), 20 h 30 : Jones, J. Richardson, G. Arvanitas, P. Michelot, C. Saudrais.
Splendid (208-21-93), 20 h : V. Lindt, M. Wilson, Shake Shake.
Slow-Club (233-84-30), 21 h 30 : R. Franc.
Théâtre Noir (797-85-15), 20 h 30 : Spectrum.

LES FESTIVALS

FESTIVAL DU MARAIS (887-74-31)

Café de la Gare, 21 h 45 : l'Infedelta delusa.
Essaïon I, 18 h 30, L'île de Tulipatan ; 20 h 15, Le blanc cassé ; 22 h, Il s'appelle peut-être Dupont ; II, 18 h 30 : J. Charby ; 20 h 30 : La Kabale selon Aboulafia ; 22 h 15, De quelle falaise, dites-vous ?
Cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont, 21 h 30 : Compagnie A. Germain.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

Gournay-sur-Marne, château et église, 18 : Orchestre à cordes de Paris, dir. D. Stirn (Bach, Bellini, Mozart, Torelli, Haydn, Britten).

En région parisienne

Bondy, Eglise Saint-Louis (847-18-27), 20 h 45 : Chorale de Bondy, F. Bourlet.
Châtillon, C.C. (657-22-11), 21 h : le Cercle de craie caucasien.
Créteil, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50), 20 h 30 : Underwood, C. Carlson. – Comédie de Créteil (339-21-87), 20 h 30 : P. Meyer ; P. Morgenthaler.
Éragny-sur-Oise, Usine Grillet et Féau, 21 h : l'Affaire Lemaître.
Étampes, VII[e] Festival de musique ancienne (494-80-90) ; théâtre, 21 h : Violon Consort de Cologne (Isaac, Praetorius, Posch, Scheidt, Funck).
Fontainebleau, Ermitage (422-28-32), 21 h : the Banditos.
Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h : Groupe Signes ; 21 h 30 : Kind Compagnie.
Mantes, Normandie (643-20-43), 21 h : Cl. Nougaro.
Montreuil, Théâtre-école (858-65-33), 20 h : La vie mode d'emploi.
Montrouge, Royal Jazz (253-45-08), 21 h 30 : Arthur Jones trio.
Saint-Cloud, Centre des Trois-Pierrots, 20 h 30 : Didon et Énée.
Saint-Denis, Festival de musique (243-00-59), Basilique, 20 h 30 : Madrigal Chor de Stuttgart, Orchestre du Ludwisbourg Festpiele, dir. : W. Gonnewein (Beethoven).
Sceaux, Sous-Chapiteau (702-05-24), 21 h : M. Dadi.
Versailles, XIX[e] Festival (950-71-18), cour de Marbre, 21 h 30 : Bérénice.
Villeneuve-le-Roi, Salle des fêtes (597-33-88), 21 h : M.-P. Belle.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), 21 h : le Dîner bourgeois.
Vitry, Théâtre J.-Vilar (680-85-20), 21 h : Avis de recherche.











SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Angelica, de J. Choux ; 19 h : Hommage à Samuel Fuller : J'ai vécu l'enfer de Corée ; 21 h : Semaine internationale de la critique – Cannes 1982 : Mourir à trente ans, de R. Goupil.

OLYMPIC BALZAC ÉLYSÉES - OLYMPIC LUXEMBOURG - U.G.C. MARBEUF - HAUTEFEUILLE PATHÉ - MONTPARNASSE 83 - ST-LAZARE PASQUIER - 3 NATION



COSMOS 76, rue de Rennes - Tél. 544.28.80 Métro St-Sulpice

LE NOUVEAU FILM DE Gleb PANFILOV

VALENTINA

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : l'A.B.C. de l'amour, de M. Stifter ; 17 h : Quinzaine des réalisateurs – Cannes 1982 : Bolivar, symphonie tropicale, de D. Risquez ; 19 h : le Phalanstère, de S. Stiopul.

Les exclusivités

ABSENCE OF MALICE (All., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LES ANNEES DE PLOMB (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

BANDITS, BANDITS... (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE BEAU MARIAGE (Fr) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67).

LE BOURGEOIS GENTILHOMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

BREL (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 14e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 19e (606-34-25).

BRUCE CONTRE ATTAQUE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

CAUCHEMAR A DAYTONA BEACH (A.) (**) V.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; (V.f.) : Paramount-Marivaux, 8e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA CHEVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33). H. Sp.

LE CHOC (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).

CINQ ET LA PEAU (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-Ital., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-09-07).

CONVERSA ACABADA (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).

CORRECTION PLEASE (Ang. v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio 43, 9e (770-03-40).

LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

200.000 DOLLARS EN CAVALE (A.), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DOUX MOMENTS DU PASSÉ (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62). H. Sp.

LES FANTOMES DU CHAPELIER (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

FITZCARRALDO (All. v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-36) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Wepler, 18e (522-46-01).

GEORGIA (A., v.o.) U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

HAMMET (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

L'HOMME ATLANTIQUE (Fr.) : Escurial, 17e (707-28-04) H. Sp.

INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).

JE HAIS LES BLONDES (It., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ (Fr.) : Noctambules, 5e (354-43-34).

JEUX D'ESPIONS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

——— MERCREDI 23 JUIN ———

Claude RICH • Michel DUCHAUSSOY • Jacques FABBRI
Maurice GARREL • Victor GARRIVIER • Marie TRINTIGNANT
• Maurice RONET •

UN MATIN ROUGE

Un film de J.-J. AUBLANC
Musique Angelo BRANDUARDI

Ils avaient 12 ans le 4 avril 1943.
Ils ont juré.

LES FILMS NOUVEAUX

CANNIBAL FEROX (**), film américano-italien d'Umberto Lenzi : v.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA DERNIÈRE VAGUE, film australien de Peter Weir : v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LA GALAXIE DE LA TERREUR (**), film américain de Bruce Clark : v.o. : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

HALLOWEEN II (*), film américain de Rick Rosenthal : v.o. : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

L'INCROYABLE ALLIGATOR (*), v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Marignan, 8e (359-32-82) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

ON S'EN FOUT, NOUS ON S'AIME, film français de Michel Gérard : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) H.Sp. ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Calypso, 17e (380-30-11).

MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE (A.) (**) – V.f. : Hollywood Bd, 9e (770-10-41).

MEURTRE AU SOLEIL (Ang., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Caméo, 2e (246-66-44) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.C.G. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Murat, 16e (651-99-75).

MUEDA, MÉMOIRE ET MASSACRE (Por., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14 Juillet-Racine, 8e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

NESTOR BURMA, DÉTECTIVE DE CHOC (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-67-29).

N'OUBLIE PAS TON PÈRE AU VESTIAIRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles 20e (364-51-98).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11).

PARSIFAL (All., v.o.) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

PASSION (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; 14 Juillet-Bastille, 18e (357-90-81) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LES PETITES TÊTES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (Brés., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; VF : Capri, 2e (508-11-69).

POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

REDS (A. v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

TAXI ZUM KLO (All. v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

THE MAFU CAGE (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE TOUR DU « MONDE » (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Marignan, 8e (359-92-82).

VALENTINA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

Y-A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82).

Les grandes reprises

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A.), Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ARNAQUEUR (A., v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.), 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

AVOIR 20 ANS DANS LES AURÈS (Fr.), Banc Public, 5e (326-12-39).

BABY DOLL (A., v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*), Élysées Point Show, 8e (225-67-29).

BANANAS (A., v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.o.), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-23-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.ang.), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71).

COLLÈGE (A.), Marais, 4e (278-47-86).

LE CRI DU SORCIER (A., v.o.), Denfert, 14e (321-41-01).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.), 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LES DAMNÉS (It., v.o.) (*), Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).

DEUX NIGAUDS CONTRE FRANKENSTEIN (A., v.o.), Action-Écoles, 5e (325-72-07).

DODES CADEN (Jap., v.o.), St-Lambert, 15e (532-91-68).

LE DICTATEUR (A., v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44).

DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.), Denfert, 14e (321-41-01).

ELEPHANT MAN (A., v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.), Ranelagh, 16e (288-64-44).

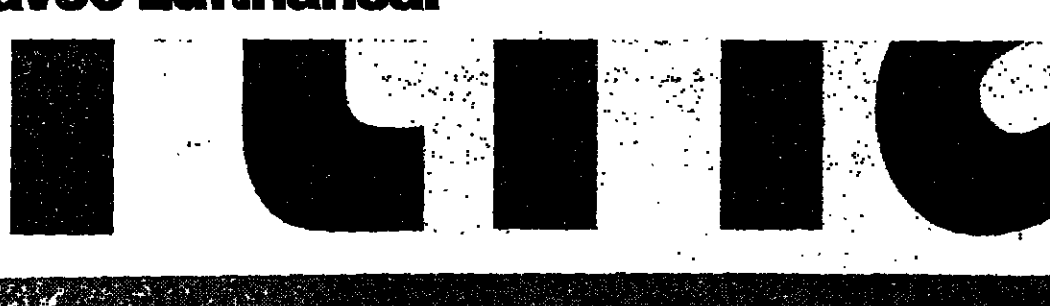
EN MARGE DE L'ENQUÊTE (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

FELLINI-ROMA (It., v.o.), Champo, 5e (354-51-60).

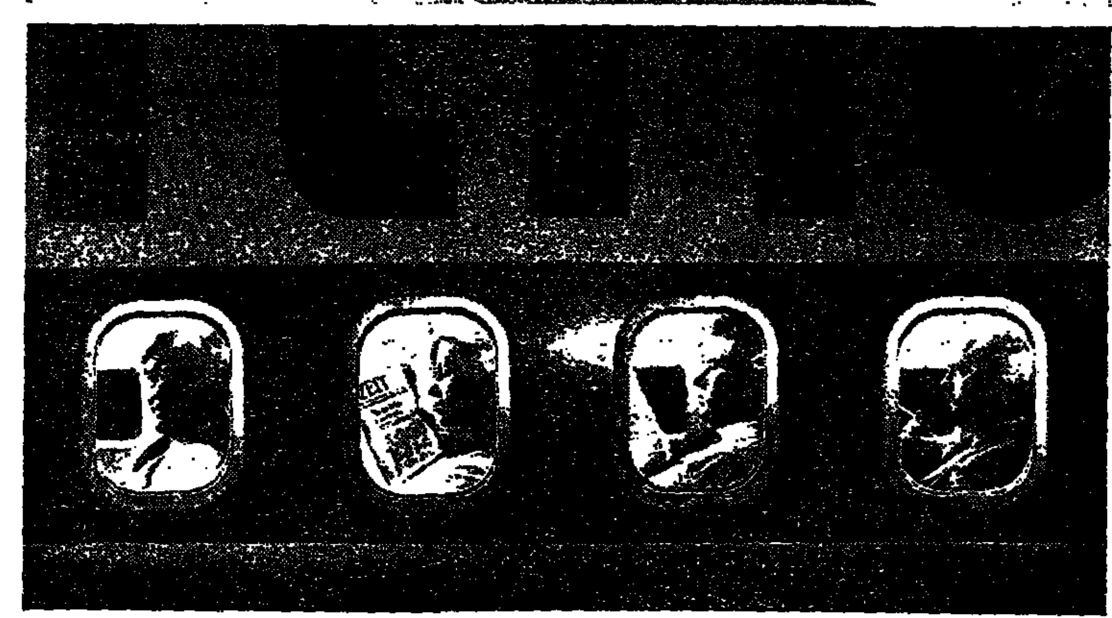
LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**), Denfert, 14e (321-41-01).

Une journée réussie commence et finit avec Lufthansa.







Grace à Lufthansa, une grande journée de travail en Allemagne ne vous empêchera pas de dormir tranquillement chez vous le soir-même. Par exemple: 7h25, vous quittez Paris. Petit déjeuner servi en vol. 8h35: vous arrivez à Francfort. Vous y restez ou vous continuez vers une autre ville d'Allemagne. Prêt à entamer une pleine journée de travail. 21h20: vous repartez de Francfort par le dernier avion du soir. Vous savourez un repas fin servi à bord. Et vous passez une bonne nuit chez vous. N'oubliez pas: seule Lufthansa maintient la première classe sur tous ses vols européens, ainsi qu'un service complet en classe économique et un service bar gratuit. Chaque semaine, 84 vols Lufthansa partent de France vers l'Allemagne. Lequel choisirez-vous?



Lufthansa

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Murat, 16e (651-99-75).

GIMME SHELTER (A., v.o.) Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.), Nickel-Écoles, 5e (325-72-07).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.), Banque de l'image, 5e (329-41-19).

LE LAURÉAT (A., v.o.), Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.), Capri, 2e (508-11-69).

MON ONCLE (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56).

MOULIN ROUGE (A., v.o.), Movies, 1er (260-43-99) ; George-V, 8e (562-41-46) ; V.f. : Lumière 9e (246-49-07).

NEW YORK, NEW YORK (A., v.o.), St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ORFEU NEGRO (Brés., v.o.), Daumesnil, 12e (343-52-97), h. sp.

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.). (**), Capri, 2e (508-11-69).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

LE PRÉ (It., v.o.), St-Ambroise, 11e (700-89-16).

QUADROPHENIA (A., v.o.), Studio Médicis, 5e (633-25-97).

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.), Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.), Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA RIVIÈRE D'ARGENT (A., v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.), Élysées Point Show, 8e (225-67-29) ; V.F. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

SALO (It., v.o.), Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

SOLDAT BLEU (A., v.o.), Épée de Bois, 5e (337-57-47).

STRAWBERRY BLONDE (A., v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50).

TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

TO BE OR NOT TO BE (Ang., v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50).

TROIS FRÈRES (It. v.o.), A. Bazin, 13e (337-74-39).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LE TUEUR A LA LUNE DE MIEL (A., v.o.), Olympic-Halles, 1er (278-34-15) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.), Élysées Point Show, 8e (225-67-29).

UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (A., v.o.), Épée de Bois, 5e (337-57-47).

VACANCES ROMAINES (A., v.o.), Champo, 5e (354-51-60).

LES VALSEUSES (Fr.) (**), U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

Les festivals

HOMMAGE A RAINER WERNER FASSBINDER (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 23 h 45 : Gibier de passage ; 0 h 15 : Despair ; 23 h 30 : Lola, une femme allemande ; Boîte à films, 17e (622-44-21) ; 16 h 10 : la Troisième génération ; 18 h 10 : Lily Marleen ; 20 h 25 : le Marchand des quatre-saisons ; 22 h 10 : l'Année des treize lunes.

Vu

Contagions

Même si vous n'aimez pas particulièrement le foot, même si la vue d'un ballon rond vous met la tête au carré, il y a, depuis le début de la semaine, des moments de moindre résistance où, au premier signe d'inattention de votre part, la pression de l'entourage suffit à vous plonger – « rien qu'une minute pour voir où ça en est » – dans la chaleur survoltée, tonitruante, chargée d'orages de ce Mundial dont l'écho fait vibrer par ricochet toutes les vitres de nos écrans. Les responsables des programmes n'ont visiblement pas mesuré les répercussions d'un événement sur lequel pèsent un milliard et demi de regards passionnés. Pas étonnant qu'il déborde de partout et que les autres émissions en subissent le contrecoup.

Débarquant lundi en fin de soirée au sortir du match Yougoslavie-Irlande où m'avait jetée l'ennui distillé au goutte à goutte par la dramatique de Krier, sur un chômeur lorrain, un ancien mineur, déboulant à Marseille malade de la peste en 1720, j'ai eu bien du mal à entrer dans le propos de Michèle Porte. Il était pourtant clair : confier à une voix d'homme, une voix monotone, monocorde, histoire d'en atténuer sans doute le pathétique, un texte emprunté aux mémoires, aux documents d'époque, un texte illustré par des vues du Marseille d'aujourd'hui, ses boulevards, ses buildings, son port, ses avenues, ses façades qui vont se lézarder au fur et à mesure du récit.

Le récit de ce qui ne peut manquer de rappeler l'Holocauste. Eh bien ! rien à faire, on patinait, on dérapait, on se dérobait à l'effort d'accommodation, de transposition, exigé par cette façon à la fois simplette et compliquée d'évoquer une catastrophe pourtant chargée d'intensité dramatique. Quant on pense au Journal de l'année de la peste à Londres de Defoe, un chef-d'œuvre, une merveille, paru en 1722 précisément, inspiré à ce journaliste de génie par ce qui venait de se passer en Provence...

C'est ce ton-là, sensible et cruel, vrai, cursif, rapide et pénétrant, qu'il aurait fallu adopter, au lieu de donner dans le morceau choisi, objet précieux d'une lente et solennelle dictée. Procédé mortel quand on évoque la mort.

CLAUDE SARRAUTE.

LES SONDAGES DU C.E.S.P.

● Baisse générale de l'audience.

● R.T.L. se maintient en tête, A-2 et FR 3 sont en légère hausse.

L'écoute globale de la radio et de la télévision, légèrement en baisse – mais on ne parle pas des radios libres, – R.T.L. toujours en tête, talonnée par Europe 1 et suivie de très loin par France-Inter et R.M.C., amélioration des scores d'Antenne 2 et de FR 3 et confirmation de la baisse d'audience de TF 1 : effectuée du 20 avril au 17 mai, la dernière vague de sondages du Centre d'études des supports publicitaires (C.E.S.P.) ne fait que confirmer les tendances apparues en début d'année, tendances qui vont cependant en s'accentuant.

Réalisés trois fois par an à l'attention des annonceurs et des médias, les sondages du C.E.S.P. sont toujours très attendus des professionnels, comme autant de sentences à l'égard des politiques de programme, des choix d'animateurs, des « vedettes-locomotives » et, pour la radio, des campagnes de promotion et de marketing. *La légère désaffection du public à l'égard des médias risque, cette fois, de laisser perplexe.* En audience cumulée (personnes ayant écouté la radio au moins une fois dans la journée), du lundi au vendredi, la radio perd 3 points par rapport à l'an dernier à la même époque (70,3 % d'auditeurs contre 73,7 %) et connaît un même fléchissement en quart d'heure moyen (écoute moyenne à chaque quart d'heure) : 10,8 % contre 11,6 %. La durée d'écoute diminue elle aussi et se situe aujourd'hui à 175 minutes contre 179,5 il y a douze mois.

Dans le match qui, chaque fois, semble opposer les grandes radios, c'est *R.T.L. qui, incontestablement, conquiert la première place « toutes catégories ». Première en audience* cumulée, même si elle accuse une légère baisse par rapport au printemps dernier (24,5 % contre 25,6 %), elle continue à dépasser Europe 1 (23,8 %), qui entreprend une légère remontée par rapport au printemps (23,6 %) mais qui perd plus de 3 points sur son taux de l'an dernier (27 %) – *un score probablement lié, il est vrai, à la campagne électorale.* France-Inter subit de son côté une baisse importante, puisque de 23,3 % l'an dernier, et de 17,4 % au printemps 1982, elle passe à 15,7 %, devançant toutefois R.M.C., elle aussi en perte d'auditoire (8,4 % contre 11,1 % l'an dernier et 9,2 % au printemps).

Au quart d'heure moyen, R.T.L. se maintient en tête avec un taux de 3,8 % (3,84 % au printemps dernier), *devant Europe 1* (2,7 %), *France-Inter* (1,3 %) *et* R.M.C. (1 %). Enfin, R.T.L. ravit à R.M.C. la place de radio écoutée le plus longtemps, puisque sa durée d'écoute journalière est passée à 175 minutes (154 en mai 1981), R.M.C. chûtant de 167 minutes l'an dernier à 142 minutes, Europe 1 de 133 à 127 minutes et France-Inter de 108 à 92 minutes.

Enfin, *si le petit écran réunit de son côté moins de téléspectateurs* qu'il y a un an (77,3 % en audience cumulée contre 78,3 %) ceux-ci l'écoutent aussi en moyenne dix minutes de moins par jour (156 minutes contre 166). Cette baisse globale n'empêche pas toutefois Antenne 2 et FR 3 d'augmenter le nombre de *leurs fidèles : 44,6 % (42,7 % en 1981) pour la deuxième* chaîne et 35,8 % (33,9 % en 1981) pour la troisième. *TF 1* apparaît comme la victime de cette désaffectation, puisqu'elle passe en-dessous de la barre des 50 % d'audience cumulée en réunissant 49,8 % d'auditeurs.

Reste aux professionnels et aux responsables des programmes d'analyser les principales raisons de ces variations d'écoute. *L'effet surprise*, voire le malaise causé par certaines nouvelles émissions de la rentrée 1981, ne peur plus servir d'alibi.

ANNICK COJEAN.

LA GRÈVE A RADIO-MONTE-CARLO

Selon les syndicats, 80 % du personnel monégasque de Radio-Monte-Carlo a fait grève, le 17 juin, à la suite de l'appel du Syndicat monégasque de l'audiovisuel (*le Monde* du 16 juin). L'arrêt de travail, qui avait été décidé pour s'opposer à la fois au risque de voir les centres de décision de la station se déplacer de Monaco à Paris et à la création d'une régie publicitaire qui remplacerait le service commercial actuel, pour dénoncer le comportement jugé autoritaire du directeur général, et la suppression pendant l'été des émissions sur onde moyenne a duré cinq heures – 7 heures à midi, – pendant lesquelles a été diffusé un programme de musique continue.

La C.F.D.T., qui « *partage certaines revendications du SMA* », ne s'est pas associée à la grève, préférant déposer pour sa part un « *cahier de revendications* » et demandant l'ouverture de négociations. Le syndicat C.F.D.T. menace en revanche d'une « *grève illimitée* » si ses demandes n'étaient pas satisfaites.

Dans une note envoyée au personnel, le directeur général, M. Jean-Claude Heberlé, a récusé point par point tous les arguments, affirmant sa volonté de maintenir l'entité R.M.C. M. Heberlé rappelle qu'il a ouvert trois bureaux régionaux, à Clermont-Ferrand, à Toulouse, à Grenoble ; développé le réseau ondes moyennes en Italie et accru les effectifs de 5 %. Il rappelle également que des structures de concertation ont été mises en place, qui ont permis « *d'aboutir entre autres, aux 39 heures hebdomadaires sans perte de salaire* ». M. Heberlé précise enfin que les émisssions en onde moyenne reprendront dès septembre.

Dans un communiqué adressé à la presse, la direction de la station déclare que la proportion des grévistes à R.M.C. s'élève pour l'ensemble de la société à 51 % des personnels concernés, soit moins de 40 % des effectifs totaux de la société, et à 63 % pour les services de Monaco.

Vendredi 18 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Dessin animé : « Popeye ».
20 h 50 Sports : football.
Coupe du monde : Argentine-Hongrie, en direct d'Alicante.
22 h 50 Série : Les transports du futur.
Réal. : G. Combet, S. Valéry. « Les Conquérants de la mer ».
Un architecte de la mer, Jacques Rougerie, visite les villages sous-marins, grâce à un aquascope.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Le retour du Saint.
Une mort si peu accidentelle.
Charlie Steward, propriétaire d'une entreprise de travaux, est retrouvé mort. Sa femme soupçonne Ray Dennis d'escroquerie et de meurtre.
21 h 35 Apostrophes : Affaires sentimentales.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Avec M. Lange (les Cabines de bain), *M. Schumann* (le Concerto en ut majeur), *P. Poivre d'Arvor* (les Enfants de l'aube), *M. Chaix* (le Salon des anges), *G. Guegan* (Une femme coincée), *Y. Audouard* (Un homme à nous).
22 h 50 Journal.
23 h Sports : football.
Coupe du monde : Brésil-Ecosse, en différé de Séville.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 D'accord, pas d'accord.
Une émission de l'I.N.C.
20 h 30 Le Nouveau Vendredi : Combat pour une Irlande.
Dans la série « Points de repères » de R. Louis. Reportages : P. Geny, P. Abramovici, G. Piazanet et D. Lempereur.
Trois reportages : Belfast : l'IRA : Deux familles à Londonderry, une vie quotidienne, des combats.
21 h 30 Théâtre : « En revoir ».
Une pièce de C. Tordjman et J. Champagne. Avec : C. Mutuel, G. Staquet, K. Bouziane, M. Becker.
Une cinéaste débarque dans une région minière et rencontre un homme qui lui raconte l'histoire de la ville ouvrière. Cette pièce, bien écrite et bien jouée, est reprise actuellement au Théâtre de l'Athénée.
22 h 15 Journal.
23 h 45 Prélude à la nuit.
« Sérénade pour violon, alto, violoncelle, flûte et harpe », d'A. Roussel.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne ; vingtième anniversaire du Centre national des études spatiales.
20 h, Echos du centenaire de la naissance de P. Teilhard de Chardin, par J. de Beer.
21 h 30, Black and blue : le trésor, de A. Lion et F. Wolff.
22 h 30, Nuits magnétiques : risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Musiques contemporaines.
20 h 20, Concert : œuvres de Stravinski, par l'Orchestre symphonique du Sud-Westfunk. Dir. : H. Wakasugi, sol. : R. Hermann, baryton, S. de Groote, piano.
22 h 10, *La nuit sur France-Musique* : Les mots de Françoise Xénakis ; 23 h 5, Ecrans : œuvres de E. Morricone ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.

Samedi 19 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 40 *Accordéon, accordéons.*
11 h *La séquence du spectateur.*
11 h 30 La maison de TF 1.
13 h Journal.
13 h 45 Pour changer.
Série : Fame ; Variétés : Mégahertz ; Dessin animé.
15 h 50 Sports : automobile.
Les Vingt-Quatre Heures du Mans (et à 19 h 10).
17 h 5 Sports : football.
Coupe du monde : Pologne-Cameroun, en direct de La Corogne.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Droit de réponse.
Une émission de Michel Polac.
Le touriste passe, l'herbe trépasse.
21 h 50 Série : la Plantation.
Troisième épisode.
La guerre de Sécession approche. Leon et Casey Troy s'y préparent.
22 h 50 Journal.
23 h Sports : football.
Coupe du monde : U.R.S.S.-Nouvelle-Zélande, en différé de Malaga.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 15 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 45 Idées à suivre.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
Glaces.
12 h 45 Journal.
13 h 35 *Série : Hawaï, police d'Etat.*
Le piège.
14 h 20 Série : San Ku Kaï.
La princesse.
14 h 50 Les jeux du stade.
17 h 55 Récré A 2.
Barrières.
17 h 50 Les carnets de l'aventure.
Expédition Alcanadre.
A l'assaut des canyons de l'Alcanadre dans la province de Huesca, en Espagne.
18 h 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 *D'accord, pas d'accord* (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 C'est une bonne question.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
20 h 55 Sports : football.
Coupe du monde : Belgique-Salvador, en direct de Elche.
22 h 50 Musique.
Le Nouvel Orchestre de Radio-France, sous la direction de Lorin Maazel, interprète la Cinquième Symphonie *de Prokofiev.*
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

13 h 30 Horizon.
Magazine du ministère des armées.
18 h 30 Pour les jeunes.
Il était une fois l'homme : les bâtisseurs de cathédrales.
A 19 h : *en direct du passé : année 1649.*
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux.
20 h 30 *On sort ce soir : Lille 82, l'année du beffroi.*
(Et à 22 h 45).
Le cinquantième anniversaire du Beffroi de Lille, symbole des libertés communales ; avec la participation de Jean-Claude Casadesus, directeur de l'Orchestre national de Lille, de l'historien Pierre Pierrard, des accordéonistes et des chanteurs.
22 h 15 Journal.
22 h 30 Prélude à la nuit.
Récital Alain Kremski : Kremski, Debussy.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : La vidéo super-8 ; Goethe et les sciences ; *Des éditeurs en région : Moins cinq*, avec S. Stétié.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science (comment faire comprendre la biologie ?).
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Comment *surmonter les défis économiques du futur ?*
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... E. Chojnacka.
11 h 2, La musique prend la parole : Musique et récit (Retour à *Bach*).
12 h 5, Le pont des Arts.
14 h, Sons : Carnaval à Venise.
14 h 5, Tourguenie, de Spasskoie à Bougival, par M. Schilovitz.
16 h 20, Le livre d'or : Quatuor Brandis (Mozart, Weill, Beethoven).
17 h 30, Recherches et pensée contemporaines : La totalité de l'univers et l'ordre impliqué du monde (la conscience et la matière ou l'unité globale).
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio Canada présente : « René Bousquet ». Avec *R. Nelli* et R. Falles.
20 h, « Coloquinte des tropiques », de P. Louki. Avec C. Piéplu, T. Chelton, F. Berset, etc.
21 h 27, Hors texte, de M. Floriot.
21 h 55, *Ad lib*, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, *Samedi matin* : *Œuvres de Bizet, Beethoven, Weber,* Glück, Schubert.
8 h 2, Actualité du disque ; en direct de Radio-Vatican ; Histoire de la vie au Vatican et musique religieuse. 11 h, La tribune des critiques de *disques, « l'Italienne à Alger », de Rossini* (versions comparées).
13 h 30, Tous en scène : Nat King Cole.
14 h 4, Concert lecture (donné au grand auditorium, le *11 février*) *« Sérénade n° 10 » de Mozart, par l'Ensemble ins*trumental du Nouvel Orchestre philharmonique. Dir. : O. D'Narc.
15 h 30, En direct de Radio-Vatican, à Rome : Œuvres de *Palestrina, Bartolucci, Longhi, Silveri, Hallmayr, Gounod,* Liszt, Perosi, Monteverdi.
18 h, Le disque de la tribune : « l'Italienne à Alger », de Rossini (dernière parution).
19 h, En direct de la Villa Médicis, à Rome : Studio-Concerto : Œuvres de Xenakis, par E. Chojnacka, clavecin ; S. Gualda, percussions...
20 h, Concert (en direct de la R.A.I.) : Œuvres de Rossini, *Weber, Verdi, Ravel, Mozart, Beethoven, Glinka, par les* élèves de Franco Ferrara
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Les pêcheurs, de perles ; Œuvres de Respighi ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, *Poisons d'or.*

TRIBUNES ET DÉBATS

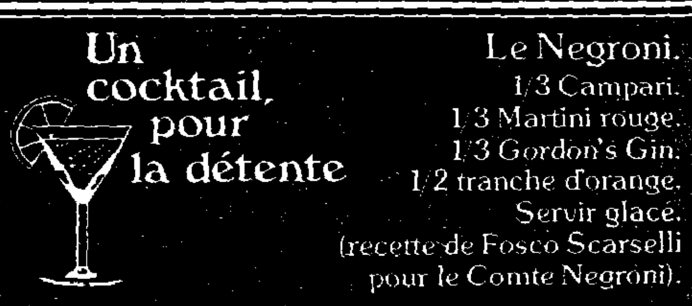
VENDREDI 18 JUIN

– *M. Henri Krasucki*, secrétaire *confédéral de la C.G.T., est reçu au* journal de T.F. 1, à 20 heures, en direct de Lille.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
André Laurens.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

recherche un

INGÉNIEUR-CONSEIL PÉTROLIER

- Diplômé de l'Enseignement Supérieur.
- Bilingue français-anglais.
- Ayant environ 5 ans d'expérience dans une Société pétrolière dans les activités de développement ou de production.

Le candidat retenu :

- utilisera ses compétences techniques dans le suivi des participations pétrolières du Groupe.
- participera à l'analyse et au montage de financements ou d'investissements relatifs à des actifs pétroliers.

Fréquentes missions de courte durée à l'étranger.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :

Banque de Paris et des Pays-Bas, Direction du Personnel (625) Boite Postale 141, 75078 Paris Cedex 02.

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés ces 2 dernières semaines :

- **CADRE COMMERCIAL** — Produits industriels consommables — Réf. VM 4212 AG
- **DEVELOPPER LES VENTES EN G.B.** — Réf. VM 11314 Z
- **JEUNE RESPONSABLE DE L'EXPANSION** — Distribution — Réf. VM 4040 X
- **JEUNE INGENIEUR DE PRODUCTION** — Bourgogne — Réf. VM 14212 AF
- **JEUNE INGENIEUR CHIMISTE OU PAPETIER** — Isère — Réf. VM 6453 K
- **ANALYSTES PROGRAMMEURS** — Vallée du Rhône — Réf. VM 13512 DE

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor — LONDON PARIS LYON MILANO PERUGIA NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

media-system

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PARIS LA DÉFENSE, *recherche*

RESPONSABLE PAIE

(paie *informatisée*, déclarations sociales)
Formation souhaitée — BAC + 2 — D.U.T. gestion de personnel ou informatique appliquée à la gestion ou formation comptable. Expérience de la fonction et des techniques informatiques exigée.
Ecrire avec C.V. + photo ss le nº 2.194 à Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

STÉ DE DISTRIBUTION MATÉRIEL AUDIO-VISUEL ET FILMS

Secteur des organisations laïques *recherche pour son siège* à Paris :

DIRECTEUR CCIAL

(homme ou femme)
Salaire 120.000 F +
- Expérience PME et informatique nécessaire ;
- Connaissances en audio-visuel souhaitées ;
- Disponible rapidement

Env. C.V. à Jean-Claude DUPONT, 15, rue Erard, 75012 PARIS.

ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE SOUS CONTRAT (région parisienne) recherche *pour septembre 1982*

PROFESSEUR D'ATELIER EN MÉTALLERIE
B.P. ou diplôme équivalent expérience en entreprise souh.

PROFESSEUR EN ÉCONOMIE FAMILIALE ET SOCIALE
diplôme B.T.S. ou plus

PROFESSEUR SECRÉTARIAT
diplôme B.T.S. ou plus

PROFESSEUR DE DESSIN

Adresser C.V. et *Ecrire sous le nº T034177M* RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT recrute

ATTACHÉ (E) PUBLICATIONS

Formation supérieure
Connaissance du Bâtiment appréciée
Expérience en matière de préparation de copies, de mise en pages, d'études de prix, d'organisation du travail.

Envoyer curriculum vitae à : C.S.T.B., à l'attention de *M. MOINE*, 4, av. du Recteur-Poincaré, 75016 PARIS.

---

secrétaires

ADMINISTRATEUR de BIENS (*8e arrdt*) *recherche*

SECRÉTAIRE

Responsable pour son service gérance.
Téléphone : 266-10-45.

LEGRIS
DIVISION FRANCE
recherche à l'occasion de son installation à

NOISY-LE-GRAND 93360
(Mont-d'Est, Les Arcades)

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION
EXPÉRIMENTÉE

- B.T.S. secrétariat de direction ou équivalent.
- sténodactylo.
- *ordonnée, méthodique, discrète.*
- 30 ans minimum.
- *aptitudes commerciales et marketing.*
- *anglais apprécié mais pas indispensable.*

Restaurant d'entreprise R.E.R. au pied des bureaux
Poste à pourvoir dès que possible. Vacances assurées juillet et août.

Adresser curriculum vitae et prétentions et la réf. 8.719, à P. LICHAU, S.A., B.P. 220, *75063 Paris cedex 02, qui tr.*

DEMANDES D'EMPLOI

Architecte, jeune diplômé, maîtrise arts plastiques, expér. enseignement du dessin, étudie *toutes propositions.*
Ecr. s/nº 8.534 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Médecin psychiatre, 34 ans, ancien interne des hôpitaux psychiatriques de la région parisienne. Formation psychanalytique, chargé d'enseignement à l'Université.
Cinq ans d'expérience en :
- *Travail clinique adultes,* enfants, adolescents, consultations et psychothérapies.
- Animation d'équipes pluridisciplinaires.
- Relations dans les groupes.
- Responsabilités institutionnelles.

Etudie toutes propositions. Ecr. s/nº 5.321 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cherche emploi (même à mi-temps, comptable, aide-comptable, employée de bureau. Sérieuses références. Ecr. ou tél. à Mme DENIZ Hélène, *193, rue Adolphe - Pegaud,* 92150 Antony. — 237-63-37.

Jeune fille, 16 ans 1/2, cherche emploi aide - comptable *(CAP)* ou employée de bureau. Ecr. s/nº 6.311, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

MAITRISE D.E.A. DROIT
H., 25 ans, lauréat Université Paris-XII. Anglais courant. Bonne dactylo, *libre de suite.* Étudie toutes propositions France et étranger. 706-45-99.

INTERPRÈTE TECHNIQUE (H) Suédois, allemand, anglais, spéc. r. qualit., réf., exc. présentat. Tél. (47) 27-41-13.

capitaux propositions commerciales

Cédarais location gratuite grand pavillon Paris banlieue est contre capital en viager ou autres conditions *à définir.* Tél. : (6) 427-02-27, *(6) 427-73-58.*

LUGANO Suisse. Emplace*ment except. cherche* AG. correspondance pour la vte d'appartements d'excellent stand. Informat. résidence CASSARATE LAGO, viale Castagnola *21 CH 6900 LUGANO.* Tél. 0041 (91) 52 15 14 Télex 843.176 Inve CH.

propositions diverses

L'Etat *offre* de *nombreuses* possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplômes. Demandez une doc. sur notre revue spécialisée *FRANCE-CARRIÈRES* (C 16) B.P. 402-09 Paris.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Renault 9, zéro km. Livr. im*méd. Prix hors-taxe* — 5 %. Tél. : (3) 916-03-85.

divers

OCCASIONS SANS RISQUES QUALITE PRIX

Volvo 264 GL	77
Volvo 345 DL	81
Volvo 244 GL	81
Fiat Ritmo 65 CL	82
Peugeot 104	79
Peugeot 304 *diesel*	78
Opel Rekord Break diesel	80
GS Break	77
CX Super	79
Mazda 323 1.5	82

VOLVO - NEUILLY
747-50-05
16, R. D'ORLEANS - NEUILLY

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

---

emplois régionaux

Région Rhône Alpes
Société électronique à vocation internationale, cherche, son futur

DIRECTEUR
Département Industrialisation

Ingénieur Grandes Ecoles (Arts et Metiers ou équivalent) ayant acquis une large expérience dans l'animation d'un service technique, il aura pour mission de diriger une equipe forte d'une trentaine d'ingénieurs et techniciens. Nous souhaitons un candidat qui nous apportera son «savoir faire» dans le domaine de la conception et fabrication de materiels électroniques professionnels.

Discrétion absolue assurée.
Adresser candidature sous No 37.654 à Contesse Publicité
20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

POUR QUIMPER
(*secteur alimentaire*)
rech. cadre Directeur d'usine expérimenté rompu à l'organisation du travail, et à l'étude de poste ayant le sens du com*mandement et les conceptions* modernes de gestion de la fabrication. Envoyer C.V. man., photo oblitatoire à Mme ZEIGER Paulette. LE.G.S. - P.M.E., *6, avenue des Peupliers,* 91420 MORANGIS.

HOUILLÈRE DES CÉVENNES

recherche POUR ALÈS

UN TECHNICIEN supérieur

Chef de bureau *topographie* expérience en mine et géologie souhaitée *âge minimum 40 ans*

Ecrire à M. le Directeur *de la Houillère* des Cévennes, B.P. 233. 30106 ALÈS CEDEX.

Ch. DR 3e CYCLE BIOCH. conn. protéines pour poste Assistant H.U. URGENT. S'adresser : Pr DROSDOWSKY, CHU CAEN. T. (31) 94-81-12 (p. 42 96).

emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

POUR EMPLOIS INTERNATIONAUX
cherchons

ANCIENS ÉTUDIANTS O.R.T.
INGÉNIEURS ou TECHNICIENS
hautement qualifiés.

Ecrire sous le nº T 034.194 M, à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

L'Université de Lausanne *ouvre une inscription* en vue de pourvoir au poste de Professeur ordinaire *d'épistémologie générale* contemporaine et de logique.

Titre exigé : Doctorat ès lettres doctorat d'Etat ou « habilitation »

Les lettres de candidature, avec curric. vitae et *liste de publi*cations, doivent parvenir avant le 15 octobre 1982 au Doyen *de la Faculté des Lettres,* 2, rue Cité-Devant, CH-1005 LAUSANNE.

Renseignements complémentaires même adresse Téléph. (1941-21) 44-32-39.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

A vendre chaudière à mazout. Product. d'eau chaude, compl. avec brûl., accélérat., vannes trois voies, etc. Prix : 2.000 F. Téléphone : 904-16-47.

ACCESSOIRE AUTO
2.000 références permanentes
CONSEILS TECHNIQUES
Service pièces origine
AUTOTEC
93, av. Italie, 75013. 331-73-56.

Artisans

PLOMBERIE *CHAUFFAGE* SERRURERIE
J.-J. MOROSOLY, 1, résid. Ed-Rostand, 95600 EAUBONNE. En cas d'absence répondeur téléphonique : 416-49-93.

Arts

ARTISTE PEINTRE aimerait trouver mécène pouv. lui fi*nancer et acheter 1 peinture* abstraite sur toile de 500 m de long.
Georges INSIGNE, 331-38-87.

Aviation

Vends avec brevet avion CESSNA 150 bien équipé, possib. garage. Prix : 63.000 F. *Tél. :* (6) 409-21-45.

Bateaux

V. vedette BROOM 37, Unité grand luxe, prêt à naviguer, place port. *Renseignements :* J. Montebran (94) 41-45-47.

V. First 42, état neuf, affaire exeptionnelle. Téléphone : F. Cortez, (94) 89-10-13.

Je recherche pour clients « Marché du bateau » Toulon voiliers 8 à 12 m., polyester vis. *Méditerranée.* Faire offre l'après-midi. Téléphone : (94) 41-45-47.

A vendre Antarès Croisière 7,50 m, 1980, moteur Volvo *130 CV diesel, équipement* 5e cat., nombr. options, lock. radio, téléph., 2 batt., plage arrière - Grand Tau - guindeau Goyot. Parfait état. Visible à Bandol. Tél. hres de bureaux : 16 (94) 20-47-94 le soir : 16 (94) 46-59-18.

Caravaning

Caravane CARAVELAIR, type Roussillon 72, *bon état,* toute équipée, chauffage propane, frigidaire, 6 couchettes auvent. *Prix 13.000 F.* Tél. (3) 485-92-88.

Cours

Apprendre l'ALLEMAND à MUNICH

3 sem. (6, 9, 12...) de cours intensifs *1.600 F.* av. *héb.* central 2.400 F. Rens. ORBIS, Int. Spracheninstitut Baaderstr. 12-14 D-8000 München 5. Téléph. : (49-89) 224639.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 m, 2.400 F Paris.
SANITOR
21, r. de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi, 222-44-44.

Enseignement

APPRENDRE L'AMÉRICAIN à L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, 75014 PARIS
633-67-28
Session *intensive du 28 juin au* 9 juillet pour :
gens pressés,
lycéens en mal d'anglais
touristes.
Méthode orale, cours dans la journée et le soir.
Début des inscriptions le 7 juin.
Egalement session du 13 au 24 septembre. Inscriptions à partir du 1er septembre.

SCIENCES PO
Double préparation d'été. Du 2 au 27 août 82
30 ans d'expérience
FIDES
Enseignement privé
10, av. de la Bourdonnais, 75007 Paris. (1) 551-53-80.
Une équipe pédagogique spécialisée, diplômée de l'Institut, docteurs ou agrégés. Egalement préparation annuelle.

Expatriation

EXPATRIATION-ETRANGER
— Vous voyagez souvent à l'étranger...
— *Vous y résidez ou désirez* vous y installer...
A.F.E. vous aide à résoudre *certains problèmes auxquels* vous avez à faire face :
SOCIAL, JURIDIQUE, FISCAL
Documentation, 5 timbres
A.F.E., B.P. 2079
34000 Montpellier.

Instruments de musique

A VENDRE PIANOS *GRANDES MARQUES*
Refaits et garantis par artisan, facteur
DEVIS GRATUIT
POUR RESTAURATION
PIANOS TORRENTE
Téléphonez au : 840-89-62.

Mode

Jusqu'au 26 juin inclus.
GIN-GRI
FABRICANT-COUTURIER
GROS RABAIS
sur toutes ses collections de robes courtes et longues, cocktail, après-midi, mariée, jupes, tailleurs, manteaux. Ret. assurées après-vente. 28, r. du Mont-Thabor, Paris-1er. Mº Concorde. Tél. : 260-78-16.

Séjours linguistiques

ANGLETERRE séj. équestres ou en famille, poss. tennis. *Cours d'anglais* — 380-35-25.

Fourrures

UN GRAND FOURREUR dans le 12e
Répare, Transforme, Nettoie, Garde votre Fourrure et Vend à PRIX FABRICANT
STEIN FOURRURES
26, rue Taine. Tél. 343-87-58.

Maisons de retraite

Le Pavillon Girardin à Ermenonville (Oise), 40 km de Paris, autoroute Nord. Retraite, repos, convalescence, soins assurés, amb. familiale, gd cft, parc, pension à court et long termes à partir de 210 F/jour T.T.C. Téléphone : (16-4) 454-01-49.

Moquettes

MIEUX QUE DES
SOLDES
20.000 m²
MOQUETTES
PRIX D'USINE
Les plus grandes marques en pure laine et synthétique
MOQUETTE DE LA REINE
109 bis, route de la Reine, 92100 Boulogne. 603-02-30 +.

THE HAMPSHIRE SCHOOL

ouvrira le 15 juillet 1982 une école bilingue de vacances pour enfants de 8 à 14 ans à Veyrines-de-Domme (Dordogne).

S'adresser au Secrétariat, l'École Hampshire, 63 Ennismore Gardens London SW7.

Tél. : 01-584 3297/8 (8 à 15 h) 01-584 0744 (15 à 18 h).

Vacances - Tourisme - Loisirs

Drôme, campagne, 12 bungalows, piscine, tennis, bois et *près. Retenu : 3/7-7/8.* Wilkens, 26400-Roche/Crâne. Tél. : 62-60-25.

ÉGYPTE INÉDITE
3 sem. : *3.700 F,* 2 sem. : *3.400 F.* Départ toute l'année. Ecrire : « CONNAITRE », *8, rue des Deux-Gares,* 75010 PARIS — 240-84-02.

Soleil - Montagne - Nature de mais. associative du Parc du QUEYRAS *(Hautes-Alpes).* Eté 1/2 pension à 75 F. T. (92) 45-76-82 ou 339-37-45.

PROX. AIX-EN-PROVENCE
A louer septembre, *1.500 F.* Possibilité à la semaine, 400 F. Petit pavillon 2 pièces, *salle d'eau, w.-c., tout confort.* Tél. : (16-42) 28-04-43.

Loue Nice, juillet, septembre, octobre, 2 pièces, terrasse, parking. Tél. : (93) 98-19-83 à partir de 19 h.

Charente limousine V.V.F., chalets individuels, piscine, pêche, air-pur. Juil.-août 250 à 460 F *par semaine.* BRILLAC 16500 CONFOLENS. *Tél. (45) 89-43-19.*

RANDONNEES PEDESTRES EN GRANDE KABYLIE
Durée 15 j. 3850 F tt compris quelques places disponibles *juillet.*
PERIPLES 77, av. E.-Zola 75015 Paris. *Téléphone : 577-80-00*

AILLON-LE-JEUNE
SAVOIE 1000 m²
Station de moyenne montagne
25 KM DE CHAMBERY.
Excursions forêt, randonnées, tennis, équitation, pêche, *plan d'eau à 12 km.*
CHALETS, STUDIOS, APPTS, HOTELS, CAMPING.
Syndicat d'initiative
73340, AILLON-LE-JEUNE
Tél. : (16-79) 63-87-72.

A louer CHAMONIX SUD, 2 pièces, 5-6 personnes, tt cft + parking. *Tél.* 569-26-99.

Le Club Vert 20 km de Paris, mixte, enfants-adolescents, Stages intens. : 28/06-4/09 Initiation-perfectionnement. petits groupes. 903-80-80.

A LOUER, CAGNES-SUR-MER 2 poss. cuis. neuf, vue impren. Téléphone : (16-93) 20-48-14.

Particulier loue villa indépendante en juillet, à 2 km de Pont-l'Abbé (Finistère-Sud) et 6 km de la mer. Téléphoner à Mme Mevellec au (98) 87-19-88.

Pour vos vacances
à COLLIOURE-sur-mer
« Le Partage du Soleil »
Achetez une période de 15 *jours ou plus,* pour TOUJOURS. Vue imprenable sur port, mer et montagne. *Exemple : un grand 2 pièces,* luxueusement équipé pour 6 personnes. Une quin*zaine en mars* : 30.000 F. 1.000 F à la réservation. Crédit 3-5 ou 7 ans. Ecrire Société BARBARO, Résidence du Port-d'Avail, 66190 COLLIOURE ou tél. 16 (68) 82-28-64 et à Paris 16 (1) 380-56-56.

ADRIATIQUE-SPLIT Yougoslavie
A LOUER BATEAU ET ÉQUIP.
Capitaine/un second
Longueur : 10 m 50.
Largeur : 3 m 60.
Parfaitement aménagé.
8 couchages, cuisine complète.
Equipement :
Zodiac pour plaisance et pêche.
SONAR, radio, téléphone.
Prix par jour.
Pour 4 pers. : 3.500 *Dinars.*
Pour 8 pers. : 5.000 Dinars.
Renseignements : 280-49-49.

COTE-D'AZUR
LES PIEDS DANS L'EAU
LOCATION A LA SEMAINE
entre Cannes et Nice
Du studio au 5 pièces, grand luxe, meublés. Terrasses sur *port privé et mer. Sur place :* services, galeries marchandes, loisirs, wind-surf, tennis, piscine, ctre de thalassothérapie.
MARINA-BAIE DES ANGES
B.P. 37 — 06270 Villeneuve-Loubet. Tél. 16 (93) 20-01-60 poste 597.

LE TOUQUET
Studios tout équipés, 2/4 pers. Linge inclus. Résidence neuve. Locat. semaine 10/7 au 28/8 *1.750 F tt compris. Prix réduits* avant 10/7 et après 28/8. Possibilité week-ends.
LOCATIONS ORION
39, rue de Surène,
75008 PARIS.
Téléphone : (1) 266-33-26.

ANTIBES/JUAN
Studios tout équipés, 2/4 personnes. Linge *inclus.* Résidence standing, calme. Location semaine de 1.450 F à 2.450 F selon dates.
LOCATIONS ORION
39, rue de Surène,
75008 PARIS.
Téléphone : (1) 266-33-26.

DEAUVILLE
Studios *tout équipés,* 2/4 personnes. Linge inclus. Résidence standing. *Prix intéressants avant* 31/7. Location semaine à partir 1.400 F. Possibilité week-ends.
LOCATIONS ORION
39, rue de Surène,
75008 PARIS.
Téléphone : (1) 266-33-26.

CHAMONIX MONT-BLANC
Studios tout équipés, 2/4 personnes. Linge inclus. Dans résidence, tout confort. *Location semaine* du 10/7 au 21/8, 1.450 F. Tout compris.
LOCATIONS ORION
39, rue de Surène.
75008 PARIS.
Téléphone : (1) 266-33-26.

CAP D'AGDE
Studios tout équipés, 2/4 personnes. Linge inclus. Résidence neuve près port. Piscine, parking. *Location semaine* à partir 1.200 F, charges comprises.
LOCATIONS ORION
39, *rue de Surène,*
75008 PARIS.
Téléphone : (1) 266-33-26.

29120 PONT-L'ABBÉ
Hôtel de Bretagne ★★ NN, tout confort. Spécialités fruits de mer. *Ouvert toute l'année.* Téléphone : (98) 87-17-22. Place de la République.

F4 dans villa campagne, tout confort 2 km mer. Juillet, août 5.000 F mensuel. Téléphone (94) 94-38-03.

QUERCY
pays des MERVEILLES
detendez-vous
« Chez NADAL »
Pension, demi-pens., location. Calme, confort, gastronomie, piscine. Hôtel-restaurant Chez NADAL - 46140 Caillac (à 10 km de CAHORS) T. (65) 30-91-35/30-92-35.

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

Une charte pour la protection de la nature sera présentée au Parlement

Deux mille cinq cents conseillers généraux, conseillers régionaux et parlementaires vont trouver ces jours-ci, dans leur courrier, un cahier vert d'une centaine de pages. Il s'agit des conclusions majeures des états régionaux de l'environnement qui, depuis le mois de janvier, ont mobilisé quatre mille associations (voir *le Monde* du 3 avril). Travaillant par départements et par régions, elles ont expédié au ministère de l'environnement, qui avait organisé cette consultation originale, une masse de documents. Avec les annexes, ils comptent plusieurs milliers de feuillets. On a rédigé une synthèse qui est constituée pour l'essentiel de citations extraites des vingt et un rapports régionaux.

M. Michel Crépeau a présenté, le 17 juin à Paris, le condensé qui est ainsi posté aux élus. Première constatation : l'unanimité s'est faite parmi les multiples associations de terrain sur ce qui ne va pas dans le domaine de l'environnement, sur les causes des dégradations constatées et sur les moyens d'y porter remède. Bien que les écologistes aient souvent montré dans le passé leur incapacité à s'unir, cette fois il n'y a pas de fausse note.

Seconde observation : les associations ont accompli un travail « *sérieux et constructif* ». C'est par centaines que l'on dénombre des propositions concrètes. M. Crépeau y voit un signe de bonne santé pour le mouvement associatif. « *Les défenseurs de l'environnement*, a-t-il fait remarquer, *ont fait la preuve de leur capacité à réfléchir et à proposer. C'est la voie d'une démocratie nouvelle et différente dans laquelle on pourra décharger les élus et l'administration de certaines responsabilités qui seront confiées aux citoyens regroupés en associations.* »

Si les états régionaux ont permis d'établir une nouvelle fois la liste de tout ce qui menace la nature et l'environnement, on constate néanmoins certains oublis. La question des pollutions « transfrontières », la lutte contre les nuisances sur les lieux de travail ont été, par exemple, passés sous silence. Aussi le ministère de l'environnement veut-il prolonger la consultation en s'adressant maintenant aux élus régionaux et locaux, aux milieux professionnels et aux syndicats. Les uns et les autres devront donner leur avis sur le travail des associations avant la fin de l'année.

De tout cela, M. Crépeau tirera les éléments d'une charte de l'environnement, qui sera soumise au Parlement avant les élections municipales de 1983. Enoncé de principes généraux ou catalogue d'engagements concrets ? On ne sait encore quelle forme définitive prendra ce document. Il semble qu'on ait renoncé à rédiger une loi-cadre que, compte tenu de leur calendrier très chargé, les Assemblées n'auraient guère le temps de discuter et de voter avant mars 1983. On s'en tiendra donc à une simple charte dont le caractère est évidemment beaucoup moins contraignant.

Cette procédure plus légère et plus expéditive comporte un risque. Les associations de la région Midi-Pyrénées ont déjà lancé l'avertissement : « *Notre participation aux états régionaux*, disent-elles, *ne nous engage en aucune façon à cautionner la charte qui sera adoptée par le Parlement. Nous nous réservons le droit de la critiquer et même de la refuser.* »

Autre danger redouté par le mouvement associatif : la dilution des pouvoirs – déjà fort limités – du ministère de l'environnement à la faveur de la réforme régionale. M. Michel Crépeau a demandé au gouvernement et obtenu qu'en matière d'environnement le transfert des responsabilités aux assemblées départementales et régionales ne devienne effectif que dans trois ans. D'ici là plusieurs lois seront votées, notamment sur la pêche et la chasse, qui, au moment de la passation des pouvoirs, empêcheront les élus locaux de s'abandonner aux tentations du laxisme.

MARC AMBROISE-RENDU.

Faits et projets

CODES EN VILLE : SUPPRESSION DE L'OBLIGATION

Un décret du ministère des transports publié au *Journal officiel* du 18 juin supprime l'obligation pour les automobilistes de rouler codes allumés la nuit en ville.

Comme l'avait décidé un comité interministériel du 19 décembre 1981, il est ainsi mis fin, officiellement, à l'expérience engagée le 15 octobre 1979 et destinée à réduire les risques d'accidents en ville.

Une nouvelle version du code de la route indique que les véhicules, autres que les motocyclettes, « *doivent circuler, même par temps de pluie, avec, au moins, leurs feux de route lorsque la chaussée est suffisamment éclairée et que cet éclairage permet au conducteur de voir distinctement à une distance suffisante* ».

S.N.C.F. : UN DÉFICIT DE 2 MILLIARDS DE FRANCS EN 1981

« *L'activité de la société nationale au cours de l'année 1981 s'est trouvée, comme durant les exercices précédents, profondément influencée par l'évolution de la conjoncture économique générale* », a expliqué le 17 juin M. André Chadeau, président du conseil d'administration de la S.N.C.F., devant l'assemblée générale de l'entreprise. En dépit d'une gestion budgétaire « *très rigoureuse* », de l'évolution « *satisfaisante* » de ses tarifs et de la poursuite de ses efforts commerciaux, la S.N.C.F. a enregistré un fort déficit, le solde négatif du compte en pertes et profits atteignant 2 020 millions de francs.

L'apurement des déficits cumulés est, pour M. Chadeau, une nécessité pour la future entreprise ferroviaire qui prendra, le 1er janvier prochain, la suite de l'actuelle S.N.C.F., de même que l'égalisation des conditions de concurrence entre le rail et la route et l'aide de l'État au financement des investissements ferroviaires. L'action propre de la future société devra viser trois grandes orientations : la réaffirmation du caractère de service public du chemin de fer, qui « *fait vivre près de deux millions de personnes* » et procure à la collectivité « *de nombreux avantages difficilement chiffrables* » (aménagement du territoire, économies d'énergie, environnement) ; l'accroissement incessant de son dynamisme commercial (accueil, qualité du service, recherche de clientèles nouvelles, développement des services régionaux et locaux...) ; enfin la promotion d'une politique d'ouverture vers l'extérieur « *afin de se mettre davantage encore à l'écoute des élus et de sa clientèle* ».

L'OPPOSITION ET LA RÉFORME DE DÉCENTRALISATION

M. Michel Giraud, sénateur R.P.R. du Val-de-Marne, président du conseil régional d'Ile-de-France, porte-parole des onze présidents de conseil régional appartenant à l'opposition, critique dans un communiqué le projet de loi sur la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités locales adopté le 16 juin par le conseil des ministres.

« *Aux termes de ce projet*, écrit-il, *tout le monde s'occupera un peu de tout : ainsi, en matière de logement, l'Etat accorde des aides, la région « définit ses priorités », le département peut financer, tandis que la commune peut « définir un programme local ». Il aurait été beaucoup plus sage de transférer aux collectivités locales de véritables blocs de compétences, afin d'éviter les interférences et la confusion qui ne manqueront pas de se reproduire entre les différents échelons.* » « *Je constate*, continue-t-il, *que des secteurs aussi essentiels que la recherche, l'énergie, les sports et la culture sont exclus du texte, et restent donc du domaine réservé de l'Etat : cela me semble une curieuse façon de concevoir la décentralisation.* » « *Enfin*, conclut M. Giraud, *la région apparait comme le parent pauvre : elle ne reçoit aucune compétence en matière d'urbanisme, alors qu'elle avait vocation à coordonner les schémas directeurs, se voit « généreusement » attribuer... les aérodromes, et ne reçoit en propre que la formation professionnelle, qui entrainera pour elle de lourdes charges de fonctionnement.* »

MONTPELLIER : LE CHANTIER D'ANTIGONE

A proximité du centre ville, Montpellier est sans doute la seule ville européenne à pouvoir disposer, pour son urbanisation, de 30 hectares de terres dégagées de toute construction, entre la mairie et la rive du Lez. Cet ancien terrain militaire fait suite au quartier du polygone et la municipalité d'union de la gauche élue en 1977 a baptisé son projet « Antigone ».

Au terme d'une procédure administrative qui traîne en longueur, le premier coup de pioche du chantier a été donné le mercredi 16 juin par le maire, M. Georges Frêche (P.S.), en présence de l'architecte Ricardo Bofill qui a conçu le plan d'ensemble.

La première tranche, dont la construction devrait commencer à la fin de l'été ou au début de l'automne, comprendra deux cent quatre vingt-huit logements (dessinés par Le Taller et Bofill), sur un total prévu de deux mille dont la moitié à vocation sociale. D'autres architectes construiront une maison des syndicats, une maison de l'Occitanie, un centre culturel et 3 600 mètres carrés de petits commerces.

Selon M. Georges Frêche, le quartier aura encore une « *façade verte* » de 9 hectares sur les bords du Lez, aménagés en port en souvenir de celui où accostaient, au début du quinzième siècle, les galères de Jacques Cœur venant de la mer et remontant le fleuve côtier. Si les forages actuellement en cours donnent les résultats escomptés, ce nouveau quartier serait chauffé à l'énergie géothermique. – (*Correspondance.*)

EAU SALE A TOURS

Un communiqué du maire, M. Royer, vient d'inviter la population tourangelle à éviter de consommer momentanément l'eau de la ville. Cette recommandation, qui concerne plus particulièrement les nourrissons, les jeunes enfants et les femmes enceintes, s'explique par une montée du taux des nitrites qui a dépassé la norme admise par la C.E.E. (0,10 mg par litre) en plusieurs points du réseau de distribution. Cette modification de la composition de l'eau est due à la baisse de la nappe phréatique consécutive à l'actuelle sécheresse.

Voilà plusieurs années que, périodiquement, l'eau de Tours, exploitée directement par la ville, prend un aspect noirâtre et exhale une odeur désagréable. Ces inconvénients sont liés au fait que Tours, comme d'autres villes des bords de la Loire, va chercher son eau sous le lit du fleuve. Les alluvions servent de filtre naturel. Mais le filtre s'encrasse de plus en plus avec l'augmentation des rejets polluants en Loire. Le phénomène, dénoncé à plusieurs reprises par les défenseurs de l'environnement, est particulièrement sensible en période de basses eaux. Il faudra attendre la mise en service de l'usine de traitement promise par le maire, dont la construction vient tout juste de commencer, pour qu'une sérieuse amélioration soit possible. – (*Corresp.*)

● *La représentation des habitants des quartiers.* – Réuni au cours du week-end, à Marseille, le Carrefour national des associations d'habitants et des comités de quartier (le Carnacq) a souhaité : la représentation au niveau des régions, dans les comités consultatifs, des organisations des comités de quartier, la constitution au niveau des quartiers de maisons de quartier ou équipements similaires de communication sociale ouverts à toutes les associations locales (98, rue Rambuteau, 75004 Paris).

Le Monde

économie

LA TABLE RONDE DE MATIGNON

L'INTERVENTION DU PREMIER MINISTRE

« Pendant quatre mois nous devons faire la chaîne »

« *Pendant quatre mois, nous devons faire la chaîne. Nous nous retrouverons à l'automne avec un pays qui marquera des points contre le chômage et contre l'inflation* », a déclaré M. Mauroy au terme de son entrevue avec les partenaires sociaux. Il avait ouvert la séance de travail par une longue interventin qui comprenait le rappel des décisions arrêtées par le gouvernement.

Celui-ci entend réduire rapidement l'écart d'inflation qui sépare la France des principales économies industrialisées : un effort collectif est nécessaire. La « politique des prix » se résume en un blocage général jusqu'au 31 octobre 1982 touchant l'ensemble des prix et des marges. le blocage vaut pour « *les prix à la production et à tous les stades de la distribution, à leur niveau, toutes taxes comprises, atteint le 11 juin 1982.* » Les exceptions seront la contrepartie des engagements internationaux (prix agricoles à la production, prix des produits sidérurgiques, prix des matières premières importées) : elles résulteront, d'autre part, de la nécessité de pratiquer la vérité des prix en matière d'énergie importée (maintien, pour les produits pétroliers, de la formule de variation mise en place en mai dernier).

La sortie du blocage

Pour les produits importés en l'état, c'est-à-dire non transformés en France, « *c'est le blocage des marges en valeur absolue qui s'applique à tous les stades de leur commercialisation* ». D'autre part, « *le jeu des clauses de variation des prix — tant pour les marchés publics que privés — est suspendu jusqu'au 31 octobre 1982* ».

« *Les dividendes distribués par les sociétés feront, également, l'objet d'un plafonnement. Un texte de loi prévoira que les dividendes versés en 1982 et en 1983 ne pourront augmenter de plus de 8 % par an par rapport à la base de 1981.*

« *La sortie du blocage s'opérera par la négociation avec les entreprises et les professionnels d'accords de régulation, qui pourront être signés dès avant le 31 octobre. Une norme moyenne de hausse des prix de 3 % pour le second semestre 1982, servira de référence pour la conclusion de ces accords.*

« *Il n'y aura pas de sortie brutale de ce blocage. La négociation, avec les différents partenaires concernés, permettra de repartir progressivement avec une inflation maîtrisée. Et ce processus sera modulé selon les situations particulières et les engagements qui pourront être pris.* »

L'évolution nominale des revenus

« *S'agissant des salaires, pendant quatre mois, il faut geler les évolutions et suspendre l'application des accords de salaires et des avenants salariaux des conventions collectives. Seules les augmentations collectives de juin, qui étaient décidées avant le 11 juin, seront autorisées. Celles qui devaient intervenir le 1er juillet devront être suspendues, sauf la hausse du SMIC qui sera réalisée conformément à la loi.*

« *Bien entendu, les mesures individuelles telles que les clauses d'ancienneté résultant d'un accord précédant le 11 juin ou les hausses de salaire liées à des promotions individuelles ne seront pas concernées. En revanche, les mesures catégorielles collectives devront être reportées au-delà du 31 octobre.*

« *Gagner notre pari suppose cette première condition, mais il en suppose une seconde, c'est que, après le 31 octobre, nous raisonnions sur les salaires dans un cadre rénové.*

« *L'inflation, en 1982, ne devra pas dépasser 10 % ; les salaires, à la fin de 1982, ne devront donc pas avoir augmenté plus vite. L'inflation en 1983 ne devra pas dépasser 8 % ; les salaires, là encore, ne devront pas augmenter plus vite. Nous devons jouer cette partie gagnante aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé. Nous sortirons du blocage grâce à des accords sur lesquels nous réfléchirons ensemble. La négociation contractuelle sera permanente. Nous ne cesserons pas de nous voir au long de l'été (...). Il faudra que nous réfléchissions à la manière d'étaler la reprise des hausses de salaires, de négocier des accords sur une période longue pouvant dépasser l'année, de donner la priorité à ceux dont la dernière revalorisation remonte à plusieurs mois, d'améliorer le pouvoir d'achat des bas salaires, de passer résolument d'un système d'indexations à un système de revalorisation par étapes prédéterminées.*

« *Nous souhaitons que le premier acte soit la signature d'accords portant sur le second semestre 1982 et sur l'année 1983. Sur cette période et en dépit d'une crise qui tend à s'aggraver encore, l'objectif du gouvernement ne change pas. Nous entendons maintenir, strictement, le pouvoir d'achat moyen des salaires en niveau, avec, bien sûr, un effort particulier en faveur des bas salaires.* »

L'équilibre des régimes sociaux

Le premier ministre a rappelé la volonté du gouvernement de limiter, en 1982 et en 1983, le déficit du budget de l'État à 3 % du produit intérieur brut.

L'équilibre des régimes sociaux devra être assuré. Pour ce faire, en ce qui concerne la sécurité sociale, « *il sera nécessaire d'étaler dans le temps certaines hausses de prestations qui devaient intervenir au cours de l'été* ».

Le premier ministre a, ensuite, indiqué que « *la modération des évolutions nominales pour chacun doit avoir pour contrepartie la création d'emplois pour tous* ». Il a précisé, à nouveau, les objectifs du gouvernement en matière de politique industrielle.

Le gouvernement veut maîtriser l'évolution des salaires jusqu'à la fin 1983

(Suite de la première page.)

Mais le premier ministre a parfaitement compris que *l'approbation* gênée des uns, l'opposition pour le moment feutrée des autres l'obligeaient à prendre toutes ses responsabilités, même si *un temps de réflexion* — très diplomatique — est donné aux organisation de salariés et au gouvernement avant de décider si oui ou non, une loi sera déposée pour bloquer les salaires, pour quatre mois. Mais la partie ne fait que commencer pour l'élaboration concertée d'une nouvelle politique des salaires.

Trois grands problèmes se posent *en fait* : blocage législatif ou non des salaires ; procédures à adopter pour sortir des quatre mois d'austérité ; attitude de la base syndicale et du citoyen.

Tout d'abord peut-on éviter une loi bloquant les salaires et suspendre la loi du 11 février 1950. Tous les syndicats ont, avec netteté, mis les points sur les *i, les uns dénonçant* et le blocage des salaires et le dépôt d'une loi, les autres proposant une méthode contractuelle pour éviter l'intervention de l'Etat.

La C.G.C. *et la* C.F.D.T *ont avancé* des solutions de ce type : au nom du personnel de l'encadrement, M. Menu, président de la C.G.C. a déclaré : *« Nous avons pris l'engagement s'il y a des négociations dans les branches de préconiser* (à nos syndicats) *la modération et de prêter une grande attention à la volonté du gouvernement de lutte contre l'inflation ».*

M. Edmond Maire, pour la C.F.D.T., a proposé, pour le maintien de liberté contractuelle, qu'un *« appel à l'autodiscipline »* soit lancé aux *syndicats* et au patronat afin que des négociations s'engagent partout, tenant compte des impératifs économiques et liant les questions de salaires, d'emploi et de réduction des horaires. *« Nous croyons qu'un appel du gouvernement à l'autodiscipline des salaires peut être entendu par la grande masse des salariés »* a osé *affirmer le dirigeant cédétiste, malgré* les démentis que ses adhérents lui ont apportés, dans un passé récent, sur la réduction non compensée de la durée du travail.

Le gouvernement peut-il saisir cette balle au bond ? Habilement, M. Mauroy l'a fait en la renvoyant, sans illusion, dans le camp syndical : *« Le gouvernement ne tient pas à recourir à la loi. Si tous les syndicats sont prêts à apporter leur concours au gouvernement ».* Et d'ajouter à cette condition rigoureuse — *« tous »* les syndicats — que le gouvernement était décidé à bloquer les salaires pour quatre mois, qu'il ne pouvait user de *demi-mesures*.

Autrement dit, les jeux sont presque faits. Puisque la C.G.T. est contre le blocage, *la F.E.N. réticente, la C.F.D.T. et F.O. attachées à défendre* les bas salaires ou les rémunérations en retard sur les prix, il est exclu que tous les syndicats apportent un concours effectif au blocage *réel* des salaires.

Décidé à respecter la *« symétrie »* entre blocage des prix et des salaires, prenant note de l'élogence de consensus et admettant tout à fait *qu'un syndicat ne puisse officielle*ment cautionner la pause ses salaires convient aussi de l'impossibilitüé dans laquelle est le C.N.P.F. d'imposer l'autodiscipline aux patrons, tant *l'anarchie des salaires est grande* (1). M. Mauroy s'apprête finalement à présenter une loi suspendant provisoirement la loi du 11 février 1950 et bloquant non *seulement les salaires « mini » prévus par les conventions* mais aussi les salaires réels.

Le choix législatif et l'interventionnisme de l'Etat que cela implique est d'autant plus nécessaire que M. Mauroy doit donner à l'extérieur l'exemple de la rigueur. Exit donc le *projet généreux mais inapplicable de* M. Edmond Maire. Comment en effet peut-on imaginer en France une autodiscipline et en même temps l'organisation de multiples réunions sur les *salaires, évitant* les surenchères et le dérapage ? La France n'est pas la Suède.

Rest alors le deuxième problème : *la sortie du blocage. C'est là que* le gouvernement a fait une proposition nouvelle et audacieuse. En fixant un objectif de prix (10 % en 1982 et *8 % en 1983) puis* en se prononçant pour le maintien du pouvoir d'achat des salaires d'ici à la fin de 1983, le gouvernement propose ni plus ni moins des contrats pluri-annuels sur les *traitements*.

C'est là *une nouveauté* en France. C'est *une habileté et un pari* : M. Mauroy, reprenant le projet Delors sur l'évolution des salaires, promet le retour, fin octobre, à la liberté *mais c'est bien une liberté* encadrée qu'il offre permettant de limiter l'évolution des rénumérations pour deux ans : 1982 et 1983.

Les partenaires sociaux qui doivent rencontrer à nouveau, en juillet, le gouvernement pour définir cette *nouvelle donne de la politique salariale* pourraient même bénéficier de dérogations — avant le 31 octobre — lorsque des accords pluri-annuels sont signés. En cas de contrat engageant les parties, *une prime salariale* pourrait être accordée aux salariés — sans doute les fonctionnaires — qui auront le plus pâti du blocage.

Bonne volonté syndicale

Un troisième problème essentiel reste posé. Que feront les syndicats ? Fait positif pour M. Mauroy : tous les syndicats plus conscients *qu'il y a dix ou vingt ans des* contraintes économiques sont d'accord pour lutter contre l'inflation. Mieux : la FEN et la C.F.D.T. ont *malgré, réserves et* critiques, clairement annoncé, qu'ils œuvraient pour « *la réussite du changement politique* », qu'ils « *n'entendaient nullement participer au front du refus* ». Même la C.G.T. a fait preuve, à Matignon, d'une bienveillance remarquée, même si à *Lille* et à Paris, les cégétistes ont plus que jamais tenu deux langages.

Mais que valent ces belles déclarations ? Faut-il prendre au mot la *trop généreuse* C.F.D.T. ou la trop réaliste F.O. qui seule — aux « *réserves très sérieuses* » qu'elle a exprimées — a ajouté la menace d'une *action revendicative* ? *En dépit* des efforts de concertation, qui va se poursuivre durant tout l'été pour élaborer non seulement la nouvelle politique des salaires mais aussi celle de l'assurance-chômage, de la sécurité sociale (2), le gouvernement risque d'être bien seul face aux *sy,dicats d'entreprise* et à la base.

Des pressions et des demandes de réajustement salariaux dès cet été, certainement en octobre vont se multiplier, notamment dans les branches ou entreprises où les salaires n'ont augmenté, depuis janvier 1982, que de 3 à 4 % F.O. et la C.F.T.C. ont nettement mis en garde le gouvernement sur le risque d'explosion sociale. Risques d'autant plus grand que les Français vont compter leur *sous* : *ceux que versent* le patron mais aussi la sécurité sociale. Or le revenu disponible va aussi pâtir du plan d'austérité : les allocations *familiales* n'augmenteront sans doute que de 6% cet été. Certes le complément familial lui sera majoré d'environ 14 %. Les plus démunis ne pâtiront *pas* trop de l'austérité mais les autres ?

Le gouvernement se prépare un difficile rendez-vous avec les ouvriers professionnels, la *maîtrise*, les cadres... les nouvelles classes moyennes. Mais le pouvoir, qui dispose d'une petite mais réelle marge de manœuvre *vis-à-vis des syndicats*, peut sans doute aussi compter sur le bon sens du citoyen si du moins le gouvernement respecte une rigoureuse « *symétrie* » dans ses appels à l'effort.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Près des deux tiers des salaires réels seraient *fixés* en dehors de toute convention.

(2) REéunion sur les prix avant le 1°R juillet au ministère de l'économie ; le 15 juillet sur l'UNEDIC ; fin juillet sur la sécurité sociale et sur les salaires.

LES RÉACTIONS

Un entretien avec M. Édouard Leclerc

Le poujadisme va renaître

Nous avons demandé à M. Édouard Leclerc son opinion sur le blocage des prix.

Le gouvernement vient de décider le blocage des prix. Comment jugez-vous cette mesure ?.

Elle vient trop tard. Après le « *coup de masse* » du 10 mai, François Mitterrand pouvait tout faire. Personne n'aurait réagi. Il avait sept ans devant lui et pouvait relancer la machine économique en demandant aux Français d'accepter une austérité de quelques mois. Il y a un an, j'avais dit à Jacques Delors : « *Il faut bloquer immédiatement les prix et prendre des mesure de déblocage en fonction de l'évolution ultérieure* ». Il fallait aussi dévaluer de 20 %. La machine économique était intacte. La France aurait exporté, les entreprises créé des emplois, le chômage aurait été jugulé. Les pouvoirs publics maîtrisaient la situation.

Le gouvernement a fait le contraire. Il a dit aux Français : « *Vous allez travailler moins et gagner plus* ». Résultat : la balance commerciale est déficitaire, l'inflation ne se ralentit pas.

Le blocage des prix ne concerne ni les produits alimentaires frais, ni les produits agricoles, ni l'énergie....

Alors, que reste-t-il ? Le pétrole, l'acier, ce sont aussi les produits en plastique, les casseroles, etc.

De deux choses l'une, ou bien le gouvernement va accepter des augmentations sur les produits qui dépendent de l'importation et sur certains produits français, ou bien il va condamner nos industries à l'asphyxie.

On ne peut fixer des prix de vente sans tenir compte du prix de revient. Aucun commerçant n'acceptera de perdre de l'argent en achetant plus cher qu'il ne vend. Le gouvernement compte sur eux pour faire pression sur les producteurs tant agricoles qu'industriels afin qu'ils baissent les prix. Mais il va faire l'unanimité contre lui. D'ici quelques mois, tout le monde sera dans la rue : les paysans, les industriels, les cadres, mais aussi les syndicats... et les commerçants. Le poujadisme va renaître.

Quelle sera la conséquence de ces mesures pour les centres Leclerc ?.

Cela ne va rien changer pour le moment. Les centres Leclerc sont nés en 1949 dans une période de pénurie. Je n'ai jamais cru à l'abondance définitive et notre gestion est adaptée à une situation de « *guerre économique* ». Nos marges bénéficiaires ne dépassent pas 12 % toutes taxes comprises. Mais le blocage des prix ne prendra pas fin en octobre. Lorsqu'on a commencé à être dirigiste, il faut continuer faute de quoi de fortes hausses succéderont au blocage, et l'inflation reprendra.

Propos recueillis par
M.-C. ROBERT.

M. GUILLAUME : nous sommes pénalisés.

Le président de la F.N.S.E.A. s'est montré le plus virulent après l'entretien des partenaires sociaux avec le premier ministre.

« *Les agriculteurs savent ce que c'est que lutter contre l'inflation,* a-t-il déclaré. *Ils savent depuis 1974 qu'ils sont européens pour les prix et français pour les coûts de production.*

« *Nous avons espéré et demandé une dévaluation du franc vert, car les montants compensatoires monétaires provoquent pour nous une double pénalisation : sur le revenu, car des mesures connexes ne sont pas prises sur le coût du fuel et du soja par exemple, mais aussi parce que les charges vont augmenter en raison des réticences de certains autres partenaires sociaux face à un blocage des salaires, et ensuite parce qu'une pression accentuée sur la production agricole est prévisible, venant de la distribution.* »

M. MICHEL ROCARD : l'accent n'est pas assez mis sur les réformes de structures.

Invité du Club Manager, que préside M. Bernard Krief, et en présence d'une centaine de chefs d'entreprise et de cadres supérieurs du secteur privé, M. Michel Rocard, ministre d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, a notamment déclaré, jeudi 17 juin à l'issue d'un déjeuner :

« *Sans vouloir violer le secret des délibérations ministérielles, je peux vous dire qu'au conseil des ministres j'ai dit que les décisions prises étaient trop centrées sur des mesures conjoncturelles et pas assez sur des réformes de structures. Nous avons en France un problème de régulation conjoncturelle, mais l'important, c'est le long terme et les structures qu'il faut réformer.* » Il a ajouté : « *Le pari que nous faisons, c'est que la légitimité venue du monde salarial peut débloquer le pays. (...) L'urgence est de renforcer nos points forts, mais notre société se passe difficilement du saupoudrage. La volonté gouvernementale ne s'est pas assez affirmée dans le domaine des économies d'énergie.*

M. GATTAZ : on peut faire appel à l'effort des chefs d'entreprise.

« *Notre économie est en danger, et on peut faire, une fois de plus, appel à l'effort des chefs d'entreprise* », a déclaré M. Yvon Gattaz, président du C.N.P.F., à sa sortie de l'hôtel Matignon.

« *Mais*, a-t-il poursuivi, *nous avons maintenu notre opposition à un blocage des prix qui ne peut qu'être néfaste à la santé déjà fragile de nos entreprises accablées par des charges nouvelles écrasantes et par la montée permanente de leur prix de revient.*

« *Or il serait illusoire de bloquer les prix de vente en ne bloquant que les prix de revient.*

« *Nous risquerions de tomber dans un dirigisme bureaucratique et inefficace qui n'est utilisé par aucun pays moderne pour juguler l'inflation.*

« *Par ailleurs, les entreprises ne peuvent prendre à leurs charges le point de variation de la T.V.A. que l'on veut leur faire supporter : ce ne serait plus un blocage, mais une baisse autoritaire de leurs prix, qui compromettrait leur équilibre financier.* »

LOGEMENT

OUVERTURE A NANTES DU QUARANTE-TROISIÈME CONGRÈS H.L.M.

Le bilan d'une année de politique nouvelle

Le quarante-troisième congrès H.L.M. s'ouvre à Nantes ce vendredi 18 juin, avec comme thème central de ses travaux : « Les conditions d'activité des organismes H.L.M. ». Il prendra fin lundi 21 juin avec *la venue — traditionnelle —* du ministre de l'urbanisme et du logement, M. Quilliot.

Les trois mille délégués représentant les mille cent organismes H.L.M. se réunissent pour réfléchir en commun sur les moyens nécessaires à la poursuite de leur mission de service public, mais aussi pour faire le bilan d'une année de politique nouvelle.

A l'actif du gouvernement, les organismes H.L.M. ont noté la large part faite dans le budget de 1982 à la construction sociale *ainsi* que la suppression de la contribution des bâtisseurs sociaux au Fonds national de l'habitat en cas de « conventionnement » (travaux d'amélioration assortis de hausses de loyers et du versement de l'aide personnalisée au logement aux locataires).

En revanche, la hausse, même limitée, du taux d'intérêt des prêts locatifs aidés (P.L.A.), la première depuis 1977, n'a guère satisfait les responsables du mouvement H.L.M. En fait, leurs inquiétudes se traduisent moins en reproches pour ce qui a été accompli que pour ce qui ne l'a pas été. Les difficultés de l'accession à la propriété *n'ont pas* trouvé de solution, le dossier foncier n'a pas été ouvert.

De plus, et c'est le point le plus fondamental, le rapport introductif de M. Rolland Pignol, délégué général de l'Union des H.L.M., souligne l'attente d'une « *nouvelle politique de l'habitat* », plus globale et plus synthétique, critiquant « *une politique de l'habitat qui tende à s'affirmer et qui hésite entre l'amélioration ponctuelle des mécanismes en place et des réformes plus fondamentales et donc qui (...) subira de fait les contraintes que lui imposeront les décisions prises dans les secteurs étrangers à son domaine propre* ».

Le congrès réclamera aussi une réforme du financement du logement, tel qu'il est pratiqué depuis le 3 janvier 1977, date de la loi qui a mis en place les mécanismes actuels. De plus, les responsables du logement social prendront en compte les conclusions du rapport établi, à la demande de M. Quilliot, et avec leur collaboration, par M. Badet (président de la Fédération des offices) sur la fusion des aides personnelles au logement (*le Monde* du 12 juin).

Enfin, ce congrès se déroulera, après la signature, le 29 avril, d'un accord de *modération* pour la hausse des loyers du 1er juillet, sur la toile de fond austère du blocage total décidé par MM. Mauroy et Delors.

FAITS ET CHIFFRES

● *O.P.A. de Gulfoil sur Cities service.* — Gulfoil — sixième compagnie pétrolière américaine — vient d'annoncer une offre publique d'achat sur une compagnie plus petite, Cities service, pour un *montant* global de 4,89 milliards de dollars. Cette O.P.A. a été approuvée par le conseil d'administration de Cities service qui cherche ainsi à se défendre d'une autre O.P.A. sur sa société lancée par Mesa Petroleum. Cities service a annoncé, d'autre part, qu'elle maintenait sa contre-O.P.A. sur Mesa. — (*A.F.P.*).

● *M. Jean-Claude Pasty*, responsable des questions agricoles au R.P.R. et ancien député de la Creuse, a annoncé, mercredi 16 juin, la création de l'Amicale agricole et rurale qu'il préside. Cette association rassemblerait, selon lui, deux cents adhérents : des parlementaires de l'opposition dont M. Alain Mayoud, député U.D.F. du Rhône, et M. Roland du Luart, sénateur non inscrit de la Sarthe, et des responsables d'organisations professionnelles dont M. Pierre Cormorèche, secrétaire général de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture.

Elle se propose de défendre la conception « libérale » du précédent gouvernement en *matière agricole*, et s'apprête notamment à s'opposer au texte de loi sur les offices par produits qui sera débattu à l'Assemblée nationale des 28, 29 et 30 juin prochain. Elle juge ce texte « *inopportun, inutile et dangereux* » et estime qu'il risque d'entraîner sur la voie de la « *socialisation, de la planification étatique et de la bureaucratisation* ».

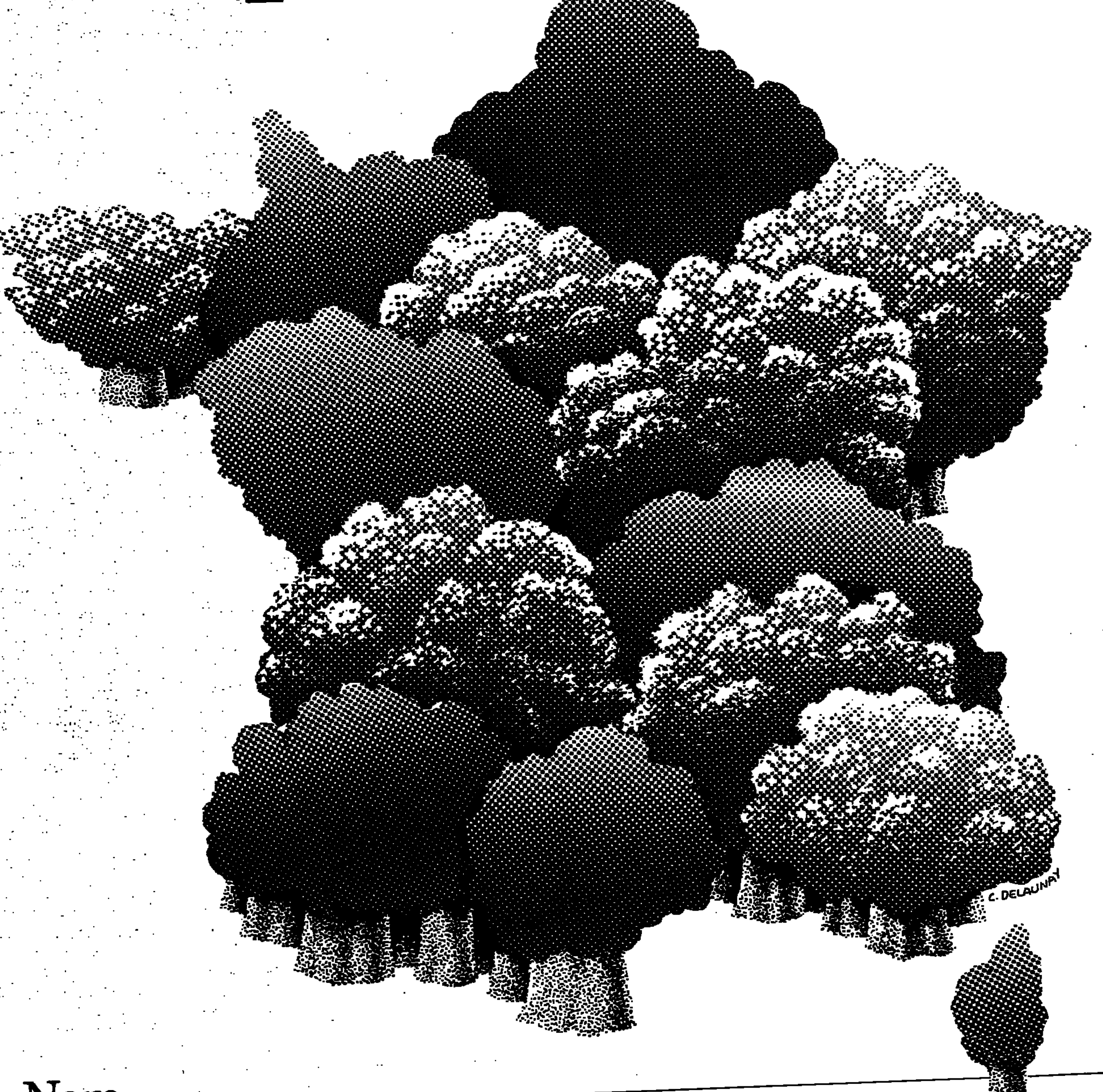
● *Le nombre d'entreprises défaillantes* (règlements judiciaires et liquidations de biens) a peu évolué en mai (1 682) par rapport à avril (1 689).

RECTIFICATIF. — Une coquille a rendu incompréhensible une phrase de l'article de Pierre Drouin : *La Purge* (le Monde du 18 juin 1982). Nous aurions dû écrire : « Il faut travailler *notamment à prouver* (et non « éprouver ») que le laisser-aller sur les pentes de l'inflation conduit à aggraver le chômage.

t veut maîtriser
es jusqu'à la fin 198

nouvelle

Adoptez un arbre.



Nom ______________________

Prénom ______________________

Adresse ______________________

□ J'adopte un arbe et je donne 50 F. □ J'adopte _____ arbres et je donne _____ × 50 F. □ Dans ma région. □ En France.

Espaces pour demain, c'est une association reconnue d'utilité publique. Parce que, sauver les arbres, les prairies, les ruisseaux, bref, tout ce qui est la vie, notre vie et celle de nos enfants, c'est un projet d'utilité publique.

La Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente – La Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
Le Centre National des Jeunes Agriculteurs – Le Syndicat National des Instituteurs – La Jeune Chambre Economique Française
La Fédération Nationale Léo Lagrange – Le Touring Club de France – L'Association Nationale des Sciences Techniques Jeunesse
Le Comité d'Action pour le Solaire – Le Comité National des Sentiers de Grande Randonnée – Etudes et Chantiers – La Fédération Française de Camping Caravaning – La Fédération Française de Course d'Orientation – La Fédération Française de Cyclotourisme
La Fédération Française des Maisons de Jeunes et de la Culture – La Fédération des Jeunes pour la Nature – La Fédération Nationale des Foyers Ruraux – La Fondation de la Nature et de l'Environnement – L'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne (pédagogie Freinet)
La Jeunesse au Plein Air – Le Mouvement du Jeune Notariat
L'Union Nationale des Centres Permanents d'Initiation à l'Environnement – L'Union R.E.M.P.A.R.T.

Vous invitent à donner 50 F pour sauver une forêt.

Espaces pour demain.

7, rue du Laos 75015 Paris - Tél : 783.48.31. CCP n° 2299 E Paris.

CONJONCTURE

LES COMPTES DE LA NATION POUR 1981

Les ménages ont amélioré leur situation au détriment de l'Etat et des entreprises

La Commission des Comptes de la nation s'est réunie vendredi matin 18 juin pour examiner les résultats de l'année 1981 et ceux prévus pour 1982 et 1983 en matière de croissance économique, de commerce extérieur, d'investissements, de consommation et de prix.

Les comptes de l'année 1981 confirment *la très forte dégradation de la situation financière des entreprises et à un moindre degré de celle de l'Etat, les ménages tirant bien leur épingle du jeu avec un* revenu disponible en progression. Les prévisions pour 1982 mais aussi pour 1983 portent sur un taux de croissance économique inférieur à 2,5 %. Ces comptes ont été réalisés « in extremis » pour intégrer les effets du plan d'accompagnement de la dévaluation du franc qui donne la priorité à la lutte contre l'inflation.

• Ménages : progression de 2,62 % du revenu disponible.

Après la quasi-stagnation enregistrée en 1980 (moins 0,10 %), le pouvoir d'achat du revenu disponible (1) des ménages a progressé de 2,7 % en 1981 (2). Ainsi, et à l'exception de l'année 1980, le revenu disponible des ménages aura-t-il *sans cesse augmenté en valeur réelle* depuis le premier choc pétrolier : + 3,3 % en 1974, + 4,8 % en 1975, + 2,8 % en 1976, + 3,4 % en 1977, + 5,2 % en 1978, + 1,7 % en 1979.

La progression du salaire réel est de *1,9 % en 1981 (+ 0,1 % seulement en 1971 et 1980) mais* les prestations sociales augmentent fortement : + 5,1 % en 1981 après, + 2,2 % en 1980 et 5 % en 1979.

En revanche, l'excédent brut d'exploitation des entreprises individuelles *agricoles* baisse de 4,7 % après avoir déjà *régressé* de 12,2 % en 1980 (il avait progressé de 0,5 % en 1978 et de 2,5 % en 1979).

L'excédent brut d'exploitation des entreprises individuelles industrielles et commerciales baisse, *lui aussi, de 0,4 % après une régression* de 0,9 % en 1980 (+ 4,3 % en 1978, + 1 % en 1979).

Au total, la part des prestations sociales continue de s'accroître dans le revenu disponible des ménages dont elle représente maintenant environ le tiers. La part des *cotisations* des salariés se réduit (3) passant de 19,4 % en 1980 à 18,2 % en 1981 dans le total des cotisations perçues, cette évolution s'expliquant par la suppression en février 1981 du point d'*assurance-maladie déplafonnée* qui ne sera rétabli par le plan Questiaux que le 10 novembre suivant.

Le taux d'épargne des ménages qui est resté à peu près stable (14,8 % du revenu disponible) par rapport à *1980* (14,6 %) est en nette *régression par rapport à ces dernières* années : 16 % en 1979, 17,5 % en 1978, 16,6 % en 1977 (quand la croissance du revenu se ralentit, les ménages ne réduisent pas tout de suite leur consommation mais tirent *sur leur épargne pendant un ou* deux ans).

• Entreprises : situation financière dégradée.

Dans le partage de la *valeur ajoutée* des firmes, la rémunération des salariés (salaire brut et cotisations sociales) a progressé, passant de 69,8 % en 1980 à 71 % en 1981, tandis que l'excédent brut d'exploi*tation revenait de 23 à 22,2 %.* Cette évolution s'explique par la faiblesse de l'activité économique et par la croissance de frais personnel (+ 13 % en valeur) supérieure de deux points à l'*augmentation de la valeur ajoutée des entreprises.*

Ce bilan défavorable s'accompagne d'une baisse du taux d'épargne des entreprises qui passe de 11,4 % en 1979 à 9,8 % en 1980 et à 7,7 % en 1981, ce qui s'explique en grande *partie* par la charge des intérêts versés, intérêts en forte progression du fait notamment de la reprise de l'endettement à court terme pour financer les stocks et assurer les trésoreries. *La charge des impôts et de* dividendes évolue quant à elle comme la valeur ajoutée. Finalement le taux d'autofinancement baisse considérablement, passant de 65,5 % *en* 1980 à 52,8 % en 1981. Au total, la dégradation de la situation financière des entreprises est très forte et la baisse de l'épargne est la plus importante enregistrée depuis 1959.

• Finances publiques : réapparition du déficit.

En *1980, le retour à l'équilibre* des finances des administrations publiques (Etat, sécurité sociale, collectivités locales) avait été obtenu par un alourdissement du poids des prélèvements obligatoires (impôts et *cotisations sociales) mais aussi* par *un ralentissement* des dépenses, notamment des prestations sociales. En 1981, les dépenses retrouvant leur rythme d'augmentation antérieur (4) et les prélèvements obligatoires *n'augmentant* que très peu (5), le déficit du compte des administrations publiques réapparaît sous forme d'un besoin de financement de 61,2 milliards de francs, contrastant avec un excédent de *2,9 milliards de francs en 1980.*

Pour financer un déficit budgétaire d'environ 80 milliards de francs, l'Etat aura, faiblement, recours à l'emprunt (25 milliards de francs) et beaucoup plus aux bons du trésor : bons en compte courant placés auprès de la Caisse des dépôts et consignations (20,5 *milliards* de francs) et bons en compte courant placés auprès des banques (35,7 milliards de francs).

(1) Le revenu disponible des ménages prend en compte, outre les salaires, les cotisations sociales et les impôts, les prestations sociales touchées.

(2) Les comptes de l'INSEE retracent des progressions en valeur. La progression en volume dépend du déflateur untilisé : ici, l'indice des prix à la consommation (aux taux de 1980) qui a progressé de 12,5 % en 1981. (Rapport des comptes de la nation. Tome 1, page 44).

(3) Cette part représente 149,5 milliards de francs en 1981 sur un total de 819,8 milliards de francs.

(4) Les dépenses publiques progressent de 4,7 % en termes réels en *1981* (+ 2 % en 1980) pour un PIB qui n'augmente que de 0,2 %.

(5) Evolution du poids des prélèvements obligatoires dans le PIB : 1978 : 39,5 % ; *1979 : 41,1 % ; 1980* : 42,6 % ; 1981 : 42,9 %.

Variation annuelle (%)
EN VOLUME

	1981
RESSOURCES	
• Produit intérieur brut marchand	+ 0,2
• Importations	– 1,5
EMPLOIS	
• Consommation des ménages	+ 1,7
• Formation brute de capital fixe	– 2,3
dont Sociétés	– 3,5
• Exportations	+ 4,6

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	6,7870	6,7930	– 40	+ 10	– 130	– 40	– 460	– 270
$ can.	5,2570	5,2640	– 125	– 65	– 260	– 170	– 710	– 540
Yen (100) ...	2,6665	2,6710	+ 170	+ 205	+ 360	+ 410	+1030	+1130
DM	2,7710	2,7760	+ 130	+ 160	+ 270	+ 315	+ 775	+ 875
Florin	2,5110	2,5150	+ 115	+ 145	+ 245	+ 285	+ 700	+ 795
F.B. (100) ...	14,4425	14,4630	– 350	– 155	– 775	– 485	–2140	–1580
F.S.	2,2060	2,2135	+ 240	+ 280	+ 505	+ 560	+1325	+1460
L (1 000) ...	4,9275	4,9340	– 245	– 165	– 515	– 390	–1635	–1410
£	11,7740	11,7930	+ 190	+ 310	+ 390	+ 575	+1200	+1610

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 1/4	8 5/8	8 11/16	9 1/16	8 3/4	9 1/8	8 7/8	9 1/8
$ E.-U.	14 1/2	15	15 3/8	15 3/4	15 1/2	15 7/8	16	16 5/8
Florin	8 5/8	9 1/8	8 5/8	9	8 11/16	9 1/16	8 7/8	9 1/8
F.B. (100) ...	15 1/2	17	17	18	17 1/8	18 1/2	17 7/8	18 1/2
F.S.	1 3/4	2 5/8	5 3/8	5 3/4	5 1/2	5 7/8	6 3/16	6 9/16
L (1 000) ...	19	20	20 3/8	21 1/4	20 3/4	21 1/2	21 7/8	22 3/4
£	12 1/2	12 3/4	12 1/2	13 1/2	12 1/2	13 1/4	12 7/8	13 1/2
F. français ..			17 1/8	17 5/8	17 1/4	17 3/4	18	18 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués par une grande banque de la place.

SOCIAL

Le congrès de Lille
M. Henri Krasucki est élu secrétaire général de la C.G.T.

Très légèrement entamée au quarantième congrès de 1978, l'unanimité a été rétrouvée à la C.G.T. Le rapport d'activité a recueilli 97,34 % de mandats favorables (96 % en 1978), 1,17 % de mandats contre (2,55 %) et 1,05 % d'abstentions (1,45 %). L'unanimité est encore plus nette pour le rapport d'orientation qui trace la ligne de la centrale pour les trois ans à venir : *il a été adopté par 98,62 % des mandats. Dans ce document, la commission animée par M. Alezard, secrétaire confédéral, a auto-amendé le texte initial en intégrant* la position de M. Krasucki sur la Pologne, souhaitant « au plus tôt » la levée de « l'état de guerre », le rétablissement des libertés syndicales et la libération des syndicalistes.

Les cent trente et un membres de la commission exécutive – paradoxalement augmentée alors que les effectifs de la confédération régressent – ont été élus, chacun recueillant plus de 50 %, mais Mme Parent (socialiste) franchissant tout juste la barre. Les congressistes ont adopté par 99,04 % des mandats le programme d'action qui fixe notamment la revendication du SMIC à 4 100 francs par mois (valeur 1er juin 1982). Expliquant le rejet d'un des deux cent un amendements sur les trente-cinq heures immédiates, Mme Marest, secrétaire confédérale, a souligné : *« Nous ne voulons pas préjuger du délai pour y parvenir, car cela dépend essentiellement du rapport de forces. »* Le 18 juin, M. Krasucki devait être élu secrétaire général.

L'adaptation à l'épreuve

De notre envoyé spécial

Lille. – M. Krasucki se serait bien dispensé d'une dévaluation du franc et d'un blocage des salaires comme lever de rideau au congrès. Il n'est guère enviable pour un bon cégétiste et un bon communiste d'inaugurer son mandat de secrétaire général de la première centrale ouvrière sur toile de fond d'austérité. Surtout quand on refuse toute gestion de gauche de la crise. Mais les épreuves sont aussi des moments de vérité. La *« douche froide »* du 13 juin a servi de révélateur au congrès. *« Travaux pratiques à l'échelle nationale »*, selon l'expression de M. Krasucki, le congrès a montré les réalités et les limites de l'adaptation et de l'ouverture de la C.G.T. Elle a permis au successeur de M. Séguy de se montrer un partenaire *« réaliste et critique, au sens stimulant du mot »*.

Dans son intervention, très applaudie, M. Krasucki a, le 17 juin, fait preuve d'un mélange de fermeté et d'embarras. Si avertissement il y a à l'égard du gouvernement, la *sanction* éventuelle est laissée dans l'ombre. Pour l'heure, il n'est question que de l'information et de la consultation des travailleurs. Devant les journalistes, il s'est délibérément placé dans l'optique d'un dialogue avec le gouvernement et non d'une rupture. Confiant dans les récents propos du chef de l'Etat selon lesquels il fallait d'abord faire payer ceux qui gagnent le plus.

Estimant d'une manière imagée que le changement plaçait la classe ouvrière en phase de formation accélérée des adultes, il a affirmé dans son discours : *« Nous sommes en mesure de faire des propositions plus concrètes, plus précises, mieux affinées que les mots d'ordre nécessairement simples et carrés qui étaient ceux d'autrefois. Nous gardons toujours en vue les intérêts des travailleurs que nous avons à défendre, mais nous sommes en mesure d'être infiniment plus concrets et efficaces dans la recherche de solutions. »* Il en aurait évidemment été très différemment si l'initiateur du plan gouvernemental avait été M. Barre...

L'opposition au blocage des salaires

Pour autant, aucun doute n'est permis sur l'opposition de la C.G.T. au blocage des salaires. Elle a été réaffirmée avec fermeté, même si l'avertissement reste verbal.

Cependant, M. Krasucki ne balaie pas d'un revers du verbe la rigueur *« mais pour faire du nouveau, il ne faut pas que les sacrifices retombent sur les mêmes qu'avant. Le nouveau dans la rigueur, c'est de commencer à prendre les moyens où on ne les a jamais pris. C'est en particulier faire payer les patrons »*. C'est dans cet esprit qu'il a avancé *« les solutions nouvelles »*. Oui au blocage des prix, dit la C.G.T., mais encore faut-il reconstituer le service du contrôle en collaboration avec les comités d'entreprise qui, en ce domaine, ont déjà un droit d'intervention défini par la loi. Oui à des économies, *« y compris dans le domaine social, non pas pour réduire les prestations mais pour gérer de façon plus efficace »*. Pour la centrale, l'essentiel est de trouver des moyens de financement nouveaux. A cet égard, M. Krasucki a repris la proposition de la Fédération des finances, saluant ainsi son retour dans le giron majoritaire, de *« la création d'un impôt exceptionnel-changement. »*

Si M. Krasucki a été fortement applaudi sur le Liban en dénonçant *« un événement si affreux que l'agression d'Israël »*, s'il a confirmé l'appel de la veille à manifester le 20 juin à la « Marche pour la paix », il a évité de revenir sur l'unité d'action, ce silence répondant à celui des délégués sur cette question.

Commentant devant les journalistes cette absence de réactions de la « base », il a noté : *« Ils sont comme saint Thomas, ils attendent d'y toucher pour y croire. »* Il a également accueilli favorablement les réactions de Force Ouvrière sur le plan gouvernemental, sans s'en étonner : les deux organisations n'ont-elles pas été nourries, selon sa formule malicieuse, *« au même biberon »* de la vieille C.G.T. ?

La voix des minoritaires

Sur le plan interne, le congrès a montré de très sérieuses limites à l'ouverture affichée par la direction. La voix des minoritaires a été effectivement très minoritaire. La fermeté interne a été à l'ordre du jour. C'est ainsi que M. Krasucki, répondant longuement à M. Moynot, ancien membre du bureau confédéral, a jugé que son intervention en partie *« obscure »* a débouché sur une conclusion claire : ce contestataire ne prônait qu'*« une sorte de recentrage dans le sens de la C.F.D.T. Tout le monde a compris. C'était effectivement le fond de notre divergence. Quand les choses sont claires, tout est réglé »*. Mais l'adaptation cégétiste n'est-elle pas de faire un recentrage, la tonalité C.F.D.T. en moins ?

Répondant à Mme Parent (socialiste), qui demandait des débats *« sans masques »*, il a entériné l'idée de discussion et même d'affrontement *« au grand jour »*. Mais pas un instant il n'a été question, comme au quarantième congrès, de tribunes publiées dans la presse confédérale. Il a admis le droit au désaccord ou à la différence pour qu'il s'exprime *« mieux encore que par le passé, mais à condition que ce soit franc et clair, en un mot que ce soit C.G.T. »*.

L'élargissement des instances dirigeantes aux diverses sensibilités a, quoi qu'en dise la confédération, *marqué le pas*. Certes, il y a un peu moins de communistes à la commission exécutive élue le 17 juin, et donc un peu plus de non-communistes. Mais, en pourcentage, les chrétiens *reculent* et les socialistes ne progressent que très légèrement.

En retrait pendant la dernière phase de préparation du congrès, M. Gaumé (socialiste) constate amèrement aujourd'hui *« les limites de l'ouverture »*. La nouvelle commission exécutive a toutes chances d'être plus homogène que la précédente. La page peut ainsi être plus facilement tournée. L'adaptation commence... Dans l'épreuve.

MICHEL NOBLECOURT.

Cinq nouveaux membres entrent au bureau confédéral : trois communistes (MM. L. Viannet et A. Obadia et Mme Th. Poupon) et MM. L. Brovelli et A. Deluchat. *Trois dirigeants quittent le* bureau : MM. Allamy, Mascarello et G. Séguy qui a été réélu à la commission exécutive avec plus de voix que H. Krasucki.

Un tacticien rigoureux

Revanche ou ironie de l'histoire ? *En 1957, M. Séguy lui avait été préféré pour succéder à* Benoît Frachon. Quinze ans plus tard, M. Krasucki est, à cinquante-sept ans, le dixième secrétaire général de la C.G.T. *Victoire du camp des « durs » ?* Il récuse de telles images bien sûr. Homme d'apparence froide mais sachant être enjoué, syndicaliste qui ne se livre pas et qui accorde sa *confiance au comptegouttes*, il apparaît tout d'une pièce. Très intelligent, très habile, il n'a jamais voulu séparer le communisme du syndicalisme, considérant qu'il s'agit certes de deux tâches distinctes mais aussi de deux morceaux de sa vie qui ne sont pas sans passerelle... Pour lui, nourri de dialectique marxiste, il y a une classe ouvrière. *Elle a deux seuls défenseurs* naturels : le parti (le P.C.F.) et le syndicat (la C.G.T.). Quant au réformisme, il ne peut conduire qu'à l'« impasse ».

Né le 2 septembre 1924 à *Wolomin, en Pologne*, M. Krasucki quitte très jeune son pays lorsqu'en 1926 ses parents sont obligés de fuir les persécutions antisémites. Il devient alors un enfant de Belleville. *Diffusant l'illustré du P.C., Mon camarade,* il milite dès l'âge de quatorze ans aux Jeunesses communistes. Au lycée Voltaire où il fait ses études, il se distingue par sa très grande force de travail – il la gardera. Lorsque, en 1939, il arrête ses études en raison de la charge financière supportée par ses parents, son professeur de mathématiques le *déplorera* amèrement, ayant fondé de grands espoirs en lui. Ouvrier à Levallois, M. Krasucki participe très activement à la résistance. En mars 1943, il est pris dans *une rafle. Il se retrouve déporté à Auschwitz, puis à Buchenwald* jusqu'à ce que, en 1945 l'armée américaine le libère. Il passe alors son C.A.P. d'ajusteur puis travaille dans la métallurgie dont quelques mois *chez* Renault, semble-t-il. Très *marqué* par l'esprit de l'ex-C.G.T.U., il devient en 1949 secrétaire de l'union départementale C.G.T. de la Seine. Il y côtoiera un certain Georges Marchais. En *1956*, il *entre* au comité central du P.C., en 1961, au bureau confédéral de la C.G.T., en 1964, au bureau politique du parti comme suppléant. Directeur *de la Vie ouvrière, auteur comme* Georges Séguy de deux livres (*Syndicat et Socialisme* en 1972, *Syndicat et Unité* en 1980), il est divorcé et père de deux enfants.

Homme d'appareil, *tacticien chevronné*, négociateur expérimenté, orateur à l'élocution lente et à l'expression répétitive, M. Krasucki nie toute crise du syndicalisme et toute crise de la C.G.T. *Même si une de ses missions premières est de redresser* la pente d'une centrale en perte de vitesse.

N'ayant en rien contribué à l'ouverture démocratique du quarantième congrès en 1978, il admet *mal les critiques au sein de* l'instance dirigeante, surtout quand elles viennent des communistes comme Mme Gilles et M. Moynot, mais il peut s'adapter *si la conjoncture politique et économique* l'impose. Opposé sur le fond tant au parti socialiste qu'à la C.F.D.T., il peut être tour à tour pour l'un comme pour l'autre, partenaire vigilant ou adversaire *coriace*. Il peut beaucoup surprendre.

M. N.

Point de vue

Le pétrole, « arme » redoutable mais ignorée

par NICOLAS SARKIS (*)

AVEC des richesses pétrolières qui représentent pas moins de 53 % des réserves et 62 % des exportations mondiales, et avec des revenus pétroliers qui dépassent maintenant 220 milliards de dollars par an, les pays arabes n'ont donc pas pu, ou voulu, empêcher Israël d'envahir le Liban et d'y semer la mort et la destruction, après avoir impunément annexé Jérusalem et le Golan, bafoué les Nations unies et fait fi de leurs résolutions. Les Arabes se trouvent ainsi dans la situation de quelqu'un qui a gagné un procès, mais qui ne trouve pas le gendarme disposé à faire exécuter la sentence du tribunal. L'arme pétrolière serait-elle donc illusoire, émoussée ou, tout simplement, mal conçue et mal utilisée ?

Illusoire, elle ne l'est certainement pas. Il ne faut pas beaucoup de bon sens pour comprendre que des pays qui couvrent près des deux tiers des importations pétrolières de l'Europe et du Japon et plus de 40 % des besoins d'importation des Etats-unis, disposent d'un atout inestimable pour assurer la sécurité de leurs peuples et de leurs territoires.

Emoussée, l'arme pétrolière ne l'est pas non plus. La récession économique et la baisse relative de la consommation énergétique n'affectent en rien la place stratégique du pétrole arabe dans la politique internationale. Seuls les stocks constitués dans les pays grands consommateurs atténuent quelque peu la portée d'un embargo éventuel sur les exportations pétrolières du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

Mais, précisément, l'arme pétrolière n'est nullement synonyme d'embargo qu'on impose à l'encontre de tel ou tel pays quand, ou *après* que l'Etat juif eut déclenché une nouvelle guerre pour conquérir de nouvelles terres arabes et massacrer ou chasser leurs habitants. L'embargo n'est que le recours ultime contre les pays qui soutiennent l'expansionnisme israélien. Ce type d'« arme » n'a d'ailleurs pas été inventé par les Arabes. Il a été et il continue d'être utilisé par les Etats-Unis et les autres puissances occidentales contre la Chine, l'U.R.S.S., l'Afrique du Sud ou l'Argentine. L'embargo est enfin une arme qui a au moins le mérite d'être moins meurtrière que les F-15 et F-16 livrés par les Etats-Unis à Israël.

Mais le pétrole est bien plus que cela. Il est pour les Arabes une « arme » redoutable à utiliser, en temps de paix bien plus qu'en temps de guerre, pour gagner des amis et des alliés, et pour rappeler à ceux qui ont besoin de leur pétrole, de leurs pétrodollars et de leurs marchés que les relations équilibrées entre des nations dignes de ce nom ne peuvent être fondées que sur des intérêts nationaux mutuellement bien compris et bien respectés. En l'occurrence, la sécurité de ravitaillement des pays industrialisés en pétrole arabe n'est concevable qu'en échange du respect par ces derniers de la sécurité tout court des peuples arabes. Ceci s'applique en premier lieu aux Etats-Unis, jusqu'ici principal bénéficiaire des richesses pétrolières arabes, mais aussi principal protecteur d'Israël.

En opposant leur veto au projet de résolution du Conseil de sécurité demandant le retrait des troupes israéliennes du Liban, les dirigeants américains ont, une fois de plus, démontré le peu de cas qu'ils font de leurs « amis » arabes qui, sous couvert de modération de gestes de bonne volonté, leur ont pratiquement tout concédé sans rien obtenir en échange, en vue d'un règlement pacifique et équitable du conflit israélo-arabe.

Certains dirigeants arabes ne cessent, depuis 1948, d'ignorer le fait élémentaire que les Etats-Unis ne rappelleront Tel-Aviv à la raison que le jour où ils éprouveront le besoin de choisir entre, d'une part, leur soutien inconditionnel à Israël et, d'autre part, leurs énormes intérêts pétroliers, économiques et politiques dans le monde arabe.

Atout politique potentiellement redoutable, le pétrole arabe reste, en attendant, une « arme » délibérément ignorée par ceux-là mêmes qui la possèdent.

(*) Directeur du Centre arabe d'études pétrolières.

Le Mexique suspend la commande d'un nouveau réacteur nucléaire

De notre correspondant

Mexico. – La décision prise le jeudi 10 juin de suspendre jusqu'à nouvel ordre le concours international (auquel participait la France) pour la construction d'une deuxième centrale nucléaire a été plutôt bien reçue. Elle pourrait s'insérer dans le cadre d'une réévaluation des objectifs industriels et énergétiques du Mexique.

L'enjeu était la construction d'une centrale de 1 300 mégawatts dont les travaux devaient commencer au début de 1983. S'ajoutant aux 1 300 mégawatts de la centrale en voie d'achèvement de Laguna Verde, et préfigurant la construction de nouvelles unités sur un rythme plus régulier à partir de la fin des années 80, cette entreprise était la deuxième étape d'un programme prévoyant la production de 20 000 mégawatts nucléaires pour l'an 2000. Sept sociétés de cinq pays différents avaient répondu à l'appel d'offres (1). Les Français en particulier étaient très intéressés au projet qui avait fait l'objet de conversations au plus haut niveau.

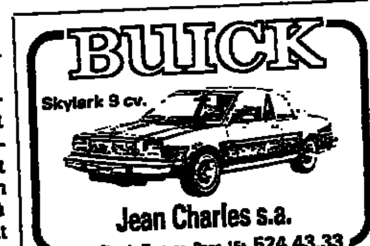
Officiellement, la suspension du concours, qui avait été lancé le 5 octobre 1981, est due au manque de liquidités financières. Le projet était, en effet, difficilement compatible avec la politique d'austérité menée par le gouvernement depuis la dévaluation de février, son coût ayant déjà doublé.

Une deuxième raison tient au système politique mexicain : ce projet engageant l'avenir énergétique du pays à long terme pouvait difficilement être adopté en fin de mandat présidentiel. De fait, la première centrale a subi les mêmes mésaventures. Lancé à la fin du mandat de M. Diaz Ordaz, le concours a dû être suspendu avant d'être repris définitivement par son successeur, M. Echeverria. Toute année de transition est difficile, politiquement et économiquement. Pratiquement, aucune décision stratégique ne peut être prise, ni par le sortant ni par son successeur, entre le moment où celui-ci est désigné comme candidat du P.R.I. et le moment où il assume officiellement les fonctions de chef de l'Etat.

Conséquence de la décision : quelques revendications classiques ont refait surface. Certains responsables politiques demandent que l'ensemble du programme énergétique soit rediscuté et soumis cette fois à un véritable débat démocratique national. Les écologistes espèrent que la brèche ouverte dans le programme nucléaire leur permettra de faire entendre cette fois les avantages du solaire. Mais le débat le plus important est celui qu'anime le syndicat des travailleurs de l'industrie nucléaire. Selon le SUTIN (Syndicat uni des travailleurs de l'industrie nucléaire), l'appel d'offres annulé souffrait de vices conceptuels auxquels il est possible de remédier. Pour le syndicat, le problème tenait à ce que les principales considérations prises en compte étaient d'ordre économique. Une telle approche mettait en danger, selon lui, l'indépendance nationale. Il demande maintenant que le programme soit remis à l'étude et que la préférence aille aux projets qui permettent d'assurer l'indépendance technologique et l'autosuffisance énergétique, c'est-à-dire à ceux qui reposent sur l'utilisation de l'uranium naturel, et qui s'engagent à transférer le maximum de technologie aux acheteurs mexicains.

FRANCIS PISANI.

(1) Il s'agit des entreprises Asea-Atom, de Suède, Atomic Energy of Canada Ltd., du Canada, Combustion Engineering, General Electric et Westinghouse, des Etats-Unis, Framatome, de France, et Kraftwerk Union (KWU), d'Allemagne fédérale.



La consommation des produits pétroliers continue de baisser en France

La consommation d'essence ordinaire et de super a baissé en France de 0,1 % au cours des cinq premiers mois de 1982, selon les statistiques publiées par le Comité professionnel du pétrole (C.P.D.P.).

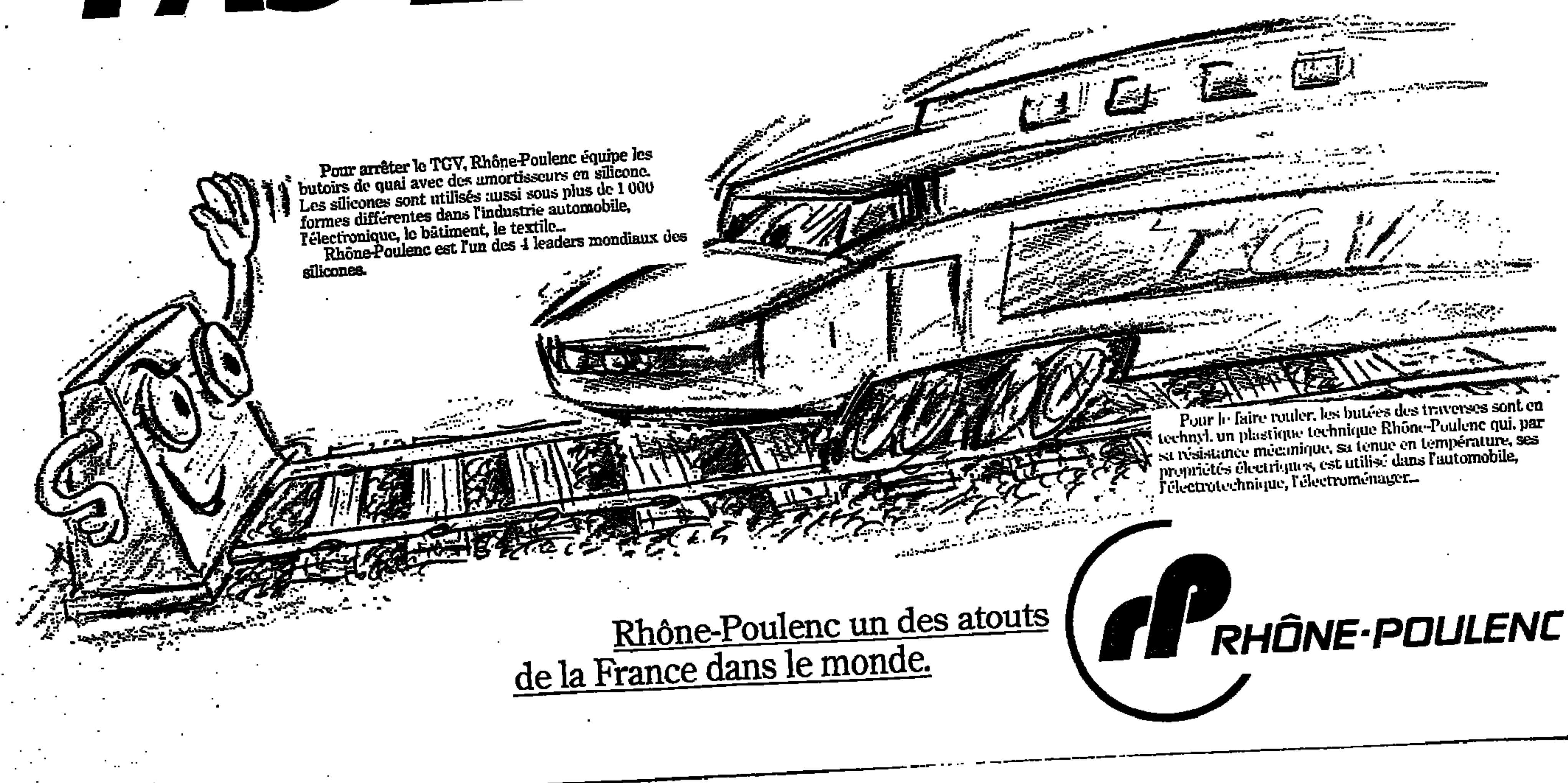
Les livraisons de fuel lourd ont, quant à elles, diminué de 14 %. Le C.P.D.P. précise que les ventes à l'industrie ont régressé de 7,7 % tandis que celles destinées aux centrales électriques chutaient de 26,7 %. Le fuel domestique a vu ses livraisons tomber de 8,7 %.

Seul le gazole – du fait de l'augmentation du parc automobile diesel – a enregistré une légère hausse de ses ventes (+ 1,1 %) par rapport à la même période de 1981.

Malgré ces baisses de vente sur le marché français, les prix de ces produits vont augmenter le 1er juillet. Afin de tenir compte de la très forte dépréciation du franc par rapport au dollar, les raffineurs ont décidé de relever – vraisemblablement à compter du 1er juillet – les barèmes des prix de vente du fuel lourd (qui ne sont plus contrôlés).

Pour les carburants, l'application de la formule – dans sa phase provisoire, – ajoutée à l'augmentation d'un point de la T.V.A. (qui sera répercutée sur le prix de vente puisque les prix de l'énergie ne sont pas bloqués), entraînera généralement un relèvement de dix ou onze centimes à compter du 12 juillet. Le prix du litre de gazole et de fuel domestique sera augmenté de 8 ou 9 centimes.





ETRANGER

EN ALGÉRIE

Les entreprises françaises vont construire 60 000 logements

De notre correspondant

Alger. – Un accord sectoriel portant sur la réalisation par des firmes françaises de soixante mille logements durant une période de trois ans a été paraphé lundi 14 juin à Alger et devrait faire l'objet prochainement d'une signature définitive au niveau ministériel. Il s'inscrit dans le cadre de la négociation plus vaste engagée en janvier lors des entretiens qui s'étaient déroulés entre les ministres de la planification des deux pays, MM. Rocard et Brahimi.

L'élaboration de l'accord-cadre organisant la coopération à moyen terme entre les deux pays dans différents domaines, et notamment les infrastructures ferroviaires, routières et aériennes, le développement industriel, l'hydraulique, la mise en valeur agricole et des secteurs de pointe tels que l'informatique et le nucléaire, aurait fait de substantiels progrès. L'évolution favorable de ces discussions reflète le nouveau climat créé par la signature, le 3 février, de l'accord sur le prix du gaz qui donnait largement satisfaction aux thèses algériennes. Estimé initialement à 10 milliards de francs, le montant global des projets qui seraient confiés à des entreprises françaises pourrait en fait atteindre le double de cette somme sur une période de cinq ans. A lui seul, l'accord sectoriel sur le logement représente plus de 10 milliards de francs. Ce montant sera financé pour une large part par des crédits bancaires français garantis par la COFACE. La nouvelle sera accueillie avec satisfaction par les industriels français du bâtiment. Plusieurs d'entre eux, parmi lesquels Bouygues, Dumez et la S.A.E., sont déjà présents sur le marché et ont fait des offres pour la construction de plusieurs milliers de logements.

Le plan quinquennal 1980-1984 prévoit la réalisation effective de 450 000 logements, y compris les 165 000 en cours de construction au 31 décembre 1979. Le coût de ce programme est évalué à 60 milliards de dinars, soit 80 milliards de francs.

D. J.

La C.E.E. doit définir une nouvelle politique de coopération avec les pays méditerranéens

de notre envoyé spécial

Strasbourg. – Du fait de la prochaine adhésion de l'Espagne et du Portugal, la C.E.E. doit élaborer un nouveau type de coopération avec les pays riverains de la Méditerranée. La commission réunie le 16 juin à Strasbourg, en marge de la session de l'Assemblée européenne, a demandée aux Dix l'autorisation d'engager des conversations avec les gouvernements concernés afin de pouvoir formuler des propositions avant la fin de 1982.

En 1972, la C.E.E. a défini une politique globale à l'égard du bassin méditerranéen, qui a permis de conclure des accords de coopération avec tous les pays de la région, à l'exception de la Libye. Conçus avant la crise, les arrangements négociés n'ont pas donné – loin s'en faut – les résultats escomptés. Dans le rapport transmis aux capitales européennes, la Commission reconnaît que « *les produits dont les exportations auraient pu être développées, étaient pour la plupart ceux dont la crise a révélé la sensibilité chez les Dix* » (textiles, chaussures, produits agro-alimentaires), alors que les ventes agricoles des pays méditerranéens ont subi elles aussi le contrecoup des difficultés des producteurs de la C.E.E. Enfin, à propos de l'accès au marché de l'emploi européen pour les travailleurs méditerranéens, problème très important pour les pays du Maghreb, la Turquie et la Yougoslavie, la crise a bouleversé les données prises en compte il y a dix ans.

L'adhésion du Portugal et surtout de l'Espagne, affirme la Commission, va aggraver les mauvais résultats enregistrés ces dernières années. Le déficit commercial des pays méditerranéens avec la C.E.E. est passé de 27 milliards de francs en 1973 à 60 milliards en 1979. Or, poursuit Bruxelles, l'importance du bassin méditerranéen est trop grande – 10 % des exportations des Dix sont dirigées vers cette zone – pour que la Communauté ne définisse pas rapidement à son égard une nouvelle politique, en tout état de cause avant l'entrée dans le Marché commun des deux pays candidats.

Pour la période 1982-1986, la C.E.E. a fixé à 6,5 milliards de francs le montant des crédits à octroyer à l'ensemble des pays méditerranéens. L'accroissement de cette enveloppe doit contribuer notamment au développement de la production et de la transformation des matières premières et à une réorientation des productions excédentaires. Au sujet de la main-d'œuvre, constatant la « *quasi-disparition* » des possibilités d'émigration des travailleurs méditerranéens vers la C.E.E., la Commission évoque la possibilité pour les Dix de financer des programmes de formation pour *ceux qui actuellement résident en Europe, axés sur les besoins en main-d'œuvre qualifiée des pays d'origine.*

MARCEL SCOTTO.

LA LUTTE CONTRE LA FAIM

Les parlementaires européens ne retiennent pas le projet d'une aide exceptionnelle au tiers-monde

(De notre envoyé spécial.)

Strasbourg. – Le second débat, en moins de deux ans, qu'a tenu, les 16 et 17 juin, l'Assemblée européenne sur la lutte contre la faim a confirmé la tendance de certains parlementaires à se montrer incohérents. Il a été aussi l'occasion pour M. Pisani, le commissaire européen au développement, de dénoncer les projets de M. Pannella (radical italien) qu'il a qualifiés de « *dangereux, superficiels et faciles* ».

Le texte soumis au vote par M. Michel, démocrate-chrétien belge, reprenait les grandes lignes du document adopté en septembre 1980 (le rapport Ferrero, communiste italien), en y incluant les récentes propositions de la Commission sur l'élaboration de stratégies alimentaires en concertation avec les pays du tiers-monde. Les Dix ont déjà donné leur aval pour que Bruxelles engage des opérations pilotes au Mali, en Zambie et au Kenya (*le Monde* du 18 juin).

M. Pannella présentait, de son côté, une résolution appuyée par une trentaine de parlementaires, dont M. Poniatowski, président de la commission du développement, reprenant le texte – signé en septembre 1981 par la quasi-unanimité des membres de l'Assemblée et soixante-dix sept prix Nobel – qui demandait aux gouvernements d'engager 5 milliards d'ECU (33 milliards de francs) en 1982, pour financer « *la campagne menée contre l'extermination par la faim et la malnutrition* ».

Pas loin de penser qu'il s'agit d'une supercherie – les pays en développement n'ayant pas les capacités matérielles d'absorber, en si peu de temps, une aide alimentaire correspondant à ce montant, sans compter la flambée des cours des produits agricoles qu'entraînerait une telle opération, – M. Pisani a demandé à l'Assemblée de rejeter le texte du député italien. Il l'a mise en garde contre la tentation « *de traiter la faim comme un événement, et non comme une maladie, et de faire la charité le dimanche pour rétablir les erreurs, les négligences ou les crimes des autres jours de la semaine* ».

Une large majorité de parlementaires, y compris un bon nombre de ceux qui avaient signé le « manifeste Pannella », ont suivi la recommandation du commissaire. L'Assemblée a adopté, par cent dix voix contre deux et trente-trois abstentions, la résolution de M. Michel. M. Pannella, quelque peu dépité, a retiré, pour sa part, juste avant le vote, les cent vingt amendements qu'il avait présentés au projet du parlementaire belge.

M. S.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SIMCO

Assemblée générale ordinaire du 17 juin 1982

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 17 juin 1982 sous la présidence de M. Maurice Gontier, a approuvé les comptes de l'exercice 1981. Le bénéfice net de l'exercice s'est élevé à 101 165 810,82 francs (dont 5 994 973,49 francs de plus-values nettes) contre, en 1980, 92 292 532,32 francs (dont 6 553 072,32 francs de plus-values nettes).

L'assemblée générale a décidé de distribuer une somme de 94 256 250 francs correspondant à un dividende de 16,50 francs par action, en augmentation de 11 % sur celui de l'exercice précédent : le report à nouveau étant, par ailleurs, accru de 914 587,33 francs soit 0,16 francs par action.

Le dividende sera mis en paiement le 19 juillet 1982 contre remise du coupon n° 17 A et B pour 16,50 francs.

L'assemblée générale a, par ailleurs, renouvelé les mandats d'administrateurs de l'Abeille-Paix-IGARD et de la Banque nationale de Paris.

∴

Le président donne quelques indications sur l'activité de la société au cours du premier semestre de l'exercice en cours.

La gestion du patrimoine s'avère satisfaisante quoique le taux d'augmentation des recettes locatives soit, pour le premier semestre 1982, inférieur à celui constaté pour la même période de l'exercice précédent : ce tassement résulte de la faible croissance des indices du coût de la construction.

La modernisation du patrimoine se poursuit par la vente des immeubles les plus anciens :

- à Vitry, dix-sept appartements ont été vendus et quinze font l'objet de compromis ;
- l'immeuble de Ruagis, comportant cent sept appartements, a été mis en vente, huit appartements font l'objet de compromis.

La construction de l'immeuble de 2 100 m² de bureaux à Levallois-Perret s'achève, les pourparlers, en vue de location, sont très avancés.

Les perspectives de l'exercice en cours permettent d'envisager une nouvelle augmentation des résultats et ce malgré :

- la progression plus faible des recettes locatives ;
- et les mesures de blocage des loyers qui viennent d'être annoncées et dont l'incidence est à ce jour difficile à apprécier.

Le cours de Bourse de l'action, autour de 170 francs, ne traduit que très imparfaitement la valeur du patrimoine de la société : à ce niveau, la rentabilité de l'action évolue entre 9 % et 10 %.

CIT-ALCATEL

Les actionnaires, réunis en assemblée générale ordinaire sous la présidence de M. Georges Pebereau, le 16 juin 1982, ont approuvé les comptes de l'exercice 1981.

Après constitution d'une provision pour impôts de 82 750 000 francs et d'une provision de 22 400 000 francs pour participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise, ces comptes se soldent par un bénéfice net de 95 167 192 francs, dont 8 242 800 francs de plus-values nettes à long terme sur cessions d'immobilisation, contre 77 840 841 francs pour l'exercice précédent.

Suivant les propositions du conseil d'administration, l'assemblée a décidé, après affectation de 18 948 770 francs à la réserve spéciale des plus-values à long terme, de répartir aux actionnaires une somme de 82 165 200 francs, contre 73 948 680 francs pour l'exercice précédent.

Le revenu global par action est ainsi de 90 francs, dont 60 francs à titre de dividende et 30 francs à titre d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), contre 81 francs, soit 54 francs à titre de dividende et 27 francs à titre d'impôt déjà payé au Trésor, pour l'exercice précédent.

Le dividende de l'exercice 1981 sera mis en paiement le 30 juin 1982 contre remise du coupon n° 18.

Le résultat consolidé du groupe CIT-ALCATEL au 31 décembre 1981 s'élève, hors plus et moins-values à long terme et après provisions pour impôts de 135 millions de francs, à 74,2 millions de francs contre 62,5 millions de francs après provision pour impôt de 37,3 millions de francs au 31 décembre 1980.

Ce résultat prend en compte, en conséquence de l'institution de la cinquième semaine de congés payés, une charge supplémentaire de 20 millions de francs par rapport à l'exercice précédent.

La marge brute d'autofinancement atteint 481 millions de francs contre 393,7 millions de francs pour l'exercice précédent.

Évoquant l'évolution de l'activité de la compagnie et de ses filiales au cours des premiers mois de l'exercice, le président Georges Pebereau a indiqué que les réalisations constatées étaient satisfaisantes. La progression attendue pour 1982, bien que moins importante que celle qui a été atteinte en 1981, devrait s'établir à un niveau satisfaisant, dans la mesure notamment où le volume des commandes reçues de l'administration des P.T.T. demeurera conforme aux prévisions.

Enfin, l'assemblée générale a ratifié la cooptation par le conseil d'administration de M. Louis Le Saget comme administrateur, et a également décidé d'appeler au conseil MM. Jean-Pierre Brunet, Pierre Chavance, Raymond Hono, François Lagandre et Louis-Joseph Libois.

CREUSOT-LOIRE

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 14 juin 1982, sous la présidence de M. Forgeot, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1981 qui, on le rappelle, fait apparaître un bénéfice de 41 millions de francs. Elle a décidé d'en affecter 2 360 000 francs à la réserve spéciale des plus-values à long terme et le solde au report à nouveau.

Dans son allocution, M. Forgeot a exposé que l'année 1981 a été marquée par deux opérations importantes :

- la mise en place d'une avance bloquée de 220 millions de francs par Schneider à Creusot-Loire, ce qui marque, au-delà de l'amélioration sensible de la structure du bilan, l'intérêt porté par le principal actionnaire à sa filiale ;
- la redéfinition de la situation de Framatome au sein du groupe, en accord avec notre partenaire le C.E.A. et sous le contrôle et avec l'approbation des pouvoirs publics : Framatome a été transformée en société en nom collectif, détenue pour 70 % par Creusot-Loire et pour 30 % par le C.E.A.

M. Forgeot a ensuite indiqué que Creusot-Loire continuerait à poursuivre son redressement dans un environnement national et international mouvant et souvent difficile.

Après avoir évoqué la situation contrastée des premiers mois de 1982, M. Forgeot a indiqué que, sauf événements imprévisibles, l'exercice devrait être normalement équilibré.

Il a conclu en insistant sur la nécessité pour Creusot-Loire de maintenir son effort d'adaptation face aux contraintes comme aux opportunités.

L'assemblée générale a pris acte que M. Jean Droulers ne demandait pas le renouvellement de son mandat et a nommé en qualité d'administrateur M. Jacques Dollois. Elle a renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. Philippe Boulin et Ernest-Antoine Seillière.

Le conseil d'administration de Creusot-Loire s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui a statué sur les comptes de l'exercice 1981. M. Philippe Boulin, qui exerçait les fonctions d'administrateur directeur général, a été élu président en remplacement de M. Jean Forgeot arrivé à la fin de son mandat et qui n'en sollicitait pas le renouvellement. M. Forgeot, qui reste administrateur, a été nommé président d'honneur.

GROUPEMENT POUR LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est réunie le 14 juin 1982, sous la présidence de M. Roger Papaz, et a approuvé les comptes de l'exercice 1981.

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée a fixé le dividende par action de 14,10 F contre 13 F pour l'exercice précédent.

Ce dividende, qui sera mis en paiement à compter du 5 juillet 1982 contre remise du coupon n° 36 A/B comprend 0,12 F en exonération d'impôt.

SOCANTAR

Société anonyme
au capital de 164 686 600 F
Siège social : 7, rue Nélaton,
75015 PARIS

L'assemblée générale ordinaire de SOCANTAR, qui s'est tenue le 15 juin 1982, a approuvé toutes les résolutions qui lui étaient proposées. Le bénéfice de l'exercice a été arrêté à 41 377,15 F. L'assemblée a décidé de l'affecter intégralement à des postes de réserves.

ROUSSEL UCLAF

L'assemblée générale ordinaire qui s'est réunie le 16 juin sous la présidence de M. Kurt Lanz, président du conseil de surveillance, a approuvé le rapport du directoire et les comptes de l'exercice 1981.

GROUPE ROUSSEL UCLAF

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 6,5 milliards de francs, contre 5,3 milliards de francs en 1980, soit une progression de près de 24 %.

Les ventes en France représentent 35 % du chiffre d'affaires global et celles réalisées à l'étranger, 65 %

Recherche et développement

Les dépenses de recherches et de développement du groupe se sont élevées à 525 millions de francs (dont 360 millions de francs pour les spécialités pharmaceutiques). Elles sont en augmentation de 18 % par rapport à 1980.

En 1981, soixante-huit demandes de brevets ont été déposées en France et sept cent cinquante-sept à l'étranger.

Une unité de génie génétique destinée à l'acquisition des techniques nécessaires à cette nouvelle discipline a été créée.

Investissements

Les immobilisations comptabilisées au cours de l'exercice ont été de 277 millions de francs, dont 75 % environ en France, elles sont en progression de 23 %.

Les résultats

Le bénéfice d'exploitation consolidé a atteint 215,6 millions de francs, en progression de 35,9 %, après dotation de 217,4 millions aux amortissements des immobilisations, 6,2 millions de francs aux amortissements de frais d'établissement, et 59,1 millions à la provision pour hausse de prix.

La marge brute d'autofinancement s'établit à 349,6 millions, en progression de 17,4 % par rapport à 1980.

Le bénéfice net au bilan du groupe est de 136,3 millions de francs contre 132,4 millions de francs pour l'exercice précédent. Cette évolution n'est pas vraiment significative, compte tenu des charges exceptionnelles qui ont pesé sur l'exercice 1981.

SOCIÉTÉ ROUSSEL UCLAF

Le bénéfice de l'exercice, avant incidence du régime de participation, atteint 111,5 millions de francs, et la marge brute d'autofinancement 246,7 millions de francs (+ 26,8 %).

Le bénéfice net de la société ressort à 113,2 millions de francs après prise en compte des charges exceptionnelles, contre 97,4 millions de francs en 1980, soit une augmentation de 16,1 %.

L'assemblée a approuvé la distribution d'un dividende net de 11 F assorti d'un avoir fiscal de 5,50 F, soit un revenu global de 16,5 F contre 13,75 F au titre de l'exercice précédent.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 12 juillet 1982 contre remise du coupon n° 36.

Esso S.A.F. (Esso)

Exercice 1981

Décalage entre :

- Coût des approvisionnements (+ 49 %)
- Prix des produits contrôlés (+ 31 %)

- Activités raffinage-distribution : Perte économique hors plus-value sur stocks de 1142 MF. Résultat comptable nul.

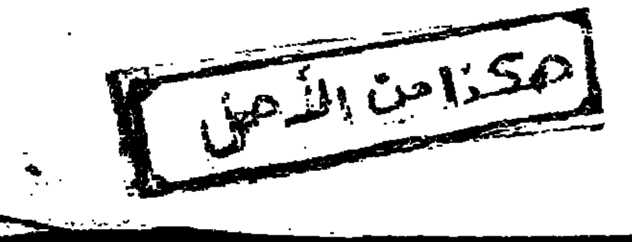
Nouvel accroissement de la production et des investissements d'Esso REP

- 1 050 000 tonnes, une progression de 20 %.
- Investissements : 475 MF, triplement en 2 ans.

Maintien du dividende

- Impôts et redevances Esso SAF et Esso REP : 820 MF (dont impôts sur les bénéfices 386 MF).
- Résultat consolidé : 349 MF.
- Bénéfice net ESSO S.A.F. : 242 MF (égal au dividende reçu d'Esso REP).
- Dividende à verser : 238 MF soit par action F. 20 + F. 10 d'avoir fiscal.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

17 JUIN

Quatrième séance de baisse

Pour la quatrième séance consécutive, les cours ont baissé, jeudi, à la Bourse de Paris. C'est Michelin, qui, une fois encore, a donné le signal du repli dès l'ouverture. Le mouvement a gagné ensuite la majorité des valeurs inscrites à la cote, et, en fin de séance, l'indicateur instantané accusait une nouvelle perte de 1,5 %. Depuis lundi, son recul dépasse maintenant 6 %.

De toute évidence, les investisseurs ne parviennent toujours pas à digérer le plan d'austérité mis en place par le gouvernement, « dans la précipitation », *affirmait-on à la corbeille.*

« Après l'état de grâce, l'anesthésie des bonnes paroles, on est maintenant entré dans une phase de réveil », *confiait un agent de change à l'un de ses collègues. Pour tout dire, trois éléments inquiètent au plus haut point les milieux boursiers : la situation des entreprises menacées d'asphyxie par le gel de leurs prix et la hausse de leurs coûts, l'irrésistible et incontrôlable montée du dollar dont les effets pervers ne vont pas tarder à se faire sentir sur une économie déjà chancelante, enfin les intentions des pouvoirs publics à propos des dividendes. A cet égard, rien n'a encore été décidé et dans les travées des bruits circulaient même sur la possibilité de faire rendre aux actionnaires ce qu'ils avaient encaissé. En Bourse, tout se dit. En attendant, force est de constater que, à l'approche de la liquidation générale, qui aura lieu mardi prochain, les dégagements s'accélèrent.*

Prévue ce jour, la reprise de la cotation des actions J. Borel n'aura lieu que le 21 juin.

Baisse de l'or à Londres avec l'once à 313,50 dollars (– 3,50 dollars), mais légère reprise à Paris sur « l'effet-dollar » avec le lingot à 68 100 F (+ 50 F). Le napoléon a reproduit son cours précédent de 599 F.

La devise-titre est montée jusqu'à 8,30 F contre un plus haut de 8,25 F la veille.

NEW-YORK

Au plus bas de l'année

L'irrésistible ascension du dollar continue à avoir des répercussions particulièrement néfastes sur les marchés financiers, notamment à Wall Street où l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a conclu la séance de jeudi au niveau de 791,48 points, marquant une chute de 5,42 points sur la veille.

Le pricipal indicateur du marché new-yorkais se trouve ainsi ramené à son plus bas niveau de l'année et de plus en plus d'investisseurs en viennent à penser que la chute du Dow Jones devrait se poursuivre tant que le déficit budgétaire contraindra le Trésor américain à recourir à des emprunts massifs et aussi longtemps que les taux d'intérêt refuseront de baisser.

Sur ce dernier point, les spécialistes constatent avec inquiétude que les taux à court terme ont marqué un net renchérissement au cours de ces derniers jours, certains analystes y voyant d'ores et déjà le prélude à un relèvement du taux de base bancaire – actuellement de 16 1/2 % – qui pourrait atteindre les 17 %.

Dans ce contexte, la communauté boursière a fait l'impasse sur le fait que la balance des comptes courants soit redevenue excédentaire de plus de un millard de dollars au premier trimestre 1982 ainsi que sur la vive hausse des nouvelles mises en chantier constatée au mois de mai. Il est vrai que, dans le même temps, les statistiques relatives au nombre de faillites au États-Unis sont particulièrement préoccupantes.

VALEURS	Cours du 16 juin	Cours du 17 juin
Alcoa	24 3/8	23 7/8
A.T.T.	51 1/2	51
Boeing	16 1/8	16
Chase Manhattan Bank	41 7/8	42 1/8
Du Pont de Nemours	32 3/8	32 1/4
Eastman Kodak	69 5/8	68 7/8
Exxon	27 1/8	27
Ford	23	23
General Electric	61 1/4	60 3/4
General Foods	36 3/8	36 1/2
General Motors	45 1/2	45 3/8
Goodyear	24	24
I.B.M.	59 1/2	58 3/8
I.T.T.	22 1/2	22 1/2
Mobil Oil	23 1/8	23 3/4
Pfizer	54	53 1/4
Schlumberger	38 7/8	38 1/8
Texaco	28 7/8	28 5/8
U.A.L. Inc.	16 1/2	16 1/4
Union Carbide	41 3/8	40 3/4
U.S. Steel	18 1/2	18 3/8
Westinghouse	24 7/8	24 1/2
Xerox Corp.	31 1/2	31 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ALSTHOM-ATLANTIQUE. – L'assemblée générale de cette filiale à 65 % de la Compagnie générale d'électricité a approuvé les comptes consolidés 1981 qui se traduisent par un bénéfice net de 245 millions de francs, en augmentation de 70 % sur l'année précédente, le chiffre d'affaires consolidé atteignant 15,6 milliards de francs, en progression de 34 %. Le dividende net est de 12 francs par action, contre 9 francs au titre de l'exercice 1980, s'appliquant à un capital porté à 532 millions de francs.

Le produit de cette opération servira à financer en partie le programme d'investissements du groupe, que son président, M. Jean-Pierre Desgeorges, évalue à 800 millions de francs environ, lesquels seront répartis ainsi dans cinq principaux secteurs : turbo-machines (40 %), mécanique (20 %), appareils de transformation (20 %), construction ferroviaire (10 %) et construction navale (10 %), un secteur qui reste fragile compte tenu de la concurrence des chantiers navals japonais et coréens.

Décidé à diversifier ses activités, Alsthom-Atlantique va mettre l'accent sur des créneaux où il dispose d'importants atouts technologiques (construction de *paquebots, de plates-formes offshore* sophistiquées et de « centrales flottantes » hydrauliques sur barges) en accentuant sa politique d'implantation à l'étranger.

I.D.I. – L'Institut de développement industriel vient de prendre une participation de près de 25 % dans le capital de Participex, l'institut régional de participation qui couvre la région Nord-Pas-de-Calais et Picardie.

L'entrée de l'*I.D.I.* dans Participex s'effectuera sous forme d'apports de fonds et d'actions que l'Institut détient déjà dans des entreprises de la région et dans le cadre d'une augmentation de capital de Participex (*actuellement* de 47,5 millions de francs) qui devrait intervenir à la fin de l'année pour 25 à 30 millions de francs.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	16 juin	17 juin
Valeurs françaises	105,9	–
Valeurs étrangères	104,8	–

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	16 juin	17 juin
Indice général	104,7	103,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 18 juin .... 16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16 juin	17 juin
1 dollar (en yens)	254,60	255,90

BOURSE DE PARIS — Comptant — 17 JUIN

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
405	Hoechst Akt.	368	370	370	370
45	Imp. Chemical	46 10	46	46 10	45 05
81	Inco. Limited	71 20	70 20	70 20	70 20
485	IBM	490	487	480	488 50
28	Ito-Yokado	27 30	27 70	27 70	27 70
200	ITT	192	190 50	190 50	188 10
38	Matsushita	33 80	34 10	33 90	34 75
590	Merck	580	576	569	573
420	Minnesota M.	420	425	425	432
192	Mobil Corp.	194	189 40	186	187 60
13100	Nestlé	12800	12970	12970	12890
440	Norsk Hydro	346	338	338	338
760	Petrofina	710	708	703	708
395	Philip Morris	411	419 90	414	419 90
73	Philips	68 50	67 70	67 70	67 05
215	Pres. Brand	172	166	164 90	169 30
200	President Steyn	163	154	147	156 50
755	Quilmès	750	755	755	744
365	Randfontein	321	307	300	301
275	Royal Dutch	274	267	267	268
61	Rio Tinto Zinc	54 50	53 90	53 90	53 90
198	St Helena Co	182	178	178	176
370	Schlumberger	335	326	322	325 10
58	Shell transp.	59	57 80	57 80	57 80
740	Siemens A.G.	717	720	720	713
122	Sony	104	107 20	104	107 20
127	T.D.K.	120	124 90	124 90	124 90
470	Unilever	446	445	445	439
310	Unit. Techn.	295 20	294	294	294
390	Vaal Reefs	358	355	346	355
163	West Deep	158	150 80	147	150 80
260	West Hold.	214	206	195 50	207
275	Xerox Corp.	269	263	263	259 50
2 32	Zambia Corp.	1 88	1 81	1 70	1 85

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 739	6 790	6 600	6 950
Allemagne (100 DM)	277 320	277 340	269	280
Belgique (100 F)	14 454	14 460	12 600	13 700
Pays Bas (100 fl.)	251 070	251 250	244	256
Danemark (100 krd)	80 280	80 300	77	83
Norvège (100 k)	108 830	109	107	113
Grande-Bretagne (£ 1)	11 821	11 857	11 450	12 150
Grèce (100 drachmes)	9 887	9 880	10	12 500
Italie (1 000 lires)	4 935	4 938	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	322 620	321 450	312	330
Suède (100 krs)	111 620	112 050	107	114
Autriche (100 sch)	39 370	39 340	38 300	40
Espagne (100 pes.)	6 140	6 134	0 500	6 450
Portugal (100 esc.)	8 490	8 190	8 100	9 100
Canada ($ can 1)	5 285	5 281	5 150	5 410
Japon (100 yens)	2 688	2 665	2 690	2 730

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/6
Or fin (kilo en barre)	68600	68400
Or fin (en lingot)	68050	68100
Pièce française (20 fr)	599	599
Pièce française (10 fr)	466	470
Pièce suisse (20 fr)	533	530
Pièce latine (20 fr)	472	472
Souverain	581	586
Pièce de 20 dollars	2705	2705
Pièce de 10 dollars	1362 50	1385
Pièce de 5 dollars	705	751 25
Pièce de 50 pesos	2900	2900
Pièce de 10 florins	505	492

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ALORS QUE L'OR BAISSE

Le dollar atteint de nouveaux sommets : 6,8050 F à Paris

Le dollar a établi, vendredi matin 18 juin, de nouveaux records sur toutes les grandes places internationales, cotant notamment 6,8050 F à Paris contre 6,79 F la veille au soir.

A Francfort, le dollar s'est traité à 2,4550 DM contre 2,4305 dollars le 16 juin, le marché allemand ayant *chômé jeudi pour la célébration de la fête nationale. Dans la nuit de jeudi à vendredi une intense activité* a été enregistrée à Hongkong et Tokyo. Le dollar est monté un moment jusqu'à 257 yens contre 254,40 yens avant de revenir à 255 yens sur les interventions répétées de la Banque du Japon. A Londres, la livre s'est dépréciée vis-à-vis du dollar, s'échangeant à 1,7350 dollar contre 1,7425 dollar.

Le franc français s'est bien comporté à l'intérieur du S.M.E., en liaison, *disait-on, avec la forte réduction du déficit commercial de la France en mai. Le deutschemark s'est ainsi négocié à 2,7730 F contre 2,7734 F jeudi.*

Cette forte hausse de la devise américaine résulte essentiellement de la combinaison de deux facteurs : la persistance de taux d'intérêt élevés aux Etats-Unis et la crainte d'un nouvel accroissement de la masse monétaire américaine (laissant présager la continuité d'une politique de taux élevés).

Les observateurs sont de plus en plus nombreux à table*r* sur un relèvement d'ensemble des taux d'intérêt au vu du renchérissement récemment constaté sur les taux à court terme. Les taux applicables aux bons à trois mois de la Citibank sont passés à 14,435 % lors de sa dernière adjudication, contre 13,887 % la semaine précédente et, *dans le même temps, un certain nombre de banques de premier rang* ont relevé de 14 3/4 % à 15 1/4 % ou 15 1/2 %, selon les cas, le taux privilégié qu'elles consentent aux courtiers.

Autant d'éléments, qui incitent les spécialistes à penser que le taux de base bancaire (16 1/2 %) pour*rait bien passer à 17 % alors que la communauté financière s'attend à un nouveau gonflement de la masse monétaire* américaine en juillet, laquelle s'est accrue de 1,5 milliard de dollars au vu des dernières statistiques hebdomadaires de la Réserve fédérale. Cette dernière paraît de moins en moins décidée à assouplir ses directives et semble surtout soucieuse de ne « *pas monétariser les dettes de l'Etat* », largement supérieures au déficit budgétaire qui vient de faire l'objet d'un *laborieux compromis.*

A Paris, le taux de l'argent au jour le jour (contre effets privés) a régressé vendredi matin à 15 7/8 % contre 16 % précédemment.

Le cours de l'or international a chuté à 307,50 dollars l'once vendredi matin dans la City, s'inscrivant ainsi à son plus bas niveau depuis trois ans.

La « marche pour la paix » du 20 juin

LE P.C.F. ET LA C.G.T. SE SONT EFFORCÉS DE « RATISSER LARGE »

Les cent personnalités, qui appellent à une *manifestation* pour la paix, le dimanche 20 juin, à Paris, ont indiqué, dans un communiqué publié jeudi 17 juin, que *« des milliers de participants »*, venant de province par cars, trains ou avions spéciaux, rejoindront *« les participants de Paris et de la banlieue »* à la gare Montparnasse, point de départ de la manifestation.

Celle-ci partira à 14 heures et rejoindra la place de la Bastille, où un spectacle commencera dès 14 h 30 et se prolongera jusqu'à 22 heures, avec la participation de chanteurs et de groupes de rock.

L'appel signé, initialement, par cent personnalités (*le Monde* du 22 mai), affirme, notamment :

« La ruineuse et dangereuse escalade nucléaire, cela suffit ! Négociation et réduction de tous les armements, c'est la paix de la raison ! Désarmement, progrès social et développement, nous choisissons ! »

Parmi les premiers signataires ou ceux qui les ont rejoints, certains sont proches du P.S. ou membres de ce parti : c'est le cas de Mme Edmonde Charles-Roux, *épouse de M. Gaston Defferre* ; de M. Pierre-Luc Séguillon, rédacteur en chef de *Témoignage chrétien* ; de M. Jean-Pierre Le Coadic, député (P.S.) du Val-d'Oise. M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., a souligné, toutefois, que son parti ne participera pas à la manifestation, car *« les interventions pour le désarmement doivent se faire en direction des Etats-Unis et de l'Union soviétique, les deux au même titre. »*

Outre les organisations proches du P.C.F. ou de la C.G.T., on trouve, parmi les participants, le S.N.E.S., la Jeunesse ouvrière chrétienne, la Fédération des gaullistes de progrès et l'Union démocratique du travail, l'Union pacifiste de France, des parlementaires radicaux de gauche (MM. Paul Duraffour, député de la Saône-et-Loire, Jean Béranger, sénateur des Yvelines) et M. Yves Le Cabellec, conseiller général, ancien député (C.D.S.) du Morbihan.

(Voir notre page Idées consacrée au désarmement.)

La situation au Tchad

M. HISSÈNE HABRÉ ESTIME QUE LA FRANCE A UN « GRAND ROLE A JOUER »

Dans un entretien diffusé jeudi 17 juin par Radio Monte-Carlo, M. Hissène Habré, qui a affirmé ne pas vouloir « confisquer » le pouvoir au Tchad, s'est prononcé pour la formation d'« *un gouvernement techniquement compétent et politiquement représentatif* ».

A propos des relations avec la France, qui avait accordé une aide militaire à son adversaire défait le 7 juin, M. Hissène Habré s'est prononcé pour des « *rapports étroits de coopération* ». « *La France a un grand rôle à jouer* », a-t-il dit, y compris en offrant une « *contribution positive* » à la « *réconciliation nationale* ». M. Hissène Habré a jugé « *éminemment positifs* » les propos tenus sur le Tchad par M. Mitterrand lors de sa *dernière conférence* de presse et a confirmé avoir reçu l'ambassadeur de France à N'Djamena.

(Lire en page 7 le reportage de notre envoyé spécial au Tchad, Pierre Biarnes.)

LE CONFLIT TALBOT A POISSY

Le P.-D. G. du groupe Peugeot craint une montée du racisme en France

Deux *semaines avant que ne se* tienne l'assemblée *générale* des actionnaires de Peugeot S.A. (P.S.A.), M. Jean-Paul Parayre président-directeur généeal, a inaugué, le jeudi 17 juin, une nouvelle usine du groupe, celle de Tremery (Moselle) *où sont* fabriqués des moteurs Diesel (fonte) et à essence (aluminium) de 1 600 à 2 000 centimètres cubes. Une usine très inspirée du modèle japonais quant à son outillage (*machines automatiques et robots*) et surtout à *sa* gestion. Le Japon ne fait plus peur aux responsables de P.S.A.

L'usine lorraine emploie actuellement 1 400 salariés ; elle devrait à terme — en 1985, 1986 ou 1987, qui le sait ? Même pas P.S.A. — pouvoir en embaucher 2 600 *autres, si* des débouchés sont trouvés pour la production.

Dans une conférence de presse M. Parayre a abordé deux points principaux :

1) *La politique sociale.* — Les conflits Talbot, à Poissy, succédant à celui de l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois, ne sont pas que des simples grèves. M. Parayre en tire plusieurs enseignements : d'abord le rôle qu'y ont joué les travailleurs immigrés ; il témoigne d'un malaise qui gagne des cercles plus larges dans la population. Un malaise sourd — *« odieux »* dira M. Paéayre — un racisme.

« Ce risque échappe à notre compétence » M. Parayre dénonce ensuite la violence de toute nature qui est apparue lors des conflits Talbot et Citroën et la remise en cause de la liberté du travail à laquelle elle conduit. *« Nous ne pouvons pas céder, car ce qui se passe chez Talbot annonce ce qui peut se passer ailleur demain. »*

2) *La situation du groupe.* — 1981 a été pour P.S.A. une bonne année, en France du moins. Les résultats d'exploitation *se sont* améliorés régulièrement de mois en mois. M. Parayre éeserve les chiffres à ses actionnaires. En revanche depuis le début de 1982, la tendance s'est inversée en raison de l'accroissement des charges salariales, de l'augmentation du prix des achats et d'abord celui des acieés et aussi de la politique monétaire et de ses *« effets néfastes »*. Toutefois, le chiffre d'affaires du groupe en valeur *s'est-il accru* d'environ 18 % au cours des quatre premiers mois par référence à la même période de 1981.

A. T.

● *M. Pierre Mauroy* a assisté, vendredi matin 18 juin, à une messe célébrée en l'église Saint-Louis-des-Invalides à l'occasion des cérémonies commémoratives de l'appel du 18 juin 1940 lancé de Londres par le général de Gaulle.

● *Vol de sujets d'examen à Rodez.* — Les responsables du lycée agricole de Rodez ont constaté, lundi 14 juin, la disparition d'un coffre-fort contenant quelques milliers de francs et les sujets du brevet de technicien agricole, que quatre mille candidats s'apprêtaient à passer. Les épreuves ont été reportées aux 21 et 22 juin.

La mort de Curd Jurgens

Le séducteur aventurier

L'acteur Curd Jurgens est mort dans la nuit du 17 au 18 juin à Vienne, des suites d'un infarctus.

Né à Munich le 13 décembre 1915 (ou 1912 les indications varient), Curd Jurgens débute au cinéma en 1935 dans Valse royale, *d'Herbert Maisch, et tourne, au cours de la période nazie, dans diverses comédies allemandes ou autrichiennes. Il mène une carrière plus importante au théâtre à Berlin, puis à Vienne où, à partir de 1941, il appartient à la troupe du Burgtheater. Après la guerre, il continue cette double activité, accumule les films sans être pour autant célèbre.*

En 1955, il devient brusquement une vedette internationale pour son rôle d'un officier aviateur devant un opposant au nazisme dans le Général du diable, *d'Helmut Kautner, d'après une pièce de Carl Zukmayer, inspirée de faits réels.*

Après avoir été le partenaire de Maria Schell dans les Rats, *de Robert Siodmak, drame situé à Berlin, Curd Jurgens vient en France pour tourner, sous la direction d'Yves Ciampi,* les Héros sont fatigués, *avec Yves Montand. Cheveux blonds au-dessus d'un front dégarni, yeux bleus, épaules larges, physique viril, l'acteur est alors à la fois un type d'aventurier et de séducteur quadragénaire, qui devient très populaire, en particulier dans* Dieu créa la femme, *de Roger Vadim (1956), où il affronte Brigitte Bardot et son érotisme provocant.*

Curd Jurgens, qui parle l'allemand, l'anglais et le français, connaît pendant une dizaine d'années une période brillante : Michel Strogoff *de Carmine Gallonne ;* Œil pour œil *d'André Cayatte ;* les Espions *de Clouzot ;* Tamango *de John Berry ;* Le vent se lève *d'Yves Ciampi ;* l'Auberge du sixième bonheur *de Marc Robson avec Ingrid Bergman ;* l'Ange bleu *d'Edward Dmytryk, remake du film de Sternberg ;* Katia *de Robert Siodmak avec Romy Schneider ;* Château en Suède *de Roger Vadim ;* Lord Jim *de Richard Brooks, etc.*

En 1963, Curd Jurgens joue au théâtre du Gymnase à Paris le rôle de Freud dans le Fil rouge, *pièce d'Henri Denker adaptée par Pol Quentin et mise en scène par Raymond Rouleau, qu'il reprendra en 1968 à la télévision française.*

Bien qu'il ait encore beaucoup tourné à la fin des années 60 et dans les années 70, ce comédien traditionnel, au jeu efficace mais un peu appuyé, était passé de mode. Il garda sa renommée de séducteur par les aventures de sa vie privée dont les magazines se faisaient l'écho. Curd Jurgens fut marié cinq fois. En 1956, il s'était essayé sans succès à la réalisation avec un film sur la drogue, Sans toi, c'est la nuit.

JACQUES SICLIER.

A Marseille

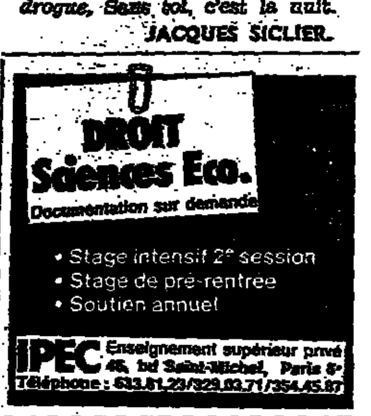
UN ANCIEN ÉDUCATEUR ARRÊTÉ APRÈS LE MEURTRE D'UNE FILLETTE

L'auteur *présumé* du *meurtre* d'une fillette âgée de douze ans, Christelle Brancourt, dont le corps mutilé avait été découvert, le jeudi 17 juin, près d'un magasin à grande surface du quartier du Merlan, dans la banlieue de Marseille, a avoué *son crime*, ce vendredi matin.

Il s'agit d'un ancien éducateur de la maison d'enfants dont la victime était pensionnaire. La fillette avait disparu le 10 juin, en fin de journée, alors qu'elle avait quitté *l'établissement* pour se rendre chez un *dentiste* ; sa mère avait aussitôt donné l'alerte.

L'homme, âgé d'un peu plus d'une trentaine d'années, s'appelait Christian Marletta, avait été appréhendé dans la soirée du *mercredi 16 juin*, donc avant même que le corps soit retrouvé. Son comportement envers d'autres enfants de l'établissement ayant fait se porter sur lui la suspicion des enquêteurs.

Le numéro du « Monde » daté 18 juin 1982 a été tiré à 514 390 exemplaires.







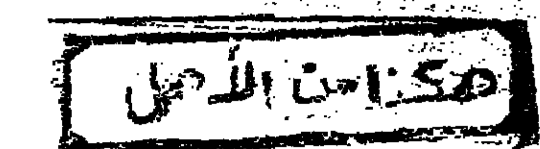






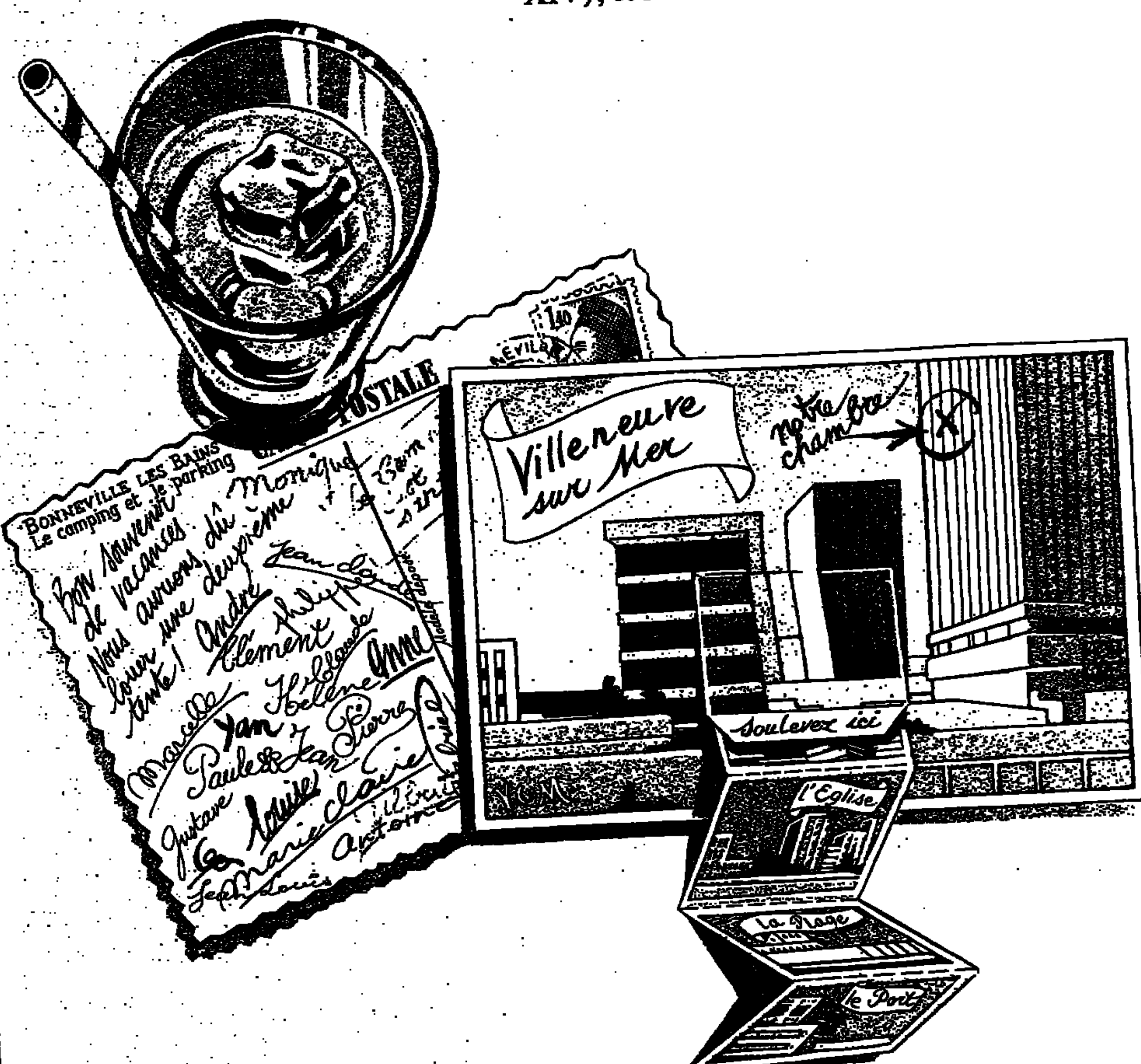






Les cartes postales d'HONORÉ

Dans chaque numéro d'été, la bride sur le cou à un illustrateur (voir pages III, V, VII et XIV), et son hommage à un « invité » (page II).



Le Monde

DIMANCHE

Les pièges des clubs de rencontres

« Ensoleillez vos rencontres ». Des clubs de plus en plus nombreux proposent des activités pour sortir de la solitude. Souvent des agences matrimoniales déguisées.

« COMMENT rencontrer des gens ? Vous pouvez me le dire, vous ? », demande Gérard, la voix amère. Ce soir, il s'ennuie, il reste assis, seul, comme des dizaines d'autres, dans une grande salle un peu triste où des clubs de loisirs et de rencontres ont organisé une soirée dansante. Il regarde quelques couples qui valsent. Peut-être eux se sont-ils rencontrés ?

Provincial muté à Paris, logé dans un studio de la grande banlieue, Gérard a trente ans. Il connaît trop le silence aux terrasses des cafés, le silence dans les queues de cinéma, le malaise dans les boîtes de nuit. « *Tout le monde y vient en groupe* », dit-il. Solitude sexuelle et affective qui se fait souffrance, et mépris de soi-même, les week-ends et les samedis soirs.

Un jour, il reçoit dans sa boîte aux lettres un de ces prospectus qui affirment, sous des photos de visages rayonnants : « *Ils vous attendent, n'attendez plus* », ou « *Ensoleillez vos rencontres* », ou encore « *Pour la fin de votre solitude, à bientôt peut-être* ». Les clubs de loisirs et de rencontres proposent des activités variées, des sorties « *où l'on est bien ensemble, où l'on vit, où l'on parle* ». Non sans quelque hésitation (« *Ça coûte à l'orgueil de se dire qu'on a besoin de passer par ces organismes pour rencontrer des gens* »), Gérard remplit un coupon-réponse. Nom, âge, adresse, numéro de téléphone, célibataire, veuf ou divorcé.

Quelques jours plus tard, il reçoit, un soir, un coup de fil. « *Nous ne sommes pas une agence matrimoniale* », affirme d'emblée l'interlocuteur du club. Sa voix est assurée, très jeune cadre dynamique. « *Nous voulons élargir le cercle de vos relations. Nous cherchons à créer artificiellement les conditions naturelles de la rencontre. Nous vous proposons toutes les semaines des soirées dansantes, des dîners, des spectacles de qualité, des vernissages, des week-ends à la campagne. Parmi les deux mille membres de notre club, vous ne pourrez que trouver des personnes avec qui vous avez des affinités.* » Aux questions de Gérard sur le prix, il est répondu : « *Nous ne pouvons vous donner ces renseignements par téléphone. Passez nous voir. Nous sommes sélectifs, nous voulons voir à qui nous avons affaire.* » Rendez-vous est pris.

A la recherche de l'âme sœur

Gérard se rend dans un immeuble cossu du seizième arrondissement de Paris. Atmosphère feutrée, sobre, de bon goût, musique d'ambiance. Une femme le reçoit dans un petit bureau. « *Pourquoi venez-vous ?* » Satisfaite de la réponse et de l'allure de Gérard (« *Il y a tant de farfelus, on en voit de toutes les couleurs* », dit une de ces hôtesses-psychologues), elle lui présente un dossier. Liste, sous chemise de plastique, des différentes activités du club. Gérard se montre intéressé. « *L'adhésion coûte 3 550 francs. Bien sûr, vous pouvez payer à tempérament, en trois fois.* » La somme rend Gérard perplexe. D'abord rassurante, compréhensive, l'hôtesse se fait pressante. « *Qu'avez-vous à perdre ? Vous voulez continuer à tourner en rond entre vos quatre murs ? A quoi bon hésiter ? D'ailleurs, dépêchez-vous, car demain nos tarifs augmentent de 500 francs* ». Gérard reste ferme, ne signe pas de chèque. Dit qu'il va réfléchir. Mal à l'aise quand même : et s'il avait loupé quelque chose ? « *3 550 francs sans avoir l'assurance que le club est sérieux, c'est beaucoup quand même* », se rassure-t-il.

Bientôt, il feuillette Pariscope. Scrute les annonces de la rubrique « rencontres ». Élimine les clubs à la formulation ambiguë. Il ne cherche ni les saunas collectifs ni les cinq-à-sept. Coup de téléphone à un club qui annonce « *des loisirs de qualité, très variés, 100 francs par an* ». Une femme à la voix maternelle répond. « *C'est un club pour célibataires et divorcés. Nous vous offrons des soirées dansantes, des spectacles, etc. Passez me voir.* »

ANNICK GWENAËL.

(Lire la suite page IV.)

Le docteur est en prison

Un médecin de Marsillargues (Hérault) est en prison pour avoir délivré des ordonnances de complaisance à des toxicomanes. Le village est plein d'indulgence. « *Même s'il s'est mis dans un drôle de pastis, il y a sûrement du bon en lui* », résume le curé. (Lire page V.)

Douze leçons de philosophie

1. - Le langage
par Jacques Derrida

Une question préalable : peut-on parler de philosophie dans un journal ? La réponse est oui. (Lire page XI.)

SI J'ETAIS...

Chronique du fantasme de la mégalomanie et des règlements de compte imaginaires

...DIEU

par PIERRE DESPROGES

SI j'étais Dieu, ça ne ce passerait pas comme ça.

D'abord, je me demande si je créerais le ciel, la terre et les étoiles. Le ciel et les étoiles, je ne dis pas. Mais la terre, c'est très surfait.

D'un autre côté, si je ne créais pas la terre, je n'aurais plus de raison d'être. A quoi me serviraient mon incommensurable puissance et mon exquise bonté dont les deux Testaments et les quatre évangiles relatent par le menu les surprenantes manifestations, depuis l'affaire de la golden maudite, jusqu'à la résurrection de mon fils, sans oublier bien sûr la surprenante guérison, l'été dernier, de M. Jean Le Grubier, de Nantes (44), qui fut définitivement débarrassé de son hémiplégie le jour où il se fractura le crâne dans la grotte de Lourdes.

Je devrais donc me résoudre à créer la terre, c'est-à-dire les hommes, les forêts immenses et les fleuves profonds, la gazelle gracile au souffle court, et les magnétoscopes portables avec ralenti et arrêt sur l'image, c'est tout de même un mieux, notamment pour visionner le Mundial ou le cul de Carole Laure en furtif entrechat.

Une chose est certaine. Si j'étais Dieu et si je devais créer la terre, je m'y prendrais tout autrement. J'abolirais la mort et Tino Rossi. Qu'on ne me demande pas pourquoi j'abolirais Tino Rossi. Il s'agit de ma part d'une réaction purement instinctive. Elle n'engage que moi et ne saurait en aucun cas jeter le discrédit sur cet immense artiste dont la sirupeuse gluance roucoulophonique ne connut jamais la moindre trêve, pas même au cœur des années sombres où le Juif et l'Anglais commençaient à menacer l'amitié franco-allemande.

En ce qui concerne l'abolition de la mort, elle m'apparaît à l'évidence comme une réforme de première urgence, dans la mesure où la plupart des humains renâclent farouchement à la seule idée de quitter ce bas monde, même quand leur femme les trompe à l'extérieur, ou que les métastases les bouffent de l'intérieur. J'irais même jusqu'à dire que c'est sa mortalité qui constitue la grande faiblesse du genre humain. Un beau jour, on entame une partie de pétanque avec des copains, sous les platanes bruissants d'étourneaux, l'air sent l'herbe chaude et l'anis, et les enfants jouent nus, et la nuit sera gaie, avec de l'amour et des guitares, et puis voici que tu te baisses pour ajuster ton tir, et, clac ! cette artère à la con te pète sous la tempe, et tu meurs en bermuda. Et c'est là, mon frère, que je pose la question : à qui est le point ?

Un seul être vous manque, et tout est dépeuplé, disait le tourmenté Lamartine, qui mourut fort âgé, après avoir vécu dans une effroyable hantise de la mort qui ne le quittait que sur les lacs crépusculaires où il aimait à s'isoler pour tripoter les genoux des tuberculeuses.

Certes, je n'abolirais pas la mort pour tout le monde. En effet, il me plaît de penser que, si j'étais Dieu, il me serait agréable de conserver le statut de mortels aux bigots, aux militaires de carrière, aux militants hitléro-marxistes, aux lâcheurs de chiens du mois d'août, aux porteurs de gourmette et aux descendants de Tino Rossi dont rien ne permet de penser qu'ils hériteront de leur géniteur le moindre talent roucoulophonique, mais enfin, on ne sait jamais.

Si j'étais Dieu, je ferais croire que j'existe, par le biais de maintes manifestations époustouflantes de ma grandiose omniprésence. Par exemple, je m'immiscerais épisodiquement au cœur des conflits armés où j'adoucirais la mâle sauvagerie des corps à corps en transformant soudain les baïonnettes en pieds de rhubarbe, dont la teneur en vitamine C et B1 n'est plus à vanter. J'apaiserais les souffrances humaines à tout bout de champ, rien que pour faire mon intéressant, rendant ici la vue au paralytique, là ses jambes au non-entendant, là encore sa césarienne à César. Les peuples subjugués se frapperaient le poitrail en psalmodiant mon nom béni. Même les athées congénitaux rentreraient au bercail de ma Sainte Eglise le jour où, dans un éclat strident de ma divine lumière, je leur donnerais des muscles en trente jours, chez eux, sans vraiment se fatiguer, encore que je me demande si l'on peut impunément coller l'adjectif « strident », suggestif du son, devant le mot « lumière ».

Enfin, si j'étais Dieu, je n'enverrais pas mon fils sur terre pour racheter les péchés du monde. J'y enverrais de préférence mon beau-frère François qui est laid, chafouin, footballeur et qui cache assez mal, sous des dehors de sous-doué rural, une âme de rustre agricole. ■

COURRIER

Croissez et multipliez

Dans son article « Enrichissez-vous » (*le Monde Dimanche*, 30 mai 1982), Bruno Frappat dénonce l'escroquerie du « cercle d'or ». Les tribunaux ont admis le caractère délictueux d'opérations semblables, dont le principe repose sur une croissance exponentielle du nombre des participants, alors que celui-ci ne peut qu'être limité : on peut citer la condamnation, au début des années 50, d'un horloger qui proposait des montres au quart de leur prix, à condition que chaque acheteur trouve quatre acheteurs, qui devaient trouver à leur tour quatre acheteurs, etc...

En toute logique, il conviendrait de traduire devant les tribunaux les responsables des diverses escroqueries « à la chaîne » susceptibles de faire, à terme, des victimes.

Mais, alors, on s'aperçoit que les prisons devraient être remplies par un grand nombre de chefs d'entreprise et de dirigeants syndicaux, par une minorité de démographes et une majorité d'ecclésiastiques, et surtout par la totalité des chefs de gouvernement.

Prenons un exemple. A fécondité et mortalité constantes, la croissance d'une population est nécessairement exponentielle. Le taux annuel de croissance de la population mondiale est d'environ 2,3 %, ce qui fait, en croissance exponentielle, une période de doublement de trente ans.

Faisons un rapide calcul : 2 fois 2 font 4, 2 fois 4 font 8, 2 fois 8 font 16, 2 fois 16 font 32. 32 fois 32 cela fait 1 024, et 1 024 fois 1 024, plus de 1 million. Dans cinq fois trente ans, soit cent cinquante ans, la population mondiale devrait être multipliée par 32, dans trois cents ans par 1 024, dans six cents ans par 1 million. C'est absurde !

A terme, ou la fécondité, ou l'espérance de vie, doit chuter. Mais, alors, puisque le pape est adversaire de la contraception, doit-on en conclure qu'il est partisan de la mort prématurée des habitants de la planète, et le traduire devant les tribunaux pour épargner les futures victimes ?

Un autre exemple, dans le domaine de l'économie. « *Croissance zéro ! Croissance zéro ? Zéro n'est pas un nombre mathématiquement significatif !* », s'était écrié dédaigneusement le ministre des finances Giscard d'Estaing, il y a dix ans, à la sortie du rapport du Club de Rome sur les limites de la croissance.

A cette époque, la consommation de pétrole augmentait de 10 % environ par an, ce qui fait un temps de doublement de sept ans. Sans l'arrêt de la progression de la consommation consécutif à la guerre du Kippour, nous aurions consommé en plus, pendant la dernière décennie, à peu près autant de pétrole que nous en avons consommé, et les nécessités de consommation seraient maintenant plus que doublées.

Les experts évaluent à trente ans les ressources restantes, en supposant constante la consommation actuelle. Sans la guerre du Kippour, ces ressources n'auraient plus été que de vingt ans, mais, compte tenu du doublement de la consommation, c'est sur dix ans de consommation de pétrole qu'il faudrait faire maintenant nos prévisions. Imprévoyant Giscard ! Faudrait-il l'envoyer en prison pour tentative d'escroquerie envers tous ceux qui vivent du pétrole ? Mais, alors, il serait équitable d'envoyer tout le monde en prison, car, dans cette affaire comme dans toutes les autres, tout le monde est complice.

Quand un processus de croissance est amorcé, il est difficile de l'arrêter sans dommage. La crise actuelle en est une illustration. Dans le domaine de la démographie, l'arrêt sera tragique : ce n'est certainement pas la diminution de la fécondité qui va enrayer la croissance, mais une chute brutale de l'espérance de vie.

2 fois 2 font 4, opération simple et pleine de promesse ! Le malheur est que, le plus souvent, le 2 fois 4 font 8 est du domaine de l'utopie.

R. BOUDET,
(Aix-en-Provence).

L'autodafé

Deux Nobel allemands privés de leur prix

Evoquée dans l'article d'Alexandre Szombati, « L'autodafé de Berlin », la mort en mai 1938 de l'écrivain allemand Carl von Ossietsky, prix Nobel de la paix en 1936, rappelle une péripétie sans précédent dans l'histoire des prix Nobel : deux titulaires allemands, bien que « couronnés », ne le reçurent pas, indépendamment de leur volonté.

Pour Ossietsky, l'histoire est simple : les nazis lui interdirent de quitter l'Allemagne pour aller recevoir son prix, à Stockholm, des mains du roi de Suède. Il était inadmissible, selon leur « idéologie », qu'un écrivain allemand pacifiste et antinazi pût accepter semblable récompense, trois ans après l'arrivée d'Adolf Hitler au pouvoir !

En 1939, le prix Nobel de médecine est attribué à Gerhardt Domagk, médecin allemand de quarante-quatre ans, qui, dans un numéro historique de la *Deutsche Medizinische Wochenschrift* du 15 février 1935, avait apporté la preuve, avec ses collaborateurs Klee, Römer et Schreus, qu'une substance chimique, le Prontosil, est capable de guérir certaines maladies infectieuses chez l'homme : avec le premier sulfamide venait de naître l'antibiothérapie moderne.

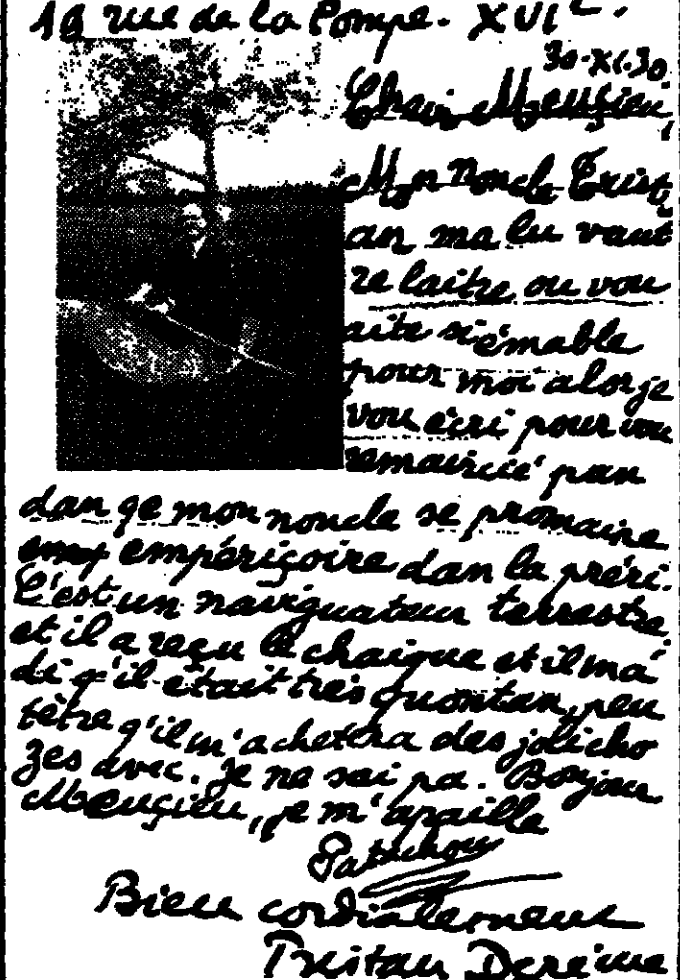
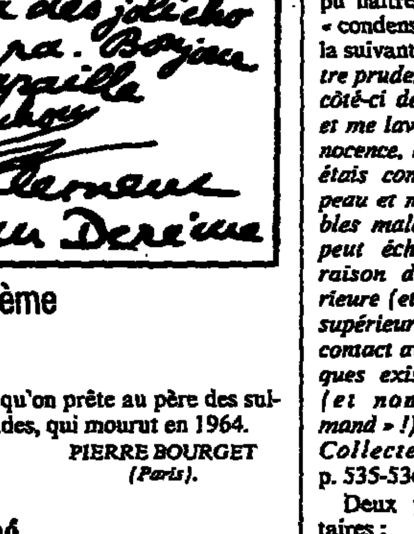
Les nazis empêchent Domagk de se rendre à Stockholm : « *La science n'a pas de patrie* », dit-on, mais d'une part, l'Allemagne est en guerre et, d'autre part, Hitler n'est pas mécontent, par cette décision, de faire savoir au comité Nobel qu'il ne le tient pas quitte du Nobel de la paix de 1936.

1945 : la guerre est finie.

Domagk est toujours vivant, lui. Bon prince, le comité Nobel le prie de venir à Stockholm, afin de lui remettre le prix qu'il n'a pu recevoir en 1939. Dans la capitale suédoise, Domagk assiste à une séance solennelle au cours de laquelle le roi Gustave V lui remet le prestigieux parchemin, mais... sans le chèque de 140 000 couronnes, montant du prix de 1939 : le règlement de la fondation Nobel prévoit en effet que, passé un certain temps, le montant du prix ne peut plus être remis au lauréat, quel que soit le motif de son absence l'année où il lui fut décerné.

« *Je suis une victime financière du nazisme* », tel est le mot qu'on prête au père des sulfamides, qui mourut en 1964.

PIERRE BOURGET
(Paris).



19 rue de la Pompe. XVIe.
30-XI-30.
Cher Monsieur,
Mon noncle Ernst an ma lu vauté laitre ou vou aite si émable pour moi alorje vou écri pour vou remercié pan dan qe mon noncle se promaine [illegible] empérigoire dan la préri. C'est un naviguateur terrestre et il a reçu le chaique et il ma di q'il était très quontan peu tètre q'il m'achetera des joli chozes avec. Je ne sai pa. Bonjour Monsieur, je m'apaille Patchou
Bien cordialement
Tristan Derème

L'invité d'Honoré : Tristan Derème
Poète, 1889-1941

Jung

Dans l'article sur l'autodafé de Berlin, d'A. Szombati, l'auteur trouve – assez gratuitement – l'occasion de déterrer la vieille légende d'un C.G. Jung pronazi. Plusieurs importants articles parus dans notre langue ont fait justice de cette calomnie : voir notamment *Psychologie*, décembre 1976, *le Nouvel Observateur*, du 27 décembre 1980, ainsi que, dans vos propres colonnes, un article de Roland Jaccard (août 1980), que rappelle justement une note de votre rédaction, dont il convient de vous remercier.

Toutefois, il paraît impossible à qui connaît les faits de laisser sans écho une citation alléguée comme étant de Jung et justifiant l'attitude de ce dernier à l'égard des médecins allemands et du régime nazi en 1934 : « *Une puissance supérieure nous force d'accepter le règne allemand.* » Si l'on se reporte au texte visé (article de la *Neue Zürcher Zeitung* du 13 mars 1934), la seule phrase d'où ait pu naître une telle affirmation « condensée » et interprétée est la suivante : « *Devais-je, en neutre prudent, me retrancher de ce côté-ci de la frontière (suisse) et me laver les mains dans l'innocence, ou bien – comme j'en étais conscient – risquer ma peau et m'exposer aux inévitables malentendus auxquels ne peut échapper quiconque, en raison d'une nécessité supérieure (et non d'une « puissance supérieure » !), doit entrer en contact avec les pouvoirs politiques existant en Allemagne ? (et non « le règne allemand » !)* ». (Cf. C.G. Jung : *Collected Works*, vol. 10, p. 535-536.)

Deux précisions supplémentaires :

1) le « Dr Goering », dont le nom est complaisamment cité auprès de celui de Jung, coiffait la société freudienne allemande avec l'assentiment (forcé) de Freud. (Voir la biographie « officielle » de ce dernier par Jones. Références dans les articles cités plus haut.)

2) Les ouvrages de Jung furent inscrits, auprès de ceux de Freud, sur la liste Otto, index allemand dressé en 1940, et systématiquement détruits.

ETIENNE PERROT,
écrivain, traducteur de Jung aux éditions Albin Michel, codirecteur des éditions de La Fontaine de Pierre.

Précisions

Mme Rita Thalmann nous adresse les précisions suivantes :

1) Un détail d'abord (sur la chronologie) : l'ordonnance du 28 février 1933 est pour la « *protection* »... (non la *défense*) « du peuple allemand ».

2) Elle fut suivie du vote des pleins pouvoirs en mars contre les voix socialistes – il fallait au moins signaler que les députés communistes étaient tous soit arrêtés soit en fuite après l'incendie du Reichstag. Sinon on peut se demander s'ils n'ont pas voté les pleins pouvoirs.

3) Il fallait au moins citer la loi du 14 juillet 1933 portant déchéance de la nationalité allemande et perte de tous les droits pour les « *adversaires de la communauté nationale* ». Dans la première liste des déchus d'août-septembre 1933, la moitié des vingt-quatre premiers « *adversaires* » sont des écrivains et publicistes de renom dont Tucholski, Max Hölz, Ernst Toller, Heinrich Mann, Alfred Kerr, Léon Feuchtwanger.

4) Il y eut beaucoup d'autres événements en rapport avec cette destruction de la culture, notamment l'exclusion des écrivains non nazis de l'Académie des arts et la démission, par solidarité, notamment de Ricardo Huch. Mais si on voulait « faire court » pour arriver tout de suite à la Nuit de cristal, celle-ci a pour conséquence la destruction des magasins juifs, mais son aspect le plus significatif est l'incendie de toutes les synagogues restant encore en territoire allemand.

(...) Les écrivains exilés ont créé en réponse, à Paris, une « *Bibliothèque de la liberté* » avec l'aide d'écrivains français comme André Gide, André et Clara Malraux, Henri Barbusse, Paul Nizan, Jean-Richard Bloch, Jean Cassou, Jean Guéhenno. Grâce à cette solidarité, put aussi se reconstituer le « *Schertzverband deutscher Schriftsteller* » – l'association de protection des écrivains allemands – dont l'activité fut intense jusqu'à la guerre (cf. les mémoires de l'un de ses animateurs, Alfred Kantmowig). Le public français et allemand aura l'occasion de voir quelques évocations dans l'exposition que nous préparons sous l'égide de l'Institut Goethe et du Quai d'Orsay en 1983.

RITA THALMANN,
directrice de l'Institut d'études germaniques à l'université de Tours.

PARTI PRIS

Catégories

On a peu le cœur à rire ou à ironiser en ces derniers jours du printemps. Une centaine de milliers de morts iraniens et irakiens achèvent de pourrir au soleil de Khoramtchar, l'invasion du Liban a jonché ce pays de milliers de tués et de blessés, la répression en Afghanistan aussi. Et l'affaire des Malouines en a fait des centaines.

Du moins peut-on méditer sur l'importance relative des victimes, qu'elles soient ou non proches de nous par l'origine géographique, et suivant que les médias ont, ou non, accès aux champs de bataille.

Tout mort britannique ou presque a eu droit à son épitaphe, même si les combats ont été menés dans la double nuit des abords de l'Antarctique et de la censure militaire. La moindre des rares images des îles du bout du monde a été publiée ou diffusée à Londres, à Buenos-Aires et dans le monde entier.

Du charnier de Khoramtchar on n'aura pu voir que peu de choses. L'énorme boucherie auprès du chott El Arab s'est déroulée dans une sorte de secret. Les vainqueurs ont ensuite organisé de rapides visites pour bien marquer leur victoire.

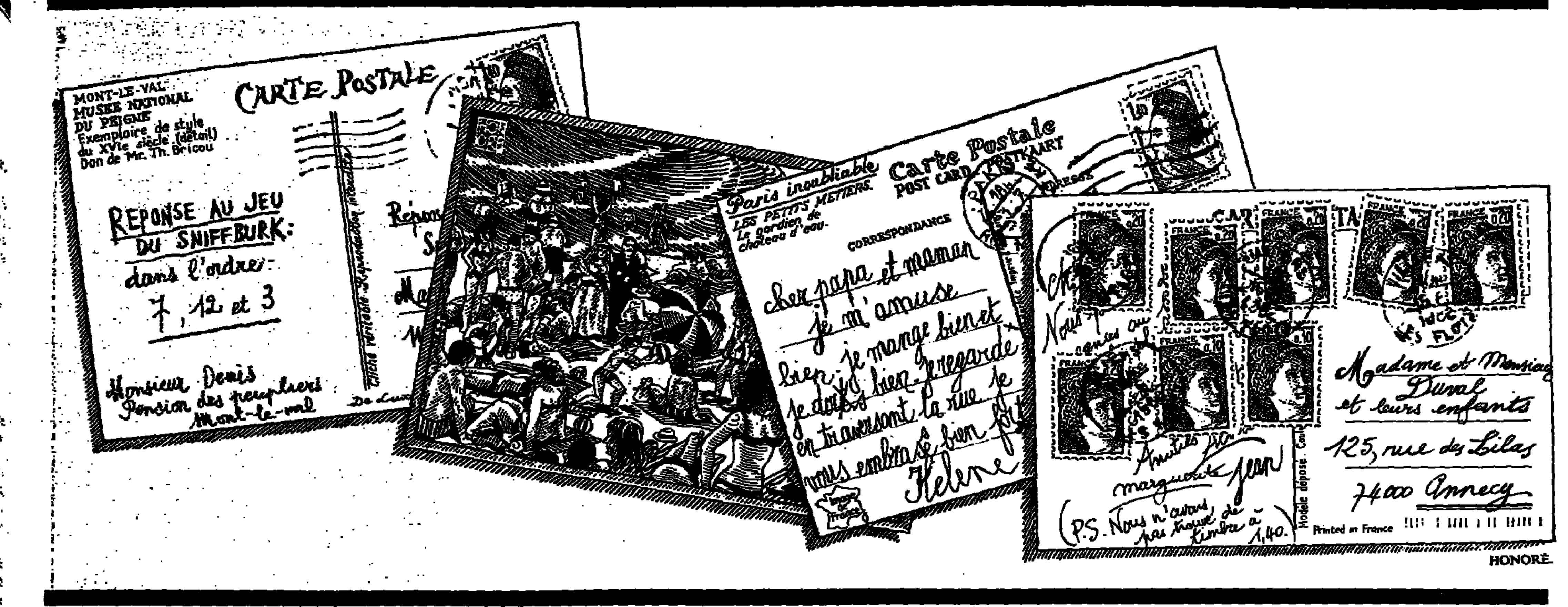
En Afghanistan, quelques images volées et transportées dans des montagnes pleines de périls. Une guerre sauvage dans des rocailles ignorées.

Quant à l'écrasement des Palestiniens et d'un certain nombre de Libanais, il a fallu la fin de l'invasion pour qu'on puisse commencer à en additionner les victimes. Du moins le bruit et la fureur, dans l'angoisse croissante du monde, en ont-ils été aussitôt perçus.

Morts anglais, argentins, israéliens, que l'on compte un par un. Morts irakiens, iraniens, afghans, arabes, empilés dans l'anonymat. Une forme de culture, de développement économique et technologique fait-elle peser les uns plus lourd que les autres ? Peut-être simplement est-on plus sensible aux morts plus proches. Et est-ce là que la raison, pour une fois, doit pouvoir l'emporter sur le cœur.

JEAN PLANCHAIS.





HONORÉ.

AUJOURD'HUI

Les majorettes rouges de La Ricamarie

Un groupe de femmes, près de Saint-Étienne, a créé une troupe de majorettes. Depuis, petit à petit, c'est le quartier qui s'« auto-anime » autour d'elles.

« ON *a voulu sortir nos jeunes du ruisseau...* » Elles ont entre quarante et cinquante ans, Sophie, Jeanine, Andrée, et puis Raymonde, Marie-Louise et bien d'autres. Femmes, filles, petites-filles de mineurs pour la plupart, elles ont été elles-mêmes ouvrières pendant de plus ou moins longues années. Ensuite, leurs enfants grandissant, elles ont formé entre elles, petit à petit, ce groupe qui fait de leur quartier un vrai pôle de vie.

Elles habitent La Ricamarie, près de Saint-Etienne, et elles y constituent la section locale de l'Union des femmes françaises, organisation proche du parti communiste. De fait plusieurs sont communistes, mais les liens sont on ne peut plus souples. « *La présidente de l'U.F.F. est une dame âgée qui nous laisse toute liberté*, explique Andrée. *C'est nous qui décidons de tout.* »

Au début – c'était en 1967, – il ne s'est agi, pour les premières d'entre elles, que de réunir une dizaine d'enfants pour les distraire un moment le jeudi ; puis, peu à peu, est venue l'idée du groupe de majorettes. « *Maintenant, si on inscrivait toutes les candidates, on en aurait quatre-vingts.* » Pour des raisons pratiques, en particulier à cause des déplacements en car, on limite les inscriptions. Cinquante petites filles et adolescentes de La Ric forment actuellement trois groupes qui se réunissent deux après-midi par semaine pour mettre au point leurs évolutions.

Pourquoi avoir choisi cette activité ? Parce qu'on avait vu des majorettes dans les fêtes locales et à la télé ; et puis « *parce qu'au début il n'y avait pas encore de règles pour le maniement du bâton, on faisait ce qu'on voulait* »... A-t-on embauché une monitrice spécialisée ? Non. La petite équipe de femmes s'est lancée « comme ça », en essayant de reproduire ce que chacune avait pu voir et en profitant de la passion d'Andrée pour la gymnastique. Elles ont « inventé », et ça continue.

A la tête des trois groupes, il y a Cristelle, treize ans, Dominique, seize ans, et Colette, dix-huit ans, qui sont chargées de construire chacune entièrement la part de spectacle de son équipe : choisir la musique, imaginer les mouvements des bâtons et des corps ainsi que leur enchaînement. Cristelle et Dominique ont du mal : « créer » ne s'apprend guère à l'école... « *Elles me copient*, proteste Colette. *Il faut qu'elles se décident à inventer quelque chose par elles-mêmes !* » Les mouvements plus que simples des premières années cèdent peu à peu la place à quelque chose qui s'inspire de l'expression corporelle et de la danse.

Les petites ne voient pas plus loin que le plaisir de parader, les grandes « y croient », parlent de ballets, cherchent la beauté. Les dix-huit ans de Colette s'y investissent totalement ; chômeuse, elle s'entraîne, prépare, réfléchit une à deux heures chaque matin, en plus des deux après-midi passés au gymnase. Et c'est vrai qu'avec elle les mouvements mécaniques, l'inspiration semi-militaire des origines, s'oublient. Avec sa voix un peu rauque et sa façon de se mettre tout entière dans un simple geste des mains, elle fait un peu penser à Anna Prucnal. Fougue et timidité, élan et retenue à la fois... Au fil des mois, en écoutant leurs corps et... en regardant la télé, des enfants de la mine, des usines et du chômage, des enfants du rude pays stéphanois réinventent la danse à tâtons.

Les hommes aussi

Au-dessus de Colette, Cristelle et Dominique, il y a Andrée et Sophie, qui mènent tout ce monde avec une certaine poigne : « *Il faut de l'autorité, sinon ça ne tient pas.* » Sans compter les autres femmes du groupe, occupées aux tâches les plus variées selon les besoins du moment et la disponibilité de chacune : à coudre les costumes aussi bien qu'à préparer les sandwiches des voyages, à faire le courrier et les démarches autant qu'à tenir la buvette. A la fois leaders et servantes de l'ensemble. Encore étonnées de se découvrir l'audace de partir deux jours ici, trois jours là, pour accompagner leurs « filles », en laissant les maris se débrouiller à la maison. « *Il y a quelques années seulement, pas une femme ici n'aurait osé faire ça !* »

A bien les écouter, on se dit qu'elles auraient sans doute bien plus longtemps hésité à prendre cette indépendance si elles avaient dû franchir le pas pour leurs propres loisirs, pour leur propre plaisir. La culpabilité, le sentiment de déserter, auraient été trop forts. Ce qui permet à ces femmes de s'autoriser à transgresser l'ordre familial dans lequel elles ont vécu si longtemps et qui les presse encore de toutes parts, c'est le service rendu à cinquante petites filles et adolescentes qui, grâce à leurs efforts, ont mieux à faire que traîner dans les rues de La Ric.

Les majorettes constituent donc le noyau du groupe non seulement parce qu'elles en ont été la première activité mais parce qu'elles lui fournissent une raison d'être permanente. Plus précisément encore, parce qu'il s'agit d'une activité féminine, elles scellent l'importance des femmes dans le groupe, et, de fait, celles-ci continuent à être les animatrices principales de la plupart des projets et réalisations du groupe.

Mais des hommes se sont peu à peu joints à elles. C'est que La Ricamarie a beaucoup changé depuis quelque temps. Presque tous les puits de mine ont fermé. Dans les deux vallées de l'Ondaine et du Gier, qui comptaient naguère quelque vingt-cinq mille mineurs, la « marée noire » du charbon se retire progressivement. Et on peut parier sans grand risque d'erreur qu'aucune mesure politique ne réussira à la faire monter de nouveau : « au fond », on ne trouve plus guère que des ouvriers maghrébins, et, même parmi ceux qui contestent la fermeture des mines et soulignent qu'il y reste encore beaucoup de charbon, bien peu sont prêts à y laisser descendre leurs enfants. « *Ça manque de fenêtres* », commente laconiquement Angelo, le mari de Sophie.

Nombre d'anciens de la mine sont donc aujourd'hui des retraités précoces qui disposent aux alentours de la cinquantaine d'un âge de loisirs : jeux de boules, parties de cartes, pêche ou jardinage sont quotidiennement à leur programme. Certains se mettent au travail ménager, font les courses pour la famille. Pas trop... Ou bien se cherchent à tout prix un peu d'un travail sans lequel ils se sentiraient comme morts. D'autre participent aux activités de l'Amicale laïque, structure populaire de rencontre très liée au passé minier, dont la grande salle claire accueille tous ceux qui veulent boire un pot, « taper le carton » ou préparer un tournoi de boule lyonnaise. D'autre encore, comme Marceau et Julien, ont pris l'habitude de donner un coup de main aux femmes qui s'occupent des majorettes, préparant avec elles les fêtes, participant aux déplacements, organisant pour tous, jeunes et vieux, des activités de plus en plus nombreuses.

Marceau, par exemple, est responsable des tambours de la clique que le groupe a créée, voilà quatre ans, pour accompagner les majorettes. Autrefois, la clique était une activité de l'Amicale laïque, organisme plus traditionnel qui continue à être géré presque exclusivement par des hommes ; la voilà désormais reliée aux femmes de l'U.F.F.

« Même les bossus et les tordus »

Ainsi les catégories de participants s'agrègent-elles les unes aux autres. Pour un déplacement, par exemple, il y a les accompagnateurs, leurs conjoints, leurs enfants et les enfants de leurs enfants (car familles et amis se mêlent tout naturellement), sans oublier les musiciens. Il est parfaitement admis que les majorettes... ne soient pas majoritaires. L'hiver dernier, lors d'un week-end de ski, elles n'étaient que dix sur les cinquante participants. Pas question de les oublier pourtant : « *Pour éviter les jalousies, puisqu'on ne peut jamais emmener toutes celles qui veulent venir, on va faire quelque chose de spécial pour nos filles : on a loué pour elles une colonie près de Toulon, on les y emmènera trois jours.* »

Pour financer justaucorps, tuniques, bottines, il faut des fêtes : deux cent vingt personnes à la dernière. A chaque fois, on refuse du monde parce que la salle n'est pas assez vaste. Les hommes aménagent les lieux, les femmes préparent le repas. On commence parfois par un tournoi de pétanque qui mêle tous les âges (de huit à soixante-douze ans, la dernière fois), en équipes tirées au sort. Suit un bal, « *parce que, nous, on ne sait rien faire sans danser* ». Tout le monde y participe-t-il vraiment ? Oui, « *même les bossus et les tordus* ». Il faut dire qu'ici la danse est une tradition. « *Il y avait bien une quinzaine de bals à La Ric, quand j'étais jeune, juste après la guerre* (1) », se souvient Jeanine. Et puis, « *on aime rire* »...

Insensiblement, c'est tout un groupe de population qui s'est mis à s'occuper de lui-même, qui « s'anime » sans animateurs patentés. La démarche est pragmatique, l'histoire s'invente au jour le jour, conditionnée seulement par l'appartenance sociale exclusivement populaire des participants. Le mouvement y trouve sa force et ses limites : son aptitude à répondre aux aspirations des femmes comme à la nouvelle situation des hommes, son ouverture à tous les âges ; mais aussi le fait d'être relativement désarmé devant la montée actuelle du racisme antimaghrébin à La Ricamarie.

C'est ainsi que les majorettes ne comptent ni petite Algérienne ni petite Marocaine. « *Si on en prenait quatre ou cinq*, dit Andrée, *les gens ne nous donneraient plus leurs gosses...* » Pourtant, Hamid, l'ami algérien de Colette, est reçu à bras ouverts, et Kader, un jeune Marocain de Paris, fêté à chacun de ses passages. Face aux tensions qui s'accumulent dans ce secteur, le groupe réagit comme il le peut. Au jour le jour. ■

MARIE-CLAUDE BETBEDER.

(1) Pour environ dix mille habitants.

Les pièges des clubs de rencontres

(Suite de la première page.)

Un immeuble assez récent près de la porte de Pantin. Sur la porte d'un appartement, une plaque : *Conseil matrimonial.* « *L'agence matrimoniale, c'est une chose, le club, c'en est une autre* », explique vite la femme qui reçoit Gérard. Elle annonce que trois cents personnes sont membres du club, ont entre vingt-cinq et cinquante-cinq ans, sont de toutes origines sociales, mais plutôt modestes, habitent surtout la banlieue (« *là, il n'y a rien pour les loisirs* »), qu'il y a en gros autant de femmes que d'hommes. Elle ne presse pas l'inscription. Gérard décide de tenter le coup. « *La prochaine soirée dansante aura lieu sur une péniche, sur la Seine. Il y aura du monde. Je vous présenterai plusieurs jeunes femmes.* » Occupée à vendre les tickets d'entrée (65 francs, boisson comprise), l'animatrice du club oubliera de présenter Gérard à qui que ce soit. C'est là que nous le retrouvons seul, assis sur sa chaise, le regard posé sur quelques danseurs.

Les clients de clubs de rencontres ne sont pas obligatoirement des éclopés de la solitude, des disgraciés, des timides maladifs. Certains, comme Georges, quarante-cinq ans, sont même très actifs, savent multiplier leurs hobbies. Amateur de culture biologique et auditeur assidu de conférences à la Sorbonne, Georges est membre d'un club depuis plus d'un an. « *Parce que j'aime danser. A mon âge, dans les boites, ce n'est plus possible. Il n'y a que des très jeunes.* » Georges n'avoue pas d'emblée que, par l'intermédiaire de la danse, il cherche aussi une femme, une brève rencontre ou une liaison qui pourrait durer.

Même s'ils ne le disent pas carrément, la majorité des membres des clubs de loisirs et de rencontres sont à la recherche d'une âme sœur. De récents procès les ont rendus méfiants à l'égard des agences matrimoniales. Et ils veulent choisir eux-mêmes la personne qui leur convient. Et non lui être présentés dans une quelconque alcôve. Depuis environ quatre ans, quelques centaines de clubs de loisirs et de rencontres ont essaimé à Paris et dans les grandes villes de province, ont pris le relais des agences matrimoniales. Ils prospectent le fructueux marché potentiel des dix millions de personnes qui vivraient seules en France. Certains avouent même être des agences matrimoniales classiques, sous un nom différent.

D'autres clubs s'en défendent, se présentant comme des intermédiaires dans la recherche d'un époux ou d'une épouse, d'un partenaire pour la vie ou quelques soirées. Moyennant finances, ils inscrivent les noms, désirs et numéro de téléphone du postulant dans un fichier qui est envoyé régulièrement à tous les adhérents, qui se contactent ensuite par téléphone. La formulation « *rencontres immédiates* » est caractéristique de ces clubs. Certains d'entre eux proposent l'adhésion gratuite aux femmes (« *pour appâter les hommes* », reconnaît un directeur). Pour élargir leurs chances d'obtenir des clients, beaucoup proposent à la fois « *des rencontres rapides et sélectionnées* » et des activités de loisirs. « *Ça multiplie vos chances de trouver ce que vous voulez* », dit-on alors au candidat à la rencontre.

D'autres clubs enfin, ceux qui nous intéressent ici, se contentent de proposer aux célibataires, veufs ou divorcés, de les réunir pour dîner, danser, boire un pot ou partir en vacances. Certains sont des associations sans but lucratifs, d'autres non.

« *Oui, ma société est une affaire commerciale*, affirme M. Lascar, vingt-sept ans, président de Providis. *J'ai d'abord fait cela pour travailler. Puis je me suis laissé prendre au jeu. Quand, à la fin d'une soirée, je vois quelqu'un partir avec un ou une compagne, je me dis : tu as réussi.* » Si les deux premières années de Providis ont été financièrement difficiles, son chiffre d'affaires double maintenant d'une année sur l'autre.

« *Mais on ne gagne pas des millions,* atténue M. Lascar. *On fait juste vivre le personnel. Nous avons des bureaux chers, au-dessus de la moyenne. Cela rend les gens moins méfiants. Et notre principal poste de dépense est la publicité. Nos prospectus sont distribués chaque jour dans les boites aux lettres. Toutes les boites aux lettres de la région parisienne sont régulièrement couvertes. C'est grâce à cela que nous avons du succès. Quelqu'un qui prend le temps de remplir un coupon-réponse et qui vient nous voir est réellement motivé.* »

Plaintes

Providis affirme n'avoir rien à cacher. Deux plaintes ont néanmoins été portées contre ce club, qui affirme être le seul à Paris à posséder son « club-house ». La première plainte porte sur le non-respect de la législation sur le crédit. Quand on offre aux futurs membres de payer leur adhésion en plusieurs fois, mention n'est pas faite du montant des agios ni du temps légal de réflexion de l'acheteur. Une autre personne a porté plainte parce qu'elle estime avoir été trompée sur les services offerts par le club. Quand on lui a présenté les différentes activités du club, on ne lui aurait pas mentionné le prix de l'entrée au club-house ou aux soirées dansantes. Elle aurait donc cru que l'adhésion lui offrait un accès gratuit à ces lieux. De plus, on ne lui aurait pas spécifié que le club-house n'était pas ouvert tous les jours mais uniquement deux fois par semaine, et à des heures bien limitées. A la suite de ces plaintes, une instruction est en cours (1).

Faut-il en conclure que les pratiques des clubs de loisirs et de rencontres sont pour le moins douteuses ?

Notons que, en général, ils prennent bien soin de ne pas promettre la lune ou la rencontre rapide du partenaire idéal. Ils affirment ne pas être des agences matrimoniales et n'offrir que des services tels que l'organisation de repas, de soirées, la location de places de théâtre ou la réservation de séjours de vacances (même qu'il est souvent ajouté : « *On vous placera près de personnes avec qui vous pouvez avoir des affinités* »). Ils restent cependant dans le vague : « *Nous pouvons élargir le cercle de vos relations.* » Et préviennent l'adhérent que c'est à lui de se prendre en charge, de montrer de l'entrain et du dynamisme.

Que ces clubs, dans leur grande majorité, soient créés par de jeunes entrepreneurs peut-être philanthropes, mais surtout désireux de gagner vite de l'argent, cela ne fait pas de doute. L'efficacité des techniques de vente de certains est remarquable. Mais où finit l'art de vendre, où commencent les pressions psychologiques sur des personnes rendues fragiles par la souffrance ou la frustration que leur cause leur solitude ? Quelques clubs de loisirs et de rencontres proposent loyalement deux ou trois soirées d'« essai » avant de demander de payer une cotisation. Cette pratique devrait être une règle générale.

Davantage de femmes

La dénonciation, la lutte contre l'exploitation qui est faite du « marché de la solitude » font partie des préoccupations constantes d'associations loi 1901, comme l'OREE ou le club Panoramic (2). De véritables associations et non des sociétés qui se cachent, pour des raisons fiscales, sous cette nomination, comme le font quelques clubs de rencontres tout à fait privé.

D'origine chrétienne (Panoramic fut créé en 1962 à l'initiative de la rédaction de *Panorama chrétien*, l'OREE sous l'impulsion d'une journaliste de *Clair Foyer*), ces associations ont pour but la lutte active contre la solitude. Pas question, comme c'est souvent le cas dans les autres clubs de rencontres, de payer et ensuite d'attendre que « tout » arrive.

Les trois cents membres de Panoramic proposent, organisent eux-mêmes les activités du club. Qui sont les mêmes que dans les clubs privés : soirées dansantes, sorties au restaurant ou au théâtre, week-ends touristiques. Mais beaucoup trouvent dans la préparation collective « à la bonne franquette » d'un buffet campagnard un premier moyen de sortir de leur isolement. L'adhésion à l'association coûte 120 F par an, et une légère participation est demandée pour chaque activité. « *Malgré les faibles sommes que nous demandons, notre budget est excédentaire,* dit la trésorière. *Nous venons donc d'acheter une chaîne.* » La préoccupation de Panoramic est de faire sortir certains membres de leur passivité et d'« *attirer des garçons* ».

Si, dans les clubs de rencontres privés, les femmes sont plus nombreuses que les hommes, ce n'est que dans une proportion de 55 % pour 45 %. Dans les associations, elles sont souvent les deux tiers des membres. L'origine sociale des membres des associations est généralement plus populaire que celles des membres des clubs qui se disent « *sélectionnés* » ou « *sélects* », dont les prix d'adhésion (de 3 000 à 4 000 F) opèrent en effet une sélection sociale.

L'OREE compte un millier de membres sur toute la France. « *Nous essayons d'éviter une mentalité de consommateurs,* dit Albert Roucoule, son animateur national permanent. *Nous ne sommes ni des fournisseurs de distractions ni une agence matrimoniale. Solitude et passivité vont souvent de pair. Nous, nous disons : passez d'une mauvaise solitude à une bonne. Créez-vous une vie sociale, collective. On ne tire personne de sa solitude. Les solitaires doivent prendre eux-mêmes leur vie en main.* »

A l'OREE, on reconnaît que malgré ces avertissements, la motivation première de l'adhésion — pudiquement tue ou ouvertement affirmée — est la recherche d'un ou une partenaire, si possible pour la vie. « *Nous sommes dans une société où l'on se réfugie dans le couple,* continue Albert Roucoule. *Nous prévenons qu'on ne peut vivre uniquement dans le cocon conjugal. Nous disons : « Commencez par de » larges relations, créez-vous un » large réseau d'amis, sortez du » seul désir de l'échange binaire. » Quand on a un cercle de relations de dix ou quinze personnes, on peut mieux supporter un échec sentimental. Si on » n'a pas ce réseau d'amis autour de soi, la déception est » beaucoup plus douloureuse.* »

Pas des brebis galeuses

A Nantes, par exemple, l'OREE a désormais un local dans la maison des associations de la ville. Ses membres, une grosse majorité de femmes de vingt-sept à quarante-cinq ans, célibataires ou divorcées, employées pour la plupart dans le secteur tertiaire, organisent chaque week-end des promenades dans les environs de la ville. L'une trouve une auberge sympa près d'une rivière, l'autre prévoit un circuit pour une randonnée à bicyclette. « *Nous sommes trop de femmes pour faire des soirées dansantes* », dit Marie-Alix avec un sourire. Avant de venir à l'OREE, certaines ont fait l'expérience des agences matrimoniales ou des clubs de rencontres annoncés dans les journaux gratuits distribués dans la région nantaise. Sans succès, bien sûr. « *Nous essayons maintenant de vivre la solitude sous son côté positif. Quand nous venons à l'OREE, nous nous sentons à l'aise, ne serait-ce que parce que nous vivons tous la même chose. Nous nous comprenons. Nous prenons conscience que nous ne sommes pas des laissés-pour-compte de la société, des brebis galeuses, parce que nous sommes seuls. Du fait que nous formons un groupe, nous nous sentons aussi plus forts.* » Si, depuis qu'elles sont à l'OREE, Marie-Alix, Béatrice, Chantal et les autres n'attendent plus le prince charmant en se morfondant dans leur studio, si elles énumèrent les avantages de la solitude (liberté, indépendance), elles reconnaissent cependant qu'« *il y a des moments où ne pas avoir quelqu'un qui vous aime, que vous aimez, avec qui vous pouvez partager, ça fait souffrir. On se demande pourquoi ça se passe comme ça. Pourquoi ça arrive à soi* ». Plusieurs adhérentes se retrouvent en dehors de l'OREE pour aller au bal ou en boîte. « *Seule, je n'aurais jamais osé m'y rendre. J'aime danser,* dit Chantal. *Là, oui, on rencontre du monde. Mais c'est toujours la même classe de types* » (moue de Chantal). La Rencontre (avec une majuscule) ? « *Ça, c'est le hasard* », répond-elle. Mais le hasard, on le provoque ou on l'attend ?

ANNICK GWENAËL.

(1) Selon M. Lascar, Providis club n'a jamais été assigné devant les tribunaux sans qu'il n'ait auparavant poursuivi le plaignant pour défaut de paiement.

(2) Club Panoramic, 185, rue du Château-des-Rentiers, 75113 Paris. OREE (Organisation de relations et d'échanges), 15, rue de l'Abbé-Groult, 75015 Paris, tél. : 532-34-28).

TRANCHES DE DRAMES

Le docteur est en prison

C'EST une photo de mariage ordinaire. Fier comme un *prix d'excellence dans* son smoking blanc, le docteur Alain Laurent parcourt les ruelles de Marsillargues (Hérault), *tout le village aux escarpins*, une jeune femme blonde au bras. Deux ans après, ici, on se souvient encore du champagne et du grand soleil *de ce jour-là*.

Est-ce bien le même qui a *regardé une dernière fois* Marsillargues un dimanche de printemps, à l'heure du pastis, derrière ses lunettes fumées impénétrables comme des murs *du Sud, avec cet air de chaviré du* petit matin ? Cette seconde photo, fleurant déjà son fichier anthropométrique, s'étalait pleine page dans *le Midi libre*, sous le titre : *« Le médecin toxicomane de Marsillargues »*. L'article détaillait sa *« lente déchéance »*.

« Il était presque trop bien pour nous »

C'est aller un peu vite en besogne. On est sûr, au fond, de très peu de chose. Dans la nuit du samedi 15 *au dimanche 16 mai*, une fugueuse de seize ans, Yannick, a succombé à une surdose de morphine au domicile du médecin, qui avait fait sa connaissance quelque temps plus tôt *dans un cabaret des environs* où elle était hôtesse. Le lendemain soir, un passant découvrait le corps de l'adolescente, dans le fossé sur le bord de la route, à *cinq cents mètres du village*. Avant ce jour, Alain Laurent avait délivré des ordonnances de complaisance, prescrivant des substances du « tableau B » à des *toxicomanes*.

Ici s'arrêtent les certitudes et *les chefs d'inculpation contre* Alain Laurent, trente-neuf ans, et son amie Sylvie Vincent. Pour le reste, pour comprendre, vous pouvez toujours interroger le village. *Marsillargues « tchatche »* beaucoup, mais ne dit pas grand-chose. Voici un homme poli et sociable, qui *« touche la main »* sans façons aux piliers de bistrot, assure gratuitement *la permanence médicale* lors des courses de taureaux. Et excellent praticien, ce qui ne gâte rien. *« Un très bon diagnostic. »* Rares ceux qui, au moins une fois, n'ont pas *trompé le médecin de* famille avec ce petit jeune brillant.

Il a décelé, chez l'un, un souffle au cœur jusqu'alors inaperçu ; on ne compte plus les hypertensions dégonflées comme des baudruches ou les sciatiques *désespérées qu'il a soulagées* sans y toucher. Et ne poussa pas à la consommation : *« Jamais d'ordonnance de deux pages. Il ordonnait de réduire les doses prescrites. »* Surtout, scrupuleux à l'extrême, vous gardant des heures pour conforter un diagnostic, *« alors que d'autres, hein, je ne cite pas de nom, en cinq minutes, crac ! »*. *« Quand il est arrivé de Paris en 1977,* se souvient le curé, le Père Vigraux, *les gens étaient flattés. Il était presque trop bien pour nous. »*

Proche des jeunes, aussi. Suscitant le tutoiement et la tape dans le dos, toujours en jeans et blouson de cuir, habitué de la fermeture du *Gardian*, un bistrot mal vu à Marsillargues uniquement parce *qu'il a pris la succession* d'une boîte de nuit de très mauvaise réputation où venaient se distraire des notables nîmois. Et là, ça coince un peu. *« Tout de même, un médecin »*, chuchote le village. Aux « pots » de la municipalité, il était toujours le dernier parti, alors que ses deux confrères, tout à leur sacerdoce, *boivent du bout des lèvres. Lui* lève volontiers le coude, et ne s'en cache pas. Le village, certes, n'est pas bégueule, mais tout de même, un médecin !

Marsillargues renvoie d'Alain Laurent mille images contradictoires. Quelques *jours* avant la mort de Yannick, se disant *« persécuté »* par les drogués en manque, il était allé à la gendarmerie de Lunel déposer le carnet à souches où figurent toutes les prescriptions de substances du « tableau B ». De fait, dès que le nom d'un médecin commence à circuler parmi les toxicomanes, c'est l'enfer, l'insoutenable défilé *des chantages au manque*, les menaces : tout est bon pour se procurer les doses salvatrices. Alain Laurent a d'abord cédé un peu, pour aider. Et puis, tout s'est *accéléré. Sa femme l'a quitté en* janvier. Ces derniers mois, Alain Laurent refusait d'assurer les gardes de nuit ou de week-end. Jusqu'à cet épilogue, cette robe *blanche dans le fossé, ces gestes* de panique au cœur de la nuit.

Yannick, les gendarmes *qui l'ont ramassée* lui ont d'abord donné vingt-cinq ans. C'est dire si l'on ne s'est pas méfié, au *Colt Saloon*, quand elle est venue s'y faire embaucher en prétendant *avoir perdu ses papiers. Un* honnête cabaret d'arrière-pays, avec son strip-tease, son champagne à soixante francs la coupe, les plaisanteries de son ventriloque — *« Savez-vous pourquoi on appelle Marchais le radis ? Parce qu'il est rouge dehors et blanc à l'intérieur »*, — ses solitudes accoudées au bar, ses filles à conversation tarifée. *« Je peux vous tenir compagnie ? »* Yannick était gaie, Yannick était belle. Elle « marchait » bien. A l'aube, les fêtards partis, elle se passait parfois un rock ou un reggae et dansait *seule, pour son copain l'éclairagiste*, pour le plaisir. Là, elle a rencontré Alain Laurent, qui venait parfois y tuer la nuit.

Les beaux chapeaux de Yannick

Et puis, le patron du *Colt*, un bon grand-père, s'est inquiété de ces papiers qui n'arrivaient pas. Un cabaret sans histoires, notez bien. Yannick, licenciée, *a pris* ses deux valises et rappliqué chez Anne-Lise Laurent, la femme du médecin, qu'elle connaissait aussi. Pensez si les joueurs de pétanque *l'ont remarquée*. Elle n'avait rien de ces autostoppeuses en jeans rapiécés, que l'été déverse ici par flopées. Dans ce village, tout en fichus, cabas et *volets fermés, cette grande fille* superbe a baladé quelques jours ses extravagants chapeaux et son mal de vivre. Mise à la porte par Anne-Lise, elle a trouvé refuge chez son mari. *Jusqu'à cette nuit*.

A quoi ressemble un village où l'on vient d'arrêter un médecin ? Marsillargues est *confit* d'indulgence. Certes, on n'ira pas manifester sous les barreaux de sa cellule, à Montpellier. Mais s'il revenait un jour, sûr, on retournerait *consulter chez lui, comme si* de rien n'était. Plusieurs explications. D'abord, il n'a pas perverti la jeunesse du pays. Tous les jeunes impliqués venaient de *Nîmes, de Montpellier*. Ici, à Marsillargues, la drogue est loin. Bien sûr, on murmure qu'au Gardian circuleraient de drôles de chewing-gums. *Mais les gendarmes n'y ont jamais rien trouvé*. Bien sûr, il y a quelques semaines, vingt-cinq jeunes ont été interpellés à Lunel, au cours d'une « colle-party ». Mais Lunel est à *trois kilomètres, Lunel* est déjà la ville. Bien sûr, au lendemain de la mort de Yannick, qui portait à trois le nombre des surdoses en quelques *semaines dans la région, le procureur de la République* de Montpellier a tonné contre le fléau, déclarant que *« ceux qui n'ont pas compris que chaque drogué est un pourvoyeur en puissance n'ont rien compris »*.

Mais surtout, Alain Laurent *n'était pas « argentiste »*, comme on dit ici. Est-ce sa forte influence réformée (le village compte deux temples pour une église) qui porte *Marsillargues à l'indulgence envers les pécheurs désintéressés ? « Vendre de la drogue, c'est dégueulasse. Mais lui, de quel droit le condamner ? Si les jeunes venaient chez lui, c'est peut-être parce que toutes les autres portes leur étaient fermées »*, soupire Josette Clopes, garagiste, l'une des plus actives paroissiennes protestantes avec son mari. Les catholiques sont *plus sibyllins : « Même s'il s'est mis dans un drôle de pastis, il y a sûrement du bon en lui comme en tout homme »*, marmonne le Père Vigraux, en short et casquette.

Il n'y a pas si longtemps, chaque communauté avait son médecin, *ses commerçants*. Les catholiques plutôt ouvriers (un peu moins depuis l'arrivée des « pieds-noirs »), les protestants viticulteurs ou commerçants. Ne traduisez pas *« notables »*. La vigne est bien basse, hélas ! La cave coopérative de Marsillargues, la plus grande d'Europe, ne fonctionne plus qu'au quart de sa *capacité*. La différence de « sensibilité » entre les deux communautés s'est cristallisée sur les immigrés. Les catholiques ont refusé d'assister à une *« journée marocaine » organisée par* les protestants, et il ne faut pas pousser beaucoup le Père Vigraux pour le relancer dans sa diatribe préférée contre ces harems qui *viennent manger les allocations* familiales des Français.

Parlez-leur du Mundial

Même le culte du taureau — *« le vrai roi de Marsillargues »*, explique le maire, M. René Bessières — *ne réconcilie pas tout le* monde. Rares sont les dimanches sans « course libre » dans les arènes, qui trônent sur la place de l'église. Au cours de la fête du village, en été — *auparavant, elle* avait lieu après les vendanges, mais on l'a déplacée pour les vacanciers, — les cafés de Marsillargues débitent 15 hectolitres de pastis. *« Et la municipalité paie à boire aux jeunes qui se font bachoucher »* (1), soupire Josette Clopes.

L'année dernière, les protestants ont proposé de réduire la durée de la fête à cinq jours. *« Les protestants veulent supprimer la fête de Marsillargues »*, a titré *le Midi libre*. Des jeunes taureauphiles sont allés vomir à la porte du presbytère, et empaler des bouteilles de pastis vides sur *les grilles du temple*.

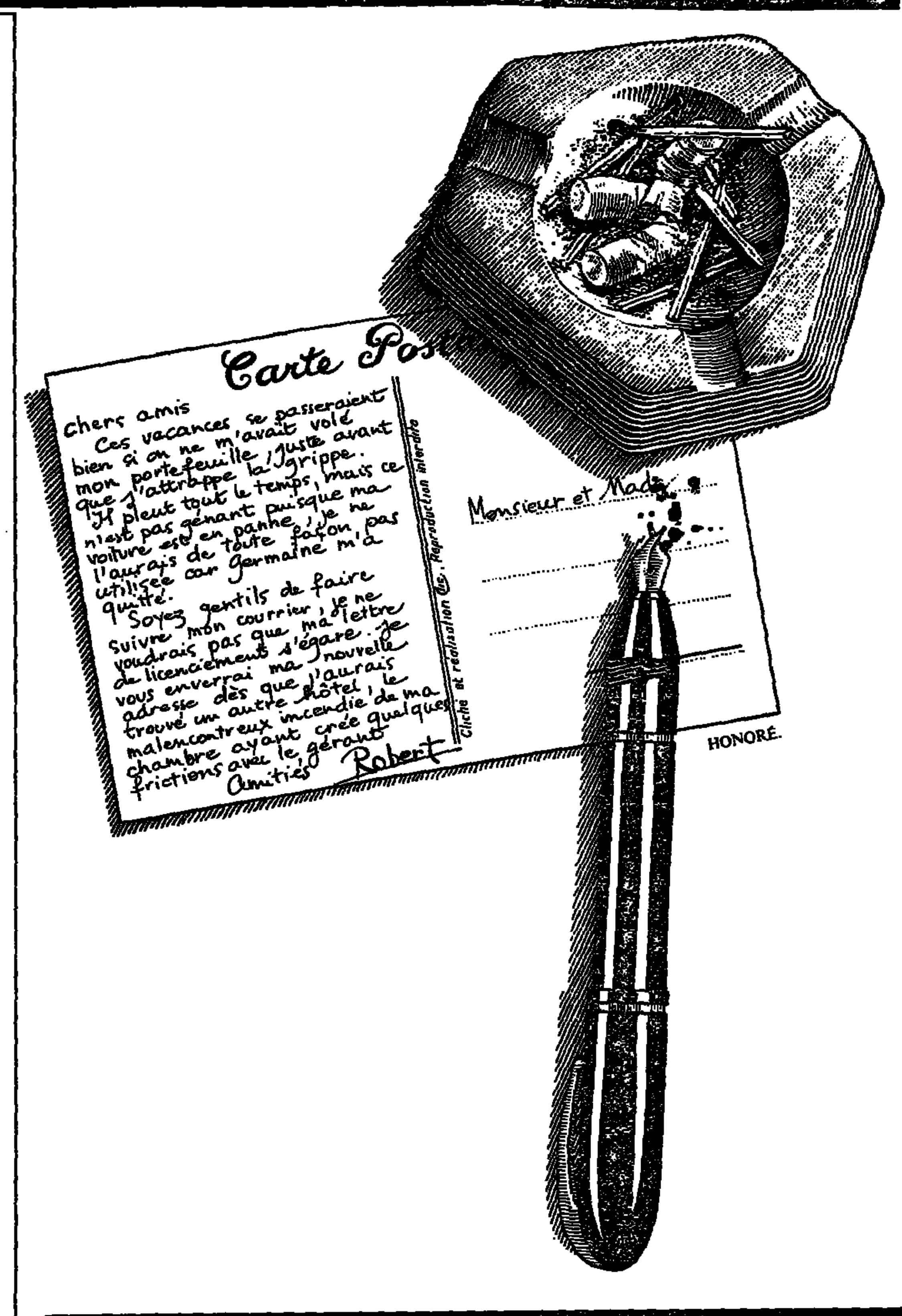
Aujourd'hui, Marsillargues respire la *mer et l'été. Les jeunes* réparent leurs cyclomoteurs. Dans les boîtes de nuit de La Grande-Motte, juillet va ramener sa cargaison de chair fraîche. Le docteur *Laurent a-t-il jamais exercé ici, rue* Pierre-Brossolette, où témoignent comme par erreur sa fière plaque dorée de « médecin des hôpitaux de Paris » et sa 4-L crevarde de *toubib des pauvres, que les policiers* de Montpellier n'ont pas même cru bon de perquisitionner ?

Marsillargues, déjà, oublie. Ce soir, réunion du parti communiste, consacrée à la santé. Le conseiller *général, un psychiatre barbu*, évoque « l'affaire », comme par charité, en réponse à un journaliste. *« Pas bénin, certes, mais ne pas monter en épingle. »* Prévention, *répression*, jeunesse en *plein* désarroi. La position du parti expédiée en trois minutes, on passe aux choses sérieuses : le voyage de Jack Ralite, le coût des *soins en neurochirurgie. La réunion* était programmée depuis longtemps. Sur Alain Laurent, le parti n'en dira pas plus. Les profs du collège non plus. Le principal *est tout à son exposition* sur les crues du Vidourle, les redoutables vidourlades, dont trembla Marsillargues jusqu'à la construction de digues, en 1958. *Au lendemain de l'affaire*, la conseillère d'éducation a cru percevoir un inhabituel silence au réfectoire. Mais elle n'est plus très sûre. Quant aux *adolescents, parlez-leur plutôt* du Mundial.

L'épicière soupire. Tout ceci ne va pas faire de bonne publicité à Marsillargues. *« Pourtant, nous n'y sommes pour rien. Non, non, bien sûr, personne n'y est pour rien. »*

DANIEL SCHNEIDER.

(1) Se faire bousculer par les taureaux pendant les courses libres.



HONORÉ.

CROQUIS

Sophocle à Kolokani

Ici, c'est l'Afrique aride, l'ancien Soudan français — la brousse dont on me parlait quand j'étais enfant. Ici, la terre est pauvre. *Quelques arbres, noirs, malingres, presque fantomatiques*, et qui perdent déjà leurs feuilles, des baobabs, des herbes hautes, devenues blanches à force de soleil. *Peu d'oiseaux*, bleus, gris, et silencieux. Ici, la saison sèche commence. Cela se remarque au vent brûlant qui souffle de temps à autre, *mêlé de poussière et de sable*. Le soleil tout là-haut, comme une pièce d'argent. Le Sahel n'est pas loin.

A Kolokani, le marché se tient *une fois par semaine*, le *mercredi*. C'est un marché bruyant et pauvre, très coloré : cacahuètes vendues par petits tas, beignets que les matrones *font cuire en plein air, marchands de* calebasses, fabricants de bijoux en fer et en cuivre, le couturier avec son antique machine à pédale. Le *lendemain, la poussière retombée*, il reste des rues larges et sableuses, les grands éclats de *rire des commères, bébés sur les* reins, les enfants désœuvrés, la mosquée avec son œuf d'autruche, les pileuses de mil devant les maisons, les *tisserands* aux *gestes secs et — par-ci par-là*, assis en groupes, les anciens (longs boubous et barbichettes) qui commentent le quotidien avec de lents *hochements* de *tête. Il reste aussi* l'hôpital. Et, au milieu de l'hôpital, dans une cour aveuglante de soleil, se dresse *Sophocle*.

Sophocle a des bras de fer, un tronc de fer, un pied à roue sur un socle circulaire ; il présente *constamment sa large face plate* au soleil. *Sophocle* (il s'agit là du sigle d'une machine au nom torturé) capte la lumière solaire et la transforme en électricité. Il a été *installé à titre expérimental* ; il aidera les hommes, peut-être, un jour. En attendant, les malades de l'hôpital se sont habitués à sa *présence, ils l'on adopté. Les anciens de tout à l'heure se réunissent* sous son ombre, comme sous celle du traditionnel arbre à *palabres — tournent avec elle et*, forts de la coutume, discutent sans fin des choses de la terre et du ciel. Il y a le cycle des saisons *et celui de la vie, et le passé qui* indique le chemin. Rien ne peut changer : la pluie rare ou catastrophique, la période brûlée et le grain qui manque, *la maladie, la mort font partie du paysage et* du temps. L'enchaînement est immuable ; et les jeunes, qui veulent tout déranger, sont d'irrespectueux bavards.

Depuis *Sophocle*, qui a sa propre vie et tourne silencieuse*ment, on entend* les tapements monotones des pileuses de mil — tant qu'il y aura du mil. Dans ce lieu, il faut savoir comprendre *les mots qui ne se disent pas*. Il faut savoir aussi être humble quand on est Blanc et bien nourri : à la fin de la saison sèche, c'est-à-dire dans un ou *deux mois, la faim aura tué* quelques-uns des enfants qui me serrent la main. B'jour toubab, ça va ?

ANDRÉ VILLON.

Le vrai Parisien

Mon amie Angelika est née sur une île de la mer du Nord. *Comme tous les jeunes Allemands*, elle a beaucoup bourlingué. Elle a traîné ses guêtres aux quatre coins de la planète, de Tombouctou à Reykjavik. De ses *longues pérégrinations*, elle a rapporté une exclamation qui m'étonne toujours : *« Ah ! celui-là*, dit-elle, *c'est un vrai Parisien ! » Je reste interloqué*, interdit. L'expression « un vrai Parisien » demeure pour moi énigmatique. Qu'entend-elle par là ? Subodore-t-elle qu'il est na*tif de Paris et non d'Arras*, chef-lieu du Pas-de-Calais ? S'agit-il d'un pléonasme, d'une antithèse ou d'une hyperbole ? Parle-t-elle *d'une idée de la Raison*, d'une topique géographique, d'un fait d'historicité, d'une hypothèse *expérimentale, d'une entité philosophique*, d'un esprit pur, d'une maladie inavouable, d'un péché mortel, d'un animal bipède ou d'une âme morte ?

L'adjectif « vrai » me confond. *Suppose-t-elle qu'il y a de faux Parisiens comme de faux Rembrandt* ou de faux camemberts ? Et comment reconnaître un faux Parisien d'un vrai provincial ? Cette redondance superfétatoire *définissant l'essence de la parisienneté* me plonge dans des affres *métaphysiciennes*. A quelle tératologie fait-elle allusion ? A quelle nomenclature se réfère-t-elle ?

Le « vrai Parisien », me dit-elle, *c'est celui qui sait tout, qui* a tout vu et qui connaît tout le monde. Eureka. Tout s'éclaire. Le *« vrai Parisien est l'homme de la mathesis universalis »*. Le « vrai Parisien » pétille, étincelle, crépite et rayonne au zénith. Il appartient au hit parade de l'in*telligentsia mondiale. Il sable le* champagne, crache dans la soupe et plane en lisant Lacan dans le texte.

Le « vrai Parisien » est une *valeur marchande d'exportation*. Il est l'être du néant. Il existe pour tous les autres, sauf pour lui-même. Il est le fantasme éternel, *car comme* dit le poète : *« Paris sera toujours Paris »*.

DANIEL ACCURSI.

LA FRANCE A TABLE

PROVENCE

La « table longue » des fêtes

SUR la rive droite du « *marché de Provence* » *chanté* par Bécaud - le cours Lafayette, à Toulon - l'Escolo de la Targo a pignon sur cour. Ce n'est pas « un ancien du terroir » qui va répondre à nos questions sur *les pratiques culinaires* d'avant la première guerre mondiale, c'est toute une assemblée. En ce *fougàou* (foyer) on ne *se borne* pas à « savoir », on « maintient ». Nous sommes aux sources. Las ! D'entrée, il apparaît *qu'il n'y a pas une tradition provençale*. Il y en a cent ! A l'opposé d'un uniforme cliché folklo-touristique, la Provence est multiple : *rhodanienne*, *maritime*, des plateaux, des montagnes, des vallées, des villes (et Nice n'est pas Marseille), *des villages*, etc. *En outre*, « dans un temps », les ruraux — plus nombreux alors par rapport aux citadins — se nourrissaient au *plus près de la production* de leur « quartier ». On faisait ainsi des *catigots* d'anguilles dans la Camargue des étangs, mais guère de *bouillabaisse à Digne, ni* de tarte au citron mentonnais à Barcelonnette-des-Neiges. Les poissons du Rhône ou les truites des torrents *ne fréquentaient* guère le loup au fenouil, le riz camarguais n'a jamais poussé vers Forcalquier et les « *mangeurs de poulpes* » *de* Toulon ne voyaient pas souvent sur leur table la *brouïdo de rabasso* (brouillade de truffes) du haut Var. Ici le porc, *là le mouton*...

« Avant tout, ne pas regarder avec nos yeux d'aujourd'hui mais nous replacer dans l'époque ». Dieu que la cuisine enseigne ! Histoire, géographie, économie, sociologie... Un : le niveau de vie moyen était infiniment plus bas que maintenant ; deux : la nourriture était donc *un souci majeur et, partant*, recevait plus de considération et de soins. « Faire table longue » (rester longtemps à table) était à la *fois signe de fête et la fête elle-même* — rare au demeurant, et d'autant plus chaleureuse. Ne pas oublier non plus que dans cette province — *longtemps plus riche* que bien d'autres — subsistaient sur des terrains ingrats (géologie !) de véritables îlots de pauvreté où manger *chache jour était le problème capital*.

Le « ramassage » jouait souvent un rôle important : escargots, champignons, salade sauvage, *jeunes pousses*, baies, etc. *« A Comps (Var), le boucher passait deux fois par an : à Noël et à Pâques. »*

Et puis quoi ! *Dans le même village*, et surtout dans la même ville, la table du riche ne fut jamais celle du pauvre, ici comme ailleurs.

Tandis qu'un *« escoulant »* de *la Targo évoque les fameux* « banquets » — de notables, ou populaires — dont l'interminable menu ferait se révulser un estomac contemporain, un autre *escoulan raconte* comment, dans un village des environs de Brignoles, on survivait dans la malnutrition, source *de terribles carences. « En 1924 encore, on s'en allait à pied au bourg voisin — souliers sur l'épaule pour ne pas les user — pour ramener 12 hectos* (hectogrammes) *de boudin et douze hectos de saucisse. Et la famille parlait longtemps de ces ripailles. »* Alors, une seule et unique tradition...

Le pain, le sel et l'huile

Tout cela dit, qu'on se rassure : la Provence *n'a pas éclaté sous ces* diversités. Avant toute chose, jadis comme de nos jours, il n'était pas de cuisine provençale sans huile *d'olive*, de Nyons à Nice, de Digne à Marseille : l'huile antique *(oléa :* olivier), l'huile sacrée depuis les Grecs et la Bible jusqu'à la Sainte-*Ampoule. « Ma mère,* a écrit Giono, *taillait alors une plate tartine de pain, la saupoudrait de sel, l'arrosait d'huile et me disait : mange. Aïe, ma mère ! Avec l'huile et le sel, avec l'huile et le pain, tu m'as nourri de ces collines. »*

Mais attention ! L'appellation « huile *pure d'olive* » *désigne* un coupage alors que seule l'« huile d'olive vierge de première pression à froid » est digne d'être consommée *crue. On faisait surtout cuire « à la graisse »*, au saindoux. Vrais aussi, bien sûr, l'ail, l'oignon, les « herbes », si rabâchés. Mais attention là *encore ! L'ail de Provence* est doux, à l'inverse de celui du « nord », ce qui entraîne bien des confusions « gastronomiques ». Souvent le *« blanc de poireau »* remplace un oignon trop fort. Et les « herbes de Provence » *n'étaient* jamais cette poussière anonyme sottement mise à toutes les sauces, *mais de* savants dosages à des fins digestives et hygiéniques en plus de *leur saveur ensoleillée : sauge pour le porc*, thym pour éliminer les toxines des viandes, etc. Quant aux plats « très relevés », il s'agit encore *d'une confusion. Ici, on n'exagère* pas : la brûlure du poivre et du piment est venue de l'autre côté de la Méditerranée... ou des « Parisiens » — *terme générique* — installés sur la Côte.

La tradition des fêtes n'avait pas fixé de menu-type, mais des règles *communes soumises au calendrier religieux* : pas de gros repas sans une viande en sauce (daubes, civets) suivie d'un rôti (gigot, gibier, *volaille à la broche*). *Le* « gros souper » de Noël était maigre : légumes bouillis, parfois aïoli, morue et, toujours, cardons en sauce blanche, souvent suivis *d'une salade de céleris et terminé* par les fameux treize desserts — dont fruits confits d'Apt, calissons d'Aix, nougats, pompe à l'huile, *etc., sans oublier le* « vin cuit », le ratafia de cerises, le carthagène. Au Jour de l'an, la dinde à la purée de châtaignes était si rituelle qu'à *Marseille on s'endettait* parfois pour l'acheter. Pour les Rois, outre le gâteau aux fruits confits on retrouvait souvent la fressure *d'agneau, et pour la Chandeleur, à* côté des crêpes, les pieds-et-paquets. A côté du gigot de Pâques, Marseille présentait un pot-au-feu mi-bœuf mi-poulet, *dans le bouillon* duquel on cassait un œuf par personne. ■

JEAN RAMBAUD.

Le triomphe de l'huile d'olive

Comme partout ailleurs *fast-food* et petits pains ronds ont déferlé sur les villes de Provence, mais cette nourriture, ambulatoire comme les traitements du même nom, n'a pas *fait disparaître la* tradition des rues et des places : au contraire, sous l'invasion, celle-ci s'est raidie. Hélas, le *pan-bagna* niçois a perdu son âme *qui était* avant tout l'huile d'olive. En revanche, la *cade*, à la farine de pois chiche, vendue « bouillante » sur les marchés, *a gardé son authenticité* — en particulier à Toulon qui, d'autre part, bat le record national du nombre de boutiques à sandwiches *dévorés par des générations* de jeunes marins. La *pissaladière* à la purée d'oignon et d'anchois, qui n'avait pas attendu le règne de la *pizza passe-partout*, *demeure elle* aussi fidèle à la tradition. A Digne ou à Forcalquier, la *fougasse à l'anchois* (à ne pas confondre avec *une forme particulière de pain)* reste l'exemple même du casse-croûte le plus frugal et le plus savoureux. Tout cela se mange « *à la main* », *y compris* le *chichi-fregi*, ce long beignet qui n'en finit pas, enroulé comme un cordage et, bien sûr, à l'huile.

L'huile, *finalement*, demeure le grand signe de ralliement. Le « bon genre » importé du Nord l'avait un moment écartée des tables distinguées. *Elle faisait vulgaire*, elle faisait peuple... La voilà revenue, poussée à la fois par la diététique et le retour aux *sources. Plus encore que* d'autres régions, la Provence, submergée par l'invasion héliotropique, entend retrouver et *affirmer son identité, pour* reprendre une terminologie un peu ressassée. A table comme ailleurs, le mouvement a deux aspects au *moins*. Il y avait déjà ceux pour qui les traditions des repas de fêtes sont restées intangibles. Ils ont « *maintenu* » *presque* sans *y* penser. Pour ceux-là il est précisément impensable de ne pas servir, par exemple, une salade de pois chiche *et de la morue pour* le *dimanche* des Rameaux, non plus que pour Pâques *l'agneau* (de Sisteron) à la *salade sauvage*, ou les *treize desserts de Noël*, ou le *gâteau à la pâte d'amande de la Pentecôte*. De même les menus de tous les jours passent par les innombrables soupes et les non moins nombreux tians, daubes, ratatouilles, salades, etc.

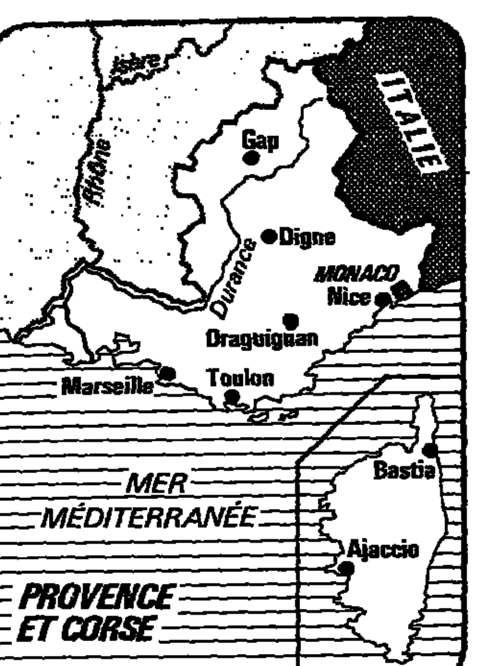
Mais, à côté de cette maintenance quasi naturelle, il y a les militants. *Pour les anciens du Félibrige* comme pour les nouveaux de l'occitanisme, la nourriture vaut démonstration face à la « cuisine internationale » de la Côte et *l'offensive du surgelé* et autres « prêt-à-manger ». Il n'est plus de soirée occitane — où la guitare remplace fifre et tambourin félibréens — *sans anchoïade*, tapenade (olives noires, câpres — *« tapeno »* en provençal, *anchois, thon* mariné, huile, ail, thym), voire poutargue (œufs de mulets, salés et pressés façon caviar, ou en salade *à l'huile et au citron*), *ou* brandade de morue. Mais le grand triomphe de l'huile d'olive — à côté de l'anchois et de la morue si souvent *présents — demeure l'aïoli, jamais* abandonné, que Mistral célébrait ainsi : *« Dans son essence il concentre la chaleur, la force, l'allégresse du soleil de Provence. Autour d'un bon aïoli, solide, odorant et roux comme un fil d'or, où sont les Provençaux qui ne se reconnaissent pas frères ? »*

La « vraie » bouillabaisse

Peut-on en dire autant de la bouillabaisse ? Pour commencer, à l'inverse de l'aïoli, elle régna *d'abord sur la seule Provence maritime*. Et puis, elle est devenue « un plat de riche » — si on la veut authentique, — sous la pression de la *demande du tourisme, à quoi* s'ajoute la raréfaction du poisson de roche. Aujourd'hui, le prix de la bouillabaisse interdit qu'elle *paraisse dans des réunions aussi* vastes qu'autour de l'aïoli. En famille elle demeure un plat de fête. Mais jamais un vrai Provençal mari*time ne se laissera « avoir »* par l'une de ces « bouillabaisses d'importation » où domine le poisson d'océan, venant parfois du Sénégal *pour faire face à la formidable* demande de la saison sur « la Côte ». Elle aura beau être excellente, l'indigène circonspect n'en procédera pas *moins dans son* assiette à une rigoureuse identification des poissons... et il « fera un *malheur* » *s'il découvre un « étranger »*.

Les anciens vous diront pourtant l'origine populaire de ce plat de pêcheur. *Ils le faisaient bouillir* avec les *« invendus »* de leur pêche — souvent ces fameux poissons de roche trop « épineux », mais aussi du « *blanc* » *resté sur le carreau*, des cigalons, des favouilles (petits crabes), etc. Un peu de tout. Ce « tout » qui lui donnait sa saveur si particulière. Peu à peu on *affine* ce goût en sélectionnant les espèces. Bien entendu, chaque localité de la côte détient la seule « vraie » recette et la seule « vraie » composi*tion de la « vraie » bouillabaisse* auprès de laquelle toutes les autres ne sont que parodie ! Souriez si vous voulez, mais si vous ne trouvez *pas dans* votre assiette au *moins sept variétés* — dont obligatoirement rascasse, saint-pierre, congre — appelez ça comme vous voudrez mais pas « *bouïabaisso* », *même si elle s'est enri*chie (?) de homard.

J. Rd.



CORSE

L'imprévu d'une cuisine originale

« L*A finesse des pâtes alimentaires, la délicatesse des truites du torrent et des poissons de mer, les meilleurs de la Méditerranée, l'excellence des petits porcs agiles et si proches des sangliers, la bonté capiteuse des vins blancs et, surtout, des vins rouges, suffiraient à donner à la Corse une place avantageuse dans la hiérarchie de nos provinces gourmandes si cette île fortunée n'offrait encore aux gourmets l'imprévu d'une cuisine des plus originales et ces « matières premières » si justement renommées : la farine de châtaignes, les petites langoustes du Cap,* u capone *(le chapon), les merles — qui, dans leur chair savoureuse, ont pris toutes les saveurs du maquis. — les cédrats et les arbouses. Le prisuttu est, avec le jambon de Bornholm, l'île danoise, le meilleur, le plus délicat et le plus parfumé des jambons connus. »*

Le panégyrique est de Curnonski lui-même. Et il est vrai que la cuisine *corse* est l'« *imprévu* ». L'île n'est point renommée pour ses traditions gastronomiques. La légende, les idées reçues, sont tenaces. *Naguère encore*, on croyait volontiers que les Corses ne s'étaient jamais nourris que de la châtaigne et du lait, ou de leurs dérivés, d'un peu de *gibier* et de viande, quelquefois de produits de la mer et de légumes (la pomme de terre fut introduite en Corse vers 1763 par *Pascal Paoli*, que ses adversaires avaient baptisé *« generale delle patate »*).

Nous autres insulaires, pourtant, savions depuis toujours qu'ici, comme *ailleurs*, la tradition culinaire n'est pas un vain mot.

Après Curnonski, bien des gourmets l'ont découverte. Gault et Millau sont venus décerner, il y a *deux ans, Clés d'or* et Lauriers du terroir. Et trois ouvrages lui ont été consacrés dans l'espace de trois ans : *la Cuisine corse*, de Maria-*Nunzia Filippini* (Serena, Ajaccio, 1978), *la Cuisine corse*, de Christiane Schapira (Solar, 1980), et *Cuisine du terroir : Corse*, de *Marie Ceccaldi (Denoël, 1981)*, qui sont venus s'ajouter à la *Simple et savoureuse cuisine corse*, de Maria Chiarelli — l'aubergiste de la vallée du Tavignano — (*Costa*, Bastia, 1975), et aux pages qu'on doit à Lenzulone dans son guide *Toute la Corse* (Meyerbeyer, Nice, 1963).

Cette tradition, en fait, est purement *familiale*, voire *artisanale*. C'est dans des petites auberges que l'on déguste la charcuterie faite *a l'antica*, les merles et le gigot *d'agneau ou* de *cabri* grillés à *la* braise et *arrosés* avec le jus d'épaisses tranches de lard enveloppées dans du papier gras (*a carta straccia*) qu'on allume, les petites *truites frites sur leur lit d'ail et parfumées à la marjolaine*, le ragoût de haricots aux cèpes du maquis, les soupes cuites avec l'os du jambon... Et puis des pâtes fraîches *(e lasagne)*, du sanglier en daube, ces succulentes omelettes au *brocciu* — sorte de fromage-crème qui n'a nulle part son pareil, — ces aubergines à la bonifacienne, ces langoustes à la calvaise nappées dans une sauce au *brocciu*...

Parlera-t-on aussi des *terrines* de merle, des pâtés de foie de porc (qu'on ne fait plus qu'en Castagniccia, au nord-est de Corte) et du *dieu figatellu* — saucisse de foie de porc — tant demandé, tant galvaudé qu'on en trouve aujourd'hui sur les marchés au cœur de l'été ? *Jamais un Corse digne de ce nom n'achètera* ce produit dans la composition duquel, hélas ! entre nécessairement le foie de porc sur*gelé qui arrive de la lointaine Chine*. Mais les impératifs du commerce et l'avide curiosité du touriste relèguent au dernier plan une réputation dont on n'a cure.

Les entremets ont naturellement leur place dans la tradition insulaire. La farine de châtaigne et le *brocciu* — toujours lui — y tiennent une place de choix, mais aussi la *farine de blé lorsqu'il s'agit de la* première des pâtisseries corses, *e fritelle*.

S'il est vrai que pour comprendre une région il faut comprendre *sa culture et, par conséquent*, sa cuisine, on pénétrera d'autant mieux la cuisine corse qu'on la découvrira telle quelle : *simple et savoureuse, sans inutile recherche* sophistiquée, en un mot naturelle.

Quant aux vins, l'appellation d'origine contrôlée est enfin venue, depuis une dizaine *d'années, leur donner le label officiel de qualité*. On n'en demandera pas d'autres, tant leur gamme est étendue. Un avertissement, toutefois : ils titrent généralement 12,5 à 13°.

PAUL SILVANI.

Ziminu bagnapane di bianchetti ou soupe d'alevins.

On appelle ***bianchetti***, en Corse, les alevins de harengs, sardines ou anchois, en français « l'écume de mer » et, sur le littoral niçois, la « poutine ». On les pêche à l'aide d'un filet dont la maille terminale est constituée par une moustiquaire, ces alevins n'étant guère plus gros qu'une tête d'épingle. On consomme généralement les *bianchetti* en beignets. Mais il y a mieux : la recette des pêcheurs ajacciens...

Pour quatre personnes : *500 grammes de* ***bianchetti***, 1 oignon, 2 gousses d'ail, 4 pommes de terre, sel, poivre, safran, huile, coulis de tomates.

Faire revenir dans un peu d'huile l'oignon et l'ail préalablement émincés et les pommes de terre coupées en tranches d'environ un centimètre d'épaisseur. Ajouter une petite quantité de coulis et laisser cuire cinq minutes.

Verser alors trois quarts de litre d'eau. Saler, poivrer, parfumer au safran. Dès que les pommes de terre sont cuites, ajouter les *bianchetti*. Laisser cuire dix minutes.

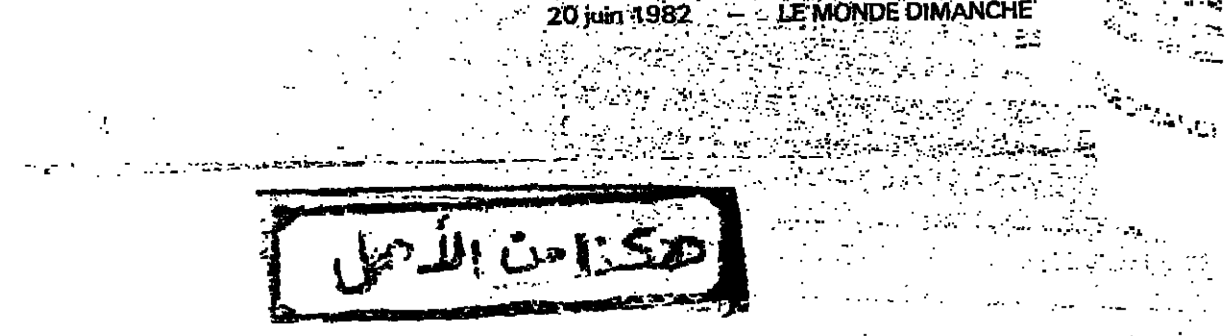
Servir avec de fines tranches de pain grillé et frotté à l'ail.

● *Le second concours du Meilleur ouvrier de cuisine corse* s'est déroulé au mois de mai au lycée d'enseignement professionnel du Finosello, à Ajaccio. Le lauréat en a été M. Ange Spiga, cuisinier à Moriani-Plage, pour son *ventre murianincu* (ventre de cabri farci au *brocciu* et poché, garni d'abats sautés à la corse, de tomates, de fèves et de petits pois, parfumé à l'ail, au persil et au vin blanc).

Neuf candidats avaient été retenus. Le thème du concours 1982 était l'utilisation du *brocciu* dans la cuisine insulaire, la base étant constituée par de la viande ou du poisson.







ETRANGER

Comment peut-on être yougoslave ?

Il n'y a pas officiellement de nationaux yougoslaves en Yougoslavie, mais seulement des Serbes, des Croates, des Slovènes, etc. Or 1 260 000 citoyens, au dernier recensement, se sont déclarés yougoslaves. Au grand dam des théoriciens.

UNE question suscite depuis plusieurs semaines un vif intérêt en Yougoslavie. Elle a été posée par un phénomène totalement inattendu révélé par le dernier recensement : plus de 1 260 000 personnes (5,4 % de la population totale) se sont déclarées de nationalité yougoslave, la seule qui ne soit pas reconnue officiellement. On peut être de nationalité serbe, croate, slovène, macédonienne, monténégrine, albanaise, hongroise, roumaine ou appartenir à une bonne quinzaine d'autres groupes ethniques, mais on ne peut pas être de nationalité yougoslave. Pour le régime, le mot « yougoslave » indique l'appartenance à un pays (citoyenneté), non pas à un peuple (nationalité). La nationalité yougoslave aurait été une création « artificielle » de l'« ancienne Yougoslavie » et l'un des facteurs déterminants de son « centralisme » que les peuples de la « nouvelle Yougoslavie » ont déjà rejetés au cours de la guerre.

C'est pourquoi la poussée spectaculaire de Yougoslaves (au recensement précédent, il y a dix ans, ils n'étaient que 273 000) a provoqué un véritable choc. Le phénomène est sensible dans toutes les régions du pays et surtout dans les grands centres urbains où, en général, la population est multinationale. C'est ainsi que l'on a dénombré 379 000 Yougoslaves en Croatie, 271 000 en Serbie, 326 000 en Bosnie-Herzégovine, 167 000 en Voïvodine, etc.

Quelque chose qui cloche

Beaucoup se demandent alors si une nouvelle nation n'est pas en formation, qui se manifeste avec force précisément au moment où les divisions politiques et économiques menacent l'unité de la Yougoslavie déjà multinationale.

La polémique a été lancée par le professeur Bilandzitch, l'un des idéologues du régime. L'apparition d'un si grand nombre de Yougoslaves n'est pas, à son avis, « normale ». Elle indique que quelque chose « cloche » dans la société, étant donné qu'il est « illusoire » de croire à la possibilité de créer une nation yougoslave dans un avenir proche ou lointain. *« Une nation yougoslave,* explique-t-il, *ne correspondrait à aucune catégorie marxiste. »*

Les réactions à ses thèses ne se sont pas fait attendre. Dans de nombreuses lettres adressées à la presse, d'autres intellectuels ou simples lecteurs revendiquent la reconnaissance par le régime d'une nation yougoslave. Ils contestent qu'elle serait obligatoirement « centraliste » ou « hégémoniste » et mettrait en péril les droits de ceux qui souhaitent conserver la nationalité de l'un des peuples de la Yougoslavie. *« Bien au contraire,* affirment-ils, *une nation yougoslave serait un élément de cohésion du pays, menacée par les nationalismes et séparatismes de tous bords. »*

Pour résoudre l'énigme de ce qu'on a appelé la *« marée des Yougoslaves »*, l'hebdomadaire *Nin*, de Belgrade, a procédé à une enquête. Il voulait établir les raisons qui ont poussé tant de gens à se déclarer yougoslaves. Voici quelques réponses : *« Je trouve nos divisions ridicules ». « Je me sens yougoslave ». « J'en ai assez de nos nationalismes qui nous mènent à l'absurde. Nous sommes tous de petits peuples, et c'est seulement ensemble que nous représentons quelque chose. »*

Près de 37 % des personnes interrogées sont membres du parti communiste, 86 % estiment que, dans l'avenir, la nationalité yougoslave sera encore plus nombreuse (3 % seulement ne le pensent pas) et 22 % se sont déclarés yougoslaves parce que leurs parents ou leur conjoint étaient de nationalités différentes. *« Ma mère est slovène,* a dit l'une d'elles. *Mon père est croate. Mais sa mère est serbe. Comment voulez-vous que je ne sois pas yougoslave ? »*

Trente-neuf pour cent des personnes interrogées ont moins de trente-cinq ans ; elles n'ont donc pas vécu les conflits nationaux de la dernière guerre qui, visiblement, ne sont pas le sujet essentiel de leurs préoccupations. Cela semble également valable pour les membres de la famille du professeur Bilandzitch, car, selon *Politika*, si le professeur a opté pour la nationalité croate et sa femme pour la nationalité serbe, leurs enfants et leurs petits-enfants – sept personnes en tout – se sont déclarés yougoslaves... ■

PAUL YANKOVITCH.

REFLETS DU MONDE

TYGODNIK MAZOWSE

Le cynisme des psychologues

TYGODNIK MAZOWSE, l'hebdomadaire clandestin du syndicat indépendant *Solidarité* pour la région de Varsovie (cité par *le bulletin édité par le comité* de coordination parisien du syndicat polonais), reproduit dans son 9ᵉ numéro un compte rendu d'une récente réunion au bureau de presse du gouvernement polonais, au cours de laquelle des psychologues ont expliqué aux propagandistes officiels comment améliorer l'efficacité de leur travail. Voici quelques extraits de ces conseils, qui ne manquent pas de cynisme :

« Solidarnosc en tant que slogan est profondément enraciné comme quelque chose de positif. Il ne faut donc pas employer le terme solidarité en tant que tel dans un contexte négatif. Il est inutile de tenter de transformer le sens positif de ce slogan en un sens négatif. Il vaut mieux se l'approprier. (...)

» Il est très efficace de démasquer les dirigeants de Solidarité en montrant leurs fausses attitudes, comment ils devenaient arrogants et suffisants. Il est par contre inutile de souligner les contrats de Solidarité avec l'Occident, car cela ne rend pas le syndicat odieux. La déception à l'égard de la notion de « socialisme » résulte en fait de ce que les idées socialistes ont été profondément ancrées, de ce que l'on attend beaucoup du socialisme. Dans le système capitaliste, les gens n'en attendent pas beaucoup et n'éprouvent donc pas de grandes déceptions. Il faut souligner cette affirmation dans les articles de fond. Il faut limiter l'emploi du terme « socialisme » et se servir des valeurs du socialisme et non du mot même.

» Le socialisme en tant que notion est identifié aux erreurs, déviations, conflits, etc. Il faut changer l'accent, c'est-à-dire qu'il faut souligner non pas que le socialisme était bon, mais qu'il peut être bon, qu'il sera bon. »

Le Japonais aux soixante avocats

Depuis près de vingt ans, Kazuo Ishikawa réclame, assisté de soixante avocats, la révision de son procès. Il appartient au groupe des « parias » japonais, les *burakumin*, et s'estime victime de la discrimination sociale.

KAZUO ISHIKAWA a quarante-trois ans. Il est emprisonné depuis près de vingt ans. Sa condamnation à mort a été commuée en emprisonnement à vie. Il n'est cependant pas seul à demander la révision de son procès depuis sa cellule de la prison de la préfecture de Chiba : un groupe de soixante avocats le défend ; des centaines d'articles dans la presse ont plaidé sa cause ; chaque année des manifestations réunissent des milliers de participants qui réclament sa libération. Cependant, l'ampleur des moyens employés contraste avec l'absence de résultats.

Selon Toshio Matsunaga, membre permanent de la ligue de libération des *burakumin* (Buraku Kaiho Domei, ou B.K.D.), *« autour de l'affaire Ishikawa, ce sont deux groupes aux intérêts et aux idéaux opposés qui se trouvent en présence. D'un côté il y a la droite et l'extrême droite au pouvoir, et leur justice, qui veulent maintenir sinon renforcer le système de l'empereur. De l'autre, il y a des groupes comme le nôtre, qui veulent le supprimer ».*

Le jour anniversaire de l'empereur, la B.K.D. a organisé une manifestation à Tokyo pour demander l'abolition du système impérial. *« C'est parce qu'il est* burakumin *qu'Ishikawa a été arrêté, qu'on a fait de lui un coupable, et c'est encore parce qu'il est* burakumin *qu'on refuse la révision de son procès »*, affirme M. Matsunaga.

Les *burakumin*, au nombre de trois millions, représentent la plus forte minorité discriminée du Japon (1). Ils sont les descendants des parias de l'époque préindustrielle qui travaillaient dans les métiers jugés impurs : tanneurs, équarisseurs et artisans du cuir. Une proportion importante de leurs descendants exerce encore ces professions. Situés à l'autre extrême de la société nippone, ils représentent, pour l'anthropologue Masao Yamaguchi, l'envers du système impérial.

La disparition de l'un ne peut donc aller, semble-t-il, sans la disparition de l'autre. C'est sans doute la raison pour laquelle de nombreux manuels s'attachent à montrer que la discrimination des *burakumin* fut le fait du pouvoir militaire d'Edo, que les partisans du rétablissement de l'autorité impériale ont renversé lors de la révolution de Meiji (1868). Mais alors comment expliquer la persistance de cette discrimination de nos jours ?

« Cela n'a rien à voir », disent les juges d'Ishikawa. C'est parce qu'il a avoué sa culpabilité, et qu'aucune preuve irréfutable n'est venue infirmer ses aveux, qu'Ishikawa reste en prison. Les membres de la B.K.D. s'émeuvent du fonctionnement d'une justice devant laquelle c'est à l'accusé de prouver son innocence plutôt qu'à l'accusation de démontrer sa culpabilité. Dans le cas Ishikawa quelles sont les faits et les preuves ?

La lettre d'un analphabète

Le 1ᵉʳ mai 1963 à Sayama, dans la préfecture de Saitama, une jeune fille de seize ans fut violée et assassinée. Le meurtrier avait écrit une lettre demandant aux parents de la victime une rançon en échange de sa vie. La presse nippone fit un large écho à cette affaire ; l'épouse du premier ministre de l'époque, M. Ikeda, vint encourager la police locale qui piétinait. C'était l'époque du bond économique. Pour que le peuple travaille bien, il fallait une justice et une police efficaces. La découverte du coupable était nécessaire.

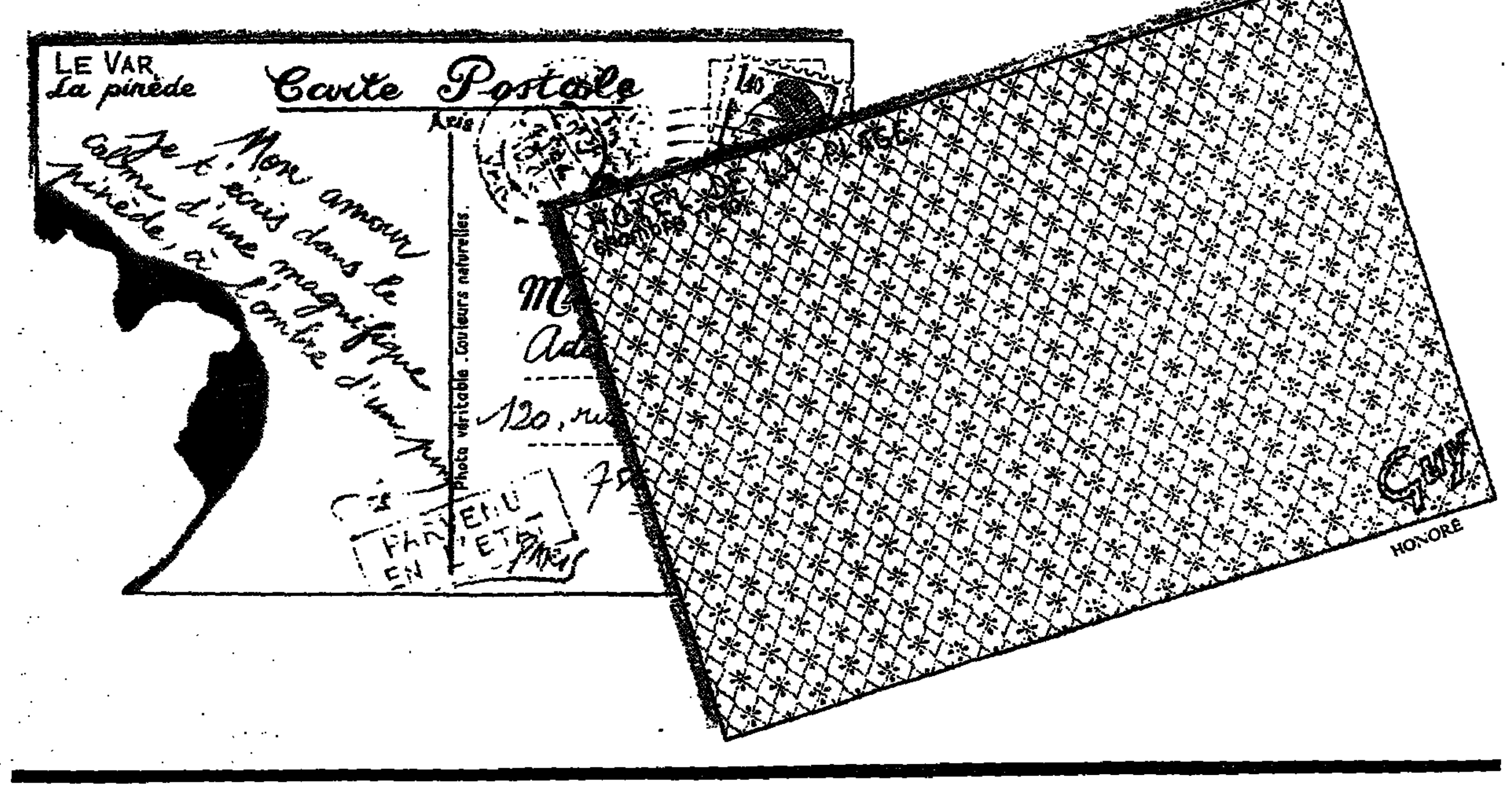
On procède donc à l'analyse du groupe sanguin de cent trente jeunes gens issus des ghettos. Ishikawa, chômeur un peu simple d'esprit, n'avait pas d'alibi vérifiable le jour du crime. Il est du groupe B comme le coupable : c'est donc lui. Après quelques jours dans les locaux de la police, il passe aux aveux, qu'il rétracte ensuite. Ishikawa dit que la police lui a fait apprendre par cœur des aveux en échanges de la promesse que sa peine serait légère. Le groupe d'avocats qui défend Ishikawa *affirme que celui-ci ne* savait ni lire ni écrire. Il n'a donc pu rédiger une lettre de menace. Le stylo de la victime, qui aurait servi à écrire la lettre, n'a été retrouvé qu'après trois jours de perquisitions dans la petite maison du père d'Ishikawa... au-dessus de la porte d'entrée, donc à un endroit bien visible. La lettre de menace comporte plusieurs dates en surimpression qui ne concordent pas avec les aveux. Au moment du meurtre la victime aurait crié. Cependant, à 15 mètres de là, un agriculteur se trouvait dans son champ et n'a rien entendu. Les traces de pas relevées près de la victime ne correspondent pas à ceux d'Ishikawa. L'encre du stylo de la victime et celle de la lettre sont différentes...

Enfin, faits étranges, plusieurs personnes de l'entourage de la victime se sont suicidées après cette affaire. M. Matsunaga dit qu'il est bien probable que le ou les coupables se trouvent là. *« On se demande quelles preuves il faudra apporter à la justice pour faire libérer celui que nous savons innocent. Nous sommes* burakumin *et nous voulons par cette lutte contribuer à faire cesser la discrimination qui sévit encore. Mais le pouvoir actuel, qui autour des thèmes du réarmement du Japon, du contenu des manuels scolaires, du temple aux morts de la seconde guerre mondiale, de l'ère impériale* (2)... *effectue un virage à droite, entend mettre un coup d'arrêt à notre mouvement qui gêne ses projets »*, conclut notre interlocuteur. Le père de Kazuo Ishikawa est âgé de quatre-vingt-cinq ans. Son vœu le plus cher serait d'accueillir son fils, libre et innocenté, dans sa maison avant de mourir. ■

PIERRE LARCHE.

(1) *Le Monde Dimanche* du 13 décembre 1981. François Sabouret : *« Trois millions de Japonais invisibles »*.

(2) Au Japon nous ne sommes pas *officiellement en 1982, mais dans la* 58ᵉ année de l'ère impériale Showa. Il avait été décidé que ce système serait *abandonné à la mort de l'actuel empereur.* Mais les pressions de la droite ont fait renoncer à ce projet.



De nouveaux services télématiques dans les banques

Après l'informatique de gestion, les banques mettent leur puissance dans de nouveaux services : des systèmes d'information.

« *LES banques vont enfin être obligées de se préoccuper des vrais besoins de leur clientèle d'entreprise.* » Cette réflexion d'un cadre d'une grande banque nationalisée est moins désabusée qu'elle ne pourrait paraître. De nombreux établissements s'apprêtent à proposer de nouveaux services qui n'ont que peu de points communs avec leurs activités traditionnelles. Ni crédits ou placements, ni conseils ou assistances diverses. « *Les banques disposent sur les entreprises de beaucoup d'informations qui seraient utiles à ces dernières*, explique Guy Grymberg, directeur général adjoint de la Compagnie financière. *L'avenir du métier de banquier passe par la valorisation de ces informations, c'est-à-dire leur mise à disposition et non leur rétention, qui grève la trésorerie des entreprises.* »

Qu'on ne s'y trompe pas, le propos est iconoclaste. Chaque chef d'entreprise — ou son directeur financier — le sait à ses dépens : les banques gagnent beaucoup d'argent avec les agios perçus sur les comptes débiteurs. Par ailleurs, geler d'importantes provisions pour couvrir la masse des en-cours, ou le *float* comme disent les gens du métier, revient cher. Des coûts qui sont d'autant plus mal acceptés par les sociétés qu'elles n'ont le plus souvent aucune prise sur eux. Comment maîtriser la masse des chèques émis sur différents comptes, parfois plusieurs dizaines ? Une entreprise vit au jour le jour. L'argent rentre et sort de différents côtés, reste à équilibrer en suivant les comptes, tout en jonglant avec les fameuses dates de valeur, le plus souvent anticipées pour les paiements et retardées pour les encaissements. Difficile de ne pas y laisser quelques plumes au bénéfice du banquier. Un débit de 1 million de francs coûte aujourd'hui environ 400 francs par jour...

Quatre nouveaux services

Ces règles du jeu, que connaissent aussi certains particuliers, ne sont plus tout à fait respectées depuis quelques années. Les problèmes de trésorerie pouvant prendre une telle ampleur dans les grandes entreprises, celles-ci ont parfois réussi à obtenir des états de comptes rapidement mis à jour par une liaison télématique avec leur(s) établissement(s) bancaire(s). Ainsi, notamment avec la Société générale, le Crédit lyonnais, le Crédit industriel et commercial ou la Banque nationale de Paris. Certaines sont allées plus loin que d'autres dans la rétrocession d'informations financières, mais en bénéficiaient seulement les clients privilégiés, quelques dizaines, en général les plus gros.

Demain, cet usage va connaître deux types d'extension par la nature et la qualité des informations qui seront délivrées, plus riches et diversifiées, et par leurs destinataires, les deux modes de développement n'allant pas forcément de pair.

La démarche de la Compagnie financière illustre bien la première voie. P.M.E. arrivée tard sur le marché bancaire (en 1971), la filiale d'Edmond de Rothschild s'est, dès l'origine, trouvée dans l'obligation d'innover pour grignoter une part de ce gâteau que s'étaient déjà partagé les grands établissements implantés de longue date : les grosses entreprises. S'inspirant d'un certain courant bancaire aux États-Unis, Guy Grymberg et Bernard Esambert, mettent au point en décembre 1980 un système baptisé Trésor, qui, dès l'abord, vise à fournir plus que les autres services offerts par la concurrence.

Pour l'utilisateur, il se présente sous la forme d'un terminal raccordé par le réseau téléphonique à une société d'informatique (la S.I.T.B.) œuvrant pour la Compagnie financière. Quatre types de services lui sont dispensés sur demande.

- *Les informations bancaires financières.* Le client dispose en permanence du solde de ses comptes avec le détail de ses mouvements, en ayant la possibilité de les consolider entre eux. Il peut aussi demander une sélection des opérations d'un certain type en fonction de critères tels que les chèques supérieurs à un certain montant, ou émis avant telle date, etc.
- *Aide à la gestion de trésorerie.* C'est-à-dire essentiellement l'analyse des délais de présentation des chèques en fonction de la durée de leur en-cours ou de leur montant. Les ventilations du *float* peuvent être affinées par zones et par clients. Des analyses prévisionnelles jusqu'à un an sont réalisables par projections.
- *Des informations générales.* Il s'agit de données sur les marchés monétaires et boursiers et sur les taux de change. Ces informations sont assorties de commentaires émanant de ceux qui, sur le terrain, les saisissent dans le système. Ce service est complété par une banque de données qui mémorise des historiques, notamment sur les évolutions de taux. Au total, trois cents séries d'informations sont disponibles.
- « *Boîte aux lettres* » *électronique.* La banque peut sur demande fournir au client des informations concernant les mouvements à venir sur ses comptes avant leur comptabilisation réelle, afin de lui permettre, par exemple, d'approvisionner à temps, l'un d'entre eux si nécessaire.

L'ensemble de ces services est vendu 1 000 francs par mois. Un prix dont la modicité amène à s'interroger sur les motivations de la Compagnie financière. Dans la mesure où ce service permet à son client de mieux gérer ses comptes, n'y perd-elle pas de l'argent ? « *A première vue, oui,* répond Guy Grymberg. *En réalité, nous y gagnons, car ce qui est bon pour nos clients le devient rapidement pour nous aussi.* »

Pas plus que ses consœurs la Compagnie financière n'agit par altruisme. On a constaté dans cet établissement que les utilisateurs de Trésor, mieux informés sur leurs trésorerie, étaient aussi amenés à accroître sensiblement le nombre de leurs mouvements. Autant de commissions de compte supplémentaires à prélever... Avec un volant financier plus large, les clients font aussi plus d'affaires ; un effet dont la banque jouit par ricochet. « *En réalité, nous gagnons sur tous les plans* », affirme Guy Grymberg, qui peut s'enorgueillir d'une croissance de 50 % de ses bénéfices et de son volume d'activité tous les ans depuis 1979.

Le succès du système Trésor auprès de la clientèle a incité la Compagnie financière à l'étoffer avec de nouvelles prestations, qui seront annoncées à la fin juin. Celles-ci constitueront sans doute l'un des premiers exemples en France d'une commercialisation télématique d'informations (au sens large) à l'image de ce que pourrait être une future industrie des services informationnels.

La prochaine version de Trésor prévoit notamment l'extension de l'analyse des mouvements financiers aux comptes qu'une entreprise peut avoir dans d'autres banques. Celle-ci devra, bien sûr, d'abord faire pression sur les autres établissements avec lesquels elle travaille pour qu'ils remettent à la Compagnie financière les données en leur possession. Un système de masques intégré au logiciel a été mis au point, qui interdit à la Compagnie financière d'accéder elle-même aux chiffres qui lui sont étrangers.

Une messagerie électronique

Cette nouvelle fonction du système devrait permettre à un utilisateur une gestion prévisionnelle de l'ensemble de sa trésorerie. Trésor comprendra aussi une lettre hebdomadaire, réalisée par la banque, portant sur l'actualité juridique. Le système disposera encore d'une fonction permettant l'analyse automatique de bilans avec des ratios sectoriels qu'un utilisateur voudra comparer entre eux, ou auxquels il pourra confronter les siens.

La principale innovation que comportera Trésor résidera, en fait, dans une fonction de relais. La « boîte aux lettres » électronique que deviendra une messagerie électronique qui rendra possible la passation d'ordres par le client à la Compagnie financière. Mais le système permettra aussi des liaisons à des banques de données externes à l'établissement de l'usager ou à la Compagnie financière. Celle-ci a conclu des accords avec des producteurs ou des « serveurs » de banques de données pour que la liaison puisse être immédiate.

L'utilisateur n'aura ainsi pas besoin d'entamer une nouvelle procédure de connexion (1). Il pourra, en outre, s'adresser, toujours via son terminal, à une filiale du groupe Edmond de Rothschild située en Italie, Telematica, qui est raccordée à trois cent cinquante banques de données dans le monde, pour poser des questions auxquelles ne sauraient répondre les premières.

Si la Compagnie financière a choisi de s'adresser à la clientèle des grandes entreprises, la plupart des autres banques jouent sur une gamme plus large. Nombreuses sont celles qui préparent, en ce moment, des services analogues, plus ou moins développés, à l'intention des P.M.E. ou des commerçants, voire des particuliers. L'outil télématique qui sera mis à contribution sera le système de vidéotex français Télétel, en cours d'implantation à l'échelle nationale (2). Selon la Direction générale des télécommunications (D.G.T.), plusieurs milliers de terminaux Minitel sont déjà commandés par plusieurs établissements nationalisés, dont certains devraient être opérationnels dès le mois d'octobre.

Ainsi, après avoir été les premières à développer des systèmes de gestion informatisés à grande échelle, il est probable que les banques seront aussi parmi les toutes premières à promouvoir des « systèmes d'informations ». ■

ÉRIC ROHDE.

(1) Un premier accord a été passé avec DAFSA-SNEI, pour leur banque de données sur les entreprises, (soixante-dix mille sociétés), d'autres sont en cours de négociation.

(2) Lire *le Monde* des 27, 28, 29 et 30 avril.

HABITAT

Des hommes à la mer

Il y a déjà eu, sur terre, des immeubles-bulles et des maisons en plan incliné. Aujourd'hui, certains architectes planchent sur des projets d'habitat sous-marin. Sont-ils de doux utopistes ou des précurseurs à prendre au sérieux ?

« DANS *la grande rue, chemin des Glankos, les enfants s'amusent avec leur poulpe apprivoisé. Un nautipousse passe, silencieux, mû par l'énergie hydraulique. En arrière-fond de cet univers perpétuellement mouvant, les habitations paraissent prêtes à s'animer comme les animaux aquatiques auxquels elles ressemblent : crabe, méduse, coquillage. Elles s'accrochent aux rochers par leurs pattes en fibre de verre et me regardent de leurs yeux globuleux, fenêtres demi-sphériques.* » Cette description de vie sous-marine idéale se situe dans le futur. Un futur proche, s'il faut en croire la floraison d'articles élogieux qui paraissent dans la presse. On y parle d'une « *pacifique et exaltante aventure* » où « *l'homme-enfant, porté par les vents du futur, guidé par les courants originels, dérive vers les nouvelles aubes de son destin* » (magazine *Atlas*, avril 1982.). Bien sûr, on déplore le manque de crédits et d'écoute de la part des pouvoirs publics et des industriels de la mer.

Milliardaire

Il en découle un jugement hâtif sur tous les aspects et les implications de cette proposition de base : habiter la mer.

Depuis 1889, Jules Verne a fait rêver enfants et adultes avec son *Nautilus* et ses cités sous-marines ; mais c'est l'Américain Franck Lloyd Wright qui, le premier, a donné corps à cette fiction avec un projet architectural de résidence à implanter au large de New-York. Depuis, une foison d'études américaines, nippones ou françaises ont vu le jour, allant de la petite cité amphibie mobile à de vastes complexes urbains modulaires et cellulaires autour desquels les requins ne peuvent qu'évoluer en loubards périphériques (1).

Aujourd'hui, on est revenu à une échelle plus modeste, plus humaine, et... moins coûteuse. C'est la recherche française qui semble actuellement la plus avancée dans ce domaine. Les douze membres du Centre d'architecture de la mer (CAM) (2) essayent, depuis quinze ans, de concrétiser leurs idées sur le sujet, sous l'autorité de leur « architecte-président » Jacques Rougerie.

Galathée, première maison sous-marine autonome construite en 1976 avec l'aide d'un industriel, est avant tout un outil de travail pour des équipes pluridisciplinaires de recherche. Quatre « aquanautes » peuvent travailler dans ce « crabe » de 32 mètres cubes pendant un mois, jusqu'à 60 mètres de profondeur. L'unique prototype a été acheté par un milliardaire japonais pour être exposé à terre, près d'Osaka.

Le satellite-laboratoire de cette maison est Aquabulle, réalisé en 1978. Ce petit refuge de fond, point mobile d'observation constitué d'une sphère transparente de 1,80 m de diamètre, est simple à positionner, et sa mise en œuvre est aisée. Trois hommes peuvent y séjourner pour quelques heures.

Une approche différente de l'architecture sous-marine est d'amener Monsieur-tout-le-monde à avoir une autre vision de la mer tout en le sécurisant. Aquascope est un trimaran prévu pour huit passagers installés au fond de la coque centrale transparente, et donc sous le niveau de la mer. Les spectateurs font partie intégrante du milieu qu'ils observent. Cet « oiseau de métal », différent des bateaux à fond de verre — impossible d'être dissipé par ce qui se passe au-dessus, — a une vocation touristique évidente. Une douzaine d'exemplaires sillonnent les côtes pour le plus grand plaisir des membres de certains clubs de vacances. Un aquascope de vingt-quatre places est actuellement en finition, il permettra à Green Peace (association pour la défense et la protection du milieu marin) de suivre la migration australe des cétacés.

Depuis 1971, une pléthore d'autres sujets ont été étudiés par le CAM : de la ferme à l'université de la mer en passant par le restaurant sous-marin et le centre industriel mobile. « Continent 6 » est un village pour enfants. Ce grand terrain d'aventure devait être immergé sous 3 mètres de profondeur à Porticcio, en Corse. La première tranche de travaux a été réalisée en 1981, mais aujourd'hui le projet est abandonné, faute de crédits.

En fait, toutes ces études et avant-projets plus ou moins avancés n'attendent qu'un peu d'argent pour voir le jour. Les pouvoirs publics et les industriels ne semblent pas encore décidés à les soutenir financièrement. Cause ou effet, tous ces rêves restent au stade expérimental théorique et donnent l'impression d'un ensemble dispersé. Un fil conducteur semble manquer à toute cette approche. Jacques Rougerie explique pourtant : « *Quatre pôles de recherche existaient dès l'origine. Création de structures d'accueil pour scientifiques de la mer, fermes sous-marines ou en pleine mer, approche éducative de l'homme à ce milieu et développement de la technologie sous-marine.* » Devant sa conviction, on ose à peine aborder cette question terre à terre : « A quoi ça sert ? »

Adaptation

Depuis quinze ans, le CAM ne semble pas encore avoir découvert de débouchés effectifs à ses projets. Les scientifiques et travailleurs de la mer disposent déjà d'un équipement fiable mis au point par le Centre national d'exploitation des océans (CNEXO) et la Compagnie maritime d'expertise (COMEX) en France et par la National Oceanographic and Atmospheric Administration (N.O.A.A.) aux Etats-Unis. Des équipements qu'il convient de perfectionner, mais qui ont largement fait leurs preuves.

On envisage certes la création d'une unité de recherche pour les cosmonautes de la NASA qui viendraient s'entraîner à la vie en apesanteur dans de futurs villages sous-marins ; mais l'aquaculture (élevage d'algues et de poissons dans la mer) et l'exploitation des nodules polymétalliques (voir le *Monde Dimanche* du 3 janvier 1982) restent les débouchés les plus prometteurs. Malheureusement, leur mise en œuvre sur un plan industriel n'est envisagée que dans un avenir lointain. Lorsque ces perspectives deviendront réalité, les « paysans de la mer » ne préféreront-ils pas, de toute façon, remonter le soir sur terre plutôt que de stationner des mois sous une vingtaine de mètres d'eau ? Outre qu'il est difficile de vivre reclus dans un espace confiné et inhospitalier réclamant un attirail et une technologie astreignants, rester dans l'eau diminue considérablement les capacités physiques et intellectuelles des travailleurs.

Les mélanges gazeux d'oxygène et de diluant (azote, hélium, voire hydrogène selon la profondeur) provoquent des phénomènes d'assoupissement, une dégradation de la perception visuelle, de la *mémoire et du raisonnement* ; et l'augmentation de pression due à la descente (1 kilo au mètre carré par tranche de 10 mètres d'eau) constitue un handicap de mobilité non négligeable. Ainsi, « plus on va profond », plus les désordres physiologiques et psychologiques s'accroissent, et plus une adaptation de longue durée pose des problèmes. C'est pourquoi les industriels orientent plus volontiers leurs recherches vers la robotisation, pilotée de la surface par des moyens télévisuels. L'homme pourra-t-il s'adapter, comme le croit Jacques Rougerie ? On peut en douter ; les biologistes savent que l'adaptation des humains à *un milieu quel qu'il soit est* « lente et sélective ». Ce n'est pas demain que nous aurons les doigts palmés et des nageoires sur le ventre comme notre lointain ancêtre le cœlacanthe.

Cette architecture ne sera donc réservée qu'à une poignée d'initiés, comme le prouve l'énumération des réalisations du CAM. Il n'en reste pas moins vrai que cette proposition d'« habiter la mer » reste ambiguë, surtout à la lecture des descriptions de villages sous-marins s'adressant au commun des mortels.

Vitrine publicitaire

Actuellement, des quatre pôles de recherche, un seul présente un débouché susceptible de fournir un rapport investissement-rentabilité intéressant ; c'est le développement du tourisme sous-marin, principal revenu financier du CAM. Aquascope et tous les projets de restaurants et musées de la mer correspondent à une demande nouvelle : découverte et prise de conscience collective d'un potentiel pour l'humanité et non « *champ de bataille pour militaires soucieux d'épargner les vies humaines ou* « *capital* » *par l'intensification de son épuisement conçu d'une façon nouvelle* », comme le redoute Alain Bombard.

La rentabilisation intelligente de ces ressources devrait permettre à l'homme d'aborder une vie terrestre nouvelle, tournée vers le partage des richesses maritimes. Il ne s'agit pas de s'opposer aux futurs exploitants de la mer en leur interdisant de faire des bénéfices, il faut leur prouver que ces bénéfices ne sont pas incompatibles avec une gestion à long terme. C'est en cela que le CAM se démarque des courants écologiques classiques, son architecture sous-marine ne constituant qu'une vitrine publicitaire pour la recherche. Une proposition malheureusement desservie par un descriptif contestable qui parle de « *l'exploration d'une soie bleue sans fin où l'homme glisse sur des raies de soleil à demi mangées par l'ombre, flèches à bout de course, silence soyeux que rythme sa respiration* ».

Il est vrai qu'un rêve n'a pas besoin de conséquences économiques. Jacques Rougerie s'en défend, et il ajoute : « *C'est aussi un projet scientifique.* » Sans doute ne s'agit-il pas ici de cette recherche fondamentale pour une architecture différente. Elle est comparable en ce sens aux nombreux projets d'habitation théorique à modules sphériques ou en plans inclinés de Claude Parent. ■

HUBERT D'ERCEVILLE.

(1) Il s'agit de Triton City, imaginée en 1968 par l'Américain R. Buckminster Fuller, qui doit doubler le littoral ouest des Etats-Unis d'un long cordon d'habitations flottantes dont chaque cellule abriterait cinq mille personnes. C'est un « *pur exemple d'architecture oblique dont les structures pyramidales et triangulaires se répartissent suivant une organisation spatiale en X* ».

(2) Le CAM est une association d'étude et de recherche sur la mer, fondée en 1971 à l'instigation de Jacques Rougerie, Edith Vignes et Jacques Hirou. D'autres (médecins, biologistes, techniciens, sociologues ou navigateurs) se sont depuis joints à eux. 13, rue Chapon, 75003 Paris, tél. 271-32-41. *Habiter la mer* est un livre écrit par le CAM et paru en 1978 aux Éditions maritimes et d'outre-mer.






ABBAS/GAMMA

CLEFS

André Brink : l'écriture une arme contre l'injustice

Pour l'écrivain sud-africain André Brink, la littérature est inséparable du combat pour la justice. Il écrit pour dire aux Blancs ce qu'ils ne veulent pas savoir sur les Noirs.

ANDRÉ Brink, quarante-cinq ans, est professeur de littérature à l'université de Grahamstown, et traducteur en afrikaans (parler néerlandais d'Afrique du Sud, langue officielle avec l'anglais) de Shakespeare et de Camus *(les Justes)*. C'est le plus important écrivain de langue afrikaans. Opposé à l'apartheid, toute son œuvre traite des rapports des différentes communautés de la République Sud-Africaine.

Témoin de son temps, Brink se veut aussi écrivain « engagé », et cherche à prévenir et alerter, en tant que Blanc, la communauté blanche. Cinq de ses romans ont été publiés en France, aux éditions Stock. *Une saison blanche et sèche* paru en 1980 a obtenu le prix Médicis étranger. *Un turbulent silence*, qui raconte une révolte d'esclaves dans l'arrière-pays du Cap en 1825, vient de sortir.

— « Quel est votre itinéraire ? Comment devient-on, en Afrique du Sud, un écrivain qui lutte contre l'apartheid, avec les moyens de l'écrivain ?

— Mon père était magistrat, et j'ai passé mon enfance dans une série de petits villages sud-africains, c'est-à-dire dans un univers tout à fait conventionnel et conservateur. Jusqu'à ce que je vienne à Paris, je n'avais jamais rencontré de gens de couleur. Il a fallu ce séjour à Paris, de 1959 à 1961, où j'ai fait des études de littérature comparée à la Sorbonne, pour que, pour la première fois de ma vie, je rencontre des Noirs venant d'un peu partout dans le monde. On pouvait se mettre côte à côte, s'asseoir à la même table pour discuter.

» Pour moi, cela a été une découverte incroyable de voir que non seulement il était possible d'entretenir des relations avec ces gens tellement méprisés en Afrique du Sud, tellement opprimés, et avec lesquels je n'avais jamais eu l'occasion de parler comme à des copains ou à des égaux, mais qu'en plus c'étaient des fenêtres qui s'ouvraient devant moi.

» En 1961, je suis rentré en Afrique du Sud et je suis devenu professeur d'université. J'enseignais la littérature afrikaans et hollandaise contemporaines. Et j'ai commencé à écrire. Je faisais partie d'un groupe de jeunes écrivains qu'on appelait les « *écrivains des années 60* ». Nous avons commencé, plus ou moins systématiquement, à renverser les vieilles idoles qui dominaient la littérature sud-africaine. Des idoles sur les plans moral, religieux et aussi politique.

» Mais je suis revenu en France à la fin de l'année 1967 et j'y suis resté toute l'année 1968. J'étais venu avec l'idée de m'y installer définitivement. Mais à cause des événements de 68, je me suis rendu compte qu'un écrivain, si l'écriture est pour lui quelque chose d'important et pas seulement un passe-temps, doit absolument être en rapport avec toute une société. Et j'ai compris que je ne pouvais pas rester en dehors de ma société à moi. Cela aurait été trop facile de m'installer à 10 000 kilomètres, en faisant des critiques et en évitant les conséquences éventuelles de mes écrits. Parce que, pour moi, l'écriture n'est pas un divertissement. C'est véritablement une façon de vivre. Je ne conçois pas l'existence sans l'écriture, parce que, en écrivant une chose, je la vis vraiment, j'en découvre le sens.

Une littérature dominée par le nationalisme

— Quelle était l'atmosphère en Afrique du Sud dans les années 1968-1969, pour ces écrivains qui essayaient d'écrire et de publier ? Comment cela se passait-il ?.

— A cette époque, c'était déjà assez difficile parce que la loi de censure est apparue précisément au moment où cette nouvelle génération des « années 60 » a commencé à se manifester. Nous avons commencé avec une petite revue littéraire pour répandre un peu ces idées nouvelles, qui étaient les nôtres à cette époque. Nous voulions aussi attaquer la littérature du moment, une littérature dépassée qui datait de la fin du XIXe siècle ; les pauvres Blancs, la sécheresse, les paysans. Une littérature dominée par le nationalisme blanc très spécifique à l'Afrique du Sud, et par un calvinisme très dur.

» Aussi, quand nous avons commencé à poser des questions sur les plans moral, éthique, philosophique, religieux, il y a eu une réaction fantastique. Pas seulement sur le plan littéraire bien sûr. Ce que nous disions impliquait une première résistance au gouvernement, à l'idéologie du moment, à l'idée d'une nation homogène. Le fait qu'on osait poser des questions sur des choses acceptées par tout le monde était considéré comme sacrilège.

» Mais, à partir de 1968, c'est surtout Breytenbach, Jan Rabi et moi qui avons amené cette contestation sur le plan politique. Jusqu'alors, aucune œuvre en afrikaans n'avait été interdite par la censure. Les autorités nous considéraient comme des membres de la famille, des membres un peu récalcitrants mais faisant quand même partie de la famille. Il ne fallait pas nous rejeter entièrement. Mais dès l'instant qu'on écrivait des choses politiques, de contestation politique, c'était possible.

» C'est mon roman *Au plus noir de la nuit* qui a été le premier livre en afrikaans à être interdit. A partir de ce moment-là, les choses ont changé. On avait franchi une sorte de frontière en interdisant un livre, et pour les autorités, c'était beaucoup plus facile de continuer dans cette voie. A partir de 1974, beaucoup plus de livres en afrikaans ont été interdits.

— Quelles étaient les littératures qui existaient en Afrique du Sud ?.

— Jusque-là, il existait trois littératures tout à fait différentes. Celle des Noirs ; la littérature anglaise écrite par des Blancs, et la littérature en afrikaans. Chacune suivait une route séparée. Il y avait quelques rapports entre la littérature anglaise d'Afrique du Sud, parce que toutes les deux étaient écrites en anglais.

» Au début des années 70, une nouvelle littérature a commencé à émerger. Des écrivains blancs et noirs s'y rencontraient constamment. Il y avait une sorte de solidarité dans l'opposition au gouvernement. Et au cours des années 70, tous les écrivains se sont retrouvés dans un mouvement dirigé par des auteurs noirs de Soweto. Pour la première fois en Afrique du Sud, tous les écrivains d'opposition au gouvernement se regroupaient, luttaient ensemble, se réunissaient pour lire des poèmes, pour discuter de problèmes littéraires, sociaux, politiques. Mais les écrivains noirs ont été mis à l'écart par leurs lecteurs à cause de cette collaboration avec leurs confrères blancs.

Je ne peux pas sortir de ma peau

— Et la littérature noire, de quoi parle-t-elle ?

— C'est une littérature de contestation tout court. Les écrivains noirs écrivent surtout de la poésie et du théâtre. Ils ne s'intéressent pas beaucoup au roman, parce qu'il faut s'adresser aux lecteurs, directement, avec le moyen le plus efficace. Mais, pour eux, la littérature est un instrument de lutte. Une littérature séparée du combat est un luxe dont on peut se passer ; du moins pour le moment. Quand un nouveau recueil de poèmes est publié, l'écrivain et ses amis vont directement à l'imprimerie où ils prennent des centaines d'exemplaires et ils vont les vendre dans la rue. Quand les autorités se rendent compte de l'existence de l'œuvre, l'édition est déjà épuisée.

— Où se situe la rupture de la nouvelle littérature blanche ? Dans votre œuvre par exemple.

— Jusqu'aux années 60, surtout dans la littérature de langue anglaise, il y avait une sorte de libéralisme très sud-africain. C'était même du paternalisme. Les écrivains voulaient parler pour les Noirs. Mais aujourd'hui les Noirs disent très justement : nous pouvons nous exprimer nous-mêmes ; nous pouvons dire quelle est notre situation. Nous n'avons pas besoin de porte-parole blancs. Et je pense qu'il ont raison.

» Moi, par exemple, j'essaie toujours, en tant qu'écrivain, en tant qu'homme, de vivre, de comprendre ce qui se passe dans la vie d'un Noir. Mais je ne peux pas sortir de ma peau. C'est une des tragédies de l'existence, de la condition humaine. Je suis blanc. Et cela même s'il y a de nombreuses occasions où je voudrais être quelqu'un ou quelque chose d'autre. Mais ce que je peux faire, en tant qu'écrivain blanc, c'est dire aux autres Blancs ce qu'il sont en train de faire aux Noirs. Je peux leur dire ce que signifie appartenir à la partie blanche, la partie des oppresseurs.

» Les écrivains noirs peuvent dire aux autres Noirs ce que c'est qu'être noir en Afrique du Sud. Moi, en tant que blanc, je n'ai pas à dire aux Noirs ce qu'ils savent déjà. Mais je peux dire aux Blancs ce qu'ils ne veulent pas savoir. Et ce travail est nécessaire, parce que dans un système d'apartheid, de ségrégation, si on est isolé on se met à penser aux autres comme à des inconnus. Ils cessent d'être des êtres humains. C'est ça le plus grand problème : l'impossibilité de communiquer entre les groupes. La littérature peut contribuer à franchir ce gouffre, à le combler. » ■

LAURE ADLER
ET JEAN GUILOINEAU.

LANGAGE

Le creux de la vague

DE quoi souffre la linguistique française ? Même si les intéressés ont de justes raisons de regretter le peu d'intérêt, ou plutôt le peu de cohérence que montre le C.N.R.S. dans son intérêt à cet égard, et même si une concertation entre linguistes français (1) était la bienvenue, le problème n'est sans doute fondamentalement pas là.

Il est difficile à des linguistes français d'aujourd'hui de ne pas se donner acte de l'état de langueur et presque de désarroi de leur discipline. Cette crise de langueur est d'abord une crise d'identité.

Il est significatif que l'un des thèmes des Assises nationales soit « *La linguistique vue par d'autres sciences* » : cette vision risque d'être assez négative, et les linguistes ne l'ignorent pas. Significatif aussi qu'elle n'éveille chez le grand public à peu près aucune curiosité, qui se traduirait par une demande des médias (télévision, même si elle si prête très mal, radios, revues). L'homme de la rue voit dans le linguiste tantôt un polyglotte, tantôt ce que nos grands-pères nommaient un philologue, c'est-à-dire un homme capable de parler élégamment et sans rigueur des menus problèmes du français.

On comprend alors que les linguistes français aient accueilli avec plus que de l'intérêt les travaux de Noam Chomsky qui visaient explicitement, dès 1956, « *à construire une théorie générale formalisée de la structure linguistique et à explorer les fondements d'une telle théorie* ».

Universelle ou nationale ?

Il n'est pas question ici de sous-estimer ce que la démarche de Chomsky a apporté à la linguistique, même si la masse de travaux provoqués par cette démarche n'a pas répondu aux ambitions originelles.

Pas question non plus d'imaginer qu'une linguistique « française » aurait pu se constituer dans le même temps, par exemple dans le prolongement des recherches de Gustave Guillaume. Ramenée à la dimension d'une langue, cette linguistique n'aurait plus été qu'une grammaire générale du français.

Il y a là cependant une seconde raison à la langueur de la linguistique française. Aucune linguistique, comme aucune sociologie, ne seront jamais aussi indépendantes de leur environnement humain que le sont les mathématiques, la physique ou la biologie. Théoriquement, le matériel sur lequel travaille le linguiste, et à partir duquel il construit ou reconstruit les « invariants » langagiers d'où émergera une hypothèse plus générale (celle de Chomsky en l'espèce), peut et doit être n'importe quelle langue naturelle. Dans la pratique cependant, celles-ci ne sont pas également utilisables par le linguiste : la sienne propre lui offrira toujours une « exemplarité » plus grande.

C'est en cela que la linguistique tend malgré les difficultés à être une science « exacte » ou « dure ». Elle est, comme celles-ci, en quête d'universaux : ceux du langage. Et ce n'est pas d'hier ! Les sciences dures n'ont fait de progrès décisifs dans cette voie qu'en utilisant un langage non naturel, celui des mathématiques, puis celui de l'informatique. Peut-être, au contraire, la linguistique n'en fera-t-elle qu'en utilisant d'abord intensivement les matériaux offerts au linguiste par son environnement humain le plus immédiat.

Matériaux, et surtout pierres d'achoppement. Il a déjà été dit, je crois, que les constructions de la grammaire transformationnelle reposaient souvent sur des énoncés squelettiques ou rudimentaires, et que les jugements d'acceptabilité de ces énoncés ne tenaient guère compte des conditions de l'énonciation. D'où un doute jeté sur la validité de la dichotomie théorique entre la compétence et la performance.

Ce qu'il faut bien appeler, en le regrettant, le « suivisme » des linguistes français n'a rien arrangé. N. Chomsky avait pour « *préoccupation fondamentale* » (*Structures syntaxiques*, p. 55) de « *justifier* » les grammaires, c'est-à-dire « *de développer et d'éclaircir les critères permettant de choisir la grammaire correcte* pour chaque langue » (*ibid.*, p. 55). [C'est nous qui soulignons.]

Ceci n'est peut-être possible, et n'est en tout cas moins aventuré, qu'à la condition de ne rien refuser de ce qui, dans la pratique sociale réelle d'une langue, fait précisément difficulté. On le voit bien par le débat engagé entre Jean-Claude Milner et Nicolas Ruwet à propos de la *Grammaire des insultes* (c'est le titre de l'ouvrage la plus récent du second nommé, Le Seuil, 1982).

Nous y reviendrons plus spécialement. Mais ce qu'un demi-profane en linguistique perçoit immédiatement, c'est la pauvreté concrète du matériel de départ, celui de J.-C. Milner, et au contraire la pléthore mal analysée de celui, réfutatoire, de N. Ruwet.

Milner pense qu'il existe en français des *noms de qualité* insultants, qui donneraient lieu à des constructions syntaxiques spécifiques, du type : *Ce fripon de valet* (cela non plus n'est pas d'hier), ou encore : *Ce salaud de N...*

Ruwet doute, à juste titre, de l'existence de ces « NQL », puisque tout cela est « siglé ». Il leur oppose (*Grammaire des insultes*, pp. 245-6) de longues listes de « vocatifs insultants » (l'expression est de moi, non de lui), classés par domaines sociaux : *La Cité, La Grande Muette, Gendarmes et voleurs* ; classification qui donne déjà à penser.

Mais le moindre usage trivial (je veux dire des rues et des carrefours) du français montre bien qu'il suffit d'un « embrayeur » tel que : *Va donc, eh !...*, pour transformer en vocatif insultant *n'importe quel* substantif du français. *Patate, fausse couche, demi-portion, manque à gagner, bande-à-l'aise !* bien sûr. Mais tout aussi bien : *confetti, radiateur, artiste, caramel*, etc.

Peu de linguistes français d'aujourd'hui sont disposés, non pas à subir, mais à accepter, à assumer, et finalement à revendiquer, une sorte de « pause » dans la course à la formalisation. Une limitation, si l'on veut, de leurs ambitions théoriques. Et pas davantage l'abandon de l'hermétisme bavard qui marque trop de leurs travaux. Mais si cette limitation et ce retour à l'accessibilité étaient la vraie condition d'un renouveau ? ■

JACQUES CELLARD.

(1) Les Assises nationales de la Linguistique se sont tenues les 11 et 12 juin à Paris.

POESIE

CLAUDE ROY

Poète, romancier, essayiste, journaliste, Claude Roy — qui est né en 1915 — a publié *l'Enfance de l'art*, à Alger en 1942. A côté d'une autobiographie ironique où l'on croise Eluard, Picasso, Vittorini, il a notamment écrit *Un seul poème* et *Sais-tu si nous sommes encore loin de la mer* (Gallimard).

CHRISTIAN DESCAMPS.

LA BONNE VUE

pour Loleh

Il a neigé hier soir et jusqu'à minuit
Ce matin grand soleil moins trois au thermomètre
On voit très loin et clair dans le froid-cristal sec
Je vois dans les champs labourés puis passés au rouleau
sur la neige déjà tassée qui brille par plaques vitrières
deux corbeaux freux leur plumage luisant
avec un reflet irisé de pétrole sous la noireté du noir
Je vois l'ormeau qui sans bouger hausse les épaules
(ou bien c'est un frisson de froid)
et fait tomber par terre la neige de ses branches
Je vois un lièvre ébouriffé qui court puis fait halte
ses pattes arrière de sprinter hirsute et fauve
et on peut distinguer chaque touffe de poils collés
sentir le mouvement de soufflet des poumons
dans son poitrail mouillé qui halète doucement
Il fait tourner ses oreilles en radar
puis il repart sans se presser. Quand il avance au pas
il a l'air embarrassé de ses grandes cuisses arrière
qui sont faites pour courir mais gênent pour marcher
(Baudelaire a déjà dit quelque chose comme ça
Il parlait d'un oiseau. Moi je regarde un lièvre)
Je vois sur les fesses du chevreuil qui détale en danseuse
à l'orée du layon le dessin en forme de cœur blanc
(comme si le chevreuil s'était assis dans la neige)
cœur qui s'agrandit et rétrécit dans le mouvement
de la courbe puis disparaît à travers les arbres
C'est bon

le beau plaisir de voir avec des yeux très clairs
de voir et de se voir et les gens et la vie et
le temps de voir ce qui est exactement comme c'est
dessiné et précis sans rien de brouillé l'œil clair et sec
Mais tant que le temps s'affaire à ses battements
se souvenir aussi que les ophtalmologistes
constatent qu'il n'y a rien de plus dangereux
pour la vision qu'une insuffisance marquée
de la production normale des larmes
et que le dessèchement de la mince pellicule
d'humeur aqueuse qui s'étend
entre la rétine et le cristallin
(On combat ce manque par l'instillation
de larmes artificielles. On peut supposer aussi
que la musique les romans le drame et la poésie
sont des formes moins grossièrement mécaniques
d'instillation thérapeutique de larmes artificielles)
La bonne vue le regard clair. Mais se défier
pourtant des yeux trop secs
Je garderai bon souvenir
du brouillard le matin avant la brûlure du jour
de la vapeur qui monte de la rivière à l'aube
de l'arc-en-ciel après l'orage du mois d'août
de la brume de chaleur qui fait onduler l'horizon
de la vue qui se brouille imperceptiblement
en voyant venir qui on aime et qui longtemps fut loin
C'était un bon temps aussi et bonne vue également
la vue parfois à peine embuée juste pour voir plus clair.

(Janvier 1982.)

Dix petits nains

(Suite de la page XIV.)

APRÈS le dîner, Catherine Arthus demanda à visiter le château : cela aussi, c'était un rite, et la visite de Saint-Prix se faisait aux chandelles. Vantant les charmes des séminaires et autres rencontres organisés au château, Véronique de Saint-Prix avait coutume de dire : « *Des séjours rêve compris, ancêtres garantis, les ordinateurs de demain dans un décor d'hier.* » Aussi la bonne dame de Saint-Prix avait-elle préparé de grands candélabres d'argent et tous se lancèrent à l'assaut des escaliers larges comme des paliers, des paliers grands comme des salons, des salons longs comme des corridors et des corridors à l'infini qui les desservaient.

« *Nous sommes ici dans la grande galerie*, expliquait Bertrand avec la voix qu'il fallait pour ressembler à un guide des Monuments historiques. *Les portraits des sept dames que vous voyez au mur sont ceux des sept filles du comte Antoine de Saint-Prix, qui moururent toutes les sept pendant la Révolution, noyées à Nantes par l'infâme Carrier.* »

Les flammes des bougies faisaient danser les sourires figés et un peu tristes des malheureuses victimes de la Terreur et Catherine Arthus se dit qu'elle aurait bien aimé jouer les sept rôles à la fois d'un drame où Ferrier les aurait mises en scène. Bernard Kermeur justifia les excès du conventionnel Carrier par la situation intenable qui était faite aux Bleus dans cette partie de la France : producteur de cinéma de gauche à la tête d'une des plus grandes entreprises capitalistes du pays, mais avec un nom de hobereau bas-breton, Bernard Kermeur se devait d'être sans pitié ; pour des raisons diamétralement opposées — et à regret, car les sept demoiselles de Saint-Prix étaient le symbole même de cette idéologie qu'il pourfendait avec une belle vigueur et un joli geste de ses longues mains fines — Jean-Pierre Strauss condamna Carrier ; Flavien Dulac intervint hors de tout propos et Patrice Bonifacio espéra un moment qu'il aurait à séparer des combattants, mais, comme la discussion ne dépassait pas le niveau raisonnable de la Closerie des Lilas le samedi matin à l'heure du déjeuner, il se borna à entraîner ses compagnons.

« *Venez, car si je comprends bien, il y a encore soixante-sept pièces à visiter.* »

C'est à ce moment que Tony Dupond, à qui rien n'échappait, fût-ce une coquille dans une page de l'annuaire du téléphone, vit les phares de la voiture qui traversait la cour d'honneur.

« *Je vais voir ce qui se passe, c'est peut-être enfin votre ami Terrenoire* », lança Bertrand de Saint-Prix, laissant à Véronique le soin de poursuivre seule la visite.

L'instant, d'après, Bernard Kermeur écoutait respectueusement — parce qu'il avait besoin de lui — les propos parfaitement imités de Barthes que Patrice Bonifacio tenait sur l'esthétique de la peinture révolutionnaire à travers des exemples choisis, de David à Girodet ; Catherine Arthus, à la lumière d'une seule bougie, déclamait du Chénier pour les beaux yeux de Gilles Ferrier qui ne l'écoutait pas ; et seuls Jean-Pierre Strauss, Marie-Claude Antoine, Tony Dupond et Flavien Dulac, suivis de Daniel Benoit, qui ne savait toujours pas s'il avait le droit d'intervenir dans les conversations des autres, suivaient Véronique de pièce en pièce, leurs flambeaux à la main.

« *Ici*, murmura Mademoiselle de Saint-Prix en baissant la voix — il y avait une manière de respect dans cette voix, mais peut-être aussi autre chose, — *ici, donc, c'est la chambre de Marie-Thérèse.* »

Ils étaient arrivés au bout de la grande galerie, devant la porte qui conduisait à la tour ronde dite « des douves ». Flavien Dulac posait déjà sa main d'acier articulé sur la poignée de cuivre. Mais Véronique l'arrêta.

« *Je préfère attendre Bertrand pour vous la faire visiter.* »

D'ailleurs, la porte venait de s'ouvrir et un long jeune homme, vêtu d'un imperméable kaki cintré à la taille et le chef couvert d'un feutre au bord rabattu sur le front, sortait de la pièce. Il tourna une clef dans la serrure puis glissa la clef dans sa poche et traversa sans un mot le groupe des visiteurs, bousculant même Marie-Claude Antoine sur son passage.

« *C'est Alain* », souffla Véronique lorsque la silhouette féline du jeune homme, sorti tout droit de la chambre et d'un film policier des années 50, eut disparu au bout de la galerie.

« *Il est plutôt mignon* », remarqua Marie-Claude Antoine, qui, depuis que la direction d'une chaîne de télévision lui avait presque promis la présentation du journal de 20 heures, n'avait pas froid aux yeux.

Véronique ne répondit pas tout de suite. Mais lorsque les pas du jeune homme se furent éteints dans l'escalier de pierre, elle précisa :

« *C'est lui qui s'occupe de Marie-Thérèse.* »

Marie-Claude ne dit rien, mais pensa que cette Marie-Thérèse n'était pas à plaindre. Cependant, quelques instants après, la rumeur qui venait du rez-de-chaussée les attira tous vers le grand salon.

C'est là, sous le regard oblique de tigres 1830 déchirant à qui mieux mieux gazelles et antilopes dans d'énormes cadres de bois doré, qu'un commandant de C.R.S. qu'avait introduit Bertrand posa la question.

« *Est-ce que vous pensez que votre ami Jean-Claude Terrenoire avait une raison quelconque de se suicider ?* »

Le jeune cinéaste n'était l'ami d'aucun, mais chacun savait trop bien pourquoi Terrenoire avait pu se suicider puisque aucun, en son for intérieur, ne lui reconnaissait le moindre talent : ils ne s'en turent tous que de plus belle.

« *On dirait, en effet*, ajouta le C.R.S., *qu'il a délibérément jeté sa voiture dans un arbre juste avant le passage à niveau de Saint-Prix.*

— *Et... il est mort ?* s'inquiéta quand même Catherine Arthus, qui devait commencer un tournage avec lui quinze jours plus tard.

— *Oh ! Pour être mort, il est bien mort. D'abord, il roulait vite, et puis la voiture a flambé.* »

Il y eut un silence, et ce fut Flavien Dulac qui eut le mot de la fin du premier chapitre.

« *Heureusement que Terrenoire avait dit qu'il venait par ses propres moyens...* » ■

La semaine prochaine :

II. UNE MAIN DE FER DANS UN GANT D'ÉTINCELLES

DOUZE LEÇONS DE PHILOSOPHIE

I. — Le langage

Une question préalable : peut-on parler de philosophie dans un journal ? Cette conversation téléphonique montre que oui...

PAR JACQUES DERRIDA

« ALLO ?... *Pourriez-vous écrire un article sur le langage pour* le Monde Dimanche...

— Me demandez-vous si *j'en suis capable*, chose douteuse, ou si *j'accepterais* de le faire ? Dans ce dernier cas, la question serait une demande ou une invitation. Mon interprétation dépendra de l'intonation, de notre relation aux deux extrémités de la ligne, de mille autres données, bref *un* contexte qui n'est pas immédiatement linguistique. C'est un texte plus large et toujours ouvert qui ne se limite pas à du discours.

» Dans la première hypothèse (êtes-vous capable de... ?), la question appelle une réponse que certains, depuis Austin, diraient *constative*. Mon *oui* signifierait : j'en suis bien capable. Je prétendrais dire ainsi *ce qu'il en est*, définir, décrire, constater. Mais si la question avait la valeur ou l'effet d'une invitation, mon *oui* ne constaterait rien, il *ferait* quelque chose, il m'engagerait. Ma promesse produirait un événement qui n'avait aucune chance d'apparaître, et à vrai dire aucun sens, avant ma réponse. Celle-ci n'a plus de valeur constative, pour l'essentiel, c'est un *performatif*.

— *Soit. Vous me rappelez Brecht, ses deux opéras pour l'école,* Celui qui dit oui *et* Celui qui dit non... *Si j'entre dans votre jeu, vous pouvez encore répondre* oui, mais non *(oui, j'en suis capable, mais non, je n'accepte pas d'écrire...)*, oui, oui, *ou* non, non, *ou* non mais oui *(je n'en suis pas capable, mais j'accepte, tant pis pour* le Monde*). Cette distinction indispensable (constatif-performatif) reste néanmoins sommaire, elle a appelé des raffinements qui n'ont cessé d'en aiguiser la difficulté.*

— Oui, on a d'abord étudié les performatifs comme des curiosités insolites. On les voit maintenant partout dans ce langage que certains croyaient pourtant destiné à dire ce qui est, ou à communiquer de l'information. L'enjeu, c'est donc l'essence de la langue, l'autorité et les limites du linguistique comme tel, notamment dans la détermination du contexte qui, vous l'avez vu, est décisive. Or il n'y a pas de fermeture assurée pour un contexte, et pas de symétrie entre les deux *oui*. Le *oui* constatif est ventriloqué par un *oui* performatif (j'affirme, je dis que, je crois que, je pense que je suis...). D'ailleurs un *oui* en lui-même, pas plus qu'un *allô*, ne constate jamais *rien*, il répond, engage, appelle. Si j'affirme maintenant, ceci n'est pas une fiction, que j'ai mal compris votre question et que je ne saurais y répondre, à moins que vous n'en disiez davantage...

— *Je m'y apprêtais :* le Monde Dimanche *consacre cet été une page par semaine à la philosophie. Initiative courageuse, surtout pendant les vacances. Pour ouvrir cette série, vous parleriez du langage, mieux vaut commencer par là ; 9 feuillets de 25 lignes. Mais vos lecteurs ne sont pas en majorité des philosophes de formation...*

— Votre mise en garde m'est familière. Avouez qu'elle reste obscure, voire cryptée. Au nom de qui, et de quels lecteurs parlez-vous ? Qui détenez-vous, quel secret ? A qui *voulez-vous* que je m'adresse ? Depuis des siècles, j'attends des arguments chiffrés à ce sujet. Existe-t-il, ce destinataire ? Existe-t-il *avant* une lecture qui peut être aussi active et déterminante (au sens où alors seulement il *se déterminerait*) ? Comment construisez-vous l'image et le programme de ce lecteur, triant ce qu'il peut déchiffrer, recevoir ou rejeter ? Puis ces « philosophes de formation », vous leur supposez *une* langue particulière ; et vous souhaitez qu'on « parle philosophie » sans y avoir recours (...).

Une histoire de déchiffrement

— *Il faut peut-être accepter cette contradiction. Les enjeux de la philosophie, par exemple le langage, concernent* aussi *tous ceux que rien n'a préparés à entendre la langue secrète dans laquelle certains philosophes se complaisent.*

— Mais non, et le drame, c'est qu'il y en a plus d'une, et non pas vraiment des dialectes, plutôt des discours relativement codés ou formalisés (comme tant d'autres) à partir des langues dites naturelles ou du « langage ordinaire » si quelque chose de tel existe. A l'intérieur de la soi-disant communauté philosophique, l'aventure essentielle a toujours été une histoire de déchiffrement, de traduction, de pédagogie interprétative, l'énigme d'une destination. D'autre part, du côté que vous supposez étranger à « la » formation philosophique, il y a mille manières de recevoir un discours d'allure philosophique, et d'y répondre. Les variables sont nouvelles et plus nombreuses que jamais. L'accès aux écrits philosophiques était à peu près réservé, hier, à un milieu étroit. Aujourd'hui, la perméabilité des codes sociolinguistiques s'accroît encore plus vite que la mobilité sociale.

» L'école n'en est pas la seule condition, mais on ne peut analyser ces déplacements sans compter avec les dispositifs et les normes du « système éducatif ». Dans un pays aussi centralisé, une décision concernant l'orientation dans les sections des lycées, la terminale, l'inspection générale, le marché de l'édition (scolaire ou non) peut bouleverser en quelques années le paysage des « lecteurs-non-philosophes-curieux-des-articles-de-philosophie-dans-*le-Monde-Dimanche* ». Hors de l'école, interférant avec elle, la techno-économie de l'*information* (édition, médias, informatique, télématique...) change de plus en plus vite la figure de ce prétendu lecteur typique. Et les journalistes ne sont pas dans un observatoire, leurs interventions normatives (« performatives ») engagent leur appartenance sociale, leur formation, leur histoire et leur désir.

» Bref, toute une machinerie de filtres et de types pour la rhétorique des discours, ses effets et ses affects. Enorme autorité aujourd'hui, terrible responsabilité quant à ce qui se passe de philosophie. Dans les cas où une sorte de monopole théâtral, et fatalement commercial, serait assuré pour longtemps à l'inculture ou à la niaiserie, le sinistre pourrait avoir des dimensions nationales (...).

— A vous entendre, il faudrait recourir au plan Orsec. On ne saurait donc pas dans quelle mesure les médias produisent ou reproduisent leur destinataire, ayant toujours besoin pour cela d'en entretenir le simulacre. Mais si on ne peut séparer le langage d'une certaine tekhnê *et d'une répétition codée, comment éviter ces risques ? C'est pourquoi je vous proposais un article préliminaire sur le langage.*

— Oui, mais votre décision est philosophique, elle situe déjà le langage. Laissons. En tout cas, si j'écrivais cet article, je soulignerais lourdement les conditions de la chose : pourquoi dans *le Monde* à tel moment ? Pourquoi moi ? Par l'intermédiaire de qui, en vue de qui et de quoi ? Comment tel cadrage (par exemple 225 lignes) vient-il contraindre chacune de mes phrases en son dedans même ?

— *Mais oui, faites-le donc, pourquoi pas ? Jusqu'ici, vous m'avez bien parlé de langage, c'est plus clair que ce que vous écrivez d'habitude. Un conseil : dictez vos livres au téléphone. Votre article devrait rester dans ce registre, ne retournez plus dans l'isoloir.*

— Ai-je été si clair, vous croyez ? Pour qui ? Ce que je viens d'esquisser resterait peu accessible à une masse de lecteurs. Ils n'en percevraient les enjeux qu'à travers une silhouette de sens. Je pense à certains de ceux qui n'ouvrent jamais *le Monde*, et à certains lecteurs de ce journal qui joue un rôle important et singulier dans la formation (prescriptive) d'un public assez cultivé, ouvert à un langage d'allure philosophique (mais point trop spécialisé) et, dans certaines conditions, à un discours sur le discours. Du moins dans le micro-milieu que nous habitons à l'intérieur de la société francophone.

» Pour une autre fraction, dont vous vous faites l'ambassadeur en me demandant de viser justement de ce côté-là, ce que je viens de risquer serait sans doute facile, clair, mais n'aurait d'intérêt qu'à la condition d'être déplié de telle ou telle façon, chacun ayant là-dessus son idée et donc son impatience. Mais c'est un côté où l'on trouve déjà irritante cette manière de reculer en décélérant : je devrais avancer, dire les choses au lieu de me demander comment les dire sans les dire, à qui, en vue de quoi, à quelles conditions. C'est déjà *trop* philosophique, redondant, peu économe, insuffisamment « informatif ».

Tous ceux qui enragent et spéculent

— *Mais si, mais si. Et puis je ne confonds pas ce qui est « performant » (la quantité d'information et de savoir dans un espace donné) et ce qui est « performatif », comme vous disiez.*

— Enfin, une minorité de lecteurs m'accuseraient de simplifier à l'excès des choses maintenant triviales, telle cette théorie nommée la « pragmatique » des énonciations qui évolue très vite. Je ne pense pas seulement aux philosophes ou aux linguistes, mais à tous ceux qui, persuadés qu'ils feraient meilleur usage de cette tribune, enragent et spéculent. Mais tout cela reste à moduler prudemment. Jamais de tout ou rien, voilà une chose simple qu'il faut dire de l'accès au texte.

» Le sens et l'effet ne se produisent ni ne se refusent jamais absolument, ils gardent toujours, à la disposition d'un lecteur potentiel, une réserve qui tient moins à une richesse substantielle qu'à une marge aléatoire dans les trajets, à l'impossibilité de saturer un contexte. Le « même » énoncé *(« Pourriez-vous écrire... ? »)* peut renvoyer à une multiplicité d'autres « textes » (phrases, gestes, tons, situations, marques de toute sorte) et à d'autres « autres » en général, il peut s'ouvrir à d'autres effets, branchements, greffes, itérations, citations... Ces possibilités et ces forces différentielles ne sont pas strictement linguistiques, je préfère donc parler de traces ou de texte que de langage, car...

Qui est « tout le monde » ?

— *Là, vous commenceriez à devenir hermétique ; je vous rappellerai...*

— A l'ordre, dites-le. J'ai entendu le mot d'« isoloir » tout à l'heure : c'est une scène qu'on fait à la philosophie depuis des siècles. Bien sûr, vous disiez parler au nom du supposé lecteur, mais c'est presque toujours, on ne sait pourquoi, la même demande vaguement agressive, la dictée d'un désir menaçant : « *Parlez donc comme tout le monde, ce que vous dites nous regarde tous, vous confisquez nos enjeux et nos mises, vous nous possédez et nous dépossédez, vos coups de langue sont des coups de force.* » Ces sommations ont un programme, même si on adapte le livret d'arguments à chaque situation, aux nouvelles donnes de la société, de la technique ou de l'école. Le même réquisitoire se déchaîne d'ailleurs entre des philosophes que séparent la langue, le style, la tradition, des contrats implicites.

— *Oui, mais le discours philosophique ne doit-il pas s'en libérer, justement, pour se rendre immédiatement disponible et ouvert à tous ?*

— Aucun texte ne s'ouvre immédiatement à tout le monde. Le tout-le-monde de nos censeurs, c'est un interlocuteur déterminé par son appartenance sociale, souvent minoritaire, par sa formation scolaire, l'état de la culture, des médias et de l'édition. L'abus de pouvoir est toujours du côté des censeurs et des « décideurs ». Le talent pédagogique ou la bonne volonté n'y suffisent pas, personne ne peut atteindre *un* public anonyme, fût-ce *un* seul individu, sans l'école, le livre, la presse, et donc sans les relais d'une politique qui n'est pas seulement gouvernementale. Et surtout sans le travail ou la venue de l'autre.

— *Mais oui, c'est trop évident.*

— La question doit donc être ailleurs : pourquoi ne pas la poser au généticien ou au linguiste, justement ? Pourquoi réserver le soupçon ou la mise en demeure au philosophe ? Pourquoi ne pas lui reconnaître ce qu'on reconnaît à tous, et d'abord au journaliste professionnel : le droit et le devoir de surimprimer dans sa phrase la mémoire chiffrée d'un problème, l'allusion formalisée à des systèmes de concepts ? Sans cette économie, il devrait redéployer à chaque instant une pédagogie infinie. Impossible et paralysant : combien de lignes lui faudrait-il ? Non que l'histoire du langage philosophique soit le *progrès* d'une capitalisation continue. La pensée doit aussi l'interrompre. Un retour décisif à la méditation du dire qu'on dirait le plus simple (« l'être est », « l'être n'est pas »...), de mots apparemment aussi clairs que « mot », « apparence », « clarté », « science », « recherche », « technique », « langage », vient alors déranger ce progressisme en son assurance parfois somnambulique.

— *Oui, mais ce dernier mouvement va peut-être, justement, dans le sens d'une repopularisation de la philosophie.*

— Oui et non. Le plus simple est parfois le plus difficile. La popularisation ne doit pas renoncer à la rigueur et à l'analyse. Je connais des philosophes « de profession » plus tourmentés que tels donneurs de leçons par ce double impératif : « démocratiser » l'échange sans céder sur l'exigence philosophique, tenir compte de la transformation du champ social, des techniques de transmission et d'archivation, de l'école et de la presse, sans séduction facile et abus démagogique. Quand les normes imposées par les médias coûtent trop cher, le retrait silencieux reste parfois la réponse la plus philosophique, la stratégie bien entendue. Mais pour les raisons déjà dites, ce calcul sera toujours aventuré dans la nuit. Telle parole singulière, murmurée comme une confidence, peut encore, incalculablement, des siècles durant... Allô ?

Le désir d'innocence

— *Je me faisais l'avocat du diable : l'ésotérisme n'est-il pas l'abri rêvé pour une pensée pauvre et commune ? On dit aussi : usurpation d'autorité, instrument de terreur, mot de passe pour une secte ou une corporation qui se réserve, avec le pouvoir d'interpréter, celui d'évaluer ou de légitimer, le pouvoir tout court.*

— Oui, mais cela ne serait pas réservé aux philosophes, et la compétence dans l'usage des signes peut aussi bien *servir* que *déjouer* ces mystifications. Ces *deux* possibilités provoquent à la philosophie depuis toujours. Sans remonter aux sophistes et à Platon, voyez Descartes. Il s'en prenait à la sophistication de ceux qui, tombés « *sur quelque chose de certain et d'évident* », « *ne le font jamais paraître qu'enveloppé dans diverses tournures énigmatiques, soit qu'ils redoutent que la simplicité de l'argument ne diminue l'importance de leur trouvaille, soit que par malveillance ils nous refusent la vérité toute franche* (nobis invident apertam veritatem)... »

— *Mais vous parlez latin au téléphone, maintenant ?*

— Je milite : étendons l'enseignement philosophique bien avant la terminale (c'est *l'une* des réponses à toutes ces questions), mais aussi celui du grec et du latin... Quant aux rapports entre les « tournures » et la « vérité », on peut avoir des réserves sur ce que sous-entend Descartes, auteur lui-même obscur et difficile, rappelons-le. Puis quand il a décidé d'écrire son *Discours* en français, prétendument pour s'adresser à tous, il le faisait dans une phase socio-politique particulière, à tel moment d'une violente étatisation linguistique. Il ne parlait pas à tout le monde, mais laissons.

» Sur la jalousie ou l'envie *(invident)*, il vise juste. La guerre fait rage, pour et par la propriété de la langue, chez les philosophes, entre eux et les autres. Des deux côtés il y a aussi le désir d'innocence. Les uns décrivent les lois de la guerre, d'autres en appellent aux lois et aux règles du jeu. Tels demandent un désarmement général et immédiat ; en mesurant les risques, d'autres le souhaitent progressif et contrôlé. Kant, qui parlait de « *la proche conclusion d'un traité de paix perpétuelle en philosophie* », voulait aussi démocratiser le discours, dénoncer la cryptopolitique et la mystagogie. Nietzsche analyse la politique de la langue philosophique, son rapport à l'État, au processus de démocratisation, au pouvoir des prêtres et des interprètes, dans l'enseignement et dans les journaux. Déjà Marx dans *l'Idéologie allemande*, et plus près de nous, malgré une situation si différente...

— *Oui, mais ce serait trop long. En quelques mots, si vous deviez écrire cet article, sur quoi insisteriez-vous, aujourd'hui même ? Si, au lieu de vous téléphoner, je vous tendais un micro : où vont les recherches sur le langage ?*

— La pensée n'a pas toujours la forme de ce qu'on appelle la « recherche », avec ses institutions et sa productivité programmée. En tout cas, je risquerais cette réponse, en trois mots et six points : à travers les cloisons (langues nationales, institutions, traditions et codes théoriques, philosophie, linguistique, psychanalyse, littérature, technologie de la communication et de la traduction...), la plupart des questions se pressent, me semble-t-il, autour de cette « pragmatique » dont nous parlions à l'instant. Non pas nécessairement sous ce nom et dans les formes bien connues où ces problèmes se sont annoncés chez Austin et ses disciples. Outre ses difficultés internes, signe de richesse, cette première théorisation fut à la fois servie et freinée par les limites de son axiomatique, peu tournée vers l'histoire de ses concepts, à commencer par cette distinction entre performatif et constatif, les oppositions entre production et non-production, la production comme création d'événement et la production comme mise au jour, *praxis* et *theôria*, l'acte et la parole, etc.

» Bref : 1) penser (dire, écrire) le *logos* « avant » ces oppositions, « avant » la voix et la signification *(phônê, sêmainein)* — une autre « histoire de la philosophie », lisons Heidegger par exemple ; 2) reconnaître que ce qu'on appelle trace, texte ou contexte (et entre autres choses, toutes les conditions dites conventionnelles d'un « performatif ») ne se limite pas à du linguistique ou à du phonique, et d'ailleurs ne se limite à rien ; 3) mettre la psychanalyse à l'épreuve de la « pragmatique », mais d'abord soustraire celle-ci à une axiomatique de la conscience intentionnelle et du « moi » présent à lui-même ; 4) compter avec la technologie dite de l'« information », avant et après notre téléphone ; 5) ne pas confondre le « performatif » — ses fictions et ses simulacres — avec la rentabilité « performante » de la techno-science ; 6) ne pas trop fuir les paradoxes de l'altérité, de la trace, de la destination, de la destinerrance ou de la clandestination, de l'écriture et de la signature en somme, j'aurais suggéré que tout cela et... Allô ?

— *Allô, je vous entends mal...*

— ...insisté sur ce nom provisoire, la « pragmatique », sur ce qu'elle présuppose du texte en général et qui fut, disons, « dénié ». Les effets de cette « dénégation » ont puissamment marqué la philosophie, la philosophie du langage philosophique ou scientifique, les institutions de recherche et d'enseignement qui en dépendent, leur interprétation de l'interprétation, du sens, de la référence, de la vérité. La valeur théorique (constative) du discours fut ainsi ajointée à l'efficience, à la performance technique et productive de la recherche.

» Ce que j'appelle imprudemment « dénégation » du « performatif » ne fut pas un jugement, mais un formidable événement — lui-même performatif et normatif. Qu'arriverait-il si à ces normes il arrivait quelque chose ? Des bouleversements, je crois, difficiles à calculer, dans lesdites institutions et ailleurs. Et si c'était la chance ou le risque de ce qui arrive, alors que nous en parlons, en ce moment même...

— *Allô ? Finalement, vous pourriez l'écrire, cet article, non ?*

— Je ne crois pas. Neuf feuillets, c'est à peine le temps d'un coup de téléphone à l'étranger, le dimanche. Je n'arriverai pas, écoutez...

— *C'est pratiquement fait, voyez, mais si, mais si...* » ■

La semaine prochaine :
LE SAVOIR AFFECTIF
PAR FERDINAND ALQUIÉ

JEUX

L'invité BERNARD PIVOT

Chaque semaine, un invité vous propose de jouer avec lui. Le portrait chinois : notre invité pense à quelqu'un ou à quelque chose puis répond à une série de questions sur le modèle : « Et si ce quelqu'un ou cette chose était... » A vous de deviner à qui ou à quoi pensait notre invité.

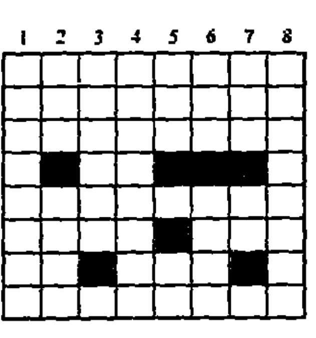
***Les mots croisés.* Une grille traditionnelle, si ce n'est qu'elle a été entièrement réalisée par notre invité.**

PORTRAIT CHINOIS

Le « portrait chinois » de Bernard Pivot *est celui d'une personnalité contemporaine du monde* des arts que vous avez déjà eu l'occasion de voir à « Apostrophes ».

SI C'ÉTAIT	CE SERAIT
Un plat cuisiné	Une salade
Une émission de télévision	Incroyable mais vrai
Un numéro	75
Un titre de film	T'empêches tout le monde de dormir
Une voiture	Une Ferrari accidentée
Un appareil ménager	Un mixeur
Une carte à jouer	Le joker
Un monument	Un dolmen pas encore classé monument historique
Un personnage de bande dessinée	Filochard (des Pieds-Nickelés)
Un métier	*Attaché de presse*
Un sport	*Le bowling*
Un objet vous appartenant	*Une bande vidéo*
Un produit de beauté	*De la mousse à raser*
Un loisir	*La pêche au coup*
Un voyage	*Paris-Ouarzazate via Santiago*
Un roman	*La Comédie humaine*

MOTS CROISES



Horizontalement. — 1. Surveille l'agrégation de lettres, *sauf le i.* — 2. *Ce que le public* dit d'un joueur de football qui ne fait rien. — 3. Répétition admise même dans la bouche des meilleurs écrivains. — 4. Tient la tête en politique, la queue dans les lettres. — 5. Poirot-Delpecha. — 6. Le directeur du *Débat* quand il est confus. Avatar gaulliste. — 7. Après la bombe, avant la parade. La Bourse et la mort. — 8. Jour qui empiète sur le suivant.

Verticalement. — 1. Entre en scène avant Périer. — 2. Trois lettres d'une héroïne de Nabokov. *Ce que fit Lopez le 15 mai,* au Parc des Princes. — 3. Ses queues de renard sont dédaignées des fourreurs. — 4. Emission de télévision gâchée par des coupures. — 5. Juste la moitié des billets. Symbole chimique ou sexuel. — 6. Femme cul-de-jatte. Roger Peyrefitte en était. — 7. *Une de plus et c'était une voiture.* Deux lettres de Rudnicki. — 8. Poète italien publié en France par l'éditeur de « Nous Deux ».

TEST

Petits et grands stress

Pour essayer de mesurer la relation existant entre la prise de décision et la tension nerveuse, *un grand spécialiste du stress eut l'idée, il y a quelques années,* d'expérimenter ses hypothèses sur des animaux. Il confia ainsi à un singe dit « cadre » la faculté de donner un choc électrique à un autre singe dit « *employé* ». *Pour ce faire, le singe* « cadre » *devait prendre* la décision de pousser à chaque fois un levier pendant un temps donné. Or le résultat dépassa toutes les espérances puisque le singe « décideur » se *trouva affecté de douloureux* ulcères à l'estomac alors que l'autre fut épargné ! Paradoxalement, certaines situations apparemment traumatisantes sont vécues avec une surprenante sérénité. Pendant la guerre du Vietnam, *un autre spécialiste américain* constata ainsi que l'unité de mesure du stress qu'il avait choisi (le niveau d'hydroxycorticostérone pour ceux que cela intéresse) restait étrangement stable en dépit des *dangers* et des *risques que représentait* le milieu observé. La conjugaison d'un « effet d'accoutumance », de la cohésion des groupes de soldats et du rôle sécurisant joué par les « rites » militaires supprimaient pratiquement l'impres*sion de danger* !

Dans la vie courante, nous affrontons tous des stress, petits ou grands. Il arrive même parfois qu'un événement heureux soit une source de stress. Pour établir un lien précis entre les événements stressants et les conséquences pathologiques *qui* peuvent *en* découler, deux psychiatres, les docteurs Holmes et Rahe, ont dressé une « échelle » du stress après plusieurs années de recherche (1). Sachant que leur grille de nota*tion va de 10 à 100 points et* que, à partir de 50 points, le stress commence à être important, sauriez-vous reclasser dans leur ordre originel les événements ci-dessous ?

Liste : 1) blessure ou maladie sérieuse ; 2) *multiplication des disputes conjugales ;* 3) dette de plus de 50 000 F ; 4) difficultés avec un patron ; 5) déménagement ; 6) licenciement ; 7) changement religieux ; 8) vacances ; 9) problèmes *sexuels* ; *10) divorce* ; *11) retraite* ; 12) *arrivée* d'un nouveau membre dans la famille ; 13) enfant quittant la maison ; 14) début ou fin de scolarité ; 15) modification de situation financière ; 16) mort d'un *conjoint* ; 17) *emprunt* de *moins* de 50 000 F ; 18) changement dans les habitudes de sommeil ; 19) ennuis de santé d'un parent proche ; 20) grossesse ; 21) mort d'un ami intime ; 22) problèmes avec les beaux-parents ; 23) *modification* d'habitudes personnelles ; 24) changement de situation ; 25) temps passé en prison ; 26) mort d'un parent proche ; 27) mariage ; 28) amendes ou contraventions ; 29) changement de rythme des réunions de *famille* ; *30) changement* d'école ; 31) épouse se mettant au travail ou s'arrêtant de travailler ; 32) exploit personnel marquant ; 33) changement d'horaires ; 34) séparation (avec son conjoint) ; 35) réconciliation ; 36) Noël ; 37) *problèmes* d'affaires.

(1) *Extrait d'un ouvrage* d'A. Soubiran et Y. Christen, *le Stress vaincu ?* éditions Albin Michel

SÉRIES LOGIQUES

Ces nombres se suivent selon un *système logique chaque* fois différent. Si vous percez le secret de chaque série, vous devez deviner le nombre suivant.

36 49 64 81 100 .?.

12 34 56 65 43 .?.

143 144 431 441 314 .?.

QUIZZ

***Dix questions sur* l'actualité récente. Faites preuve de mémoire ou de flair.**

1. — Le « pacote » électoral au Brésil peut se traduire par :
   a) pactole ?
   b) picotin ?
   c) paquet ?
2. — Pour M. Gornicki, porte-parole de la junte polonaise, Solidarité...
   a) ... était un ramassis de gens méprisables ?
   b) ... *n'a jamais été un syndicat ?*
   c) ... était grassement payé par certains gouvernements étrangers ?
3. — A la fin de l'année 81, combien y avait-il de « patrons optimistes » en France ?
   a) 6 % ;
   b) 16 % ;
   c) 26 %.
4. — Pour M. Berlinguer, quel est le nom de « ce corps de doctrine ossifié » ?
   a) le socialisme ?
   b) le marxisme ?
   c) le marxisme-léninisme ?
5. — On a craint un moment pour la vie d'un candidat pas comme les autres du rallye Paris-Dakar. S'agit-il :
   a) de M. Mark Thatcher ?
   b) de M. *Joseph Schmidt ?*
   c) de M. Roberto Andreotti ?
6. — *Le nouveau directeur* de l'ENA est :
   a) Didier Motchane ?
   b) Alain Minc ?
   c) Simon Nora ?
7. — Un ministre québécois, M. Charron, a dû donner sa démission. A la suite :
   a) d'une liaison avec la femme d'un de ses collègues ?
   b) d'une gifle donnée au portier du ministère ?
   c) *d'un vol à l'étalage ?*
8. — L'équipe de France de football a battu l'Italie au Parc des Princes par 2 à 0. Buts de :
   a) Platini et Rocheteau ?
   b) Rocheteau et Bravo ?
   c) Platini et Bravo ?
9. — L'opération Fivete a abouti :
   a) au parachutage d'un corps expéditionnaire en Afrique ?
   b) à l'envoi dans l'espace du premier cosmonaute français ?
   c) à la naissance du premier bébé-éprouvette français ?
10. — Le trophée remis au vainqueur du Festival de cinéma de Berlin est :
   a) un tigre d'or ?
   b) un ours d'or ?
   c) un dauphin d'or ?

A CHACUN SA VÉRITÉ

Ce jeu se présente comme un problème de mots croisés, à *cette différence près que les définitions ont été remplacées par des affirmations. Selon que vous estimerez vraie ou fausse chaque* affirmation, vous inscrirez dans la grille le nombre correspondant. Si vous ne faites pas d'erreur, tous les nombres ainsi reportés doivent se croiser parfaitement.

HORIZONTALEMENT	VRAI	FAUX
1. Olibrius vient du nom d'un empereur romain particulièrement incapable	121	137
L'Alaska a été le cinquantième État des États-Unis	64	84
2. Le premier vol de Concorde remonte à 1969	31	51
Dans le langage des pierres, c'est le rubis qui signifie l'amour	639	538
3. *La Marseillaise* a 7 couplets	762	464
4. Edgar Morin est un animateur de radio	512	417
5. L'Arabie Saoudite *est grande comme* quatre fois la France	726	725
Diderot aurait pu rencontrer Stendhal de son vivant	77	72
6. « L'assassin *habite au 21* » *est un film de Fritz* Lang	6 430	6 590
VERTICALEMENT		
1. La polémologie est la science de la paix	15	13
Le char à bœufs est le mode de transport le plus courant aux Indes	276	176
2. Le tabac brun contient plus de nicotine que le tabac blond	217	314
Un mètre cube contient 100 litres	24	25
3. Pif le chien est la propriété du parti communiste	6 469	6 553
4. « L'homme est né libre et partout il est dans les fers » est une phrase de Rousseau	621	341
5. Environ 20 % des Français entendent mal	83	63
ONU s'écrit UNO en anglais	77	28
6. Le taux de dépendance énergétique de la France est de l'ordre de 75 %	496	486
« J'accuse » de Zola est paru à la une du « Figaro »	81	71

SIGLES : LES CONNAISSEZ-VOUS VRAIMENT ?

Ils envahissent les rapports, les articles, les commentaires. Bien pratiques pour gagner du temps et de l'espace. *Mais savons-nous* toujours à quoi ils correspondent ?

B.I.R.D. — O.M.S.
S.M.E. — F.A.C.
S.A.U. — R.C.B.
D.G.R.S.T.

KIADIKOI

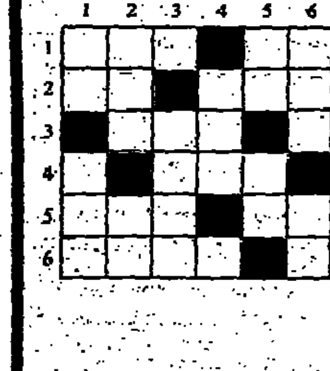
1) Qui s'est publiquement décerné ce satisfecit : *« Nous sommes les meilleurs de ceux qui ont gouverné la France depuis longtemps. » ?*
a) Pompidou ;
b) Poniatowski ;
c) Mermaz.

2) Qui a publié, il y a plus d'une vingtaine d'années, un *ouvrage intitulé Présence française et abandon,* qui traitait des questions coloniales et où on pouvait notamment lire que : *« Sans l'Afrique, il n'y aura plus d'histoire de France au vingt et unième siècle » ?*
a) Michel Debré ;
b) Jacques Chaban-Delmas ;
c) François Mitterrand.

3) Quel homme politique a dit un jour de lui-même : *« Je suis plutôt maigre, assez gai, assez décidé, assez chaleureux ; pour la beauté, je n'en suis pas juge. » ?*
a) Jean-Jacques Servan-Schreiber ;
b) Valéry Giscard d'Estaing ;
c) Jack Lang.

DANS LE DÉSORDRE

Trois mots cachés à découvrir



TIRESDCID
LEOPRTEIN
EASACRAPC

SOLUTIONS

PORTRAIT CHINOIS

Jean-Edern Hallier.

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8
1	F	A	V	A	L	E	L	L
2	R	O	U	P	I	L	L	E
3	A	L	L	O	A	L	L	O
4	N	■	P	S	■	■	■	P
5	C	R	I	T	I	Q	U	A
6	O	A	N	R	■	U	D	R
7	I	T	■	O	P	A	■	D
8	S	A	M	E	D	I	D	I

SIGLES

B.I.R.D. : Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

S.M.E. : Système monétaire européen.

S.A.U. : Superficie agricole utilisée.

D.G.R.S.T. : Délégation générale à la recherche scientifique et technique.

O.M.S. : Organisation mondiale de la santé.

F.A.C. : Fonds d'action conjoncturelle.

R.C.B. : Rationalisation des choix budgétaires.

DANS LE DÉSORDRE

discrédit
interlope
carapaces

TEST

Ce classement-type n'a évidemment qu'une valeur indicative : chacun reçoit à sa façon tel ou tel événement. Il reste que nous avons tous un capital d'énergie vitale limitée. Et que ceux, d'après ces *deux savants experts, qui cumulent sur quelques* mois entre 150 et 300 points risquent plus que d'autres d'être affectés par des problèmes de santé. Au-dessus de 300 points... mieux vaut rester tranquillement chez soi pendant quelque temps !

16) 100 points ; 10) 73 ; 34) 65 ; 25) 63 ; 26 63 ; 1) 53 ; 27) 50 ; 6) 47 ; 35) 45 ; 11) 45 ; 19) 44 ; 20) 40 ; 9) 39 ; 12) 39 ; 37) 39 ; 15) 38 ; 21) 37 ; 2) 35 ; 3) 31 ; 13) 29 ; 22) 29 ; 32) 28 ; 31) 26 ; 14) 26 ; 23) 24 ; 4) 23 ; 33) 20 ; 5) 20 ; 30) 20 ; 7) 19 ; 17) 17 ; 18) 16 ; 29) 15 ; 8) 13 ; 36) 12 ; 28) 11.

KIADIKOI

1) *a* ; 2) *c* ; 3) *b*.

SÉRIES LOGIQUES

— 121

Les nombres se suivent selon une progression des écarts : 13 d'écart entre les deux premiers nombres, puis 15, 17, 19, et 21.

21

Les nombres sont composés de chiffres obéissant à une disposition symétrique 123456 puis 6543 et donc 21

— 414

Les nombres doivent être considérés deux par deux. 143, 431, et 314 sont des nombres où les chiffres ont été seulement permutés. A chaque fois, le nombre suivant ceux-ci n'en diffère que parce qu'on ajoute *un d'abord au troisième chiffre (passage de* 143 à 144), puis au deuxième chiffre et enfin au premier (passage de 314 à 414).

QUIZZ

1. C 2. ABC 3. A 4. C
5. A 6. C 7. C
8. C 9. C 10. B

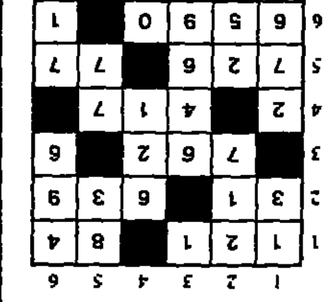
A CHACUN SA VÉRITÉ

Horizontalement

1. L'Alaska fut le 49e Etat. Hawaï le 50e.
4. Non : c'est Christian Morin.
6. Film de Clouzot.

Verticalement

1. C'est la science de la guerre.
6. « J'accuse » est paru à la une de « L'Aurore ».



	1	2	3	4	5	6
1	1	2	1	■	8	4
2	3	1	■	6	3	9
3	■	7	6	2	■	6
4	2	■	4	1	7	■
5	7	2	6	■	7	7
6	6	5	9	0	■	1

PAGE RÉALISÉE PAR BERNARD SPITZ ET ALEXANDRE WICKHAM

AUDIOVISUEL

Petit glossaire de la vidéo

Révolution technologique, phénomène social, la vidéo, c'est aujourd'hui toute une série de pratiques, de la consommation domestique aux productions professionnelles en passant par la communication sociale.

Elle suscite toute une série de questions tant chez le consommateur privé que chez le pédagogue, le chef d'entreprise, dans le monde associatif ou parmi les élus locaux. Pour tenter d'y répondre, nous vous proposons pendant l'été un petit glossaire en douze mots-clés, douze entrées, pour mettre en perspective des techniques et des stratégies d'utilisation.

Animation

Bien avant cette poussée de fièvre qui peuple aujourd'hui les vitrines de magnétoscopes et fait fleurir un vidéo-club à chaque coin de rue, il y avait déjà la vidéo. Avec une parfaite logique pour une révolution audiovisuelle, c'est vers 1968 qu'apparaissent en France les premiers magnétoscopes. A cette époque, les constructeurs américains et japonais s'efforçaient déjà de mettre sur le marché un support d'enregistrement électronique préparant l'avènement de l'édition audiovisuelle et capable de détrôner le cinéma d'amateur. Peine perdue : la télévision couleur faisait alors ses premiers pas, et personne ne s'intéressait à la vidéo.

Personne, sauf une poignée de militants et d'animateurs sociaux qui voient très vite ce que la vidéo peut leur apporter : une chaîne audiovisuelle autonome, indépendante des grands réseaux, contrôlable de la production à la diffusion et un moyen d'attaquer directement la télévision, ce grand véhicule de l'idéologie...

Mais, pour cela, il faut d'abord plier un matériel prévu pour le grand public aux exigences de la production. Le magnétoscope des années 70 est un équipement rudimentaire qui s'embarrasse déjà de standards incompatibles entre eux et n'offre que des possibilités limitées de montage.

Pourtant, en quelques années, les collectifs et les expériences de vidéo-animation se multiplient : productions associatives et militantes, animations de quartier, initiation des enfants en milieu scolaire ou en centres de loisirs, création de secteurs vidéo dans les maisons de la culture. En 1973, le gouvernement lance des réseaux de télédistribution dans sept villes et, à la Villeneuve de Grenoble, débute une expérience originale de télévision communautaire.

Peu importe alors que les produits réalisés soient le plus souvent maladroits, techniquement déficients et pratiquement indiffusables hors de leur contexte de production. Pour la vidéo-animation, l'audiovisuel n'est pas une fin mais un moyen d'intervention sociale. Ce qui compte, ce n'est pas l'œuvre en soi mais ce qui se passe autour de sa production et de sa diffusion : une prise de conscience, un dialogue social ou l'articulation d'une contradiction.

Mais l'âge d'or de la vidéo-animation est de courte durée. Dès 1976, les pouvoirs publics bloquent le développement de la télévision par câble, trop compromettante pour le monopole, et privent ainsi les groupes vidéo d'un de leurs moyens de diffusion. Dans le même temps, les contructeurs abandonnent la fabrication d'un matériel dépassé technologiquement. Les nouveaux magnétoscopes à cassettes grand public ne servent qu'à enregistrer la télévision et sont impropres à ce type de production. Un nouveau standard de production plus perfectionné apparaît – le 3/4 de pouce, – mais il est beaucoup plus coûteux.

Cette double évolution va décimer les rangs de la vidéo-animation. Certains collectifs trouvent alors dans les radios libres un nouveau moyen d'intervention sociale. Les autres ne doivent leur survie qu'au soutien des collectivités locales ou des institutions. Du même coup, les stratégies se précisent.

On trouve donc aujourd'hui des structures de production semi-professionnelles comme le Vidéo-animation Languedoc à Montpellier, la Maison de la culture de Bourges ou le Centre d'action culturelle d'Annecy, dotés d'un matériel sophistiqué, réalisant des produits de qualité et préfigurant de véritables télévisions locales. A l'inverse, les Vidéobus ou les Centres de ressources se spécialisent dans le prêt de matériel aux associations et la formation à la vidéo. Entre les deux, quelques producteurs indépendants tentent de se regrouper autour d'associations comme Vidéo-ciné-troc ou la Fédération de l'audiovisuel indépendant pour assurer la diffusion de leurs produits.

On pourrait imaginer que la vague de fond de la vidéo grand public risque de marginaliser définitivement l'ensemble de ces pratiques, les réduisant à n'être qu'une pré-histoire de la vidéo. Mais le développement de la télévision par câble est à nouveau à l'ordre du jour, et le gouvernement s'apprête à prendre de nouvelles dispositions dans ce domaine.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Pour tous renseignements sur ce secteur des pratiques vidéo, on peut contacter : Vidéo-ciné-troc, 15, passage de la Main-d'Or, 75011 Paris ; Fédération de l'audiovisuel indépendant, 19 bis, rue de Cotte, 75012 Paris.

La semaine prochaine :

BANDES

PHOTO

Sachez mesurer la lumière

Un appareil automatique, pensez-vous, assurera à coup sûr la réussite de toutes les photos en couleurs. En fait, rien n'est moins certain, car, dans bien des cas, l'automatisme est en défaut. En effet, les émulsions photographiques ne tolèrent pas les grands contrastes de luminosité et, chaque fois que de tels contrastes existent, il ne sera pas possible de reproduire correctement les lumières intenses et les ombres profondes. Il appartiendra alors au photographe de décider des plages à reproduire correctement. Il y a là un choix que le système d'automatisme de l'appareil est incapable de faire.

Premier cas : le sujet est peu contrasté. Il ne comporte donc pas ensemble des surfaces claires et sombres ou de vastes zones d'ombres et de lumières. C'est dans ce cas que l'on peut se fier à l'automatisme. L'exposition sera exacte à la condition, bien entendu, que l'étalonnage de l'appareil ne soit pas faussé. Ouvrons ici une parenthèse et observons que, plusieurs semaines avant un départ en vacances, il faut vérifier le fonctionnement de l'automatisme et, s'il est défectueux, faire réparer l'appareil. Cette vérification peut se faire simplement. Par exemple, afficher sur la cellule la sensibilité de 25 ASA et, par jour de soleil, cadrer de très près une surface uniforme (mur, carton...) de couleur claire : dans le viseur, la cellule doit afficher 1/125 de seconde au diaphragme 9 (donc entre 8 et 11). Un diaphragme ou une vitesse très différents révèlent une anomalie.

A côté des faibles contrastes, le photographe rencontre souvent des sujets très contrastés, soit avec des oppositions de zones claires et de zones sombres (fleurs blanches sur fond de verdure, par exemple), soit avec la présence de plages étendues de soleil et de plages d'ombres. Si le film utilisé est un négatif (Agfacolor, Fujicolor, Kodacolor, etc.) il faut obtenir une exposition correcte des ombres ou des plages foncées. Le film les enregistrera alors correctement et sur-exposera les lumières, qui comporteront cependant des détails. Un équilibre satisfaisant sera rétabli au tirage des épreuves sur papier. Dans ce cas, avec un appareil photo automatique, on pourra encore se fier à l'automatisme.

Avec un film inversible pour diapositives (Agfachrome, Ektachrome, Fujichrome, Kodachrome), il faudra poser seulement pour les plages claires et bien éclairées. Leurs images comporteront ainsi tous leurs détails. Les ombres en perdront une partie, mais l'œil accepte cette perte dans les zones sombres. Avec un appareil automatique, il faudra débrayer l'automatisme et approcher d'une surface claire (par exemple, le visage d'un personnage) pour y effectuer la mesure, puis prendre la photo avec le réglage ainsi obtenu. Si l'appareil comporte un dispositif de mise en mémoire, on opérera de la même façon en mémorisant la mesure effectuée, puis en la conservant pour la prise de vue.

ROGER BELLONE.

VIDEO CASSETTES SELECTION

A VOS FOURNEAUX !

Si votre téléviseur est près de la cuisine et si votre magnétoscope ne craint pas les tâches de graisse, cette série de cassettes est pour vous. L'émission de Michel Oliver, « La vérité est au fond de la marmite », diffusée par Antenne 2, avait déjà beaucoup d'adeptes mais on n'a pas toujours au bon moment un bout de papier et un crayon sous la main.

L'édition vidéo comble enfin cette lacune et Michel Oliver propose quatre volumes. Le premier – *Super fêtes* – rassemble les recettes du canard à l'orange et du foie gras. *Pâtés* vous initiera au secret des pâtés en croûte, saucisson chaud, terrine du braconnier et terrine aux noix. Avec *Plats mitonnés*, vous goûterez aux délices de la daube de pied de porc au gingembre et du coq au vin. Enfin, *Plats exotiques* propose le couscous, le poulet aux cacahuètes, le crabe farci et les acras. A vos casseroles.

La vidéo cuisine : quatre vidéocassettes de soixante minutes. Production d'Antenne 2, éditée et distribuée par M.V.C.

JACQUES VILLERET

Les films de Lelouch, Stevenin et Ribes ont récemment consacré le talent de Jacques Villeret. Mais comme beaucoup de jeunes comédiens, Jacques Villeret a fait ses premières armes au café-théâtre et au music-hall. Xavier Gélin, responsable de La Guéville Vidéo, nous propose de redécouvrir un show enregistré en 1978 par Antenne 2 à la Gaîté-Montparnasse.

La réalisation est confiée à un metteur en scène de cinéma, Elie Chouraqui, un vieux complice de Villeret, puisqu'il jouait déjà dans son film *Premier amour*.

Pour les amateurs d'un rire tendre, traversé par une certaine mélancolie.

Jacques Villeret à la Gaîté. Une production La Guéville 7 films, Jacques Villeret et Antenne 2. Edité par La Guéville Vidéo et distribué par R.C.V.

FILMS

Pour les amateurs de James Bond :

Bons baisers de Russie, de Terence Young, avec Sean Connery, et *Goldfinger*, de Guy Hamilton, avec Sean Connery. Deux productions United Artists, distribuées par Warner Filipacchi Vidéo.

Quelques films français récents :

Courage, fuyons d'Yves Robert, avec Catherine Deneuve et Jean Rochefort. Edité par La Guéville Vidéo et distribué par R.C.V.

Pile ou face de Robert Enrico, avec Philippe Noiret et Michel Serrault. Edité et distribué par R.C.V.

A double tour de Claude Chabrol, avec Jean-Paul Belmondo et Bernadette Laffont. Edité par R.C.A. et distribué par G.C.R.

Les Bons et les Méchants de Claude Lelouch, avec Marlène Jobert et Jacques Dutronc. Edité par R.C.A. et distribué par G.C.R.

Dans le domaine étranger :

La Grande Evasion de John Sturges, avec Mc Queen. Produit par United Artists et distribué par Warner Filipacchi Vidéo.

Stalker d'Andreï Tarkovski. Edité par Gaumont et distribué par G.C.R.

J.-F. L.

DISQUES

Classique

MUSIQUE SACRÉE ANGLICANE

Le nouveau disque du Concerto Vocale nous apporte en quelque sorte la quintessence de la musique sacrée d'inspiration anglicane, mais mise au goût du jour, en cette fin du dix-septième siècle (et au tout début du dix-huitième), c'est-à-dire marquée par le règne du chant solo.

La vieille tradition polyphonique *héritée des élisabéthains* laisse alors la place au nouveau style expressif importé d'Italie, via la France. Musiques de culte *assurément, ces pages sont autant de « scènes » transposées de l'opéra, avec un sommet exceptionnel : In guilty Night* de Purcell, à la fabuleuse vocalité. Instant sublime qui fixe *un duel de l'âme pathétique – la rencontre du Roi Saül et de la sorcière d'Endor – au gré d'images sonores intenses, et que la réunion des trois talents de Judith Nelson* (soprano), René Jacobs (haute-contre) et Max Van Egmont (basse) porte à un degré d'incandescence dramatique rarement atteint ailleurs.

Mais en fait, c'est toute l'interprétation du Concerto Vocale qui prend valeur de référence, montrant aux autres ce qu'il faut faire exactement pour investir ces œuvres intimes, mais brûlantes, du pouvoir du mot comme dans *Blest be those sweet regions* de Clarke, qui monte en un incroyable cri mystique où triomphe la virtuosité irremplaçable de René Jacobs, battant ici les chantres anglais sur leur propre terrain (œuvres de Purcell, Clarke, Pelham Humfrey, John Blow, William Croft, Harmonia Mundi, HM 1081).

« LA PASSION SELON SAINT MATTHIEU » par Klemperer

Une aubaine pour les amateurs de beau chant et d'émotion pure que la réédition du monument signé par Klemperer en 1961. En dehors de toute querelle entre anciens et modernes (tout à fait hors de propos ici), il faut fêter cet album historique qui, totalement étranger, bien sûr, aux critères et exigences de la nouvelle approche baroque, ne s'attache qu'à la tragédie, sans oublier pour autant le regard spirituel. Vision de cathédrale qui agrandit la *Passion selon saint Matthieu* aux dimensions d'une dramaturgie romantique et balaie nos réticences dans un irrésistible mouvement théâtral.

Humain, trop humain, objecteront les derniers irréductibles. *Peut-être, mais comment résister sans tricher à ce flot de ferveur rayonnante et de tendresse, comme à la magie d'un sextuor vocal qui fait rêver, avec* Fischer-Dieskau (le Christ), Peter Pears (l'évangéliste), *Schwarzkopf-la Divine, Christa Ludwig, Nicolaï Gedda et Walter Berry, tous au meilleur de leur forme et de leur art ? (4 disques EMI, 165-01312/5).*

ROGER TELLART.

LE « DON JUAN » DE GLUCK

Avant l'opéra, c'est le ballet qui permit à Gluck de mettre en pratique ses idées de réforme dramatique et humanitaire. Son *Don Juan* fut représenté à Vienne en octobre 1761, un an exactement avant *Orfeo* : au spectacle collaborait Raniero de Calzabigi, futur librettiste d'*Orfeo*, et l'argument était de Gasparo Angiolini, futur maître d'œuvre des grandes scènes de ballet d'*Orfeo*. En outre, *l'ouvrage avait été composé sous le coup de la parution de la Lettre sur la danse et sur les ballets de* Noverre, *où il était dit que* la technique de la danse, par opposition à toute acrobatie virtuose, devait servir à exprimer les passions humaines de la façon la plus vraie possible.

C'est dire l'importance de *Don Juan*, en trente numéros dont l'un (un fandango) devait être repris à peu près tel quel par Mozart à la fin du troisième acte des *Noces*, et un autre (la chaconne finale ou *Danse des furies*) par Gluck lui-même dans *Orphée*, version française d'*Orfeo*. Les enregistrements des opéras de Gluck sont quasi inexistants : *raison de plus pour savoir gré aux English Baroque Soloists et à John Eliot Gardiner d'avoir enfin introduit officiellement, en une interprétation à la fois bien rythmée et pleine de finesse, son ballet Don Juan aux catalogues français (Erato, STU 71449).*

MARC VIGNAL.

Rock Variétés

Georges Brassens chante les chansons de sa jeunesse

C'est tout son univers de jeunesse que Georges Brassens a retracé à travers des chansons, une semaine du printemps 1980 sur l'antenne de Radio-Monte-Carlo, au profit de Perce-Neige, l'association animée par Lino Ventura. Un double album – remarquablement enregistré – de cette émission vient de paraître, contenant vingt-sept chansons écrites par Charles Trenet, Mireille et Jean Nohain, Jean Tranchant, Van Parys, Vincent Scotto.

Georges Tabet, l'ancien duettiste associé à Pills dans les années 30, s'est joint à Brassens pour l'occasion, et tous deux chantent *le Vieux Château, Y'a toujours un passage à niveau, le Petit Chemin*. Deux disques nostalgiques pour plusieurs générations de public. Un peu boy-scout pour les nouvelles... (double album 33 tours *Philips* 6622032).

FRANK ZAPPA : Ship arriving too late to save a drowning witch

Depuis plus de quinze ans, l'aventure de Frank Zappa se déploie avec une continuité exemplaire dans la création, avec une rare intelligence et lucidité, avec une rigueur qui n'entrave en aucune façon une des productions les plus abondantes de l'histoire du rock (deux ou trois albums par an). Après de récents enregistrements « live » et un coffret consacré à son jeu de guitare, *Ship arriving too late to save a drowning witch* souligne que les recherches sonores de Zappa se poursuivent avec, selon l'expression du moment, une force tranquille (33 tours, C.B.S. 85804).

CLAUDE FLÉOUTER.

Le Monde
DIMANCHE
FEUILLETON

Dix petits nains

PAR PIERRE-JEAN REMY

1

Des penseurs sachant penser

JEAN-PIERRE STRAUSS et Bernard Kermeur se retrouvèrent les premiers. Il était 18 h 5, le train ne partait pas avant quinze bonnes minutes, mais l'un comme l'autre faisaient partie de ces gens admirablement désorganisés qui n'ont jamais pour autant manqué de leur vie un train, un avion ou les colonnes offertes d'un hebdomadaire à grand tirage.

« *Tiens ? Tu en es aussi ?* »

Le ton de Kermeur, à son habitude, était ironique, mais la présence de Strauss sur ce quai de la gare Saint-Lazare n'avait cependant rien d'étonnant, puisque cela faisait quinze ans que le jeune et hardi philosophe ne quittait un colloque que pour un séminaire et s'était fait une spécialité de discourir à l'infini sur n'importe quoi, des littératures francophones à tous les génocides présents, passés et à venir, en passant par la libération des condamnés politiques qui se disaient de droit commun : Jean-Pierre Strauss, comme Bernard Kermeur des Petits-Champs, savait parler. Il renvoya donc, d'un joli geste de la main, la longue écharpe blanche qui était, en toutes ces occasions, à la fois son signe de ralliement et le plus efficace moyen de protection contre les angines d'une gorge fragile et répondit, le regard grave : « *Le président me l'a demandé en personne...* »

Il était 18 h 7. Sans un regard pour eux, la foule des banlieusards montait à l'assaut de la gare, mais Jean-Pierre Strauss et Bernard Kermeur ne les regardaient guère plus : debout au départ des grandes lignes, l'un comme l'autre étaient des phares qu'il fallait bien être un banlieusard de 6 heures du soir un vendredi pour ignorer...

∴

Catherine Arthus et Gilles Ferrier n'étaient, eux, que des étoiles, mais ils avaient choisi de gagner Saint-Prix en voiture. Gilles ne conduisait pas, mais, comme Catherine savait tout faire, elle pilotait une Renault turbo d'un rouge éclatant, avec la même désinvolture qu'elle avait pour s'entraîner chez Gastine-Reinette au tir rapide au 6,35, ou pour lire Henry James et Philippe Sollers dans le texte. Elle avait d'ailleurs une licence de sociologie et commençait à passablement réussir en Italie une carrière de comédienne internationale gentiment commencée en France dans les films de ses copains.

« *Tu n'iras quand même pas trop vite ?* », s'inquiéta Ferrier devant son démarrage foudroyant.

— *Toi, mon ange, tu sais bien que je te conduirai jusqu'au paradis sans même que tu t'en aperçoives...* »

La formule voulait être rassurante, elle était malheureuse, et Gilles Ferrier vérifia prudemment la fermeture de sa ceinture de sécurité. Mais, déjà, la belle et rousse Catherine, au visage de madone très profane et très préraphaëlite, passait la seconde à 85 à l'heure, et enchaînait :

« *Tu sais que cela fait sept ans que je n'ai pas fait de théâtre, et que ça m'amuserait bougrement d'en faire à nouveau...* »

La Renault turbo s'arrêta dans un grand crissement de pneus devant un feu rouge que Catherine Arthus avait failli ne pas voir, et sa phrase demeura en suspens. Mais Gilles Ferrier en avait deviné la suite depuis que la jeune femme l'avait appelé, l'avant-veille.

« *J'ai appris que, toi aussi, tu allais à Saint-Prix, ce week-end...* »

Gilles n'était pas plus mal réveillé ce matin-là que les autres jours. La bouche pâteuse et un garçon inconnu ramassé la veille à la sortie d'un théâtre, encore endormi au travers de son lit, il avait grogné :

« *Je ne suis pas encore sûr...* »

Mais la voix de Catherine avait été péremptoire.

« *Mon vieux Gilles, tu y vas. Et c'est moi qui vais t'y conduire, comme ça nous pourrons parler un peu tranquillement.* »

Si bien que vingt-quatre heures après, et tout à fait tranquillement parce que dans les somptueux embouteillages du vendredi soir sur l'autoroute de l'Ouest, Catherine Arthus achevait sa phrase :

« *Je te disais donc que j'aimerais bien refaire un peu de théâtre. Et si tu avais un projet intéressant et une petite place pour moi, je ne dirais pas non.* »

Gilles Ferrier, qui en était à un moment de sa carrière où la presse qui l'avait découvert dix ans auparavant le couvrait maintenant d'insultes parce qu'il avait réussi, qu'il montait des pièces très chères et faisait comme tout le monde en mettant en scène des opéras un peu partout, grogna sans répondre : même à 30 kilomètres à l'heure sur l'autoroute bondée du vendredi soir, la conduite de Catherine Arthus était encore trop sportive pour lui.

∴

« *Bon*, remarqua Bertrand de Saint-Prix en refaisant pour la deuxième fois de la semaine le plan de la répartition des chambres dans le gigantesque château qu'il possédait dans la Manche. *Bon : Strauss, Kermeur, Catherine Arthus, Gilles Ferrier : ça ne nous en fait que quatre. Il reste encore trois chambres dans la grande galerie.* »

Véronique, sa tante et qui menait pour lui sa maison, reprit la liste à en-tête de la présidence de la République qu'ils avaient reçue quelques jours auparavant et la consultait à nouveau avec lui.

« *Quatre et trois, sept, sept et trois dix : il n'y aura qu'à faire coucher les trois autres dans la tour ronde.*

— *Sur les douves ? Je croyais qu'on avait dit qu'on ne logerait personne trop près de Marie-Thérèse ?* »

Mais Véronique protesta :

« *Si tu ne veux mettre personne dans la tour des douves et si tu ne veux pas être obligé de chauffer toute la maison, il ne reste que la tour rouge. Mais ne va pas leur raconter tes histoires de fantôme, il y en a qui seraient capables d'y croire !* »

Bertrand de Saint-Prix, qui croyait, lui, à ses histoires de fantômes, eut un geste vague.

« *Qu'est-ce que tu en penses ? Je pourrai peut-être mettre Flavien Dulac dans la chambre rouge...Il n'a pas une tête à se laisser impressionner par des fantômes...* »

Véronique de Saint-Prix retira délicatement le capuchon de son vieux stylo à plume d'or et écrivit de sa plus belle écriture mauve le nom de Flavien Dulac sur le petit cercle hachuré qui correspondait, sur son plan du château, à la chambre rouge, dite chambre du fantôme. En face d'elle, Bertrand rêvait toujours sur les noms de sa liste : Strauss, Kermeur, mais aussi Tony Dupond, Daniel Benoit, la petite Marie-Claude Antoine.

« *Tu as quelque chose contre Flavien Dulac ?* »

Il sursauta et Véronique se dit que son neveu était bien un enfant, si jeune, si blond, si pâle dans la lumière rougeoyante du salon de musique où l'on venait d'allumer un feu.

« *Contre Dulac ? Bien sûr que non ! Il m'a emprunté une édition originale de Madame de Staël qu'il ne m'a jamais rendue, mais ce n'est pas une raison pour lui en vouloir...* »

Pourquoi en vouloir, d'ailleurs, et en quoi que ce soit, à Flavien Dulac ? Il faisait ce qu'il voulait, écrivait à gauche comme à droite avec la plus belle désinvolture et laissait derrière lui des factures impayées avec la plus belle indifférence.

∴

Les entrées en scène de Flavien Dulac se signalaient d'ailleurs toujours par une absence de discrétion tout à fait remarquable.

« *Ça ne t'ennuie pas ? J'ai amené Mao : ça le fera respirer un peu.* »

Daniel Benoit regardait avec effarement le gigantesque berger des Pyrénées qui s'installait confortablement sur les deux sièges avant de la Fiat 500 à laquelle il était demeuré fidèle depuis les jours anciens de dèche et d'Algérie. Devant lui, Dulac tenait encore deux gros sacs de voyage dont il lui avait précisé qu'ils étaient bourrés de livres, et attendait que Benoit l'en déchargeât : cela aussi faisait partie du charme de Dulac, avec son accent de Béziers à couper au couteau, les billets de 500 F dont il tapait tous ses amis, les notes de restaurants qu'il leur laissait payer et la main d'acier articulée qu'il avait au bout du bras gauche et dont l'histoire qu'il racontait variait avec ses auditeurs — un poignet arraché sur une mine à Suez, déchiqueté par l'hélice d'un cargot en flamme au milieu de la mer Rouge, coupé au rasoir par le même lieutenant bolivien alcoolique qui avait achevé le « Che » d'une balle dans la tête. Mais comme, de sa main droite, Dulac affirmait écrire comme Chateaubriand avec le talent de polémiste d'un Léon Bloy, on avait fini par le croire et, sans rien lui pardonner, on acceptait beaucoup de lui. Jusqu'à un berger des Pyrénées, deux sacs de cuir et son énorme carrure dans une Fiat qui avait fait la guerre d'Algérie.

« *Ca ne t'étonne pas, toi, qu'on t'ait demandé de venir ?* », interrogea Dulac avec son tact habituel lorsque la voiture, bourrée jusqu'au plafond de livres, du chien et de son génie, se fut enfin ébranlée.

Daniel Benoit, journaliste à succès chassé d'à peu près toutes les télévisions depuis déjà un certain temps, haussa les épaules : « *Tu sais bien qu'on pratique l'ouverture aujourd'hui.* ».

Il freina encore un peu davantage dans le phénoménal encombrement qui s'amoncelait devant lui à la porte de Saint-Cloud, ce qui ne l'empêcha pas d'arriver à Saint-Prix avant Catherine Arthus et sa Renault turbo, car il connaissait, lui, le détour par Vire.

LES autres, ceux qui avaient choisi de venir par le train, s'étaient retrouvés dans le même compartiment. Marie-Claude Antoine avait embrassé sur les deux joues Kermeur et Strauss, mais aussi Tony Dupond et Patrice Bonifacio. Devant Patrice, elle avait quand même esquissé la petite mimique faussement ironique, mais en fait pleine de tout le respect qu'on ne peut s'empêcher d'avoir face à ceux qui, très haut, très loin au sommet de la pyramide, détiennent une vraie parcelle du pouvoir. Mais Patrice Bonifacio — il était resté très simple, toujours un peu romancier en même temps que fin politique spécialiste des problèmes agricoles qu'il négociait à Bruxelles à ses heures perdues et théoricien de l'économie de la littérature — lui avait donné une bourrade affectueuse. Puis il avait expliqué à ses quatre compagnons, qui ne lui demandaient rien, qu'il était dans l'ordre des choses que Daniel Benoit participât à leur rencontre, car nulle exclusive n'était lancée contre personne lorsqu'il s'agissait de culture.

Ni Jean-Pierre Strauss ni Bernard Kermeur n'osaient rien répliquer. Après tout, Bonifacio, c'était le vrai pouvoir, celui des lois, des traités et des ordonnances — ses échecs à Bruxelles avaient été si retentissants qu'ils avaient fini par lui donner une stature, — alors que leur pouvoir à eux était seulement celui des mots ; aussi, même si l'un et l'autre jugeaient les mots de Bonifacio — les romans qu'il écrivait — avec un sourire un peu condescendant, devant lui, ils savaient se taire. Tout au plus s'étonnaient-ils, eux, mais sans rien cette fois en laisser paraître, de la présence de Tony Dupond dans cette équipée, puisque rares étaient, à Paris et dans ses banlieues littéraires, ceux qui n'avaient contre le critique acerbe et méditerranéen du grand quotidien du matin au moins une dent, sinon beaucoup de haine. Mais Tony Dupond étalait avec une belle ingénuité son manteau de cuir et fourrures de chez Hermès, son énorme Rolex en or massif et son carnet de notes spécialement fabriqué pour lui par Cartier — un nouveau *must* tiré à un seul exemplaire tous les deux mois pour le jeune et redoutable critique — que Kermeur et Strauss se dirent que l'argent, pas plus que la culture, n'avait d'odeur.

L'un et l'autre, nés à deux maisons de distance dans la même rue de Passy, élevés à l'Ecole alsacienne et chez Castel, avant de découvrir les ivresses de 68 puis, tour à tour, celles du maoïsme militant et de l'anticommunisme éclairé, étaient de redoutables pourfendeurs de toutes les idéologies, bourgeoises et marxistes confondues, mais ne savaient pas que la grand-mère de Tony Dupond — de son vrai nom Marco Antoniani — avait été gardienne de chèvres en pleine garrigue corse et que c'était en saignant père et mère, puis en hâtant quelque peu la fin d'un vieil oncle que le jeune homme avait pu écrire son premier roman et monter à Paris. La presse spécialisée avait presque été tendre avec lui, mais ce n'était pas assez pour le Corse déguisé en écrivain qui s'était fait critique, et Tony Dupond avait pris depuis sa revanche. Il parlait peu, mais d'aucuns estimaient qu'il était capable de penser, d'où l'invitation qu'il avait reçue de se rendre au rendez-vous de Saint-Prix avec ses neuf autres compagnons.

« *Et Terrenoire ? Il vient comment Terrenoire ?* »

Jean-Claude Terrenoire, cinéaste était le dixième invité. Patrice Bonifacio, l'âme de cette rencontre, consulta ses fiches.

« *Il a dit arriver par ses propres moyens.* »

Puis la conversation devint générale, c'est-à-dire qu'on parla de la Pologne, du Chili et de la télévision.

A Coutances, deux voitures envoyées par Bertrand de Saint-Prix, attendaient les voyageurs.

∴

Un dîner avait été préparé dans la vaste cuisine réaménagée quelques mois auparavant pour accueillir et nourrir jusqu'à quarante personnes, puisque les rencontres, séminaires et autres « tables rondes » que Bertrand et sa tante organisaient désormais dans l'immense château Renaissance admirablement restauré au dix-septième siècle atteignaient parfois ce nombre.

C'était un rite : un grand chaudron de soupe de légumes dont seule Véronique avait la recette bouillonnait sur la cuisinière à bois, la jatte de crème était à portée de la main et, après le rôti froid du premier soir, une autre jatte, de fromage blanc, celle-là, circulerait parmi les invités. Les dîners du vendredi soir se prenaient, en effet, à la bonne franquette et ce n'était que le samedi matin que l'on travaillait, discutait et se restaurait selon les règles d'un protocole qui amusait autant Véronique et Bertrand de Saint-Prix qui l'imposaient à leurs hôtes, que ceux-ci, tout surpris de retrouver, au milieu du bocage normand et en cette fin du vingtième siècle, un lieu où des maîtres d'hôtel servaient encore à table et attendaient, debout derrière les chaises, que les convives aient achevé leur repas.

« *Vous vous asseyez comme vous voulez...* », expliqua d'entrée de jeu Patrice Bonifacio qui, pour n'être qu'un parmi les autres, n'en vivait pas moins à l'ombre des grands chênes et savait donc y régner comme il se doit.

Véronique, qui avait serré toutes les mains et eu un mot gentil pour chacun, faisait déjà passer la soupe et Bertrand, rougissant comme un étudiant devant son premier jury d'examen, priait un à un chacun de ses hôtes de l'excuser pour n'avoir allumé le chauffage que très tard : les chambres de la tour risqueraient d'être encore un peu froides.

« *Alors, vous me mettez dans la tour rouge ?* s'exclama Flavien Dulac. *L'air frais éveille en moi toutes les idées du monde et demain, à 7 heures, je vous aurai écrit d'un jet un appel à toutes les jeunesses du monde de derrière les fagots.* »

Chacun le regarda, et on reprit de la soupe.

Ce n'est qu'au dessert qu'on se rendit compte qu'une place était vide.

« *Qui est-ce qui manque ?* interrogea Marie-Claude Antoine la première. *Nous devions être dix, non ?* »

Patrice Bonifacio entreprit de compter son monde, mais, pour être habile politique, il n'en était pas pour autant fort en calcul mental et il dut s'y reprendre à deux fois. Au troisième round, pourtant, chacun fut d'accord : il y avait un absent. Et à la quatrième reprise, et par élimination, le nom de Jean-Claude Terrenoire était sur toutes les bouches, puisqu'il n'était pas assis à la table.

« *Il devait venir par ses propres moyens, non ?* »

La question de Daniel Benoit demeura sans réponse, mais il est vrai que, si l'on avait admis le journaliste à cette réunion, personne n'était encore vraiment très sûr qu'on lui eût également donné droit à la parole. La voix de Bertrand de Saint-Prix s'éleva alors, toujours aussi timide.

« *Nous avons pourtant reçu son schéma d'intervention et je l'ai déjà fait passer à Marie-Thérèse.* »

Le nom de Marie-Thérèse, tomba dans l'indifférence, et Flavien Dulac en profita pour demander bruyamment si, pour accompagner le fromage à la crème, on ne trouverait pas un de ces vieux marcs, orgueil de toutes les maisons normandes et naturellement produits par des bouilleurs de cru parfaitement illégaux. Bertrand se leva et revint avec une bouteille qui circula autour de la table et on en oublia pour un temps Jean-Claude Terrenoire, le cinéaste absent qui devait venir par ses propres moyens, et même cette Marie-Thérèse dont le seul énoncé du prénom faisait rougir le maître de maison.

(Lire la suite page X.)